

57° ANNÉE – N° 17499 – **7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE**

San-Antonio nous tire sa révérence

Le Monde

Retour en France: dans la quatrième et dernière publication des bonnes feuilles du roman posthume de Frédéric Dard, San-Antonio se surpasse. Il ne sera pas dit que son fils Antoine restera en prison.

Nava lomondo fr/sanantonio

Notre cahier spécial et notre enquête page 15

Crise au patronat français

- Ernest-Antoine Seillière est de plus en plus contesté par les grands patrons
 Ils lui reprochent sa stratégie d'affrontement avec les syndicats et la gestion du dossier AOM
- Malgré la baisse du chômage, les menaces sur la croissance en Europe inquiètent les patrons

président du Medef, est de plus en plus contesté au sein du patronat français. Ses propres déboires financiers avec ses participations dans AOM ou Valeo pèsent dans cette fronde. Mais la crise est plus profonde. Le Monde raconte comment le « patron des patrons » a été sèchement désavoué, le 7 février dernier, lors d'une réunion de l'Association française des entreprises privées (AFÉP) qui regroupe quatre-vingts des plus grands patrons français. C'est au terme de cette rencontre qu'Ernest-Antoine Seillière est revenu brutalement sur sa décision d'appeler ses pairs à un boycottage des cotisations qui financent les retraites complémentaires. Son attitude conflictuelle dans la négociation avec les syndicats avait été désavouée. Elle continue à l'être par certains grands patrons qui dénoncent une « personnalisation excessive » du mouvement patronal. Et qui privilégient une vision de l'entreprise qui, plutôt que d'être liée aux seuls marchés, serait partie prenante de son



environnement social et sociétal. Des dirigeants préparent déjà la succession de M. Seillière, qui ne demandera pas, fin 2002, le renouvellement de son mandat à la tête du Medef. Bertrand Collomb, PDG de Lafarge, pourrait prendre la présidence de l'AFEP d'ici à la fin de l'année.

Cette crise s'inscrit dans un climat d'inquiétude chez les chefs d'entreprise. Selon l'Insee, « la conjoncture industrielle s'est nettement dégradée ces derniers mois ». Malgré une baisse persistante du chômage (- 13 500 en mars), les patrons redoutent que le ralentissement de la croissance américaine ne touche l'Europe. Horst Köhler, directeur général du FMI, affirme, dans un entretien au Monde, qu'une baisse des taux d'intérêt en Europe « serait bénéfique ». Interrogé par Le Monde, Ernst Welteke, président de la Bundesbank, défend pour sa part le refus de la BCE de baisser les taux.

Lire page 19 et les entretiens pages 2 et 20

Jacques Chirac trouvera-t-il son juge?

FRANÇOIS HOLLANDE évoque dans *Le Monde* un « *déni de justice* », à propos de la situation de Jacques Chirac, qui « *ne trouve pas son juge* », bien que gravement mis en cause à propos du financement occulte du RPR. Le premier secrétaire du PS s'oppose au choix de la Haute Cour, défendu par Arnaud Montebourg, qui gagne du terrain chez les députés socialistes. Les Français, dit M. Hollande, « *sont, sur ce point, les seuls juges* » et « *ils auront l'occasion, d'ici à peine un an, de rendre leur verdict* ». Nous publions l'essentiel de l'ordonnance du juge Halphen.

Lire pages 6 et 7, le point de vue de Patrick Devedjian page 17 et notre éditorial page 18

► www.lemonde.fr/chirac-affaires

Le lourd secret qui hantait Bob Kerrey, héros du Vietnam, présidentiable en 2004

NEW YORK

de notre correspondante

C'est une blessure vieille de trente-deux ans qui, affirme Bob Kerrey, ne s'était jamais refermée et dont il souffrait en silence. Lieutenant des commandos de la marine envoyé au Vietnam à vingt-cinq ans, blessé au combat, amputé d'une jambe, deux fois décoré, Bob Kerrey passe aux yeux de ses compatriotes pour l'un des rares héros de cette guerre sans gloire, un homme qui a continué à servir son pays en devenant gouverneur puis sénateur du Nebraska.

Démocrate de gauche, M. Kerrey a renoncé à briguer un troisième mandat en novembre dernier après douze ans au Sénat et, à cinquante-sept ans, a commencé une deuxième vie : une nouvelle carrière – président de la New School University à New York –, un livre en route, une nouvelle femme, un bébé pour octobre. Sans oublier totalement la politique, puisque son nom circule parmi ceux des candidats possibles à l'investiture démocrate pour la présidentielle de 2004. Mais le *Vietnam vet* n'en avait pas tout à fait fini avec son passé : un massacre inavoué, un massacre de civils maquillé en fait de guerre

contre l'ennemi, le « hantait » sans qu'il parvînt jamais à s'en décharger. Depuis mercredi 25 avril, c'est chose faite.

C'était, a-t-il révélé à un groupe d'officiers de réserve puis au Omaha World Herald et au Wall Street Journal, « une nuit sans lune », le 25 février 1969, dans le delta du Mékong, près de Thanh Phu. A la tête d'un commando d'élite de six hommes, le lieutenant Kerrey partait à l'assaut d'un poste vietcong. A l'approche de deux cabanes, dit-il, « nous avons essuyé des tirs et nous avons riposté. Mais lorsque les armes se sont tues, nous avons découvert que nous n'avions tué que des femmes, des enfants et des vieillards. C'était une tragédie, et c'est moi qui en avais donné l'ordre. J'ai eu tellement honte que je voulais mourir ». Les autorités militaires américaines en décidèrent autrement : l'épisode valut à Bob Kerrey l'étoile de bronze, décernée pour « exploit héroïque, vingt et un Vietcongs tués, deux cabanes détruites et deux armes ennemies capturées ». Cette version des faits, affirme M. Kerrey, n'était pas celle qu'il avait transmise à son commandement. Lors d'une autre opération, Bob Kerrey eut le pied droit arraché par une grenade mais refusa d'être évacué jusqu'à ce que le reste de son unité pût s'extraire; pour son courage, le président Nixon lui remit la médaille d'honneur en 1970.

Pendant tout ce temps, Bob Kerrey et ses six camarades ont vécu avec leur secret. L'un d'eux, Gerhard Klann, a récemment commencé à livrer son propre récit, poussant Bob Kerrey à intervenir. « Il dit que nous avons encerclé un groupe de gens et que nous les avons exécutés, raconte l'ancien sénateur. Mais ce n'est pas comme ça que cela s'est passé. Nous n'y sommes pas allés avec l'intention de tuer des civils. Et nous n'avons pas tué de civils pour nous en tirer. » En donnant aujourd'hui sa version à lui, M. Kerrey se prémunit-il contre d'éventuelles révélations en pleine campagne présidentielle? Il donne une autre explication : « Je n'en peux plus d'être traité en héros et de dévoir garder ça en moi. » Autre ancien du Vietnam, le sénateur John McCain s'est déclaré solidaire : « Les guerres ne sont pas toujours jolies, et c'est pour ça qu'on essaie de les

Sylvie Kauffmann



LA SOMME INONDÉE

Deux mois encore...

L'état de catastrophe naturelle a été déclaré pour 108 communes touchées par les inondations dans la Somme. Le gouvernement a débloqué 10 millions de francs supplémentaires pour venir en aide aux victimes. Selon les experts, le retour à la normale ne devrait pas se produire avant fin juin, début juillet. Les crues de nappes phréatiques sont très lentes à se résorber. p. 25 et la chronique p. 34

Six garçons, cinq filles



NICOLAS DE TAVERNOST

« TÉLÉVISION-RÉALITÉ »

« télévision-poubelle » ? Avec *Loft Story* – six garçons et cinq filles filmés dans un appartement –, diffusé jeudi 26 avril, M6 et le président de son directoire, Nicolas de Tavernost, proposent un programme très prisé dans toute l'Europe.

Lire pages 21 et la chronique page 32

Allemagne, 3 DM; Antilles-Guyane, 10 F; Autriche, 25 ATS; Belgique, 48 FB; Canada, 2,50 \$ CAN; Côte d'Ivoire, 900 F CFA; Danemark, 15 KRD; Espagne, 225 PTA; Gabon, 900 F CFA; Grande-Bretagne, 1 £; Grêce, 500 DR; Irlande, 1,40 £; Italie, 3000 L; Luxembourg, 46 FL; Maroc, 10 DH; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 3 FL; Portugal CON, 270 PTE; Réunion, 10 F; Sénégal, 900 F CFA; Suède, 16 KRS; Suisse, 2,20 FS; Tunisie, 1,4 Din; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.



BOUYGUES CONSTRUCTION



La culture du défi, je la vis au quotidien. Combien de jeunes diplômés peuvent en dire autant?

TOUT UN SIÈCLE À BÂTIR, C'EST FORMIDABLE!



www.bouygues-construction.com

La Chine, le péril social et Confucius

LA CHINE se rêve grande puissance mais en a-t-elle l'assise sociale? La réponse est pour l'heure négative. Parmi les handicaps qui brident ses ambitions internationales, dont l'affaire de l'avion-espion de l'île de Hainan a offert une éclairante illustration, la fragilité de sa situation intérieure n'est pas le moindre. Ralentissement économique, tensions sociales et incertitude politique obsèdent plus que jamais ses dirigeants.

ses dirigeants. L'inventaire des périls est dressé sans fard dans une masse de documents officiels dont la récente session de l'Assemblée nationale populaire (ANP) a fourni quelques échantillons. Dans un tel contexte, le régime cherchera à éviter dans la mesure du possible toute secousse extérieure - une épreuve de force prolongée avec les Américains par exemple – susceptible d'ébranler davantage les équilibres internes. La Chine n'est sûrement pas au bord du chaos : le pouvoir (même disqualifié) peut encore compter sur le penchant conservateur d'une partie de la population convaincue que chacun a plus à perdre qu'à gagner au désordre. Mais si les catastrophistes se sont souvent trompés sur la Chine, les fissures et les craquements qui commencent à obérer un modèle de croissance en vigueur depuis deux décennies ne sauraient être sous-estimés.

Ces lézardes ne sont pas nouvel-

les. C'est seulement l'incapacité du pouvoir à les colmater qui préoccupe, alors même que les mutations structurelles induites par la « réforme économique » vont s'accélérer. La plus déstabilisatrice est sans conteste la dégradation du climat socio-économique dans les campagnes ou les bourgs plantés au cœur des friches industrielles. Le tableau v offre un contraste saisissant avec la vitrine scintillante de l'avenue Chang'an à Pékin ou le « Manhattan » shanghaïen de Pudong. Selon les chiffres officiels, le revenu moyen urbain est trois fois supérieur à celui des campagnes (la réalité est probablement plus disparate), une fracture qui se creuse chaque année. Il faut trouver là l'explication du retard pris dans les discussions sur l'entrée de la Chine dans l'Organisation mondiale du commerce (OMC) qui butent sur l'enjeu

Frédéric Bobin

Lire la suite page 18

► www.lemonde.fr/chine



JUSTICE

Patrick Henry libéré

La nouvelle juridiction régionale de Basse-Normandie a accordé la libération conditionnelle à Patrick Henry, condamné à la réclusion à perpétuité en 1977 pour le meurtre d'un enfant de sept ans. Lors de son procès, à Troyes (Aube), il avait échappé de peu à la peine de mort, ce verdict avait ouvert la voie à l'abolition de la peine capitale. p. 10

Tableau de bord
Aujourd'hui
Météorologie-Jeux
Culture
Guide culturel
Kiosque
Abonnements

Communication......... 21 Radio-Télévision

CONJONCTURE Dans ses perspectives semestrielles mondiales, publiées, jeudi 26 avril à Washington, le Fonds monétaire international (FMI) estime que le ralentissement

global de l'économie est plus fort qu'attendu mais il ne devrait être que temporaire. • LE FMI a revu nettement à la baisse ses prévisions de croissance pour l'ensemble du monde

à 3,2 % en 2001, alors qu'elles étaient encore de 4,2 % il y a six mois. Pour 2002, elles devraient être de 3,9 %. ● SELON HORST KÖHLER, le directeur général du FMI, une baisse des

taux par la Banque centrale européenne serait profitable à la reprise de l'économie mondiale. Il considère que l'euro est sous-évalué. ● LES ORGA-NISMES FINANCIERS INTERNATIO-

NAUX ainsi que l'ONU reconnaissent que le sida a des conséquences importantes sur l'économie des pays touchés et en premier lieu le continent africain. (Lire aussi page 20.)

« L'Europe n'est pas immunisée contre un ralentissement global »

Dans un entretien au « Monde », le directeur général du Fonds monétaire international, Horst Köhler, explique que le fléchissement de la conjoncture aux Etats-Unis a des effets mondiaux. A ses yeux, une baisse des taux d'intérêt européens favoriserait la reprise

WASHINGTON

de notre envoyée spéciale

« Le Fonds monétaire international prévoit une croissance mondiale de 3,2 % en 2001. N'estce pas optimiste compte tenu des incertitudes aux Etats-Unis, au Japon et en Amérique lati-

- Il y a indéniablement une baisse marquée de la croissance et aucune région du monde n'est épargnée. C'est un facteur d'inquiétude. Pendant dix ans, les Etats-Unis ont été le moteur de la croissance mondiale. Ils connaissent maintenant une décélération plus rapide et plus profonde qu'on ne l'imaginait. Les discussions de ces réunions du FMI doivent permettre de définir les politiques appropriées pour répondre à cette situation.

Qu'est-ce qui vous fait croire à une reprise aux Etats-Unis au deuxième semestre?

- Les indicateurs sont mitigés. Il arrive des Etats-Unis des signaux de ralentissement mais également des signes de stabilité. Par exemple, la construction de logements et les achats de voitures restent soutenus. La Bourse a, certes, subi une correction, mais elle me semble avoir plus ou moins atteint le fond. Les inquiétudes viennent de la possibilité de nouvelles informations négatives du secteur financier par exemple et du fait qu'on ne sait pas quelle sera la vigueur des dépenses des ménages dans un contexte de licenciements potentiels. Vient s'ajouter à cela un risque particulier, si les crises en Turquie et en Argentine se transformaient en crises de liquidités. C'est pourquoi je soutiens la signature d'un accord avec la Turquie, car celle-ci a adopté un programme d'ajustement courageux centré sur la restructuration du système bancaire, la transparence économique et la lutte contre la corruption. Cela mérite notre appui, non seulement dans l'intérêt de la Turquie mais également de celui de l'Europe et du reste du monde.

- Est-ce la même chose pour l'Argentine?

- Nous sommes en discussion avec l'Argentine, afin d'aider ce pays à trouver des solutions à ses problèmes, mais la situation est différente. Le ministre de l'économie a mis en œuvre un programme pour améliorer la croissance. Il s'est également engagé à maintenir la parité fixe entre le peso et le dollar. D'ailleurs, l'Argentine mentaire au Fonds mais veut réac-

Espace Suffren

40 ter, av. de Suffren - Paris 15

Tél.: 01 53 58 10 00

CONCESSIONNAIRE VOLKSWAGEN

HORST KÖHLER

tiver les programmes existants. Aussi longtemps que le gouverne-

ment tiendra ses engagements, nous le soutiendrons. - L'Europe peut-elle résister

au ralentissement américain? Malgré les réformes structurelles que l'Europe a entreprises au cours des trois ou quatre dernières années, en particulier depuis l'introduction de l'euro, je ne pense pas qu'elle soit immunisée contre un ralentissement global. La corrélation entre les Bourses américaine et européenne est de plus en plus étroite. Elle est devenue une sorte de signal d'alarme pour nous. Selon l'analyse de nos économistes, la confiance des milieux d'affaires dans l'économie européenne suit celle des Etats-Unis avec un certain délai. Je ne veux pas être trop pessimiste, l'Europe devrait connaître un taux de croismalgré cela un risque. La reprise aux Etats-Unis conditionnera celle

- La politique menée par la Banque centrale européenne

- La position de la BCE est délicate car le risque lié à l'absence de croissance est devenu plus grave que le risque d'inflation, en particulier en Allemagne et en Italie. Mon souhait est clair, je pense qu'une baisse des taux d'intérêt en Europe serait bénéfique en cette période difficile de l'économie mondiale. Mais il ne faut pas croire que j'exige ou que je fais pression. Bien au contraire. I'ai été un des rédacteurs du traité de Maastricht et je crois fermement dans l'indépendance de la BCE. C'est au conseil de la BCE de décider en fonction de sa propre analyse et nous devons respecter cette décision. Mais je suis obligé de préciser clairement où sont les risques et comment les réduire.

- Croyez-vous à une apprécia-

- Je ne vois malheureusement aucun renforcement immédiat de l'euro par rapport au dollar. Je dis malheureusement parce que je pense que l'euro est sous-évalué. Je suis optimiste à moyen terme. Mais ça ne viendra pas tout seul. Il faut une bonne politique pour faire de l'euro une des grandes mon-

sance de 2 à 2,5 %, mais il reste

(BCE) est-elle la bonne ?

tion de l'euro?

Un ralentissement général PRÉVISIONS DE CROISSANCE DU FMI en pourcentage

Le FMI confirme une révision à la baisse de ses prévisions pour la croissance mondiale en 2001, à 3,2 contre 4,8 % en septembre dernier (*Le Monde* du 26 avril). Les Etats-Unis sont passés en quelques mois d'un taux de croissance annuel de 5 % à environ 1,5 %. Selon le directeur général du Fonds Horst Köhler, l'Europe "n'est pas immunisée contre un ralentissement global".

naies de réserve.

- De quelle ampleur devrait être la baisse des taux européens?

- La situation est différente en Europe et aux Etats-Unis. Le président de la Réserve fédérale américaine a eu raison d'adopter une stratégie agressive. Celle-ci serait une erreur pour l'Europe. Des pas modérés sont plus adéquats. Ce rythme pourrait ensuite être accéléré, mais il n'est pas nécessaire

de semer la confusion avec une politique à l'américaine.

- La situation au Japon constitue-t-elle un risque pour l'économie mondiale?

 Si les Etats-Unis représentent un risque, le Japon en est un autre, en raison notamment du manque de réformes structurelles des entreprises et du secteur bancaire. Mais j'ai accueilli favorablement la première déclaration du nouveau premier ministre, Junichiro Koizumi, qui veut renforcer les réformes. Une bonne politique de restructuration restaurera la confiance (lire aussi page 3).

- Qu'attendez-vous de la réunion du G7, les sept grands pays industrialisés, ce samedi 28 avril à Washington?

- Que les ministres mettent l'accent sur l'économie mondiale, qu'ils reconnaissent le bien-fondé de la politique monétaire américaine, qu'ils encouragent l'Europe à poursuivre ses réformes structurelles et le Japon à avoir une politique volontaire. La réunion du G 7 devrait contribuer à renforcer la confiance des investisseurs dans l'économie mondiale.

-Après un an passé à la tête du FMI, quels sont vos objectifs?

- Il faut concentrer notre action sur la prévention des crises: mieux connaître le fonctionnement des marchés des capitaux, mieux comprendre comment se forment les bulles financières et comment elles explosent, renforcer le dialogue avec le secteur privé. Cela permettra de mettre en place une alerte. Notre rôle est surtout d'apporter la stabilité du système financier international que je considère comme un bien

> Propos recueillis par Babette Stern

Les organismes internationaux s'inquiètent de l'impact du sida sur le développement économique

WASHINGTON

de notre envoyé spécial Le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, a lancé .ieudi 26 avril à Abuja (Nigeria), un appel à une mobilisation internationale de grande envergure pour la lutte contre la pandémie de sida. S'exprimant lors de l'ouverture d'un sommet des chefs d'Etat africains, consacré aux épidémies de sida, de tuberculose et des autres maladies infectieuses associées à l'infection par le VIH, M. Annan a déclaré qu'il fallait impérativement disposer d'un fonds spécial financé à hauteur de 7 à 10 milliards de dollars par an — et ce « pendant une période relativement longue » — pour pouvoir mener de manière efficace une campagne contre le sida à l'échelon mondial et tout particulièrement dans les pays en voie de développement, qui paient le plus lourd tribut à cette pandémie. Organisé conjointement par l'Orde l'unité (OUA) et l'ONU, le sommet d'Abuja a réuni, les 26 et 27 avril, une cinquantaine de chefs d'Etat du continent africain en présence de l'ancien président américain, Bill Clinton.

Dans le même temps, à Washington, les grands argentiers mondiaux réunis pour les assemblées de printemps de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international devaient plaider pour un renforcement des programmes de prévention et de traitement des populations touchées par la pandémie. Ces deux réunions font suite à une série d'initiatives visant, depuis un peu plus d'un an, à inscrire de manière régulière la lutte contre le sida sur l'agenda international des responsables politiques mondiaux. Cette mobilisation se produit après des années d'atermoiements, alors même que l'épidémie continuait à progresser de manière dramatique, notamment en Afrique subsaharienne, dans le sud-est asiatique ainsi que, plus janvier 2000, le conseil de sécurité de l'ONU avait, pour la première fois, consacré une réunion à la lutte contre le sida en Afrique, en considérant que la pandémie pouvait être un facteur de déstabilisation sociale, économique et politi-

DIMENSION SOCIALE

Reconnaissant, en juillet de la même année lors du sommet d'Okinawa, au Japon, l'importance de l'amélioration des systèmes de santé dans les pays du sud et l'urgence de la réduction de la pauvreté, les chefs d'Etat avaient, à leur tour, fait le lien entre maladie, pauvreté et frein au développement. Selon les spécialistes, le sida, la malaria et la tuberculose auront fait entre le sommet d'Okinawa et celui de Gênes (prévu pour le mois de juillet) 5,5 millions de victimes supplémentaires.

Au-delà de sa dimension sanitaire, la pandémie du sida apparaît bel et bien désormais aux yeux des comme un problème de développe-

1500 F'/mois

pendant 36 mois

228.67€

ment. Cette épidémie menace la croissance économique et sociale dans la mesure où elle touche les populations dans les tranches d'âge les plus productives, entre 15 et 49 ans. C'est cette nouvelle perception des conséquences socio-économiques de la réalité sanitaire qui explique que la lutte contre le sida fasse désormais partie intégrante des stratégies de développement des organisations internationales. Avec, déjà, des traductions concrètes. C'est ainsi, par exemple, que les ressources dégagées par les allégements de dette sont maintenant destinées aux programmes de lutte contre le sida au Burkina Faso, au Malawi et en Ouganda. Les réunions du FMI et de la Banque mondiale sont aussi l'occasion, pour les représentants des Etats qui adhèrent aux institutions de Bretton Woods, de rappeler cette priorité.

Dans un rapport à paraître le 30 avril, le Comité du développe-Banque mondiale re l'importance de la progression

Des millions de victimes

• Sida. L'Afrique est le continent

qui paye le plus lourd tribut au

sida, avec 25,3 millions de

personnes infectées sur les 36 millions qui ont été touchées

depuis vingt ans à travers le

• Paludisme. Cette maladie

monde. Neuf cas sur dix

surviennent dans les pays

d'Afrique noire. Alors que l'efficacité de moustiquaires

imprégnées d'insecticide est

démontrée, certains pays africains

continuent à prélever des droits

de douanes et des taxes sur ces

produits dont le prix est encore

un obstacle pour beaucoup. • Tuberculose. Le nombre de cas

de cette affection bactérienne

hautement contagieuse devrait

doubler en Afrique au cours des

dix prochaines années. C'est ce

que viennent d'annoncer les

responsables d'Onusida et de

l'Organisation mondiale de la

santé. En 1999, sur les quelque

2 millions de nouveaux cas de

des personnes infectées par le

monde les deux tiers concernaient

tuberculose recensés dans le

parasitaire tue chaque année un million de personnes dans le

de l'épidémie de l'infection par le VIH et de ses conséquences. En l'an 2000, près de 5,3 millions de personnes ont été contaminées par le virus dont 3,8 millions en Afrique. Une récente étude de l'Université de Harvard estime qu'une proportion importante des Africains atteints par la maladie en Afrique subsaharienne pourraient être traités par des thérapies antirétrovirales pour environ 1 100 dollars par patient. Les 128 chercheurs, physiciens et économistes signataires de cette étude exhortent les pays riches à augmenter leurs budgets pour le sida et leur demandent de regrouper leurs dons dans un « global trust fund » qui sera géré conjointement par Ônusida et l'OMS.

pour les pays en voie de développement ont notablement baissé — les fabricants ayant réduit leurs d'accords conclu avec différents Etats - les traitements demeurent néanmoins le plus souvent inaccessibles aux populations les plus touchées. Le financement de la lutte contre le sida sera à l'ordre du jour du sommet de Gênes. La crise est plus grave que jamais a reconnu la Banque mondiale. Pourtant, l'an dernier, le montant total de l'aide consacrée par tous les pays du monde à la lutte contre le sida dans les pays en développement a probablement été inférieur à 1 milliard de dollars, soit moins d'un tiers du montant jugé nécessaire pour l'Afrique.

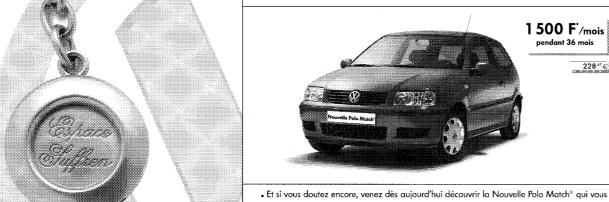
FINANCEMENT DE LA LUTTE

Si les prix des médicaments

«Le monde dans son ensemble devrait dépenser entre 7 à 10 milliards de dollars dans la lutte contre le sida. Cela paraît beaucoup et c'est beaucoup. Mais ce n'est pas impossible lorsque l'on sait que cela représente juste un peu plus de 1 % du montant global des dépenses militaires » a, pour sa part, déclaré M. Annan lors de l'ouverture du sommet d'Abuja. Pour le secrétaire général des Nations unies, le futur « fonds global » de lutte contre la pandémie devra être pouvoir compter « sur les conseils des meilleurs experts dans le monde, qu'ils se trouvent au sein de l'ONU, dans la société civile ou parmi les personnes vivant avec le sida. »

Babette Stern avec Jean-Yves Nau (à Paris)

Nouvelle Polo Match[©]... mais vrai.



propose de série : 4 airbags, ABS avec répartiteur électronique de freinage EBV, direction assistée, climatisation manuelle, système audio Volkswagen, vitres avant électriques, verrouillage centralisé, sièges avant réglables en hauteur... oui, c'est incroyable... mais vrai.

Une liste d'équipements de série incroyable



3615 Volkswagen (0,12 franc l'accès, 1,28 franc la minute) - 0 826 020 000 (0,98 franc la minute).
*Polo Match: 1.41,3 portes, tarif au 01/02/2001. Consommation CE 93/116 (l/100km) : cycle urbain 8,5 ; extra-urbain 4,9 ; mixte 6,2 ; CO₂ (g/km) 149.

* Pour une Polo Match 3 portes 1.4 prix de 78 800 F TTC (12 012,98 euros) incluant le contrat de maintenance de 5 500 F (838,47 euros). Tarif hors options de 73 300 F TTC (11 174,51 euros) au 01/02/2001. Versement comptant de 11 497,87 F (1 752,84 euros). Financement Abrégio. Crédit de 67 302,13 F (10 260,14 euros) au T.E.G. de 11,75 % (soit 0,979 % par mois). Durée 37 mois. 36 mensualités de 1500 F (228,67 euros) puis 1 mensualité de 31 519 F (4 805,04 euros) égale à la valeur de reprise du concessionnaire pour un kilométrage annuel parcouru de 15 000 Km diminué des frais de remise à l'état standard et des kilométrages supplémentaires). Coût total du crédit de 18 216,87 F (2 777,14 euros) (hors assurances facultatives). Offre réservée aux particuliers jusqu'au 30 avril 2001, sous réserve d'acceptation du dossier par VOLKSWAGEN FINANCE SA, 11 avenue de Boursonne 02600 Villers-Cotterêts – RC SOISSONS B 642 032 148.

Le Parlement ukrainien censure le premier ministre Viktor Iouchtchenko

La crise profite aux « oligarques » liés à Moscou

ISOLÉ, affaibli à l'intérieur du pays en dépit de l'appui que lui apportaient les Occidentaux, le principal réformateur, Viktor Iouchtchenko, a jeté l'éponge, jeu-di 26 avril, après seize mois passés à la tête du gouvernement. Il a annoncé sa démission après l'adoption par le Parlement, d'une motion de censure. Le texte appelant au renvoi du premier ministre a recueilli 263 voix (sur 409 députés présents), 69 ont voté contre et 77 blanc ou se sont abstenus. Selon la Constitution, le gouvernement doit être limogé dans un délai de soixante jours.

L'événement plonge le pays dans une nouvelle phase d'instabilité. Les tensions entre l'exécutif et le législatif ont toujours été récurrentes. Le président Koutchma avait tenté d'y remédier, l'an dernier, en organisant un référendum pour accroître ses pouvoirs, ce qui lui avait valu les premières accusations d'autoritarisme.

Ce nouveau soubresaut politique marque la victoire des forces « oligarchiques » dans le pays, ces clans qui se sont enrichis grâce à leurs liens privilégiés avec le pouvoir, c'est-à-dire l'appareil présidentiel. Les noms qui circulent comme possible successeur de M. Iouchtchenko confirment ce tournant: ni Sergueï Tyguipko, un jeune banquier et ancien ministre de l'économie soutenu par le clan présidentiel, ni Viktor Medvedchouk, un ancien avocat devenu homme d'affaires, considéré proche de la « mafia » contrôlant le club de football Dynamo Kiev, ni Mikola Azarov, le chef de l'administration fiscale connue pour sa corruption, ne mèneront la politique offensive affectionnée par M. Iouchtchenko pour assainir l'économie.

L'un de ses chevaux de bataille était d'améliorer le règlement des paiements dus à l'Etat dans le secteur de l'énergie, où les oligarques jouent un rôle de premier plan. Ces derniers entretiennent des liens étroits avec des groupes russes, de plus en plus actifs ces dernières années en Ukraine, notamment dans l'achat de sociétés privatisées. « Père » de la monnaie nationale, la hrivna (lancée en 1996 quand il était gouverneur de la Banque centrale), Viktor Iouchtchenko a supprimé les possibilités de spéculation liées à l'hyperinflation.

En 2000, l'Ukraine a connu son premier taux de croissance positif (6 %). Les arriérés de salaires et de retraites ont reculé. La dissolution administrative des kolkhozes, début 2000, a mis fin à une ère ouverte par la collectivisation forcée des années 1930, et laissait entrevoir une réforme de l'agriculture dans l'ancien « grenier à blé de l'URSS ».

LE RÔLE DES CENTRISTES

Le président Koutchma avait nommé ce technocrate modeste, plutôt populaire, à la tête du cabinet pour en faire le visage d'une politique pro-occidentale de l'Ukraine, et faciliter les âpres négociations avec le Fonds monétaire international. Les élus communistes, qui forment le principal groupe au Parlement, sont à l'origine de la procédure contre M. Iouchtchenko, qu'ils critiquaient pour « l'excessive dépendance du pays » à l'égard des créditeurs occidentaux et aussi, sur un plan personnel, pour avoir épousé une Américaine... Mais dans un contexte où les votes, au Parlement, sont souvent achetés, le facteur décisif aura été le retournement contre le premier ministre des élus dits centristes, c'est-à-dire pro-présidentiels et «oligarchiques », disposant d'importants moyens financiers. Ces derniers forment environ un tiers de l'Assem-

Le président Koutchma, dont la fragile majorité parlementaire avait volé en éclats, en raison du scandale lié à la disparition, en septembre 2000, d'un journaliste d'opposition, Gueorgui Gongadze, semble ainsi tenter de consolider son pouvoir en se départant d'un premier ministre qui lui coûtait trop d'appuis. Le chef de l'Etat a accueilli la motion de censure par

un commentaire laconique: « Ce qui est arrivé est arrivé... » Le premier ministre démissionnaire n'a pas caché son amertume: « L'élite politique n'est pas prête à travailler pour mettre en place une économie et une politique transparente. » « En tant que citoyen, je suis profondément persuadé que la démocratie en Ukraine vient de connaître une grave défaite », a déclaré M. Iouchtchenko

Alors qu'une foule de 15 000 personnes s'était massée, jeudi 26 avril, devant le Parlement pour le soutenir, Viktor Iouchtchenko a annoncé son intention d'être candidat aux élections législatives de 2002, et donc de se positionner, à quarante-sept ans, comme possible chef de file du mouvement anti-Koutchma. Mais cette contestation - qui reste le fait de groupes étudiants, de militants du Parti socialiste emmenés par l'ancien président du Parlement, Olexandre Moroz, et d'une poignée d'extrémistes nationalistes, le tout bénéficiant des moyens financiers d'une ancienne vice-premier ministre, Ioulia Timochenko, jadis patronne de la principale entreprise de distribution de gaz - peine à prendre de l'ampleur face aux pressions administratives et à la mise au pas des principaux médias par le régime. L'opposition pâtit aussi, dans son combat, des informations contradictoires qui circulent sur l'identification du corps du journaliste disparu, Gueorgui Gongadze. Des

Le Conseil de l'Europe n'envisage pas de sanctions avant la prochaine session

L'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a repoussé au mois de juin toute perspective de sanction contre l'Ukraine, accusée de ne pas respecter les règles démocratiques auxquelles elle avait souscrit lors de son adhésion à l'organisation, en novembre 1995.

Les parlementaires européens ont adopté, par 95 voix contre 27, un amendement dans lequel ils menacent d'« envisager de prendre des sanctions contre la délégation parlementaire ukrainienne », si des « progrès substantiels » n'avaient pas été réalisés par Kiev d'ici à l'ouverture de la session de juin. Dans la résolution finale, adoptée par 111 voix contre 19 et 7 abstentions, l'assemblée se dit « préoccupée par les meurtres de journalistes, les agressions répétées et les manœuvres d'intimidation continues dont sont victimes les journalistes, les parlementaires et les membres de l'opposition politique en Ukraine ». Ukraine au cours des cinq dernières années. - (Reuters.)

experts américains du FBI, arrivés à Kiev, devaient d'ailleurs tenter, ces jours-ci, de voir plus clair dans cette enquête.

Le glissement autoritaire du pouvoir en Ukraine, ses menaces contre les journalistes, valent au pays d'être menacé d'exclusion du Conseil de l'Europe. A Strasbourg, jeudi, l'Assemblée parlementaire de cette organisation a décidé de lui accorder un délai supplémentaire de deux mois, jusqu'en juin 2001, « pour satisfaire aux engagements pris au moment de son adhésion » en matière de droits de l'homme et de liberté de la presse. Des opposants au président Koutchma plaident contre une exclusion de l'Ukraine, affirmant que cela entraînerait un isolement contre-productif du pays, et pourrait le jeter plus avant dans les bras du grand voisin russe.

A Moscou, où la crise politique ukrainienne est suivie de très près, surtout après la signature, en février, d'une série d'accords militaro-industriels avec Kiev, le seul commentaire émanant, jeudi, des autorités était de qualifier la chute du gouvernement Iouchtchenko d'« affaire intérieure ».

Natalie Nougayrède

Au Japon, Junichiro Koizumi forme un gouvernement iconoclaste

Cinq femmes font leur entrée dans la nouvelle équipe

Le nouveau premier ministre japonais, Junichiro Koizumi, vient de nommer un gouvernement réformateur, l'un des plus éclectiques depuis la seconde guerre mondiale. Cinq femmes font leur entrée dans le cabinet; l'une d'entre elles, Makiko Tanaka, devenant ministre des affaires étrangères. M. Koizumi a également bousculé les traditions en accordant peu de poids au jeu habituel des fractions internes à son parti.

TOKYO

de notre envoyé spécial

Le Japon s'est doté, jeudi 26 avril, de l'un des gouvernements les plus éclectiques qu'il ait jamais eu depuis la seconde guerre mondiale. Décidément iconoclaste, le nouveau chef du gouvernement, Junichiro Koizumi, a battu un double record en nommant ministres cinq femmes et trois personnalités choisies hors des partis. Pour la première fois, le ministère des affaires étrangères est dirigé par une femme, Makiko Tanaka. Le premier ministre a également bousculé les traditions en accordant une portion congrue au jeu habituel des factions internes à sa formation, le Parti libéral démocrate (PLD), qui domine la vie politique japonaise depuis cinquante ans.

Ce séisme gouvernemental présente cependant une faille sérieuse: plusieurs des nouveaux ministres manquent d'expérience dans les domaines dont ils ont désormais la charge. M. Koizumi s'était engagé à mettre « les bonnes personnes aux bons postes », en les choisissant sur leurs compétences et non plus en suivant les consignes des factions. La composition de son cabinet indique que le premier ministre n'a pas fait complètement table rase ; sept membres de la précédente équipe ont été conservés.

SÉNATORIALES EN JUILLET

L'« effet Koizumi », marqué par la volonté de renouveler l'image du gouvernement et du PLD, s'est également manifesté dans la distribution des portefeuilles économiques : au poste-clé de ministre des finances, la désignation de Masajuro Shiokawa a constitué une surprise supplémentaire. Agé de soixante-dix-neuf ans, l'homme est un vétéran de la vie gouvernementale, même s'il n'appartenait pas au précédent cabinet. Soutenant la politique de « réformes structurelles » annoncée par M. Koizumi, il vient de diriger la campagne électorale de ce dernier au sein du PLD. Juste après sa nomination, lors d'un point de presse, M. Shiokawa a admis qu'il n'est pas un expert de la chose financière. Alors que la réforme de l'économie et des finances du pays constitue le plus important défi posé au gouvernement, M. Shiokawa a indiqué qu'il s'appuiera sur « l'expérience et le sens commun ».

Le doyen du gouvernement sera secondé par un ministre de l'économie venu de la société civile, Heizo Takenaka, jusqu'alors professeur d'économie à l'université Keio de Tokyo. S'étant fait le héraut de la réforme fiscale lors de nombreux débats télévisés, il dispose d'une réputation de réformiste plus avérée que le nouveau ministre des finances

ministre des finances. Très populaire dans les sondages qui la désignent comme un premier ministre idéal, mais supportrice déclarée de M. Koizumi pendant la campagne électorale, Mme Tanaka prend la tête du ministère des affaires étrangères. Agée de cinquantesept ans, députée depuis huit ans, la fille unique de l'ancien premier ministre Kakuei Tanaka, est connue pour son indépendance d'esprit. Membre du PLD sans être affiliée à une faction, la députée ne dispose toutefois que d'une expérience ministérielle limitée (un poste à la tête de l'Agence des sciences et technologies) et son franc-parler fait déjà redouter des déclarations intempestives de la nouvelle responsable de la diplomatie nippone.

Fidèle à sa promesse de revivifier la sphère politique japonaise, M. Koizumi n'a pas renié ses engagements en composant son cabinet. Il a récompensé ceux qui, à l'instar de M. Shiokawa et Mme Tanaka, l'avaient soutenu dans sa course à la présidence du PLD. Il a, par ailleurs, accordé un ministère à chacun des deux partis de la coalition gouvernementale, le New Komeito et le Nouveau Parti conservateur. Pour engager ses « réformes structurelles » de l'économie et des finances, le premier ministre manque en effet d'une assise politique assurée à l'intérieur du PLD et va devoir compter sur un soutien parlementaire solide. L'« enfant terrible » de la politique japonaise parie sur une victoire aux élections sénatoriales de juillet pour avoir enfin les coudées franches. Y compris, donc, au sein de son propre parti, où sa tendance était minoritaire...

Erich Inciyan

L'échappement Co-Axial d'OMEGA Une révolution dans le monde de l'horlogerie



A l'aube du troisième millénaire, OMEGA présente une innovation majeure dans le domaine de la montre mécanique. L'échappement constitue le cœur de toute montre mécanique et son principe est resté inchangé depuis plus de 200 ans. Aujourd'hui, OMEGA bouleverse les principes établis en présentant un nouvel échappement Co-Axial mis au point en collaboration avec le maître

horloger George Daniels. Ce nouveau système est constitué d'une double roue d'échappement coaxiale, d'une ancre munie de trois rubis ainsi que d'un plateau portant une levée d'impulsion en rubis et solidaire d'un balancier-spiral sans raquette. Le système Co-Axial réduit le frottement de la roue d'ancre sur l'ancre et assure ainsi une meilleure stabilité de la précision à long terme.



www.omegawatches.com

Le départ précipité du général Nezzar provoque les protestations des défenseurs des droits de l'homme

L'ancien ministre algérien aurait quitté la France dès mercredi soir

De sources policières, l'ex-ministre algérien de la défense, le général Khaled Nezzar, aurait quitté précipitamment la France, dans la nuit de mercredi à jeudi. Quelques heures plus tôt, une enquête avait été ouverte, à la suite d'une plainte pour tortures déposée contre lui. Les avocats des plaignants, Antoine Comte et William Bourdon, estiment que la France a manqué à ses obligations internationales.

LE GÉNÉRAL algérien, Khaled Nezzar, aurait quitté la France dans la nuit de mercredi à jeudi, ou jeudi matin, quelques heures après avoir appris que le parquet de Paris avait ouvert une enquête, à la suite d'une plainte pour tortures, déposée à son encontre, le matin même, par trois personnes. Le départ précipité de l'ex-ministre algérien de la défense, ancien membre du Haut Comité d'Etat (HCE), révélé de sources policières, n'a pas été confirmé officiellement

Apprenant la nouvelle, la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) a aussitôt protesté, déplorant qu'« aucune mesure conservatoire n'ait été prise pour prévenir (cette) fuite fortement prévisible. » La FIDH interprète ce départ comme « un aveu de culpabilité » et estime qu'il est « extrêmement regrettable que le général Nezzar ait pu ainsi se dérober à ses responsabilités, sans être le moins du monde

inquiété. » Protestations identiques des deux avocats des plaignants contre l'ex-ministre algérien, William Bourdon et Antoine Comte. Pour eux, les autorités françaises « ont choisi d'éluder leurs engagements internationaux, puisque la Convention sur la torture oblige les Etats signataires à prendre toutes les mesures nécessaires pour poursuivre et juger les auteurs présumés de tels faits » (lire entretien ci-dessous).

ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE

De son côté, Nacera Dutour, fondatrice du collectif des familles de disparus en Algérie – qui avance le chiffre de 7 200 cas – a déclaré au Monde qu'il était « hors de question d'oublier le passé et de reconstruire l'Algérie sur une mare de sang ».

Interrogé par la presse sur cette affaire, le Quai d'Orsay a fait valoir que le général Nezzar se trouvait « en mission officielle en France, » selon les autorités algériennes, qu'il était porteur d'un passeport

diplomatique, et que la décision d'une levée de son immunité diplomatique « relevait de l'autorité judiciaire » et d'elle seule.

L'argument d'une « mission » de Khaled Nezzar, général à la retraite, n'occupant plus aucune fonction officielle en Algérie, n'avait aucune chance de convaincre les défenseurs des droits de l'homme. De son propre aveu, le général était venu en France pour faire la promotion de son dernier ouvrage (Algérie, échec à une régression programmée, Publisud.) « Je n'interfère pas dans la politique de mon pays », déclarait-il mardi, lors d'un entre-

tien accordé à la radio Beur FM.

Mercredi soir, M. Nezzar, en présentant son livre, au Centre culturel algérien de Paris, avait refusé de réagir à l'annonce, faite une heure plus tôt, de la plainte pour tortures déposée par trois ressortissants algériens, dont l'un serait mort de ces sévices, en 1992. Le parquet de Paris avait aussitôt saisi la brigade criminelle de

cette enquête et fait procéder à l'audition des plaignants. Depuis, les policiers ont reçu pour mission – toujours dans le cadre de l'enquête préliminaire – de vérifier en urgence si le général Nezzar avait bien quitté la France, et de mener des investigations supplémentaires sur son statut diplomatique.

C'est la première fois que la France se retrouve saisie d'une plainte contre un ancien haut responsable algérien. En principe, la justice française ne peut se mêler de faits commis par des étrangers en territoire étranger. Mais la Convention des Nations unies contre la torture de 1984 a donné aux pays qui l'ont ratifiée une possibilité de compétence « universelle », afin d'empêcher que les tortionnaires trouvent refuge en territoire étranger et bénéficient de l'impunité.

Fl. B.

► www.lemonde.fr/algerie

Antoine Comte, avocat des plaignants

« La France a éludé ses obligations internationales »

« Le général Khaled Nezzar avait-il le droit ou non de quitter la France, autrement dit doit-on considérer qu'il est parti ou qu'il s'est enfui?

- On peut dire qu'il s'est enfui, ou qu'il a été exfiltré. D'après les informations que j'ai eues, mais qui restent à confirmer, le général Nezzar serait parti dès mercredi soir, tard, à bord d'un avion privé. Si c'est bien le cas, cela ressemble fort à une exfiltration, c'est-à-dire à un départ obtenu grâce à la participation de certains responsables du pays hôte.

» Cela dit, le vrai problème est que la France, ayant signé la convention contre la torture, avait l'obligation de prendre les mesures nécessaires pour qu'une personne se trouvant sur son sol, et présumée responsable d'une infraction visée par cette convention, soit poursuivie et jugée par la justice française. Par conséquent, si le parquet avait ouvert une information dès que la plainte avait été



ANTOINE COMTE

déposée, mercredi matin à 10 h 30, un juge d'instruction aurait été désigné. Et il aurait pu prendre une mesure restrictive de

– Puisque ça n'a pas été le cas, le général Nezzar avait-il le droit de partir ?

– Disons qu'il en a eu le temps! D'après ce que nous croyons savoir, une information a finalement été ouverte, jeudi aprèsmidi. On peut interpréter l'ouverture de cette information tardive de deux manières. Soit la justice veut démontrer qu'elle a fait le nécessaire, mais que le général Nezzar est parti trop vite. Auquel cas, c'est tout de même un coup de semonce pour l'avenir, pour Nezzar et pour tous ceux qui encourent ce type de poursuites. Soit le parquet de Paris a été très mécontent de la fuite du général Nezzar et des complicités dont il a pu bénéficier.

» Reste que cette affaire pose un problème de fond et qu'on ne peut pas se satisfaire d'une politique réaliste, voire cynique. La France peut-elle être crédible en prenant, dans toutes les instances internationales, des positions de soutien à l'universalité des droits de l'homme, tout en n'appliquant pas, dans le même temps, une convention internationale qu'elle a ratifiée, et qui fait obligation de poursuivre et de juger? Est-ce qu'on peut tenir deux langages?

 Vous semblez dire que si l'Etat français l'avait vraiment voulu, il aurait pu empêcher le général Khaled Nezzar de partir.

- Evidemment. Il en avait les moyens. On aurait pu placer le général Nezzar en garde à vue dès mercredi après-midi, dans le cadre d'une enquête préliminaire sous le contrôle du parquet. C'est pour cela que je dis que la France a éludé ses obligations internationales.

– Que peut-il se passer à présent ?

– Pas grand-chose puisque la personne concernée n'est plus sur le territoire français. Cela dit, le général Nezzar ne pourra plus se rendre en France sans risquer d'être appréhendé.

- Encourra-t-il le même risque dans les autres pays de l'Union européenne et le reste du monde ?

- Tout dépend de la mesure que prendra le juge, s'il décide ou non de lancer un mandat d'arrêt international. »

> Propos recueillis par Florence Beaugé

Les recherches historiques sur la guerre d'Algérie seront facilitées

« PAS DE REPENTANCE, mais des recherches historiques », avait répondu en substance Lionel Jospin aux personnalités qui, à l'automne 2000, réclamaient une condamnation officielle de la torture pendant la guerre d'Algérie (1954-1962), après la publication dans Le Monde des confessions de plusieurs anciens responsables militaires. Le Journal officiel du 26 avril confirme cette position et la concrétise en publiant une circulaire destinée à favoriser « l'accès aux archives publiques en relation avec la guerre d'Algérie ».

Signée (fait rare) par M. Jospin lui-même et adressée à six ministres (emploi et solidarité, justice, intérieur, affaires étrangères, défense et culture), le texte marque de façon officielle l'intérêt que porte l'Etat à l'approfondissement des connaissances sur cette période. « Le retour sur les événements liés à la guerre d'Algérie comme les récents débats qui se sont développés à ce sujet, constate le premier ministre, montrent l'intérêt qui s'attache à ce que les faits correspondant à cette période reçoivent l'éclairage de la recherche his-

torique », l'objectif étant de « donner de ces faits une connaissance claire et impartiale ».

Une loi de 1979 fixe à trente ans le « délai ordinaire » d'accès aux archives publiques, rappelle la circulaire. Le principe qui prévaut devrait donc être celui du libre accès aux documents concernant la guerre d'Algérie. Mais les historiens de cette période se heurtent en fait au délai de soixante ans fixé par la même loi, s'agissant de documents « contenant des informations metant en cause la vie privée, ou intéressant la sûreté de l'Etat ou la défense nationale, ou encore relatifs aux affaires portées devant les juridictions ».

« MENSONGE D'ÉTAT »

La circulaire vise principalement à faciliter les dérogations à ce principe que peuvent accorder les administrations. « Je souhaite que ces autorisations soient largement délivrées, à titre individuel, poursuit M. Jospin, lorsqu'elles sont demandées pour effectuer des travaux de recherche historique, en particulier par des personnes

appartenant à la communauté scientifique ou universitaire. » Le premier ministre souhaite que les ministères concernés fassent appel aux « conseils d'une personnalité, spécialement désignée à cet effet et disposant de la hauteur de vue et de l'expérience requises » afin de veiller « à la cohérence du traitement qui sera fait de ces demandes »

Pour Jean-Luc Einaudi, spécialiste de l'histoire de la répression des manifestations pro-FLN (Front de libération nationale) d'octobre 1961 à Paris, la circulaire Jospin « va dans le sens de l'ouverture » à condition qu'elle soit réellement mise en œuvre. M. Einaudi estime pourant que la liberté des recherches, indispensable, ne suffit pas concernant le « mensonge d'Etat » qu'a constitué le recours à la torture en Algérie : « Il faut, dit-il, que le pouvoir politique dise ce qui en a été du recours à ce système criminel. »

Philippe Bernard

RFI, LA RADIO DU MONDE ÇA CHANGE DU MONDE DE LA RADIO.

45 MILLIONS D'AUDITEURS DANS LE MONDE : RFI, 1^{re} RADIO FRANÇAISE.

RFI, c'est un journal d'informations 100 % internationales toutes les 30 minutes et des magazines pour comprendre.



www.rfi.fr

Les émeutes en Kabylie font de nouvelles victimes

ALGÉRIE. Les émeutes en Kabylie ont fait cinq nouvelles victimes et des dizaines de blessés au cours de la journée du 26 avril. La wilaya de Bejaia continue d'être le principal théâtre des affrontements, mais la contagion s'est étendue à la wilaya de Bouira et dans certaines zones de Tizi-Ouzou. Les autorités semblent craindre une extension des émeutes à Boumerdes, wilaya limitrophe de la capitale et certaines rumeurs évoquent la possibilité de l'instauration d'un couvre-feu dans la Kabylie où les nouvelles victimes attisent une révolte qui prend des allures d'intifada. Le pouvoir algérien paraît en panne de message à envoyer aux jeunes manifestants kabyles dont les frustrations économiques et sociales similaires au reste de la jeunesse algérienne se cristallisent sur la revendication identitaire et linguistique.

Jeudi, la télévision algérienne donnait la parole à des notabilités locales et des responsables d'associations proches du pouvoir qui ont lancé, en tamazight, des appels au calme et au dialogue. Des appels qui ont d'ailleurs peu de chance d'être entendus dans une région où même le principal parti d'opposition au régime, le Front des forces socialistes (FFS), a le plus grand mal à contenir les manifestants. – (Corresp.)

Les démocrates font un bilan critique des 100 premiers jours de M. Bush

WASHINGTON. Des responsables démocrates se sont livrés, jeudi 26 avril, à un bilan très critique des cent jours à la Maison Blanche du président George W. Bush, accusé d'alimenter une montée des tensions dans le monde. Dans un document, les démocrates soulignent que ses choix ont « affaibli le leadership des Etats-Unis, éloigné (leurs) alliés, provoqué l'émergence d'adversaires potentiels et contribué à augmenter les menaces pour la sécurité ». Le document cite la Corée du Nord, avec laquelle l'administration Bush a pris ses distances alors que Bill Clinton avait soutenu son ouverture au monde. Il cite également la Russie, dont les relations avec les Etats-Unis se sont tendues lors d'affaires d'espionnage. Il évoque aussi la volonté de Bush d'établir un bouclier antimissile très critiqué dans le monde, et le Proche-Orient, où le président a décidé de moins s'impliquer que M. Clinton. Le chef de file démocrate au Sénat, Tom Daschle, a estimé que le président avait toutefois bien géré la crise de l'avion espion avec la Chine. – (AFP.)

Génocide rwandais : Vincent Ntezimana accablé par un témoignage décisif

BRUXELLES. Le professeur d'université rwandais Vincent Ntezimana, poursuivi devant la justice belge pour sa participation au génocide de 1994, a été accablé, jeudi 26 avril, par le témoignage décisif d'une Belge l'accusant d'avoir été à l'origine de la diffusion d'un manifeste idéologique du génocide. Marie-Hélène Lecerf, employée au bureau « Copy-Fac » de l'Université catholique belge de Louvain (UCL), a certifié que Vincent Ntezimana lui avait demandé fin 1990 de « dactylographier » les « Dix commandements », un appel à l'élimination des Tutsis figurant en annexe de l'« Appel à la conscience des Bahutus ». « C'est lui qui a apporté le texte, c'est lui qui est venu le rechercher », a assuré M™ Lecerf, en ajoutant qu'elle avait été « choquée » par « la violence » de ce texte. L'accusé a, de son côté, affirmé qu'il ne connaissait pas M™ Lecerf et qu'il ne lui avait jamais rien demandé. – (AFP.)

DÉPÊCHES

■ BOSNIE: l'ancien secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros Ghali, annulé son audition prévue le 3 mai devant la mission d'information de l'Assemblée nationale française sur la tragédie de Srebrenica, a annoncé, jeudi 26 avril le président de cette mission François Loncle. La mission d'information a entendu, jeudi, l'ancien représentant spécial de l'ONU, le Japonais Yasushi Akashi, et l'ancien ministre français de la défense Charles Millon. M. Akashi a estimé qu'une attaque aérienne de grande ampleur aurait peut-être dissuadé l'offensive serbe contre Srebrenica en juillet 1995, mais à condition d'être accompagnée d'attaques au sol. – (AFP.)

ÉTHIOPIE: les auteurs du détournement d'un avion militaire éthiopien sur Khartoum, la capitale du Soudan, se sont rendus, vendredi 27 avril, au petit matin, après onze heures de négociations, en libérant leurs otages. L'appareil, un Antonov-12 de l'armée de l'air éthiopien qui assurait un vol intérieur, avait cinquante-six personnes à bord, des militaires et leurs familles. Les pirates de l'air, des élèves officiers armés de grenades et de couteaux, n'ont formulé aucune revendication politique, mais ont obtenu l'assurance de ne pas être extradés en Ethiopie. – (*AFP.*)

■ MEXIQUE: le Sénat a approuvé une loi en faveur des communautés indiennes, réclamée par la guérilla zapatiste du Chiapas (sud). Le texte approuvé à l'unanimité par les sénateurs dans la nuit du mercredi 25 au jeudi 26 avril, doit encore être discutée dans les prochains jours à la Chambre des députés. – (AFP.)

■ RUSSIE: la Douma (Chambre basse du Parlement) a adopté, jeudi 26 avril, en première lecture une proposition de loi limitant la participation des investisseurs étrangers dans les médias russes à moins de 50 %. Le texte interdit à une personne physique ou morale étrangère de posséder 50 % ou plus du capital d'un organe d'information. Un tel investisseur n'a pas non plus le droit de fonder une chaîne de télévision, une radio ou une publication. Ces dispositions s'appliquent aussi aux personnes physiques russes disposant d'une double nationalité. – (AFP)

• SRI LANKA: les combats qui ont éclaté entre l'armée et les rebelles tamouls dans le nord du Sri Lanka ont fait au moins cent cinquante-neuf morts en deux jours, selon les rebelles et le gouvernement de Colombo. Des milliers de soldats sri-lankais ont tenté, mercredi 25 avril, de briser les lignes de défense des séparatistes tamouls dans la péninsule de Jaffna (nord), enjeu de combats féroces depuis des mois entre Colombo et Tigres tamouls. Cette offensive a été lancée peu après que les rebelles tamouls eurent annoncé la fin d'une trêve unilatérale de quatre mois. – (AFP.)

Tension en Indonésie à l'approche de la réunion du Parlement

DJAKARTA. Des centaines de partisans du président indonésien Abdurrahman Wahid, menacé de destitution, ont commencé d'affluer, vendredi 27 avril à Djakarta, alimentant les craintes de violences lors de la session du Parlement, lundi. Celui-ci s'apprête à donner un second avertissement à M. Wahid pour son rôle présumé dans deux scandales financiers, ce qui pourrait déboucher sur sa destitution. La monnaie, la rupiah, s'échangeait, vendredi, à 12 300 contre un dollar, son plus bas cours depuis trente et un mois. M. Wahid devait s'adresser à la nation, vendredi soir, pour appeler au calme. Il clame son innocence, a exclu toute démission et a qualifié d'anti-constitutionnelles les manœuvres du Parlement où son parti est ultra-minoritaire.

M. Wahid a aussi affirmé que quatre cent mille de ses partisans étaient prêts à venir le soutenir à Djakarta. Les plus fanatiques d'entre eux ont promis de « *mourir* » pour défendre le chef de l'Etat. – (*AFP*.)

JUSTICE François Hollande, premier secrétaire du Parti socialiste, juge, dans un entretien au Monde, que l'ordonnance d'incompétence rendue par le juge Halphen dans l'en-

quête sur les HLM de Paris suscite « à tout le moins un trouble légitime ». Il estime que « l'image de la République ne sort pas indemne » de cette situation. Pour autant,

M. Hollande croit « vouée à l'échec » la proposition de résolution portant mise en accusation de Jacques Chirac devant la Haute Cour de justice, que souhaite rédiger le député Arnaud

Montebourg (PS). ●CHEZ LES DÉPU-TÉS socialistes, l'idée de signer cette proposition progresse. Pour être présenté, le texte doit recueillir la signature de 58 députés. ● L'ELYSÉE fonde ses espoirs sur deux requêtes en annulation déposées contre la procédure du juge Halphen, dont elle suit l'évolution avec une extrême atten-

Pour François Hollande, le cas de M. Chirac constitue un « déni de justice »

Dans un entretien au « Monde », le premier secrétaire du PS juge « vouée à l'échec » la proposition de M. Montebourg de renvoyer M. Chirac devant la Haute Cour de justice. Il ne « croit pas à une justice politique ». « Les Français seront les seuls juges » lors de l'élection présidentielle, estime-t-il

« Le juge Halphen se déclare "incompétent" pour instruire sur le rôle joué par Jacques Chirac dans l'affaire des HLM de la Ville de Paris, tout en faisant état d'"indices" à son encontre. C'est exactement le raisonnement qu'avait fait le juge Desmure il v a deux ans dans l'affaire du financement du RPR. Que vous inspire ce dessaisissement?

- Les conclusions du juge Halphen, venant après celles du juge Desmure en 1999, suscitent à tout le moins un trouble légitime, parce qu'il existerait des "indices rendant vraisemblable que Jacques Chirac ait pu participer comme auteur ou complice à la commission d'infractions mises en évidence par l'enquête sur les marchés de l'OPAC", comme à des prises illégales d'intérêt dans les emplois fictifs de la Ville de Paris. Si Jacques Chirac avait été un responsable politique "ordinaire", tout laisse à penser qu'il aurait été convoqué dans l'une et l'autre de ces procédures comme témoin assisté et peut-être mis en examen. Mais il est, je ne vous apprends rien, président de la République, et les juges ont donc appliqué la jurisprudence du Conseil constitutionnel quant à l'interprétation de l'article 68 de la Constitution sur l'immunité pénale du chef de l'Etat. Je ne vois pas comment ils auraient pu aller plus loin sauf à voir l'ensemble de leurs actes contestés.

- Le fait que M. Halphen invoque la compétence de la Haute Cour vous amène-t-il à changer d'avis sur la proposition de résolution d'Arnaud Montebourg, qui cherche à engager une telle procédure?

- J'ai d'abord proposé, depuis plusieurs mois, une modification du régime de la responsabilité pénale du président de la Républi-

« Pourquoi voudriez-vous que les députés socialistes signent une proposition d'ores et déjà vouée à l'échec ?»

que. Si chacun peut comprendre que le chef de l'Etat bénéficie, pour les actes accomplis dans l'exercice de ses fonctions, d'une protection, à travers la procédure de la Haute Cour, nul ne peut admettre que pour les faits antérieurs à sa prise de responsabilités ou qui n'ont rien à voir avec la conduite de son mandat, la justice ordinaire ne puisse aller jusqu'au bout de ses investigations. Le Parti socialiste propose

d'ailleurs cette réforme à l'occa-

sion du prochain scrutin. » Pour en revenir à votre question, je ne crois pas à une justice politique et encore moins à sa pertinence à moins d'un an du rendezvous démocratique de 2002. Les Français seront, en définitive, les seuls juges. Ils apprécieront le com-portement et les actes de ceux qui se présenteront à leurs suffrages. A quoi cela servirait-il d'engager la procédure de la Haute Cour dès lors qu'il est établi qu'elle ne pourrait aller jusqu'au bout puisqu'elle suppose le vote d'une résolution en termes identiques de l'Assemblée nationale et du Sénat? On imagine mal la majorité de droite de cette chambre se rallier à cette initiative, laquelle prendrait des mois, voire des années, sans pouvoir connaître un dénouement incontestable au plan du droit.

- Les parlementaires socialistes ne vont-ils pas, pour leur part, se sentir encouragés à signer la proposition de M. Montebourg?

- Pourquoi voudriez-vous que les députés socialistes signent une proposition d'ores et déjà vouée à l'échec ? En ces matières, il faut se garder des effets de tribune et des proclamations sans lendemain qui ne feraient qu'introduire de la confusion là où les Français demandent de la clarté et de la transparence.

- Ne craignez-vous pas qu'on

vous accuse de vous défiler alors que M. Chirac a reconnu luimême que "si le chef de l'Etat a fauté, il y a responsabilité" et que la Haute Cour est "conforme à *l'esprit même des institutions"?*

- Si Jacques Chirac lui-même demandait la saisine de la Haute Cour, ce serait une autre hypothèse à laquelle je n'ai pas songé. Mais pour ce qui concerne le Parti socialiste, nous n'entendons pas faire des affaires le vecteur de nos arguments électoraux. Nous préférons être jugés sur notre bilan et notre projet.

- S'agit-il pour vous d'une crise morale et politique?

- Quand le chef de l'Etat est luimême soupçonné, à partir d'indices "graves et concordants", d'avoir participé à des infractions pénales, l'image de la République n'en sort pas indemne. Maintenant, il n'y a pas de crise politique. Nul ne conteste à Jacques Chirac sa légitimité de président de la République, et le gouvernement peut, en respectant strictement l'indépendance de la justice, continuer à faire son travail. Les Français auront l'occasion, d'ici à peine un an, de rendre leur verdict et, éventuellement, de tourner la page. Mais ils sont, sur ce point, les seuls juges.

N'est-on pas alors en présence, comme l'a dit votre porteparole, Vincent Peillon, d'"un déni de justice"?

– Oui, il y a déni de justice et la

principale victime s'appelle Jacques Chirac puisqu'il supporte la suspicion et qu'il ne trouve pas son juge. Voilà pourquoi il aurait été mieux inspiré d'accepter de témoigner lorsque la proposition lui a été adressée et de faire en sorte de donner à la justice ordinaire tous les éléments d'information permettant de participer à la manifestation de la vérité. Cette situation justifie la proposition de réforme que

« Nous n'entendons pas faire des affaires le vecteur de nos arguments électoraux »

je fais d'élargir la compétence des juges de droit commun aux faits n'avant rien à voir avec l'exercice de la fonction présidentielle. Car la Haute Cour est un instrument inapproprié, par sa lourdeur, ses délais et sa nature éminemment politique, pour en connaître.

– Votre refus n'est-il pas aussi motivé par le fait que vous redoutez que la droite contre-attaque sur le terrain des affaires en

visant des dirigeants du gouvernement et du Parti socialiste?

– Je ne fais pas partie de ceux qui, comme les dirigeants du RPR, pensent que les juges sont instrumentalisés et crient au complot chaque fois qu'un des leurs est mis en cause. Je vois bien chez les amis de Jacques Chirac la tentation de faire des amalgames et de jeter la confusion pour masquer la gravité des faits qui sont depuis plusieurs mois révélés. Je continue à respecter l'indépendance de la justice et à ne pas attaquer, à la différence de M. Devedjian à l'égard du juge Halphen, tel ou tel magistrat dont la responsabilité peut toujours être mise en cause devant le Conseil supérieur de la magistrature qui est, je le rappelle, présidé par le chef de l'Etat.

- Si la réforme de l'immunité pénale du président de la République, que vous préconisez pour 2002, existait aujourd'hui, que concrètement changerait-elle pour M. Chirac?

- Si cette règle avait été introduite, Jacques Chirac aurait pu, comme tout citoyen, bénéficier de la présomption d'innocence et défendre devant un juge son honneur et sa probité. Et les citoyens auraient eu le sentiment qu'il n'y avait ni impunité ni injustice. »

> Propos recueillis par Michel Noblecourt

L'idée de la Haute Cour gagne du terrain chez les députés PS

PALAIS-BOURBON, le bureau d'Yvette Roudy (PS) se trouve « juste à côté » de celui d'Arnaud Montebourg (PS). Quand elle l'a entendu arriver, jeudi 26 avril, dans l'après-midi, elle est vite allée le voir. Depuis quelques semaines, le député de Saône-et-Loire tente de collecter les 58 signatures nécessaires pour mettre en accusation Jacques Chirac devant la Haute Cour de justice. « Arnaud, finalement je crois que tu as raison. Je signe quand tu veux! », lui a dit l'ancienne maire de Lisieux. « J'ai perdu la mairie, je ne me représente pas aux législatives. *Ie suis libre! Alors il v a une semaine.* j'ai eu le déclic », explique-t-elle, un

Michèle Alliot-Marie critique « Le Monde »

La présidente du RPR, Michèle Alliof-Marie, a dénoncé sur LCL jeudi 26 avril, le « battage média-HLM de Paris. Elle s'est demandé « si ce ne serait pas les difficultés que rencontre le premier ministre qui poussent certains médias à attirer l'attention sur autre chose que ces difficultés ». M^{me} Alliot-Marie s'est « étonnée » qu'un journal « comme Le Monde fasse sa "une" à plusieurs reprises » sur « un sujet qui n'existe pas ».

peu plus tard, dans les couloirs de l'Assemblée nationale. Tous ne sont pas aussi « libres ». « Moi, je suis au PS et je suis disciplinée. Je ferai ce que l'on me dira. On va bien finir par en discuter au groupe », ose Odette Casanova (Var).

Il y a trois semaines, une dizaine de députés se disaient prêts à signer, parmi lesquels les cinq Verts, le chevénementiste Jean-Pierre Michel (Haute-Saône), la radicale de gauche Chantal Robin-Rodrigo (Hautes-Pyrénées) ou encore le communiste André Gérin (Rhône) (Le Monde du 4 avril). Jeudi, M. Montebourg a obtenu du renfort. «Je te donne ma signature quand tu veux », lui a dit Jean-Pierre Blazy (PS, Val-d'Oise). « Moi, ça fait deux mois que je lui ai donné la mienne », affirme un collègue socialiste qui préfère garder l'anonymat.

Dans La Charente libre du 27 avril, deux députés du département, Marie-Line Revnaud et Jérôme Lambert, annoncent leur soutien à l'initiative de M. Montebourg. M^{me} Reynaud apparaît en une serrant la main à Jacques Chirac, en visite en Charente... le jour où était révélé le contenu de la cassette Méry.

D'autres ont la parole moins libre. « Je réfléchis. Je vais réunir ma conscience en conseil d'administration », se réserve Henri Nayrou (Ariège). Alain Tourret (PRG), membre de la Haute Cour, ne peut s'exprimer « à titre personnel ». L'avocat constate seulement que « pour en avoir discuté avec un certain nomhre de parlementaires, il v a plus de dix signatures ». Récemment, lors d'un petit déjeuner avec ses amis du PRG, « plusieurs se sont dits prêts à signer », ajoute M. Tourret. Gérard Fuchs juge que le moment n'est pas encore venu. « Ce serait perçu davantage comme une manœuvre. Mais ce n'est pas définitif. Il peut arriver un moment où le souci de justice l'emporte », pronostique l'élu de Seine-Maritime.

Chez les socialistes, il y a toujours es réticents « Monte

sur le fond, mais je ne signerai pas », résume Vincent Peillon, porte-parole du PS. « Avec Chirac, ayons le débat politique et non judiciaire », tranche l'ancien ministre de la santé Claude Evin. « Ce serait faire un cadeau à Chirac car l'opinion pourrait y voir une manœuvre. Si encore des élus de droite se joignaient à l'initiative... », commente Christophe Caresche (PS, Paris). « Combattons Chirac dans les urnes et non dans les prétoires », renchérit André Vallini (PS, Isère). Le responsable national chargé des institutions au PS préfère rêver au nouvel article 68 de la Constitution que la gauche tenterait de faire adopter, si elle est élue en 2002. En substance, la nouvelle mouture ferait du président de la République un « citoyen ordinaire pour les crimes et délits commis avant son entrée en fonction ou pendant son mandat, mais détachables de sa fonction ». Liste Montebourg ou pas, le débat est lancé.

M. Montebourg à M. Jospin : « Un jour, tu auras besoin de moi »

C'ÉTAIT le soir de l'intervention télévisée de Lionel Jospin sur France 2, mardi 17 avril. Les couloirs de l'Assemblée nationale étaient déserts. Les députés écoutaient le premier ministre. Enfin, pas tous : dans le neuvième bureau, où se réunissent chaque semaine les dirigeants du groupe socialiste, deux conspirateurs jouaient à défaire la Ve République et à construire la VIe. Devant un public de jeunes énarques et de juristes, sous le regard complice de François Colcombet, député (PS) de l'Allier, Arnaud Montebourg (PS) annonçait la création d'une Convention pour la VIe République, une association que M. Montebourg entend présenter à la presse mercredi 2 mai.

L'auteur de La Machine à trahir (Denoël), qui rêve d'envoyer Jacques Chirac « en enfer », a lu une charte intitulée « Appel à la rupture ». « Tout change, mais rien ne change!», a commencé M. Montebourg: « Décalée, immobile, presque anachronique, notre technostructure politique se cramponne à ce qui lui reste : "sa" V République. » L'avocat a dénoncé la perspective d'« un combat présidentiel » dont le vainqueur resterait « un intouchable politique et judiciaire », avant d'appeler « les citoyennes et les citoyens » à exiger un débat national « sur l'exercice du pouvoir et de tous les pouvoirs ». Mais, a-t-il prévenu, cette association « n'est pas un parti politique »: l'article premier des statuts précise qu'elle

présenter de candidat à quelque scrutin que ce soit ». La « C6R » est donc un simple « rassemblement de citoyens ». Mardi 24 avril, l'association comptait un nouvel adhérent en la personne de Jean Codognès, député socialiste des Pyrénées-Orientales. Fin communicant, M. Montebourg s'est entouré

de publicitaires qui ont concocté des slogans « socialistement » incorrects. L'un d'eux clame : « 58 parlementaires, ça se trouve! », par référence aux signatures de parlementaires nécessaires pour faire comparaître le président de la République devant la Haute Cour de justice. Un autre incite les députés, parodiés en troupeau de moutons, à mettre leur nez dans les dépenses de l'Etat: « Quai de Bercy, quai des Brumes? Demandez les comptes! » Pendant ce temps, M. Jospin parlait dans le poste

de télévision. A un moment, il fut interrogé sur la « liste Montebourg ». « C'est sa responsabilité. Je crois qu'il l'exerce, mais de façon un peu solitaire. » Le lendemain, le député répliquait qu'il l'était « moins que Jospin ne le croit » (Le Monde du 19 avril). Mercredi 19, à l'Assemblée nationale, à la sortie de l'hémicycle, M. Montebourg a senti quelqu'un lui gratter la nuque. C'était le premier ministre, venu lui faire un petit signe d'amitié. « Tu verras, a lancé le jeune député : un jour, tu auras besoin de moi... »

Deux requêtes en annulation contre la procédure du juge Halphen entretiennent les espoirs de l'Elysée

DERRIÈRE les messages de satisfaction diffusés, jeudi 26 avril, par l'Elysée, après l'annonce de la déclaration d'« incompétence » du juge Halphen, l'inquiétude perçait encore. Le député (RPR) des Hauts-de-Seine Patrick Devedjian a ainsi émis de violentes critiques contre le magistrat, qu'il a qualifié de « déplorable », affirmant notamment que celui aurait « violé sciemment les procédures du code pénal ». Ces attaques constituent la partie visible d'une stratégie judiciaire qui ne paraît plus reposer, désormais, que sur un axe : la contestation de la légalité des actes effectués par le

juge au cours des derniers mois. La carte jouée par l'Elysée a pris la forme de deux requêtes en annulation. déposées le 17 avril au nom de deux hommes d'affaires mis en examen dans ce dossier, Georges Philippe et Henri Montaldo, et qui visent notamment la saisie par le juge Halphen de la cassette du témoignage de Jean-Claude Méry, après sa publication dans Le Monde, au mois de septembre 2000. Pour l'essentiel, les deux requêtes affirment que M. Halphen n'avait pas le droit, à cet instant, d'effectuer le moindre acte de procédure, l'instruction ayant été « suspendue » le 22 novembre 1999, sur décision de la cour d'appel, dans l'attente de l'examen d'une série de contestations portant sur la régularité formelle de l'enquête sur l'affaire des HLM de Paris. De fait, la juridiction d'appel n'avait statué que le 10 octobre 2000 sur ces litiges, annulant plusieurs pans du dossier de M. Halphen mais validant l'ensemble de l'instruction (Le Monde du 13 octobre 2000).

Rappelé à l'ordre au début octobre par le président de la chambre de l'instruction, le juge de Créteil avait assuré n'avoir « pas recu » l'ordre écrit de suspendre son enquête,

puis interrompu à ce stade ses investigations - qui portaient notamment sur l'authenticité de la cassette. Le 13 octobre, une fois rendu l'arrêt attendu, M. Halphen s'était fait à nouveau communiquer, par son collègue parisien Armand Riberolles, une copie de l'enregistrement de Jean-Claude Méry. Dans cet élan, il avait ensuite fait convoquer plusieurs témoins par la police et effectué lui-même plusieurs interrogatoires, dont le dernier, le 3 avril 2001, fut celui de François Ciolina, ancien directeur adjoint de l'office HLM de Paris, sur lequel le juge fonde principalement sa mise en cause du président de la République (lire ci-contre le texte de l'ordonnance de M. Halphen).

Mais les deux requêtes introduites le 17 avril par MM. Philippe et Montaldo relèvent qu'au moment de la seconde saisie de la cassette, le juge n'était toujours pas en mesure d'instruire, l'arrêt de la cour d'appel n'ayant pas acquis son caractère définitif. Un pourvoi fut d'ailleurs entrepris contre cet arrêt, qui ne fut rejeté par la Cour de cassation que le 27 février 2001. Aussi les deux requérants demandent-ils l'annulation de « tous les actes réalisés entre le 22 novembre 1999 et le 27 février 2001, ainsi que tous les actes postérieurs ».

C'est peu dire que ces contestations procédurales ont été suivies avec bienveillance par l'Elysée, qui cherchait à bloquer l'initiative du juge, devenue prévisible depuis la publication des déclarations de M. Ciolina (Le Monde du 5 avril). Mis en examen en 1997, M. Philippe est un ancien agent de change par les comptes duquel auraient transité d'importantes « commissions » liées aux marchés de l'office HLM de Paris. L'un de ses défenseurs, Me Thierry Herzog, est aussi celui de Jean Tiberi, poursuivi dans le même dossier. L'autre requérant, Henri Montaldo, est un faux facturier qui avait été mis en examen en 1998, après une fuite de trois ans à l'étranger. Présenté par plusieurs entrepreneurs comme un «intermédiaire obligé » pour obtenir des marchés parisiens, M. Montaldo est soupçonné d'avoir organisé le transfert de plusieurs dizaines de millions de francs vers la Suisse et l'Angleterre, sous couvert de sociétés écran irlandaises. « C'est de l'argent pour Chirac, mais vous n'en aurez jamais la preuve », avait-il lancé, sur le ton de la boutade, à des journalistes du Canard enchaîné, en 1995, avant de

s'enfuir. Son avocat, Me Francis Szpiner, est présenté comme le conseil officieux de l'Elvsée, défend Alain Juppé dans l'enquête conduite à Nanterre sur le financement du RPR et fréquente assidûment les réunions organisées par le secrétaire général de la présidence, Dominique de Villepin, pour préparer les ripostes aux avancées judiciaires.

Hervé Gattegno





« M. Chirac est mis en cause de façon circonstanciée, sur procès-verbal »

Voici les principaux extraits de l'ordonnance rendue par le juge Halphen, le 25 avril 2001, au terme de laquelle il s'est déclaré « incompétent » pour enquêter sur des faits visant M. Chi-

Transmet-



appartiendra [...]

Vu les articles 62 et 68 de la Constitution et 113-8 du code de procédure pénale:

Vu notre convocation en tant que témoin du 20 mars 2001, adressée à M. Jacques Chirac et les déclarations faites en notre cabinet, le 3 avril 2001, par François Ciolina, mis en examen.

Attendu qu'après ces déclarations, il y a lieu de nous interroger sur notre compétence, qu'en effet il convient de constater que c'est la première fois que M. Jacques Chirac est mis en cause de façon circonstanciée, sur procès-verbal, sur son éventuelle participation aux faits dont nous sommes saisis.

Attendu que M. François Ciolina a en effet indiqué:

qu'à partir de 1987, il régnait à l'OPAC « un favoritisme organisé »; - que pour obtenir des marchés.

les entrepreneurs devaient remettre « des espèces au cabinet du maire de Paris » et, à ce qu'il a cru comprendre, « au RPR »;

- que « Jean-Claude Méry faisait le porte-serviette entre les entreprises et le cabinet du maire » ainsi que le

- que Georges Pérol, « mis en place par Jacques Chirac », qui le con-naissait de longue date, à la direction générale de l'office pour instaurer « un système » et favoriser « le financement occulte du RPR et de la Mairie de Paris » avait reçu pour instruction « de Michel Roussin ou de Jacques Chirac lui-même » d'avaliser la répartition des marchés entre les entreprises qui avait été décidée par M. Méry ;
- que « la plupart des décisions

financières de l'OPAC se prenaient en M. Pérol et M. Chirac.

Attendu que ces déclarations sont d'autant plus à prendre en considération qu'elles émanent de l'ancien directeur général-adjoint de l'OPAC, fonction lui permettant de connaître parfaitement le fonctionnement de cet organisme et que, bien qu'allant plus loin que ses déclarations antérieures, elles leur sont cependant cohérentes, puisque notamment François Ciolina avait indiqué: «J'avais eu le sentiment quand je travaillais à l'OPAC que Méry se servait de ses relations pour faire rentrer de l'argent pour le RPR »; qu'enfin, elles sont confortées par les éléments recueillis jusqu'à présent dans l'information en cours depuis plus de sept ans.

Attendu en effet que l'enquête a

permis de mettre en évidence : - l'utilisation de structures émettant des factures litigieuses à très grande échelle, dont tant le réseau utilisé – à savoir transferts à l'étranger (Monaco, Angleterre, Côte d'Ivoire, suisse, Liechtenstein, Hollande, Israël) et utilisation de sociétés off-shore panaméennes ou irlandaises –, que le montant des sommes concernées (virements totaux de plus de 100 millions de francs, passage sur un compte ayant reçu plus de 70 millions de francs en trois mois ou sur autre compte ayant été mouvementé pour plus de 267 millions de francs) montrant bien qu'il ne peut s'agir d'un processus géré dans l'intérêt d'un particulier, mais au contraire d'une organisation importante, comme par exemple un parti

- le trafic d'influence dénoncé par les entrepreneurs et qui aurait été coordonné par Jean-Claude Méry, ancien membre du comité central du RPR, ancien président de la section professionnelle de l'immobilier et rapporteur de la conférence permanente Habitat HLM et SEM de ce

déclarations de différents d'entreprise (Poignant, Lorillard, Robert, Antona);

- les déclarations de M. Niestle, directeur de la fiduciaire suisse gérant les comptes de Méry [...]

- Tiberi, Pérol et Ciolina connaissaient Méry, Georges Pérol indiquant que « Méry se servait des marchés de l'OPAC pour sortir de l'argent pour le RPR, ou le PS ou un autre parti politique, mais cela ne voulait pas dire que l'OPAC rentrait là-dedans ».

Attendu qu'à ce stade, la question se posait de la connaissance que pouvait avoir eu de ces pratiques Jacques Chirac, président du RPR et maire de Paris, mais nous n'avions pas jugé utile de le convoquer.

Attendu que sont intervenues les déclarations de Jean-Claude Méry

que ces propos, certes accusateurs, émanaient d'une personne décédée, [avec laquelle] aucune confrontation n'était possible.

Mais attendu que les dernières déclarations de François Ciolina empêchent dorénavant une audition comme simple témoin, que cette grave mise en cause lors d'un

« Pour les besoins de Jean-Claude Méry »

La « société fiduciaire suisse qui gérait les comptes de M. Méry » évoquée par le juge Halphen est la société genevoise Gestoval, dont le directeur, Robert Niestle, avait évoqué, en 1995, la société-écran panaméenne Farco Enterprise, indiquant qu'elle avait eté créée « pour les besoins de Jean-Claude Méry ». précisant : « Nous savions qu'il était mbre de l'appareil du RPR. Il [en] avait probablement besoin pour faire du financement politique. »

interrogatoire coïncide en effet avec celle de Jean-Claude Méry, ainsi que les hypothèses nées de la situation ci-dessus décrite :

Qu'en conséquence, il existe maintenant des indices rendant vraisemblable que Jacques Chirac ait pu participer, comme auteur ou complice, à la commission des infractions dont nous sommes saisis et qu'au moins le statut de témoin assisté doive lui être accordé, afin de ne pas porter atteinte aux droits de la

Attendu qu'en application du principe fondamental de la séparation des pouvoirs, rappelé par la décision du Conseil constitutionnel du 22 janvier 1999, la responsabilité pénale du président de la République pour les actes antérieurs à son élection ne peut être mise en cause que devant la Haute Cour de justice. qu'une audition en tant que témoin assisté doit être considérée, selon la loi du 15 juin 2000, comme une mise en cause de cette personne.

Attendu [...] qu'il convient de nous déclarer incompétent pour poursuivre ce volet de notre infor-

Par ces motifs, nous déclarons incompétent pour instruire sur la participation de Jacques Chirac aux faits dont nous sommes saisis.

Un rapport accablant sur le fonctionnement de l'inspection générale de la Ville de Paris

Bertrand Delanoë a limogé la directrice nommée par Jean Tiberi en juin 2000

Le nouveau secrétaire général de la Ville de Paris. Pierre Guinot-Delery, a rendu publique, jeudi 26 avril, une note de cinq pages sur le fonctionnement de l'inspection générale de la Ville. « Climat délétère », « service paralysé » et « décrédibilisé », rapports « occultes » sont quelques-unes des remarques faites par l'auteur du rapport. Outre la directrice, plusieurs personnes devraient être bientôt licenciées, a annoncé M. Delanoë.

L'AFFAIRE n'a pas traîné. Après la publication, le 11 avril, dans le Canard enchaîné, d'un article sur l'inspection générale de la Ville faisant état de la destruction de documents et de rapports entre les deux tours des élections municipales, le maire de Paris avait demandé au nouveau secrétaire général, Pierre Guinot-Delery, de lui adresser « dans un délai très bref » un rapport sur ce service (Le Monde du 13 avril). Remis au maire sous la forme d'une « note » de cinq pages, il a été rendu public jeudi 26 avril. Et il est accablant. A tel point que M. Delanoë a immédiatement limogé la directrice, Marie-Anne Gonelle, ancienne juge d'instruction nommée à ce poste par Jean Tiberi en

C'est un énarque de soixantetrois ans qui prend sa place: Jean-Claude Lesourd, directeur de l'Agence nationale pour l'indemnisation des Français d'outre-mer (Anifom), ancien directeur de cabinet d'Olivier Stirn, ministre chargé du tourisme sous le gouvernement de Michel Rocard. Il aura

M. Bled pourrait rejoindre le cabinet de M. Pasqua

BERNARD BLED, ex-secrétaire général de la Ville de Paris et ancien directeur de cabinet de Jean Tiberi (RPR), va-t-il diriger le cabinet de Charles Pasqua à la présidence du conseil général des Hauts-de-Seine? Rien n'est encore signé mais M. Bled nous a déclaré, vendredi 27 avril, que c'était « une des possibilités qui [lui] sont offertes ».

Averti par le nouveau maire, socialiste, de la capitale, Bertrand Delanoë, que sa situation actuelle, salaire compris, serait maintenue jusqu'à la fin juillet, M. Bled cherche, depuis plusieurs semaines, une porte de sortie. Il se trouve que, parallèlement, Charles Pasqua, qui vient d'être réélu à la présidence du conseil général des Hautsde-Seine, a besoin d'un nouveau directeur de cabinet. Edouard Lacroix, qui le dirigeait depuis 1995, doit partir en retraite. Ancien directeur général de la police nationale, ancien préfet des régions Bretagne et Bourgogne et ancien directeur de cabinet de M. Pasqua au ministère de l'intérieur, fidèle à ce dernier au point d'accepter le poste de trésorier du RPF de janvier à octobre 2000, il aura soixantecinq ans le 2 iuin.

Plusieurs personnes auraient été M. Lacroix, mais la candidature de M. Bled est celle qui emporte les faveurs de M. Pasqua. Les deux hommes se connaissent très bien -M. Bled a longtemps vécu, et milité au RPR, dans les Hauts-de-Seine. Ils ont eu l'occasion de se retrouver fréquemment lors de la campagne municipale, M. Bled ayant convaincu l'ancien ministre de l'intérieur de soutenir la candidature de M. Tiberi.

Cette nomination de M. Bled, qui a une grande connaissance des rouages de la Mairie de Paris du temps de Jacques Chirac, présente cependant quelques inconvénients pour le président du conseil général des Hauts-de-Seine. Le nom de M. Bled a en effet été prononcé par Bernard Guillet, ex-conseiller diplomatique de M. Pasqua récemment entendu par la justice dans l'enquête sur l'affaire Falcone. Interrogé par Le Monde sur un virement, en 1996, de 1,5 million de francs de la société de M. Falcone à l'Association France-Afrique-Orient, M. Guillet avait affirmé ne pas avoir « été au courant » et précisait que les finances étaient du ressort du « trésorier de l'association, Bernard Bled » (Le Monde du 25 avril). A cette accusation, un proche de M. Bled avait répondu que ce dernier n'avait été trésorier de l'AFAO que « de 1993 à 1995 ».

Christiane Chombeau

pour mission, a déclaré M. Delanoë dans un communiqué, « de réorganiser les activités de cette institution dans le respect des règles éthiques du service public ».

Les auditions menées au sein de ce service, qui est directement rattaché au cabinet du maire, permettent à M. Guinot-Delery de dépeindre, d'abord, « l'ambiance » qui y règne. C'est, écrit-il, « un service paralysé par d'incessantes querelles internes, totalement décrédibilisé et miné par un climat délétère ». Les personnes interrogées ont fait preuve d'une « grande liberté de ton », souligne-t-il. En effet, puisque l'un « des plus éminents membres » du service le dépeint comme « un asile psychiatrique », tandis qu'un autre parle de « gestion à la sicilienne ». L'institution est « à la dérive », insiste le secrétaire général de la Ville, et les affrontements internes ont pu provoquer « une altération sérieuse de l'état de santé de certains agents ou frôler l'affrontement physique ».

« RECASAGE » D'OBLIGÉS

Une fois « l'ambiance » posée, qu'en est-il de l'activité de l'institution? Sans autorité, produisant des « rapports pour la plupart demeurés sans suite », elle apparaît surtout, derrière les mots pesés avec soin par le secrétaire général, comme un lieu de « recasage » d'amis et d'obligés politiques. « Il paraît assez clair, suggère-t-il, que certaines divergences internes à l'exécutif municipal d'alors ont connu des prolongements importants au sein même du

L'inspection générale de la Ville a été, à partir de 1986, au cœur du

scandale des écoutes de l'Hôtel de Ville, orchestrées par Guy Legris, un proche de Jean Tiberi qui a dirigé ce service jusqu'en 1990 avant d'être nommé par ce dernier direc-teur général du Crédit municipal. Cet ancien inspecteur des renseignements généraux, que M. Tiberi a maintenu à la tête du Crédit municipal, malgré sa démission d'office de ce poste par le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet (Le Monde du 12 décembre 2000), est aussi mis en examen dans l'affaire des faux

me suspect. En revanche, l'un des interlocuteurs de l'enquêteur a reconnu avoir lui-même réalisé rapports « occultes », c'est-à-dire non répertoriés. Quant à d'éventuelles disparitions de rapports, début 1996, soit peu de temps après le départ de Jacques Chirac de la Mairie de Paris, il s'agirait, a-t-on expliqué à M. Guinot-Delery, de « missions annulées » ou classées « sans suite », qui, à ce titre, n'ont pas été archivées. Convaincant? Pas tout à fait, selon le secrétaire général

M. Lellouche (RPR) ne veut plus du « couple » Séguin-Tiberi

Le député et conseiller de Paris Pierre Lellouche (RPR) a appelé, jeudi 26 avril, « au retrait du couple infernal Philippe Séguin - Jean Tiberi », comme présidents de groupe au Conseil de Paris. Selon cet ancien proche de Philippe Séguin – qui est le seul à avoir fusionné, au second tour des municipales, dans le 9° arrondissement, avec un candidat tibériste -, M. Séguin et M. Tiberi « sont responsables d'un désas-

« Si cela s'était passé dans l'industrie, a estimé M. Lellouche, les deux chefs d'entreprise qui auraient géré leur société de cette façon-là seraient à l'ANPE. Mais on est en politique, alors ils sont chefs de groupe. »

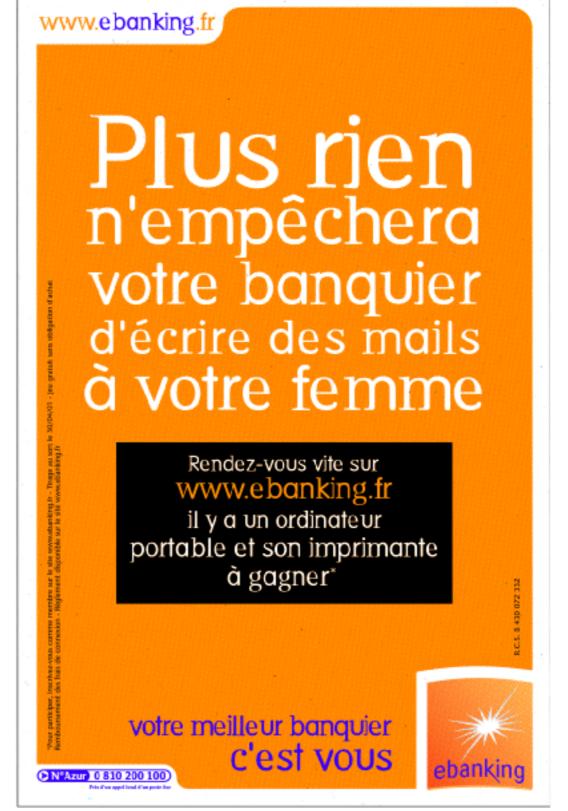
électeurs du 3e arrondissement. Or M. Guinot-Delery a découvert que, jusqu'au 25 mars dernier, M. Legris disposait toujours d'un bureau à l'inspection générale, boulevard Morland, dans le 4°.

Y a-t-il eu, entre les deux tours des élections municipales, « broyage » de documents et va-et-vient nocturnes de sacs-poubelle suspects? Trois sacs ont bien été vus, relate le rapport : deux à proximité du bureau de M. Legris, un autre près de celui de la directrice du service, M^{me} Gonelle. Mais un seul, le dernier, pourrait être considéré comde la Ville, qui estime qu'il « serait évidemment intéressant de vérifier

Pour l'heure, et à l'issue de sa visite express dans le service, il recommande au maire de Paris « une profonde remise en ordre ». Elle a commencé avec le renvoi de la directrice. Elle devrait se poursuivre « dans les prochains jours », a annoncé M. Delanoë, par d'autres départs de membres du service.

Christine Garin

▶ www.lemonde.fr/paris



Le Mouvement des citoyens veut séduire les communistes déçus par leur parti

Jean-Pierre Chevènement prépare sa candidature à l'élection présidentielle de 2002

Le Mouvement des citoyens a présenté, vendredi 27 avril, le document préparatoire de son congrès de Marseille, en juin. Le parti de M. Chevènement lance un « appel fraternel aux communistes de France ». Il s'inquiète de la « dérive » du PCF qui laisse en déshérence son électorat populaire, au profit de l'extrême gauche. Le MDC prépare la constitution de comités d'appel à la candidature présidentielle de M. Chevènement.

ON ne pourra pas dire que cette candidature n'aura pas été préparée. Jean-Pierre Chevènement a choisi de ne rien annoncer « avant l'automne », mais on le voit partout. Le candidat putatif à l'élection présidentielle est passé à l'action: phase A, la sortie éclatante du gouvernement sur la question corse, en août 2000 ; phase B, mise en sommeil avant les élections municipales de mars, en raison d'accords électoraux avec le PS; phase C, à l'attaque!

La semaine écoulée le démontre. Vendredi 27 avril, deux piliers du Mouvement des citoyens (MDC), Jean-Yves Autexier et Georges Sarre, ont présenté à la presse l'épais document de congrès qui servira de base aux travaux du parti chevènementiste les 9 et 10 juin à Marseille, ainsi que les « initiatives fortes du MDC dans le cadre de la préparation de l'élection présidentielle ».

Dès lundi, en présence de Charles Pasqua mais sans lui serrer la main, le président du MDC s'inquiétait du «toboggan» dans lequel s'est engagée la France avec la Corse (Le Monde du 25 avril). Il est persuadé que ce dossier sera un enjeu de la présidentielle, tout comme le passage à l'euro. Mardi, très en verve devant la presse, M. Chevènement se préoccupait donc des difficultés « de la grandmère, du mal-voyant, du travailleur migrant » à payer en euros « leurs dépenses quotidiennes » et demandait que l'on réservât cette future monnaie aux transactions bancaires. Jeudi. l'ancien ministre de l'intérieur donnait une longue interview au Figaro sur le thème de la sécurité. Sans oublier la proposition de loi de M. Sarre sur la gratuité des chèques, examinée mardi par l'Assemblée nationale, ou l'hébergement programmé du site « jeboycottedanone. com » sur le site du parti.

L'offensive du président du MDC est cependant toute dosée, puisqu'elle doit tenir sur la durée, une longue année avant l'élection. M. Chevènement peaufine son image de militant de l'antimondialisation, soignant sa présence à Porto Alegre en janvier et flattant Attac au passage. Il est vrai qu'il n'a guère le choix pour faire valoir durablement ses idées: le MDC n'y suffira pas. Le chemin passe fatalement par la présidentielle et par un rassemblement. Un de ses proches résume la situation : « Le pôle républicain, ça avancera avec la présidentielle ou ça n'avancera pas. » Et puis, menacés de disparaître de l'espace politique si leur champion ne se présente pas, certains de ses amis s'impatientent : « Le but n'est pas de servir mécaniquement de marchepied à Jospin.

On fait la courte échelle depuis 1969 et on est en 2001, ça suffit. »

Le pôle républicain, ébauché lors des journées d'été de Grasse en août 2000, revient donc en vedette du congrès de Marseille. Comme l'explique son document préparatoire, le MDC ne désespère toujours pas d'y inclure les socialistes qui ont « conservé leurs repè-

« Le but n'est pas de servir mécaniquement de marchepied à Jospin »

res républicains », mais il lance surtout un appel pressant aux communistes. «Le Mouvement des citoyens adresse un appel fraternel aux communistes de France: ensemble, nous avons à forger le pôle antilibéral, républicain, capable d'offrir une alternative à la dérive sociallibérale qui menace la gauche de dilution », plaide ce texte. « La dérive communiste a laissé à découvert son électorat et le vote protestataire trouve désormais ailleurs son champ d'expression », autrement

dit à l'extrême gauche, analyse-t-il

encore. En privé, M. Autexier assure que des membres du MDC ont « des contacts très fréquents et très encourageants avec des élus communistes », même s'il reste persuadé qu'aucun d'entre eux ne bougera avant le congrès du PCF, prévu en octobre. Officiellement, les beaux restes du Parti communiste intéressent donc plus le pôle républicain que les éventuels orphelins du pasquaïsme, si les ennuis judiciaires empêchaient M. Pasqua de se présenter. Les proches de M. Chevènement n'excluent évidemment pas, pour autant, de rassembler la « mouvance gaulliste antimaastrichtienne ». Le MDC se montre aussi beaucoup moins sévère que naguère à l'égard des Verts, qui ont « gagné les élections ». « C'est surtout au PS que nous reprochons son alliance privilégiée avec les écologistes », précise M. Autexier.

Très concrètement, le MDC se propose aussi de lancer des « comités d'appel à la candidature de Jean-Pierre Chevènement », reflétant « des sensibilités très larges ». Gaullistes, communistes, socialistes, anciens de la Ligue communiste révolutionnaire, comme François Morvan et sa revue *Utopie critique*, tout sera bon. Et tout sera prêt, peut-être, quand le « Che » sera

Béatrice Gurrey

La baisse du chômage se poursuit au ralenti

Le nombre de demandeurs d'emploi a reculé de 0,6 % en mars. Jacques Chirac met en garde contre une vision « suspicieuse » des entreprises

MORNE SAISON: tandis que les annonces de licenciements et de fermetures de sites se poursuivent, la baisse du chômage ralentit. Au mois de mars, le nombre de demandeurs d'emploi a diminué 13 100, pour atteindre 2 079 400, soit une maigrichonne régression de 0,6 % par rapport à février. Les statistiques publiées, vendredi 27 avril, par le ministère de l'emploi ne sont guère différentes si l'on inclut les chômeurs qui ont pu exercer une activité réduite dans le mois. Le nombre total de demandeurs d'emploi s'élève alors à 2 529 200, en recul de 0,9 %. Le taux de chômage, calculé par le Bureau international du travail (BIT), passe de 8,8 % à 8,7 %. Bref, ça se tasse.

Cette baisse se situe à « un niveau médian », se console Elisabeth Guigou dans un communiqué qui rappelle qu'en douze mois le chômage a reculé de près de 15 %. Le repli du chômage de longue durée continue, il est vrai, sur une bonne lancée (-2,3 % en un mois, -24,7 % en un an) et toutes les catégories (jeunes, chômeurs âgés...) ont bénéficié de l'embellie. La ligne des entrées à l'ANPE consécutives à des licenciements économiques a été scrutée de près. Ouf: après l'augmentation de 2 % enregistrée en février en données corrigées des variations saisonnières, elle est restée, cette fois, étale, tout en reculant de 7,3 % sur un an.

Le nombre d'inscriptions à l'ANPE est en hausse de 3,2 %, en raison notamment d'une hausse sensible des fins de missions d'intérim et, dans une moindre mesure. de celles des contrats à durée déterminée. Les sorties, elles, sont moins nombreuses. Les reprises d'emploi, en particulier, ont régressé de 8,6 %. Traduction au ministère: « Ce n'est pas le moment de baisser la garde. »

Vendredi matin, au cours d'une réunion entre ministres et préfets, Mme Guigou devait prendre la température des régions sur les licenciements et insister sur la « territorialisation » des plans sociaux, c'est-à-dire l'implication des collectivités locales. Puis, lundi, à la veille du défilé du 1er mai, le ministère devrait recevoir toutes les Un léger tassement LES DEMANDEURS D'EMPLOI données CVS en millions NOUVELLE MAMJJASONDJFM

organisations syndicales au sujet des emplois-jeunes. Début mai, le gouvernement compte, en effet, annoncer son plan de pérennisation pour ces contrats de cinq ans lancés en 1997.

Jeudi, à l'issue de sa rencontre avec la ministre, le secrétaire général de la CGT, Bernard Thibault, a annoncé son intention de faire sous peu des propositions en matière de licenciements, M^{me} Guigou s'étant, selon lui, déclarée « prête à compléter » ses propres mesures. Au même moment, Jacques Chirac est intervenu pour la première fois dans le débat en jugeant « légitime » l'exigence de plans sociaux « dignes de ce nom », mais en mettant en garde contre une vision «suspicieuse» des entreprises. « Si la collectivité a des devoirs à l'égard des entreprises, les entreprises ont aussi des obligations à l'égard de la collectivité. Je tiens à le dire, elles y sont le plus souvent attentives », a déclaré le chef de l'Etat aux Journées de la construction de la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment. Et il a de nouveau plaidé pour un assouplissement des 35 heures et pour une baisse des

Isabelle Mandraud

Les députés socialistes durcissent avec la droite le projet sur la sécurité

VIRAGE SÉCURITÉ, toutes! Les débats se suivent et ne se ressemblent pas. Quelques députés ont eu cette impression, jeudi 26 avril, lors du débat sur la sécurité quotidienne. Ce que le gouvernement leur refusait il y a quelques années, ils l'ont obtenu, avec le concours de la droite. Ce que les socialistes n'auraient jamais approuvé, de peur de donner une image sécuritaire, ils ont fini par le voter... L'Assemblée nationale a achevé, vendredi 27 au petit matin, l'examen en première lecture du projet de loi sur la sécurité quotidienne.

Un peu fourre-tout, le texte réglemente la vente d'armes à feu en obligeant les acheteurs à faire enregistrer leur identité. Le préfet sera désormais sollicité pour l'obtention d'une autorisation avant l'ouverture d'un magasin d'armes. Un chapitre attribue aux gardiens de la paix, dès leur titularisation, le statut d'agent de police judiciaire. Le texte renforce la répression des délits à la carte bancaire, la lutte contre les filières d'immigration illégales vers le Royaume-Uni et contre les animaux dangereux. Allant au-delà du texte initial, les députés ont donné au maire ou, à défaut, au préfet, la possibilité d'ordonner l'euthanasie, « sans formalités préalables », des animaux dangereux en cas de « danger grave et immédiat pour les personnes ou les animaux domestiques ».

Les députés ont amélioré la protection du propriétaire de carte bancaire en autorisant la victime à faire opposition dès que les « numéros » de sa carte ont été utilisés, sans qu'il y ait ession. Un autre prévoit

applicable par les banques en cas de perte ou de vol de la carte bancaire, au lieu de 400 euros, dans le projet initial.

Le lobbying des chasseurs s'est avéré efficace (Le Monde du 27 avril) : les députés ont levé l'interdiction de la vente par correspondance (VPC) des armes à feu prévue dans le texte initial. M. Vaillant s'en est remis à la « sagesse » de l'Assemblée. L'« amendement 214 » autorise donc « la VPC entre particuliers des armes des sept premières catégories. Pour assurer la sécurité, leur livraison ne pourra se faire que dans les locaux mentionnés par la loi », a précisé le rap-porteur, Bruno Le Roux (PS, Seine-Saint-

« AMENDEMENT RAVE-PARTY »

Vendredi matin, l'Assemblée a voté l'extension du fichier national des empreintes génétiques, réservé jusque-là aux crimes et délits de nature sexuelle. Pourront être fichées les personnes reconnues coupables d'atteintes à la vie des personnes : tortures, actes de barbarie, violences volontaires, crimes de vol, d'extorsion et de destruction, dégradation et détérioration dangereuses pour les personnes, et crimes terroristes. Christian Estrosi (RPR, Alpes-Maritimes) n'a toutefois pas réussi à étendre le fichage à tous les crimes et délits.

M. Vaillant a fini par convaincre les députés de voter l'amendement du gouvernement, repoussé la veille en commission, étendant la suspension immédiate du permis de conduire 150 euros le montant maximum de la franchise 40 kilomètres/heure, « conformément à l'idée

retenue par le comité interministériel de sécurité routière du 25 octobre 2000 », a plaidé le ministre. « Et la drogue, c'est plus grave, non ? », s'est opposé Thierry Mariani (RPR, Vaucluse), comme plusieurs de ses collègues de droite. « N'estce pas vous qui réclamez la tolérance zéro? », a ironisé Nicole Bricq (PS, Seine-et-marne).

M. Mariani lui a donné raison, sans tarder : il a défendu un « amendement rave-party » qui permet à la police d'effectuer le « dépistage des narcotiques chez les conducteurs impliqués dans un accident » – ce que la loi du 18 juin 1999 sur la sécurité routière ne prévoit qu'en cas d'accident mortel. M. Vaillant a jugé ce dispositif « prématuré », le rapporteur a émis un « avis défavorable »... mais certains élus du PS, comme Jean-Pierre Blazy (Val-d'Oise) et René Mangin (Meurthe-et-Moselle), l'ont soutenu. L'« amendement 173 », étendu au dépistage des « tranquillisants », a été adopté.

Contre l'avis du gouvernement, les socialistes ont aussi voté l'amendement de Jean-Antoine Leonetti (UDF, Alpes-Maritimes) qui rend obligatoire l'« immatriculation des deux-roues à moteur ». « Je le soutiens ! Je l'avais proposé dans le cadre de la loi Gayssot en 1998! », a lancé M. Mangin. Il s'en souvient : le ministre des transports lui avait alors garanti qu'il était inutile de légiférer et qu'un simple décret suffisait. Les parlementaires n'ayant rien vu venir, ils sont passés à l'acte...

Clarisse Fabre

NEUBAUER E LA ROUTE ET VOUS, UNE NOUVELLE HISTOIRE D'AMOUR NEUBAUER à Paris Porte de Champeret

9, bd Gouvion-St-Cyr - 75017 Paris • 01 46 22 88 88

Les syndicalistes des groupes qui licencient appellent à une manifestation nationale

coordination informelle des salariés d'entreprises à plans sociaux. Agacés par la teneur de la manifestation organisée à Calais, samedi 21 avril, et soucieux de reprendre la main leur mobilisation, une quarantaine de syndicalistes de Marks & Spencer, de LU-Danone, d'AOM-Air Liberté, de Delphi, entreprises où des licenciements et/ou des fermetures de site sont envisagés, se retrouvent aujourd'hui dans un « appel de syndicalistes contre les licenciements, pour une manifesta-

tion nationale unitaire à Paris ». C'est le Syndicat du commerce parisien (Sycopa, ex-CFDT), implanté chez Marks & Spencer, qui est à l'origine de l'initiative, avec l'intersyndicale des LU-Danone de Ris-Orangis (Essonne), auxquels se sont ioints les représentants CGT d'AOM, d'Air Liberté, ainsi que ceux de Delphi, dans l'Eure, qu'un incident avait opposés au service d'ordre du PCF lors de la manifestation de Calais (Le Monde du 24 avril). « Au lendemain des municipales, les plans antisociaux (Marks & Spencer, Danone, Valeo, AOM-Air Liberté, André, Moulinex, Delphi, etc.) se multiplient (...). Satisfaire encore et toujours davantage les actionnaires au détriment des salariés devient le seul critère. Ce désastre humain engendré par le fonctionnement libéral de l'économie, nous le combattons », écrivent-ils. Estimant que « tous les salariés savent bien que les profits d'aujourd'hui peuvent être les emplois perdus de demain, voire de tout à l'heure », ils « exigent, au-delà des déclara-

tions de principe du gouvernement

ou des demi-mesures proposées par celui-ci, qu'il agisse par le biais de sa majorité parlementaire en votant une loi afin d'interdire les licenciements dans les entreprises qui font des profits ».

ettant en « syndicalistes de toutes organisations », ils demandent - dans un ordre de citation qui a son importance - « aux salariés et à leurs syndicats, aux associations et aux partis politiques de soutenir leurs luttes ». Le texte qui circule dans les milieux syndicaux a récolté, pour le moment, quelque trois cents signatures de soutien, parmi lesquelles celles de plusieurs responsables de l'union syndicale Groupe des dix-Solidaires et des SUD, des dirigeants de la CFDT Auvergne, du SGEN, de la CFDT Interco-Val-de-Marne, de la CFDT Lille et Haute-Loire ainsi que de la branche protection judiciaire de la jeunesse de la FSU et de l'ex-CFDT ANPE. La plupart des signataires devraient se retrouver mercredi 3 mai, à Paris, à la Bourse du travail, pour une réunion organisée par les LU de Ris-Orangis.

Cet appel pourrait embarrasser la confédération CGT, qui, à l'issue de son comité confédéral des 23 et 24 avril, s'est prononcée pour une journée d'action « contre les licenciements » le 22 mai, organisée autour de seuls défilés régionaux. Il intervient alors que le PCF a récupéré au vol l'idée d'une manifestation nationale et a prévu de s'entretenir du sujet avec les syndicats et les asso-

Caroline Monnot

► www.lemonde.fr/restructurations

JUSTICE Condamné à la réclusion criminelle à perpétuité, en 1977, pour le meurtre d'un enfant de sept ans, à Troyes (Aube), Patrick Henry a obtenu, jeudi 26 avril, sa libération

conditionnelle. • LA JURIDICTION RÉGIONALE de Basse-Normandie a assorti sa décision d'un contrôle judiciaire strict. • DEPUIS le 1er janvier, la loi prévoit que les libérations conditionnelles des condamnés à des peines de plus de dix ans sont prises par des magistrats et non plus par le garde des sceaux. • ÉLISABETH GUI-GOU, appelée à se prononcer sur la

précédente demande de Patrick Henry, avait refusé de prendre cette décision le 10 juillet 2000. ● LA RÉFOR-ME suscite un grand espoir dans les maisons centrales qui accueillent les longues peines. ● DANS UN TEXTE rédigé en 1996, le condamné explique avoir « utilisé l'isolement pour réaliser une longue et lente intros-

Les magistrats accordent la libération conditionnelle à Patrick Henry

Condamné à la réclusion criminelle à perpétuité en 1977 pour le meurtre d'un enfant, le détenu, âgé de quarante-sept ans, a passé plus de la moitié de sa vie en prison. Cette décision a été prise par la nouvelle juridiction régionale chargée, depuis le 1^{er} janvier, de statuer sur les libérations conditionnelles des longues peines

PATRICK HENRY, après vingtcinq ans de prison, est libre, ou presque: la juridiction régionale de Basse-Normandie a autorisé, jeudi 26 avril, sa libération conditionnelle, avec un certain luxe de précautions. Le condamné a été « admis au bénéfice » de cette libération « sous la condition de se soumettre à titre probatoire au régime de placement à l'extérieur pendant une durée de huit mois », a indiqué le procureur général de Caen, Michel Julien. En clair, Patrick Henry passera une nuit en prison chaque fin de semaine pendant deux mois, puis une nuit tous les quinze jours pendant les deux mois suivants, enfin une nuit par mois pendant les quatre derniers. Enfin, « Patrick Henry sera astreint pendant sept ans à des mesures de contrôle et de surveillance exercées par un service pénitentiaire d'insertion et de probation », indique le parquet général.

Ce strict « contrôle judiciaire » entend atténuer l'impact de la libération de l'un des condamnés devenu, à son corps défendant, l'un des plus chargé de symboles. Patrick Henry avait été condamné en 1977 à la réclusion criminelle à perpétuité pour le meurtre l'année précédente du petit Philippe Bertrand, sept ans, enlevé à la sortie de Troyes, dans l'Aube. L'affaire avait le, sa volonté, son travail, a accompli soulevé des torrents de haine et ses deux avocats, Mes Robert Bocquillon et Robert Badinter, l'avaient sauvé de justesse de la peine de mort. Saisie de la septième demande de libération conditionnelle du détenu, Elisabeth Guigou, à l'époque garde des sceaux, avait reculé et refusé le 10 juillet 2000, en dépit des avis favorables de la commission d'application des pei-

ÉMOTION « AUSSI VIVE DANS 10 ANS »

Mais depuis le 1er janvier, cette décision pour les condamnés à des peines supérieures à dix ans appartient, non plus à la chancellerie mais à trois magistrats de la région où est incarcéré le détenu, en l'occurrence un conseiller de la cour d'appel de Caen, Bernard Salmon, et deux juges d'application des peines. Qui ont, eux, fait preuve d'un certain courage : « Si l'existence de réactions négatives dans l'opinion publique à l'annonce de la libération de Patrick Henry ne doit pas être ignorée, écrivent les magistrats, et s'il est vrai que la douleur des membres de la famille de Philippe Bertrand ne pourra qu'être avivée par cette libération, il ne peut non plus être méconnu que Patrick Henry, par son évolution personneldes efforts sérieux de réinsertion et qu'il est dès lors en droit d'obtenir la libération conditionnelle, sauf à considérer, ce que le législateur n'a pas voulu, que les efforts du condamné sont privés de tout effet lorsque les proches de la victime n'acceptent tion de l'intéressé déclenche depuis n'est pas encore fixée par le juge plusieurs années autant d'émotions et de débats, de sorte que le temps, dépourvu d'effet pacificateur, ne semble pas avoir de prise sur des passions qui, vraisemblablement, seront aussi vives dans trois ans, cinq ans ou dix ans. » Dès lors, un nouveau

L'ancien avocat général du procès de Troyes ne regrette rien

Emile-Lucien Fraisse ne regrette rien: l'ancien avocat général de Troyes, quatre-vingt-un ans, a obtenu la tête de Buffet et Bontems, en 1972, (des détenus qui avaient tué une infirmière et un surveillant), et réclamé celle de Patrick Henry, en 1977. « Il n'y avait strictement aucune circonstance atténuante, la loi ne me laissait pas d'alternative, explique le retraité, je ne pouvais que réclamer la peine de mort, comme deux et deux font quatre. » Aurait-il requis autre chose s'il avait pu ? « Difficile de répondre. Peut-être. » Il reste partisan de la peine de mort dans certains cas, sinon « quand on est condamné à perpétuité, on peut tout se permettre »: l'affaire Buffet et Bontems l'a, à l'évidence, marqué. M. Fraisse considère en revanche « qu'il faut tenir compte des évolutions des personnes ». Il est favorable « aux révisions de peine », y compris celle de Patrick Henry. Il estime enfin « qu'il ne fallait pas en laisser la responsabilité à la discrétion du politique », et se félicite que la décision ait été « portée sur un terrain judiciaire ».

pas l'aménagement de la peine ou qu'une partie de l'opinion publique y est opposée ». Par ailleurs, s'il est « opportun » de différer cette libération le temps que les passions soient retombées, les magistrats constatent que « la possible libérareport n'aurait « pas de sens ».

Le parquet général a dix jours pour faire appel, mais le procureur général de Caen a indiqué qu'il n'y était pas favorable. Patrick Henry retrouvera la liberté entre le 30 avril et le 25 mai, à une date qui

d'application des peines, et avec un maximum de discrétion. « C'est une décision très satisfaisante, s'est félicité Me Thierry Lévy, son avocat, pour lui, bien sûr, mais pour tout le monde: les magistrats n'ont pas eu l'attitude frileuse et démagogique des politiques. C'est un moment très agréable.»

« IL Y A UN MONDE »

Le dossier de libération conditionnelle de Patrick Henry avait été jugé « exceptionnellement bon » par son conseil, lors de l'examen de sa requête par la juridiction régionale, jeudi 29 mars au centre de détention de Caen. Au lendemain de sa condamnation. Patrick Henry a vingt-trois ans - quarantesept aujourd'hui – il se jette dans les études. Il n'a à l'époque que le certificat d'études, et entame des cours par correspondance en avril 1977. Il passe deux ans plus tard son BEPC et se découvre « de l'intérêt pour les mathématiques », travaillant douze heures par jour. Il passe son bac C en 1984, puis une licence de mathématiques, après avoir préparer un DUT d'informatique appliquée à la gestion, option analyste-programmeur, à la centrale d'Ensisheim (Haut-Rhin).

embauche deux ans plus tard à l'atelier d'imprimerie Artec (atelier d'arts graphiques de Caen), où il est chargé de la gestion, du secrétariat et surtout de la publication assistée par ordinateur (PAO). Il reçoit - en prison - les clients, calcule les devis, contrôle la fabrication... « Lorsque je suis arrivé dans cette imprimerie, elle était dans un piteux état financier et commercial, a expliqué Patrick Henry. Avec trois autres détenus, nous avons travaillé d'arrache-pied durant plus d'un an sans contrepartie pécuniaire afin de laisser à l'association les moyens de renouveler un matériel obsolète ».

Artec apprécie. « Entre le Patrick Henry des années 1976 et le Patrick Henry actuel il y a un monde, écrit un administrateur en 1996. Non pas seulement la différence qu'il peut y avoir entre une personne de formation primaire et un titulaire de diplômes universitaires, mais entre un post-adolescent caractériel et immature et un quadragénaire qui administre une entreprise. »

Pour Robert Badinter, l'un de ses anciens avocats, cette décision constitue « le dernier acte » du procès. « C'est l'écho de l'engagement pris [par Patrick Henry], c'est bien que cela soit ainsi. »

Franck Johannès

« Je l'aurais crié si j'avais pu : "Vous n'aurez pas à le regretter !" »

VOICI les extraits d'un texte intitulé « Patrick Henry par lui-même », rédigé le 14 septembre 1996, dans lequel le condamné s'exprimait pour la première fois publiquement

« Dans le



cour d'assises VERBATIM de l'Aube, le 21 janvier 1977], la voix du président m'interpelle une dernière fois. Je me lève pour entendre ces mots: « J'espère que vous appréciez à sa juste valeur le courage du jury qui vous donne une chance de vous racheter et de réparer, autant que faire se peut, la faute que vous avez commise. » J'ai regardé un à un les membres du jury, puis j'ai répondu d'une voix chevrotante, mais je l'aurais crié si j'avais pu : « Vous n'aurez pas à le regretter!» (...) Depuis cet instant, cette promesse est solidement ancrée dans ma mémoire. Elle m'a servi de bâton

années suivantes (...). Si j'ai étudié et travaillé durant ma détention, c'est bien sûr parce qu'il me fallait trouver des occupations pour meubler les journées, les années. Mais à partir du moment où j'ai quitté les OHS [quartiers de haute sécurité], i'aurais pu trouver d'autres dérivatifs, moins contraignants, parmi les activités offertes dans les deux établissements pour peine où je suis allé; c'était la solution de facilité à laquelle je me suis toujours refusé. Les études et le travail n'ont donc pas été de simples passe-temps. Les deux décennies qui viennent de s'écouler n'ont pas effacé de ma mémoire cette promesse que j'ai faite à la société ce 21 janvier 1977. Il fallait que les jurés aubois n'aient pas à regretter de m'avoir laissé vivre. Je pense avoir fait le maximum jusqu'à ce jour, fait le bon choix dans la gestion de ma peine pour ne pas trahir mon serment. D'autre part, de nombreux exemples m'ont montré que l'on sort toujours de prison, si longue soit la condamnation, même celle à perpétuité. Je l'ai constaté pour d'autres détenus, alors logiquement j'ai cru qu'un jour mon tour viendra[it]. C'est aussi pour me donner, ce jour venu, des moyens, des capacités que j'ai étudié et travaillé sans relâ-

Au cours de ces vingt années, je n'ai pas été qu'une machine à emmagasiner des connaissances. l'ai aussi lentement freiné ma fuite du moment présent, de la réalité carcérale que j'abhorrais tant au détention Ce vire ment de bord s'est effectué de façon plus ou moins consciente, au fur et à mesure de mon adaptation. J'ai utilisé l'isolement pour réaliser une longue et lente introspection. Parfois douloureuse, souvent compliquée mais toujours objective. elle m'a permis d'analyser, entre autres, les raisons qui m'ont amené à commettre un acte idiot. Ce meurtre que je n'ai pas prémédité comme la justice l'a elle-même reconnu, est sorti de mes mains

sans que je le leur commande. Dans un moment de panique, une impulsion insensée dont la brutalité même aurait dû me surprendre et stopper net cet élan meurtrier qui laissera à tout jamais dans mon

âme la marque de la douleur (...). Si j'avais subi le châtiment suprême, au nom de la société, j'aurais sans doute été réconcilié avec celleci car c'est bien l'objectif, le but de la punition. Dans ce cas, la réconciliation aurait eu lieu sous la contrainte. Or n'ayant pas été condamné à mort, il m'appartenait de fournir les efforts nécessaires pour m'amender et de faire le plus gros travail pour finalement proposer cette réconciliation avec la société.

(...) J'ai eu la possibilité de préparer un dossier de libération conditionnelle après avoir effectué treize ans et demi, ce qui nous ramène à l'année 1989. Depuis sept ans, donc, j'effectue des démarches pour constituer un dossier qui puisse être présentable au ministère de la justice. Quatre fois proposée aux autorités décisionnelles, quatre fois ma demande de libération concats attestant d'un emploi et d'un hébergement, le nombre d'années de détention effectuées, mon comportement durant plus de vingt ans, les gages de réinsertion que je présente, les avis favorables à ma libération des diverses commissions ne feraient-ils contrepoids aux campagnes médiatiques du passé? Faut-il croire que toute cette aura malsaine pèsera longtemps sur une décision de libération conditionnelle? »

Les nouvelles juridictions de libération conditionnelle suscitent l'espoir des condamnés aux longues peines

De retour à Caen en 1990, il

POUR les détenus longues peines, et particulièrement pour les 583 condamnés à la réclusion criminelle à perpétuité, la libération conditionnelle de Patrick Henry devrait être interprétée comme une nouvelle raison d'espérer. L'entrée en vigueur de la loi sur la présomption d'innocence, le 1er janvier, qui a enlevé au politique le pouvoir d'accorder des libérations conditionnelles pour le confier à des magistrats spécialisés, a déjà suscité beaucoup d'attente dans les centrales, où des centaines de détenus attendent une libération anticipée. Depuis plusieurs années en effet, les libérations conditionnelles n'étaient quasiment plus accordées par les gardes des sceaux successifs. Au grand dam des directeurs de prison et des travailleurs sociaux, qui témoignaient de la « désespérance » croissante des détenus.

Parce qu'il était quasi impossible, pour les ministres de la justice, de s'abstraire de toute considération politique dans l'examen des demandes de libération conditionnelle, le Parlement a fini par enlever à l'exécutif cette prérogative régalienne, lors du vote de la loi du 15 juin 2000. Depuis le 1er janvier, se créent ainsi les « juridictions régionales de libération conditionnelle », au niveau des cours d'appel. Ces juridictions, où siègent trois magistrats – un conseiller de la cour d'appel et deux juges d'application des peines -, tiennent leurs audiences en prison, où elles entendent les arguments des détenus en présence de leurs avocats. Elles rendent juridiction nationale siégeant à la Cour de cassation.

« A UN MOMENT, LA PRISON NE SERT PLUS À RIEN »

Selon les premières estimations de la chancellerie, 70 demandes de libération conditionnelle avaient été examinées, au 10 avril, par ces juridictions : 10 ont été acceptées (dont trois détenus condamnés à la perpétuité, en comptant Patrick Henry), 10 ont été mises en délibéré, et 50 ont été ajournées pour que les dossiers soient complétés. Au centre de détention de Caen, où sont incarcérés 36 perpétuité pour 420 détenus, la juridiction a déjà siégé quatre fois. A la maison centrale d'Ensisheim (un tiers de perpétuité sur 230 détenus), la juridiction de Colmar a examiné début avril quatre dossiers, et devrait siéger une fois par mois. Ailleurs, les juridictions ont parfois mis plus de temps à se mettre en place, faute de moyens: à Poissy (43 perpétuité sur 230 détenus), la juridiction de Versailles devrait siéger à partir de la mi-mai où douze demandes sont en attente d'être examinées.

Pour les détenus, il s'agit d'une rupture radicale avec le passé. Auparavant, les dossiers de demandes de libération conditionnelle étaient traités en secret par la chancellerie, qui transmettait l'accord ou le refus du garde des sceaux, sans plus d'explications. « On recevait une "notification" de décision par la chancellerie, sèche et sans appel, qu'on devait se charger d'annoncer aux détenus, explique Jean-Louis Daumas, directeur du centre de détention de Caen. On essayait alors de savoir, en catimini, pourquoi le dossier avait été refusé ». Aujourd'hui, les décisions sont argumentées : les magistrats donnent acte - ou non - aux détenus de leurs efforts de réinsertion sociale. « Il y a un souci de pédagogie patent de la part des magistrats, poursuit M. Daumas. Du coup, les détenus sont satisfaits, ils reconnaissent leur parcours dans les décisions, et cela les structure, même en cas de refus ».

Me Gérard Tcholakian, qui a obtenu, le 19 mars, la libération conditionnelle de Waroujan Garbidjian, ancien responsable de l'attentat d'Orly, en 1983 (Le Monde du 25 avril), témoigne du même souci de solennité de la part de la juridiction régionale de Bourges, quelle il a plaidé à la centrale de Saint-Maur (Indre). « Cela s'est passé dans une toute petite salle, qui avait un côté humain. Les magistrats avaient bien préparé leur audience, les détenus étaient émus et le personnel pénitentiaire était très attentif. » Un point de vue partagé par les directeurs d'établissement : « Nous appelions cette réforme de nos vœux depuis plusieurs années, explique Didier Voituron, directeur de Poissy. Elle permet de redonner à la justice le moyen d'apprécier le parcours et l'évolution du condamné. Et c'est aussi le but de la prison de dire qu'à un moment elle ne sert plus à rien, et que, au bout du compte, elle peut devenir néfaste. »

Cécile Prieur

REDUCTION DE 50 % POUR LES 2º 3º ET 4º PERSONNES PARTAGEANT LA MEME CABINE

PARTAGEANT LA MEME CABINE

SUR TOUTES LES CROISIÈRES EN MEDITERRANEE IN TUUTES LES LAUISIERES EN MEUITERNAIRE
ET SCANDINAVIE SUR TOUS LES DEPARTS
ET SCANDINAVIE SUR CENTEMBRE 2001* OU 4 JUIN AU 10 SEPTEMBRE 2001*

divaguer. en méditerranée

L'Odyssée 5675F CROISIÈRE EN PAQUEBOT

départ de Paris le 15 juillet 2001 en cabine double intérieure standard tout compris avion et taxes aériennes 183 F ou 27,90 € compris

PRIX TTC PAR PERSONNE SOUS RESERVE DE DISPONIBILTE TAXES ET REDEVANCES COMPRISES PAYABLES EN FRANCE, SUSCEPTIBLES DE MODIFICATIONS SANS PREAVIS

c'est l'affaire d'un coup de fil N° Indigo 0 825 000 825



* SAUF LE 16 JUIN 2001

Le traitement par l'Ofpra des demandes d'asile Après cinq semaines de grève, est contesté par les associations humanitaires les sages-femmes espèrent

En 2000, le nombre de dossiers déposés a augmenté mais le taux d'admission a diminué

L'Office français de protection des réfugiés et apatrides a rendu public, jeudi 26 avril, son rapport d'activité 2000. Le taux d'obtention du sta-

tut de réfugié est passé de 19,4 % en 1999 à 17,1 % en 2000. Cette baisse intervient alors que le nombre de demandeurs d'asile ne cesse d'augmenter. Les associations s'inquiètent de la chute du taux d'admission et de la dégradation du traitement des dossiers.

L'ASILE semble de plus en plus difficile à obtenir en France. Alors que les demandeurs d'asile sont toujours plus nombreux à venir en France, le taux d'obtention du statut de réfugiés ne cesse de baisser. Selon le rapport d'activité 2000 de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra), rendu public jeudi 26 avril par son directeur, Michel Raimbaud, 5 185 certificats de réfugiés ont été délivrés contre 4 659 en 1999. Mais le taux d'admission est, lui, passé à 17,1 % en 2000 contre 19,4 % en 1999. Cette baisse intervient alors que le nombre de demandes a augmenté pour la quatrième année consécutive, atteignant 38 777 dossiers déposés en 2000 contre 30 907 en 1999, soit une hausse de 25,4 %.

Ce piètre bilan s'inscrit dans un contexte de forte sensibilisation de l'opinion sur la question de l'asile. En février, plus de 900 Kurdes venus d'Irak et de Syrie par bateau s'étaient échoués sur la côte varoise après une périlleuse traversée. Leur arrivée inopinée est venue rappeler au gouvernement une réalité à laquelle certains voisins européens sont régulièrement confrontés: des milliers d'habitants des pays du Sud tentent chaque jour leur chance pour trouver asile dans un des riches pays de l'Union européenne. La France n'est pas l'Etat le plus touché par cette vague : selon Amnesty International, l'Hexagone se situe seulement au dixième rang des Quinze en 2000, si l'on rapporte le nombre de demandeurs d'asile à la population

Pourtant, le gouvernement français compte chichement sa politique d'asile et l'Ofpra, malgré ses tentatives de transparence, ne parvient pas à convaincre de la pertinence de sa méthode de traitement des demandes. Ainsi, l'Office avoue quelque 21 000 dossiers en stock, attendant leur traitement depuis plus de quatre mois (délai

128 en 1999. La plupart des associations assurent que l'attente moyenne entre le dépôt de la demande et la réponse de l'Office oscille entre neuf et dix-huit mois. Cette dégradation du traitement des demandes d'asile est d'autant plus surprenante que depuis le mois de janvier, l'Ofpra a bénéficié de la création de 80 postes supplémentaires

La France au quinzième rang des donateurs du HCR

Le haut-commissaire pour les réfugiés, Ruud Lubbers, a exhorté, jeudi 26 avril, les autorités françaises à augmenter leur contribution à l'organisation des Nations unies. La France verse, chaque année, 55 millions de francs au Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR), soit un tiers de ce que dépense l'organisation pour ses activités sur le territoire. Le gouvernement français arrive ainsi au quinzième rang des donateurs, loin derrière le Japon, les Pays-Bas, l'Allemagne ou... la Finlande. « Un franc par habitant, c'est trop maigre! », s'est exclamé M. Lubbers, estimant qu'une contribution « acceptable » se situait au moins à 6 francs par habitant. En visite en France pour deux jours, M. Lubbers a rappelé jeudi cette exigence au président de la République et, la veille, au premier ministre. Jacques Chirac a jugé cette augmentation « souhaitable » tandis que Lionel Jospin a promis « d'étudier » la question.

légal). Le taux d'entretien demeure encore ridiculement bas: 40 % en 2000 contre 37 % en 1999. Cet entretien est pourtant le seul moment où le demandeur d'asile est entendu par un agent de l'Office sur ses motivations.

DE LONGS DÉLAIS D'ATTENTE

toujours aussi longs et ont même augmenté depuis 1999 : l'Office évalue aujourd'hui à 169 jours le délai d'instruction moven contre pour faire face à l'afflux des demandes.

Un récent rapport du Haut Commissariat pour les réfugiés (HCR) critiquait vertement les autorités françaises, estimant que la qualité d'évaluation des dossiers était souvent d'un « bas niveau » (Le Monde du 15 mars).

Le bilan de la Commission de recours des réfugiés (CRR), édité à la mi-janvier, semble conforter ce constat. L'instance d'appel des demandeurs d'asile déboutés par

l'Ofpra a ainsi annulé 9,95 % des décisions de l'Office et distribué 1 800 titres reconnaissant le statut de réfugiés.

Certains spécialistes vont même plus loin: ils estiment que l'Ofpra fausse ses statistiques en intégrant les titres accordés aux enfants de réfugiés qui, devenus majeurs, se voient presque automatiquement reconnaître le statut. Michel Raimbaud admet qu'ils représentent un tiers des titres délivrés en 2000, Ofpra et CRR confondus. Soit un peu moins de 6 % sur les 17.1 % annoncés : en chiffres nets, ce sont donc quelque 1 750 cartes de réfugiés accordées par l'Office qui l'ont été à des « plein droit ». « Pour la première fois de son histoire, l'Office a délivré moins de cartes de réfugiés que la commission de recours, dénonce Gilles Piquois, avocat spécialiste du droit d'asile. Le système ne fonctionne plus! » « Nous sommes inquiets de la chute du taux d'admission », renchérit Patrick Delouvain, d'Amnesty Internatio-

Le rapport 2000 de l'Ofpra réserve peu de surprises quant à l'origine des demandeurs d'asile. Les ressortissants chinois sont toujours les plus nombreux à solliciter l'asile (4 961 demandes), suivis des Turcs (3 597); puis viennent les populations de l'ex-URSS (avec une nette augmentation de la proportion des Moldaves). Autre flux « conséquent », selon l'Ofpra, les Algériens, qui ont pourtant un des plus bas taux d'admission. Enfin, plusieurs nationalités ont connu une nette hausse: le Sri-Lanka, Haïti, le Mali, et les originaires d'Afrique de l'Ouest venus de la République démocratique du Congo, du Congo-Brazzaville et de

Sylvia Zappi

toujours parvenir à un accord

M. Kouchner nie être « dans une impasse »

QUE N'AURONT-ELLES pas fait pour être entendues par le gouvernement? Cinq semaines après le début de leur mouvement, les sagesfemmes veulent croire qu'un accord est possible avec le ministère de la santé. Jeudi 26 avril, pour leur quatrième manifestation nationale dans les rues de Paris, elles étaient encore quelque 1500 à chanter « motivées, motivées ». Tard dans la nuit, une vingtaine d'entre elles étaient toujours installées, avec victuailles, boissons et accordéon, devant leur ministère. Equipées de tentes et de duvets, elles entendaient dormir sur place avant d'être rejointes, vendredi matin, par d'autres collègues pour un sitin, au moment où devait se dérouler la réunion du comité de suivi du protocole d'accord de la fonction publique hospitalière.

Les forces de l'ordre leur ont interdit de monter leurs tentes et de s'allonger par terre. « Ils ne savent pas qu'on a l'habitude des nuits debout », s'amusent les blouses roses. Odile est venue de Saint-Brieuc (Côtesd'Armor) avec la ferme intention de « dormir ici ». « Cela fait trop longtemps que ce mouvement dure et qu'on n'a en retour que des paroles et du vent. » En début de soirée, en sortant du ministère, Bernard Kouchner est venu serrer la main des « campeuses ». « Il nous a dit qu'il avait une idée », raconte Odile. Sagefemme depuis seize ans en hôpital, elle ne supporte plus de « travailler comme un robot » pour « 54 francs la nuit ». Sur un petit réchaud, Claudine et Françoise préparent des crêpes bretonnes. Avec Ânne, elles ont fait le voyage de Lorient (Morbihan) pour « défendre leur profession ». « On a l'impression d'être les oubliées et de ne pas être prises au sérieux », regrette Claudine. Toutes se disent à la fois « étonnées par l'extraordinaire mobilisation de la

profession » et convaincues que ce mouvement « couvait depuis longtemps ». Très peu syndiquées, mal organisées, les sages-femmes ont découvert les affres de la négociation. « On prend conscience qu'on n'était pas rodées à la politique », constate Marine, de l'hôpital Notre-Dame-de-Bon-Secours. « Je suis très déçue par le mépris avec lequel nous traite le gouvernement. Kouchner se sert de toutes nos petites failles pour jouer l'usure », lâche Bénédicte, venue de Dunkerque (Nord). « Mieux vaut être cheminot que sagefemme », résument les grévistes.

« JOUER À MAI 68 »

Marie-France et Anne, qui travaillent à Pau (Pyrénées-Atlantiques), veulent « y croire encore ». Toutes parlent de ce métier qu'elles aiment tant, de leurs faibles salaires, de leur responsabilité médicale et de cette « reconnaissance » qu'elles attendent. « L'attitude du ministère est très liée à la place laissée à la naissance. Ils n'ont pas compris à quel point c'était important de naître bien », estime Bénédicte. Quant aux « interlocutrices », Bernard Kouchner en a: « Nous sommes toutes d'accord sur les revendications », disent-elles.

Vendredi 27 avril, dans l'aprèsmidi, une délégation, composée de dix sages-femmes représentant les régions et les différentes composantes de la profession, devait être reçue par le ministre délégué à la santé. Niant être « dans une impasse », Bernard Kouchner a assuré, jeudi 26 avril, sur France Inter, qu'il n'avait « pas dit son dernier mot » sur ce dossier. Mais il a conseillé aux sages-femmes de ne pas « se contenter de faire des sit-in et de jouer à Mai 68 ». Les « campeuses » n'ont pas du tout apprécié.

Sandrine Blanchard

Le jeune Témoin de Jéhovah atteint de leucémie, qui refusait la transfusion sanguine, est mort

LE JEUNE Témoin de Jéhovah atteint d'une leucémie aiguë myéloïde, qui refusait la transfusion sanguine en raison de ses convictions religieuses (Le Monde du 16 avril), est décédé mercredi 25 avril, dans un hôpital d'Aix-la-Chapelle, en Allemagne. Selon son avocat, Me Frank Berton du barreau de Lille, Rémi, âgé de vingt et un ans, était soigné dans le service d'hématooncologie du professeur Oseika. D'après les informations transmises par celui-ci à Me Berton en date du 18 avril, le jeune ĥomme aurait reçu un traitement à base d'érythropoïétine (EPO), un facteur de croissance des globules rouges, avant de subir une chimiothérapie. Me Berton ignore si Rémi a finalement reçu une transfusion sanguine.

Le jeune homme avait appris le 22 mars qu'il était atteint d'une leucémie aiguë. Hospitalisé le 23 mars à l'hôpital Cochin, à Paris, il avait refusé une première fois de recevoir une transfusion sanguine, que les médecins jugeaient pourtant indispensable avant une chimiothérapie. Transféré au centre Joliot-Curie de Saint-Martin-Boulogne (Pas-de-Calais), Rémi a de nouveau refusé d'être transfusé. Le 11 avril, il a été transféré en Allemagne, pour y être soigné. Le jeune homme était soutenu dans ses choix par sa mère, de Jéhovah. Son père, divorce sieurs années et ne partageant pas les convictions de son ex-épouse, ne pouvait que déplorer la décision de

Une enquête préliminaire, ouverte par le parquet de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), a été menée auprès du personnel de la clinique de Saint-Martin-Boulogne, pour déterminer si le jeune homme était capable de prendre sa décision librement et n'avait pas été victime de pressions. Interrogé par le quotidien Nord-Littoral (19 avril), le procureur de Boulogne-sur-Mer, Gérald Lesigne, affirmait que les « investigations auprès du personnel du centre Joliot-Curie de Boulogne-sur-Mer font apparaître que ce jeune Témoin de Jéhovah a choisi librement de ne pas suivre le traitement médical. Il a toutes ses facultés individuelles. Ce n'est pas un majeur protégé. Au nom de la liberté de choix, nous ne pouvons aller plus loin... »

L'enquête pourrait donc déboucher sur un classement sans suite. Les représentants du parquet font valoir que, dans une telle affaire, il est difficile de trouver l'incrimination. Le délit d'abus de faiblesse, qui pourrait s'appliquer, est en effet placé dans la partie du code pénal qui concerne les infractions contre les biens (article 313-4). Jusqu'à présent, les tribunaux en ont fait une application très restrictive. La proposition de loi About-Picard « à l'encontre des groupements à caractère sectaire », qui devrait être examinée par le Sénat au début du mois de mai, prévoit de compléter concernant les crimes et délits contre les personnes.

Xavier Ternisien

Le camp républicain et laïque juge « inacceptable » le projet de Jack Lang en faveur des langues régionales

L'ENSEIGNEMENT des langues régionales ne fait pas partie de ces sujets qui brouillent les clivages politiques et divisent les familles de pensée. Sans surprise, le plan de développement annoncé par Jack Lang, mercredi 25 avril (Le Monde du 27 avril), s'est attiré les foudres du camp républicain et laïque.

Georges Sarre, président délégué du Mouvement des citoyens, a dénoncé, jeudi 26 avril, « un choix ni pensé, ni nécessaire, mais démagogique et électoraliste », affirmant que « cette réforme prépare le démantèlement de l'Etat-nation au profit de l'Europe des régions ». Pour sa part, le Comité national d'action laïque (CNAL), qui rassemble l'Unsa-éducation (ex-FEN) et son Syndicat des enseignants (SE), la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) et la Ligue de l'enseignement, juge le plan « inacceptable ». Le CNAL s'était adressé le 23 octobre 2000 à Lionel Jospin, lui demandant de surseoir au projet d'intégration des écoles

associatives bretonnes, mesure qui devrait être adoptée par Diwan le 29 avril. « Le CNAL n'accepte pas l'introduction, dans le service public, d'une troisième voie, l'enseignement linguistique par immersion, qui relègue le français, langue de la République en vertu de la Constitution, au rang de langue seconde », écrivait le CNAL au premier

« À PARITÉ AVEC LE FRANÇAIS » Hervé Baro, secrétaire général du SE-Unsa, précise : « Traiter une langue régionale comme une langue vivante, d'accord, jusqu'à un enseignement à parité avec le français. » Mais l'immersion a le tort de « créer une filière d'élite par le biais linguistique : les enfants qui y sont scolarisés viennent de milieux favorisés qui n'ont pas besoin de l'école pour apprendre le français ». Le syndicat, surtout présent dans les écoles, craint, de plus, que les concours spéciaux destinés à recruter des enseignants bilingues une spécialité » risquant de rapprocher l'organisation du premier degré de celle des collèges et des lycées.

Le syndicat majoritaire des écoles, le SNUipp-FSU, accueille d'un œil favorable les mesures Lang. Il demande cependant des garanties. Les concours spéciaux devront « couvrir les besoins liés à la croissance importante de la demande d'enseignement bilingue ». Le SNUipp demande aussi que les dominantes qui seront mises en place dans les instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) « n'excluent pas les langues régionales ». En outre, bilinguisme et immersion devront être « évalués et contrôlés ». Le SNES-FSU (second degré) lui fait écho, exigeant « de la rigueur » et « des moyens significatifs de l'Etat ».

► www.lemonde.fr/education

Nathalie Guibert



Réuni sous la présidence de Monsieur Marc Ladreis de Lacharrière le 24 avril 2001, le Cosseil d'Administration a ecaminé les comptes définitifi de l'exercice 2000 et a décidé de proposer à la prochaine Assemblée Générale la nomination de cinq nouveaux Administrateurs.

NOMINATION DE NOUVEAUX ADMINISTRATEURS

Sur proposition de Marc Ladreit de Lachamère, le Conseil d'Administration de Fimalac proposera à l'Assemblée Générale des Actionnaires du 5 juin 2001 la nomination de cinq nouveaux Administrateurs :

René Barbier de La Serre Henri Lachmann Jean-Charles Naouri Etienne Pflimlin Edouard de Royèse

Sous réserve de la décision de l'Assemblée, le Conseil d'Administration de Fimalac sera ainsi composé

Administrateurs exerçant également d'autres fonctions dans le Groupe Marc Ladreit de Lacharrière Alain Gomez Bernard Mirat Robin Monro-Davies Véronicue Morali Bernard Pierre

Administrateurs indépendants au sens du Gouvernement d'entreprise René Barbier de La Serre Pierre Blayau Pierre Castres Saint Martin Georges Charpak Henri Lachmann Gérard Mestrallet Jean-Charles Naouri Etienne Pflimlin Edouard de Royère

II) COMPTES DEFINITIFS DE L'ANNEE 2000

Les résultats définitivement arrêtés son: inchangés par rapport aux chiffres provisoires communiqués à l'issue du Conseil d'Administration du 7 mars dernier. Fimalac a connu en 2000 une nouvelle année de très forte croissance, supérieure aux objectifs annoncés :

- Le résultat courant après impôt (part du Groupe) s'est élevé à 74,6 millions d'euros (489 millions de francs) et marque une progression de + 30,4 %.
- Le résultat net (part du Groupe) avant survaleurs a progressé de + 52,2 % et s'est établi à 108,5 millions d'euros (712 millions de francs).
- Après survaleurs, le résultat net (part du Groupe) s'est élevé à 100 millions d'euros (656 millions de francs), ce qui représente une progression de + 40.1 % (+ 37 % par action).

III) PROPOSITION DE DIVIDENDE

Il sera proposé à l'Assemblée Générale du 5 juin 2001 un dividende de **0,90 €** par action, avant prise en compte de l'avoir fiscal, en progression de + 21 %.

Ce dividende sera mis en paiement à compter du 7 juin 2001.

Contacts presse: Véronique MORALI - Tél. 01. 47.53. 61.71 Image Sept : Anne-France MALRIEU - Tel. 01,53,70,74,70 Actionnaires et analysies financiers : Robert GIMENEZ - Tét. 01.47.53.61.68

www.flmalac.com

SOCIÉTÉ **12** / LE MONDE / SAMEDI 28 AVRIL 2001

Boualem Bensaïd et Rachid Ramda renvoyés Le responsable nationaliste aux assises pour l'attentat du RER Saint-Michel

Les autorités britanniques refusent d'extrader M. Ramda, soupçonné d'avoir financé la campagne de 1995

Le juge d'instruction parisien Jean-François Ricard a renvoyé, vendredi 27 avril, Boualem Bensaïd et Rachid Ramda, devant la cour d'assi-

ses pour leur responsabilité dans l'attentat de la station de RER Saint-Michel, qui avait fait 8 morts et 150 blessés, le 25 juillet 1995. Incarcé-

ré en Grande-Bretagne depuis novembre 1995, Rachid Ramda devrait être jugé en son absence, Londres se refusant toujours à l'extrader.

BOUALEM BENSAÏD et Rachid Ramda, soupçonnés d'être au cœur de la campagne d'attentats islamistes de 1995, ont été renvoyés, vendredi 27 avril, devant la cour d'assises, par le juge d'instruc-tion Jean-François Ricard chargé de l'enquête sur l'attentat à la station de RER Saint-Michel, qui avait fait 8 morts et 150 blessés, le 25 juillet 1995. L'ordonnance de renvoi accuse Boualem Bensaïd, trente-trois ans, d'« assassinat, tentative d'assassinat, destruction de biens appartenant à autrui par substance explosive » ayant entraîné la mort, des blessures ou des incapacités temporaires de travail supérieures à huit jours. Ses avocats, Mes Guillaume Barbe et Benoît Diestch ont fait connaître leur intention de faire appel de cette décision devant la chambre de l'instruction. Rachid Ramda, trente et un ans, incarcéré en Angleterre. sous écrou extraditionnel depuis le 8 novembre 1995 (Le Monde du 8 juin 2000), est accusé de « complicité » des mêmes crimes.

Trois principaux points ont été avancés par l'ordonnance de renvoi contre Boualem Bensaïd, présenté au terme de l'enquête comme le responsable opérationnel de l'attentat du RER Saint-Michel qui recevait directement des ordres des dirigeants des Groupes islamiques armées (GIA) en Algérie. Des indications sur le mode opératoire avaient été retrouvées sur un cahier, écrites de sa main (Le Monde daté 12-13 novembre 2000). Dissimulées sous un code sommaire, elles reproduisaient l'itinéraire des auteurs de l'attentat du nord de Paris, jusqu'à la station Châtelet - Les Halles où ils sont descendus, 1 min 30 s avant l'explosion.

L'instruction a établi par ailleurs

que quatre jours avant l'attentat, Boualem Bensaïd avait acheté de la poudre noire en fournissant la fausse identité d'Abderrahmane Benabbas qu'il avait utilisée à son arrivée en France à la fin juin 1995. Enfin, l'enquête a permis de retrouver la trace du versement par Rachid Ramda d'une somme de 5 000 à 6 000 livres sterling, au bénéfice de Boualem Bensaïd et Ali Touchent - son complice aujourd'hui déclaré mort par les autorités algériennes -, qui en avaient accusé réception sur leurs livres de compte, peu de temps avant l'attentat. Cette somme aurait servi à en financer les préparatifs. Si Boualem Bensaïd n'a jamais reconnu devant la justice un quelconque rôle dans l'attentat de Saint-Michel, ses avocats ne contestent pas la participation éventuelle de leur client au repérage. Me Barbe souligne toutefois qu'« il n'y a aucune preuve objective que Boualem Bensaïd était dans le

DES LIENS AVEC LES GIA

Rachid Ramda est présenté par l'ordonnance du juge Ricard comme le financier de la campagne de 1995. La preuve en avait notamment été apportée grâce à la saisie par la police anglaise d'un bordereau d'envoi de fonds à Boualem Bensaïd sur lequel les empreintes de Rachid Ramda avaient été découvertes. Des documents établissant ses liens avec les GIA avaient également été trouvés lors d'une perquisition à son domicile londonien, ainsi qu'un disque dur d'ordinateur sur lequel était enregistrée toute sa comptabilité. L'étude de celle-ci a démontré ultérieurement que le militant islamiste était le financier des GIA pour toute l'Europe depuis au moins 1993.

Ces éléments ajoutés aux mandats d'arrêt internationaux délivrés par des juges antiterroristes français avaient provoqué le placement sous écrou extraditionnel de Rachid Ramda, le 8 novembre

Depuis cette date, les autorités

françaises ont réclamé en vain son extradition. A Paris, le ministère de la justice contacté par Le Monde, jeudi 26 avril, indique qu'il n'a obtenu « aucun élément nouveau » sur ce cas épineux de la coopération franco-britannique iudiciaire depuis plusieurs mois. Londres avait fait savoir que l'extradition de Rachid Ramda n'était pas envisageable tant qu'il n'aurait pas épuisé tous les recours. Son avocate a contesté le fait que le militant islamiste puisse avoir « un procès équitable » en France. La durée de la détention sans jugement de Rachid Ramda - près de cinq ans et demi - pourrait provoquer un recours devant la Cour de justice européenne pour délai non raisonnable. Selon une source judiciaire française, « cela n'est pas une préoccupation pour les Anglais ».

Pascal Ceaux

corse Baptiste Canonici s'est constitué prisonnier

Il était recherché dans une affaire d'assassinat

LE NATIONALISTE corse Baptiste Canonici, l'un des dirigeants du mouvement A Cuncolta en Corsedu-Sud, principale organisation indépendantiste, recherché depuis le 14 septembre dans l'enquête sur l'assassinat d'un autre militant, s'est constitué prisonnier, jeudi 26 avril, auprès des policiers. Il s'est rendu peu après 14 heures dans les locaux de la sûreté départementale des Hauts-de-Seine, à la Garenne-Colombes, en expliquant aux policiers qu'il « contestait le bien-fondé de sa recherche ». M. Canonici a été transféré à la division nationale antiterroriste (DNAT) qui l'interrogeait toujours, vendredi 27 avril, dans la matinée.

Ce nationaliste, pilier, au sein de son organisation, du soutien au processus de paix initié par le gouvernement, avait été mis en cause dans l'affaire de l'assassinat d'un jeune nationaliste, Joseph Defenzo, le iour où s'achevait le procès d'une affaire de tentative d'attentat contre le complexe touristique de Spérone (Corse-du-Sud) auquel il participait en tant que prévenu libre. Sa présence au tribunal n'avait pourtant pas permis aux policiers de procéder à son interpellation. Le parquet de Paris avait fait état, le 18 septembre 2000, d'« une chronologie malencontreuse des événements ».

« UNE VOLONTÉ D'APAISEMENT »

Son nom avait été cité dans le dossier des attentats commis à Porto-Vecchio (Corse-du-Sud), dans la nuit du 12 au 13 décembre 1999, précédant la première réunion du processus de négociation engagé par Matignon avec les élus de Corse, et dans celui de l'assassinat de M. Defenzo, l'un des auteurs de ces actions. La police judiciaire avait interpellé en flagrant délit Ricardo Bianco, un proche du FLNC-Canal historique. Elle avait, en revanche, manqué Joseph Defenzo, retrouvé mort, le 9 février, les pieds enchaînés et la tête attachée à un bloc de ciment dans un torrent. Philippe Fabri et Patrick Castreno, mis en examen dans ce dossier, ont reconnu, au cours de leur garde à vue, avoir tiré sur le militant, proche, comme eux, du Canal historique tout en affirmant avoir agi pour le compte de « Batti » Canonici.

Selon eux, Joseph Defenzo aurait, dans un premier temps, rencontré M. Canonici et ses proches peu de temps après les attentats. Il aurait alors été sévèrement brutalisé, à Porto-Vecchio, en présence de M. Canonici, désireux, semble-t-il, de connaître le commanditaire d'attentats allant à l'encontre d'un processus politique que, pour sa part, il soutenait. Après avoir obtenu satisfaction, M. Canonici aurait pu discuté avec le reste du groupe auteur des attentats. Selon les témoignages, la rencontre aurait donné lieu à de nouvelles violences contre Joseph Defenzo. M. Canonici aurait laissé le groupe décider du sort de ce dernier en affirmant, en substance, qu'il fallait que « ce problème soit

Interrogé par Le Monde, vendredi 27 avril, l'avocat de M. Canonici, Me Patrick Maisonneuve, nous a déclaré que « son client contestait toutes les accusations portées contre lui dans cette affaire ». « Il sait que cette démarche n'est pas sans risque mais il entend se défendre face à des affirmations qui lui sont insupportables », a-t-il ajouté. Son avocat a également précisé que cette reddition avait été faite « sans négociation préalable avec la justice et sans aucune garantie quant à une éventuelle amnistie ». « Cette démarche, a-t-il assuré, participe d'une volonté d'apaisement dans le contexte actuel de discussions avec les autorités de

Jacques Follorou

▶ www.lemonde.fr/corse

Au huitième jour du procès de l'OTS, toutes les interrogations demeurent

Plusieurs thèses s'affrontent sur le rôle de Michel Tabachnik dans les « suicides collectifs » du Vercors

de notre envoyé spécial Curieux procès que celui de Michel Tabachnik devant le tribunal correctionnel de Grenoble: au terme

de sept jours

les questions

qui se posent

nombreuses

plus

sont

d'audience,



encore qu'à l'ouverture des débats. Jeudi 26 avril, Alain Vuarnet, qui a perdu sa mère et son plus jeune frère lors du « suicide collectif », en décembre 1995, de seize adeptes de l'Ordre du Temple solaire dans le Vercors, a résumé l'essentiel des reproches que certaines familles de victimes ont adressé au tribunal. « Il y a eu des incohérences,

des contradictions, des manque-

ments dans l'instruction de cette affaire, soutient-il. Pour faire un bon procès, il aurait fallu une bonne instruction, or il reste trop de zones d'ombre dans ce dossier. » Puis, s'adressant au prévenu : « J'aurais préféré que vous soyez simplement resté un chef d'orchestre. Vous nous avez dit votre goût pour le mystère, je regrette seulement que vous l'ayez fait à visage cou-

Avant de demander une minute de silence à la mémoire des victimes, il réserve ses dernières piques au président du tribunal, Gérard Dubois, pour la manière dont il a « dirigé les débats ». Le président accuse le coup : « Je tiens à m'excuser, mais je dois diriger les débats et j'ai un rôle de contrôle de la pertinence et de l'utilité de certaines questions. » Tout au long du procès, Me Alain Leclerc, conseil des Vuarnet, avait en effet tenté de parasiter l'audience en développant sa thèse selon laquelle les seize adeptes ne seraient pas morts en vase clos mais auraient été tués par des barbouzes agissant pour un groupe politico-mafieux.

Lors de sa plaidoirie, l'avocat, soupçonné par ailleurs au cours du procès d'avoir appartenu à l'obédience maçonnique Opéra qui fut un temps liée à l'OTS, a de nouveau insisté sur la pertinence de sa thèse. Mais, son intervention n'a duré que quelques minutes.

« L'ARME PSYCHOLOGIQUE »

Auparavant, les autres avocats des parties civiles ont eux aussi fait part de leurs interrogations et de leurs convictions. Conseil d'Henri Péchot, qui a perdu son frère, sa belle-sœur et son neveu dans le « suicide collectif » de Cheiry (Suisse), en 1994, Me Gilbert Collard est revenu sur l'incrimination retenue contre le prévenu. « Un homme peut-il relever de la loi pénale pour ce qu'il a écrit?», interroge-t-il. [...] Nous serions donc dans le procès des mots qui font des morts. » Cette vision des choses, soutenue par l'accusation, ne satisfait pas totalement l'avocat pour qui la justice ne s'est « pas donné les moyens d'aller jusqu'au bout des investigations ».

est plus nuancée. Son client, David Bourgoz, est le fils de Christiane Bonet, qui a joué un rôle dans le massacre du Vercors. « Pour lui, c'est très pénible à vivre, mais sa mère est, au même titre que les autres, la victime d'un Ordre initiatique », indique l'avocat. « Les écrits de Michel Tabachnik ne peuvent suffire, en droit, à obtenir sa condamnation », reconnaît-il. Mais vous devez marier des écrits, au contenu diabolique, à un comportement.» Evoquant le conditionnement psychique des adeptes, soumis au charisme de Joseph Di Mambro, gourou de la secte, Me Dufour estime que la passivité de Michel Tabachnik a pu « jouer un rôle ». « Si on admet que vous avez joué à l'apprenti sorcier, si vos enseignements ont été mal compris, alors pourquoi, après les pre-



miers massacres, n'avez vous pas tenté de contacter les autres adeptes, ce qui aurait peut-être permis d'éviter le Pour l'association anti-sectes,

Unadfi, Me Francis Vuillemin a longuement développé une thèse originale, selon laquelle «l'OTS n'était pas une secte apocalyptique, mais un ordre initiatique luciférien », où Michel Tabachnik, « gourou spirituel», aurait joué un « rôle maléfique ». A l'en croire, ses enseignements, les Archées, dispensés aux « hauts grades » du Temple solaire, auraient constitué « l'arme psychologique du crime », « l'antichambre de la carbonisation ». Ces textes se seraient inscrits dans un « projet criminel», élaboré dès les années 1950 par Jacques Breyer. Alchimiste réputé et créateur de la résurgence du Temple, ce dernier aurait été le maître secret de la loge Opéra, « véritable holding de l'occulte », à laquelle, selon l'avocat, Michel Tabachnik aurait lui aussi appartenu, et dont le but, toujours selon Me Vuillemin, était d'entrer en contact « avec l'invisible ». Un but que Michel Tabachnik, présenté comme le « dauphin » du maître secret, aurait repris à l'OTS. Au terme des enseignements, les initiés auraient été prêts au « transit final » qui se « nlus de auarant après la création du Temple, avec le sacrifice de soixante-quatorze personnes au nom d'un Ordre de l'au-

Acacio Pereira

SOMMIERS - MATELAS CANAPES - SALONS - CLIC-CLAC Moins cher chez un détaillant grossiste, recommandé par tous les guides et médaillé d'or de la distribution "Label NF" **INCONTOURNABLE**

MOBECO Détaillant grossiste vend aux particuliers sur 5.500 m2 d'exposition toutes les grandes marques aux meilleurs prix :

• Sommier - Matelas toutes dimensions fixes ou relevables TRECA - EPEDA - SWISSFLEX - SIMONS -BULTEX - DUNLOPILLO - PIRELLI - etc... Salons - Canapés - Clic-Clac

fixes ou convertibles : SUFREN - DUVIVIER - STEINER - COULON -etc. Pour commander et connaître les prix

appeler le 01 42 08 71 00 - 7j/7 Livraison gratuite dans toute la France **MOBECO** 50. avenue d'Italie - Paris 13ème M° Place d'Italie 247, rue de Belleville - Paris 19ème

01.42.08.71.00 - 7 j/7

M° Télégraphe

Le frère d'Yvan Colonna a été placé en garde à vue

LE FRÈRE d'Yvan Colonna, Stéphane, ainsi que le beau-frère de celui-ci, ont été placés, jeudi 26 avril, en garde à vue avec trois autres personnes par les gendarmes de la brigade de Cargèse (Corse-du-Sud), dans le cadre d'une enquête ouverte à la suite d'une tentative d'attentat contre une vedette de transport touristique. L'une de ces trois personnes est responsable d'une société de bateaux où une importante cache d'armes et de munitions a été découverte jeudi. La section antiterroriste du parquet de Paris a été saisie des faits relatifs à ce stock comprenant des pistolets automatiques, des pistolets mitrailleurs, des cartouches, des pains d'explosif, des détonateurs et des treillis. Dans la nuit du 19 au 20 avril, une charge explosive avait été découverte sur un bateau de promenade appartenant à un conseiller municipal de Cargèse. Les enquêteurs tentent de déterminer la nature des liens existant entre Stéphane Colonna et les exploitants de deux autres sociétés locales de navigation.

38 000 places de crèche créées en 2000

LE FONDS exceptionnel d'investissement pour l'accueil de la petite enfance, lancé lors de la Conférence de la famille, en juin 2000, et mis à la disposition des collectivités locales, a permis la création de 38 400 places de crèche, a déclaré, jeudi 26 avril, Ségolène Royal, ministre déléguée à la famille et à l'enfance. Sur le milliard et demi de francs dont le fonds était doté, 1,2 milliard a été dépensé. « Dans le champ de l'action politique municipale, les crèches ne sont plus un sujet subalterne », s'est réjouie M^{me}Royal. Cette dernière souhaite par ailleurs impulser la création de jardins d'enfants éducatifs pour les petits de deux à trois ans, dont un tiers seulement sont actuellement accueillis à l'école maternelle. Ces structures intermédiaires entre crèches et maternelles feront l'objet d'un protocole d'accord entre le ministère de la famille et celui de l'éducation nationale.

DÉPÊCHES

■ IMMIGRATION : quatre immigrés clandestins ont traversé la Manche entre les ports français de Calais et britannique de Douvres accrochés aux flancs d'un ferry, a annoncé jeudi 26 avril la compagnie SeaFrance. Découverts par l'équipage, les quatre hommes, originaires de Russie et d'Europe centrale, ont été immédiatement renvoyés en France.

■ DROGUE : Jean-Pierre Galland, président de la fédération du Collectif d'information et de recherche sur le cannabis (CIRC), a été condamné à 300 jours-amende de 300 francs (soit 90 000 francs d'amende) par la cour d'appel de Lyon, jeudi 26 avril, pour incitation à la consommation de cannabis. En mars 1997, il avait arboré des T-shirts ornés de motifs « cannabiques » et distribué des tracts en forme de feuille de chanvre. - (Corresp.)

■ RELIGION : le dominicain Marie-Dominique Philippe a quitté ses fonctions de prieur général des Frères de Saint-Jean, surnommés les « petits gris », une communauté religieuse qu'il avait fondée en 1975. Le frère Jean-Pierre-Marie Guérin-Boutaud lui a succédé, lundi 23 avril. Agé de 88 ans, le Père Philippe avait annoncé dans La Croix daté 8 février son intention de « passer la main ». C'est lui qui avait fait entrer, en 1995, dans la « famille de Saint-Jean » la communauté des Petites sœurs d'Israël, désignées à plusieurs reprises pour les dérives sectaires de leur fondatrice, Mère Myriam (Le Monde du 29 janvier).

GRAND JURY Re Monde LEI

MICHELE ALLIOT-MARIE

RICHARD ARZT - RTL PATRICK JARREAU - LE MONDE PIERRE-LUC SÉGUILLON - LCI

> **DIMANCHE** 18_H30





Brice Fleutiaux

Otage-témoin en Tchétchénie

LE PHOTOGRAPHE français Brice Fleutiaux, libéré en juin 2000 de plus de huit mois de captivité dans le Caucase, s'est donné la mort mardi 24 avril à Paris. Il avait trentetrois ans et une expérience d'une richesse unique, rapportée dans un livre simple et saisissant, Otage en Tchétchénie (Robert Laffont), qui vient juste de paraître. Mais au moment où il aurait dû se consacrer à la promotion de son ouvrage ce témoin privilégié de la guerre tchétchène livrait un autre combat, solitaire: il tomba «victime d'une dépression nerveuse, tourmenté par des problèmes personnels amplifiés par les épreuves qu'il a traversées », affirme un communiqué de Reporters sans frontières (RSF) publié, jeudi 26 avril, pour annoncer son décès.

Le même jour, le « ministre des affaires étrangères » des indépendantistes tchétchènes offre ses condoléances à la famille et aux amis de Brice, en soulignant que ce dernier est une victime non pas de bandits tchétchènes, mais des « crimes du Kremlin ». Son communiqué reprend ce qui s'est toujours dit en Tchétchénie, à savoir que l'industrie du kidnapping y a été créée par les services secrets russes pour mieux « discréditer la lutte du peuple pour sa liberté ». Reconnaissant

que le Kremlin a atteint son but, le responsable indépendantiste s'en remet au «temps», qui va, assure-t-il, « déchirer un jour le voile des mensonges russes ». Or le témoignage de Brice Fleutiaux peut accélérer cette « déchirure du voile ». Non pas que le jeune photographe, enlevé le jour même de son arrivée en Tchétchénie, où il ne s'était jamais rendu auparavant, ait eu les moyens de décrypter sur place tous les tenants et les aboutissants de sa captivité. Il n'aura ainsi jamais su quels marchandages ont permis sa libération, le 12 juin 2000.

LA GUERRE AU PLUS PRÈS

Mais son passé de reporter de guerre indépendant - qui l'a mené du Cambodge à l'ex-Yougoslavie, en passant par l'Inde, le Bangladesh ou la Roumanie -, tout comme son instinct de révolté, lui ont fait comprendre d'emblée, en Tchétchénie, « la différence entre le soldat et le bandit, entre celui qui se bat pour pouvoir vivre librement dans son pays et celui qui est prêt à tout, et surtout à pactiser avec les pires ennemis de son peuple, pour quelques poignées (ou plutôt quelques millions) de dollars », comme il l'écrit en épilogue de son livre. Il fut pourtant témoin, lors des mois passés à côtoyer les combattants

auxquels il fut « confié » par ses ravisseurs, des liens qui unissent, parfois, soldats et bandits. Une complexité à l'image de celle qui lui aura fait connaître le froid, la faim et les brimades, mais aussi des joies, des convivialités et la beauté des montagnes.

Brice Fleutiaux a pu filmer les ravages des combats, vivant la guerre au plus près, mieux qu'aucun journaliste, et il rêvait d'en témoigner. Il a écrit aussi tous les jours en secret, à son épouse. Son amour pour les siens, pour sa fille de quatre ans aussi, lui donne la force de résister, de garder raison. Puis est arrivé le grand jour, celui de la libération, des retrouvailles, de la gloire. Joie éclatante mais éphémère. « Rien ne sera plus comme avant et certains morceaux ne pourront plus être recollés », avoue-t-il dans son livre, écrit en collaboration avec Alexandre Lévy, le journaliste qui, au sein de RSF, avait animé les nombreuses actions d'alerte de l'opinion durant sa détention. « Brice voulait retrouver les montagnes tchétchènes, dit Alexandre. Peut-être est-il vrai aue c'est là-bas seulement qu'il aurait retrouvé une certaine sérénité. »

Sophie Shihab

NOMINATIONS

ANCIENS COMBATTANTS

Françoise Masseret a été nommée directrice du cabinet de Jean-Pierre Masseret, secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants, en remplacement de Philippe Lamy, qui rejoint le cabinet de Bertrand Delanoë, maire de Paris.

[Née le 4 février 1948 à Grenoble (Isère). licenciée en philosophie et diplômée d'administration publique, Françoise Masseret a été notamment en poste à la préfecture et au conseil régional de l'Isère, avant d'être sous-préfète de Châteaudun (1991-1993), de Montdidier (1993-1995), puis de Vierzon (1995-1998). Depuis juin 1998, Françoise Masseret était membre du cabinet de Jean-Pierre Masseret, secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants, dont elle était la directrice adjointe depuis mars 2000.]

ECONOMIE SOLIDAIRE

Jean-Louis Vidana a été nommé directeur du cabinet de Guy Hascoët, secrétaire d'Etat à l'économie solidaire, en remplacement d'Alain de Romefort, qui devient conseiller spécial auprès de M. Hascoët.

[Né le 11 mars 1949, titulaire d'une maîtrise d'histoire, Jean-Louis Vidana a été notamment directeur adjoint du Fonds d'action sociale (1985-1988), puis chargé de mission auprès du directeur de ce fonds (1988-1989), avant d'être conseiller technique au cabinet de Claude Evin, ministre des affaires sociales et de la solidarité (1989-1991), directeur adjoint de la Fondation de France (1991-1992), chargé de mission auprès de René Teulade, ministre des affaires sociales et de l'intégration (1992-1993) et chargé de mission à l'inspection générale des affaires sociales (1993-1999). Depuis janvier 2001, Jean-Louis Vidana était chargé de mission à de soins, ainsi qu'expert au Conseil de l'Euro-

CONSEIL D'ÉTAT

Marc El Nouchi a été nommé maître des requêtes au Conseil d'Etat au tour extérieur, par décret publié au Journal officiel du 14 avril.

[Né le 6 avril 1955 à Oujda (Maroc), Marc El Nouchi est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris (1977) et de l'Ecole nationale de la santé publique de Rennes (1979-1980), ancien élève de l'ENA (1987-1989). Il a été notamment en poste à la direction du budget (1989-1992 et 1995-1997) et à Bruxelles auprès de l'Union européenne (1992-1995). Depuis juin 1997, Marc El Noutions économiques européennes auprès de Lionel Jospin, premier ministre.]

DIPLOMATIE

Renaud Vignal a été nommé ambassadeur en Côte d'Ivoire, en remplacement de Francis Lott, par décret publié au Journal officiel du

[Né le 18 avril 1943 à Valence (Drôme), Renaud Vignal est licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA (1967-1969). Il a été notamment en poste au Caire (1971-1974), à Washington (1975-1977) et à l'administration centrale du Quai d'Orsay, avant d'être chargé de mission, puis directeur du cabinet de Jean-Pierre Cot, ministre chargé de la coopération et du développement (1981-1982). Il a été ensuite consul général à Québec (1983-1987) et ambassadeur aux Sevchelles (1987-1989), en Roumanie (1990-1993), puis en Argentine (1993-1997). Depuis janvier 1999, Renaud Vignal était directeur des Amériques et des Caraïbes au ministère des affaires étrangè-

JOURNAL OFFICIEL

Au Journal officiel daté lundi 16-mardi 17-mercredi 18 avril sont publiés:

• Habitat: plusieurs arrêtés portant nomination des membres du Conseil national de l'habitat; Odile Saugues, députée (PS) du Puy-de-Dôme, succède à la présidence à Marie-Noëlle Lienemann, devenue secrétaire d'Etat au loge-

• Accords internationaux :

- un décret portant publication du protocole entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République lienne relatif aux modalités nra tiques d'accès dans les eaux territoriales nationales des moyens navals de la République française et de la République italienne affectés à la surveillance de la circulation maritime dans les bouches de Bonifacio, signé à Rome le 5 février 2001 ;

- un décret portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement du royaume du Maroc dans le domaine de la protection et de la sécurité civiles, signé à Paris le 30 mai 2000.

19 avril sont publiés:

• Logement: un décret modi-

Au Journal officiel du jeudi

Chaque samedi avec



retrouvez

LE MONDE TELEVISION

chi était conseiller technique pour les quesfiant le code de la construction et de l'habitation et relatif aux subventions à l'amélioration des logements locatifs sociaux et aux subventions et prêts pour la construc-

tion, l'acquisition et l'amélioration des logements locatifs.

des jeux de loterie instantanée de la Française des jeux offerts par Internet.

• Loterie : le règlement général

Au Journal officiel du vendredi 20 avril sont publiées:

• Accords internationaux :

- une loi autorisant l'approbation de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République dominicaine sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements;

- une loi autorisant la ratification du traité d'entraide judiciaire en matière pénale entre la France et les Etats-Unis d'Amérique;

 une loi autorisant la ratifica tion de la convention de sécurité sociale entre la République française et la République du Chili.

• Travail:

- une loi autorisant l'approbation de l'instrument d'amendement à la Constitution de l'Organisation internationale du travail :

- une loi autorisant la ratification de la convention nº 182 de l'Organisation internationale du travail concernant l'interdiction des pires formes de travail des enfants et l'action immédiate en vue de leur élimination.

Au Journal officiel du dimanche

- 22 avril sont publiés : • Mutualité: une ordonnance relative au code de la mutualité et transposant des directives péennes
- Habitat: un décret relatif à l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat.
- Catastrophe naturelle: un arrêté portant constatation de l'état de catastrophe naturelle dans plusieurs communes victimes d'inondations et de coulées de boue à la fin de 2000 et en janvier 2001.
- Au Journal officiel du jeudi 26 avril sont publiés:
- Gouvernement : décrets relatifs aux attributions déléguées à la secrétaire d'Etat aux personnes âgées et à la ministre déléguée à la famille, à l'enfance et aux personnes handicapées.
- Guerre d'Algérie : une circulaire du premier ministre relative à l'accès aux archives publiques en relation avec la guerre d'Algérie.
- AOC: deux décrets relatifs aux appellations d'origine contrôlée « Corbières » et « Touraine Noble Ioué ».
- Au Journal officiel du vendredi 27 avril sont publiés:
- Catastrophe naturelle: un arrêté portant constatation de l'état de catastrophe naturelle dans plusieurs communes de la Somme victimes d'inondations et de coulées de boue de la fin 2000 au 25 avril 2001.
- AOC: un décret relatif à l'appellation d'origine contrôlée « Olive de Nice ».

AU CARNET DU « MONDE »

<u>Naissances</u>

- Aix-en-Provence. Montpellier.

Marie-José, Eric, Elléonore

DAMERIO DE SAINT-FERRÉOL ont la grande joie d'annoncer la

Antoine,

Anne-Laure et Julien ROUVIÉ-ROUGON.

48. avenue de Toulouse. 34000 Montpellier. 12, cours Gambetta, 13100 Aix-en-Provence.

Créteil

M. Emmanuel de MATOS

M^{lle} Véronique REYNIER sont heureux d'annoncer la naissance de

Valentin,

le jeudi 19 avril 2001, à 16 h 50.

Anniversaires de naissance

- Pour notre fils.

Théo.

Voilà un an que nous te berçons avec un immense bonheur. Nous sommes si fiers de te voir grandir tous les jours. Merci à tous ceux qui nous entourent et qui participent à notre merveilleuse

Anne et Lionel.

<u>Mariages</u>

Luciana FREISLEBEN ZORZAL

Emmanuel PETITPREZ

sont extrêmement heureux de faire part de leur mariage qui aura lieu le samedi 28 avril 2001, à Sao Carlos (Brésil).

manu@if.sc.usp.br

<u>Décès</u>

- Kazem et Eve Lellahi, ses enfants, Et toute la famille,

font part du décès de M. François BOUDOT,

survenu le 25 avril 2001.

9, allée du Parc-de-la-Bièvre, 94240 L'Hay-les-Roses.

François, Jean-Louis et Bertrand Bruller.

ses beaux-fils et leur famille,

Alain Golea, son neveu et sa famille, ont la tristesse d'annoncer le décès de

Rita BRULLER, veuve de Jean BRULLER dit VERCORS,

le 25 avril 2001,

dans sa quatre-vingt-quatrième année, à son domicile.

Il n'y aura pas d'obsèques, Rita ayant fait don de son corps à la médecine.

Cet avis tient lieu de faire-part

180, rue Lecourbe, 75015 Paris. 23, rue Las-Cases, 75007 Paris. 5 *bis*, rue de la Liberté, 02000 Laon. Les Héliantes nº 31, 13390 Auriol.

Ariane et Daphné Tapinos,

ses filles, Et leur famille,

ont la tristesse de faire part du décès de M^{me} Geneviève GUILLAUD TAPINOS,

survenu le lundi 23 avril 2001.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 30 avril, à 15 h 30, en l'église Saint-Julien-le-Pauvre, 1, rue Saint-Julien-le-Pauvre, à Paris-5e.

- Mme Claude Neudin.

sa mère, Marie-Claude et Jacques Rebourseau. leurs enfants, petits-enfants, arrière-

petits-enfants, Jean-François et Hélène Neudin leurs enfants et petits-enfants, Bernard Neudin,

ses enfants et petits-enfants, Marie-Pierre Régnier Neudin,

enfants et petits-enfants. Toute la famille et les amis ont la douleur de faire part du décès de

Gérard NEUDIN. ancien élève de l'Ecole polytechnique, commissaire contrôleur aux Assurances.

créateur du premier Argus international de la carte postale, survenu à Paris, le 19 avril 2001, dans sa

cinquante-neuvième année Les obsèques ont eu lieu dans la plus

stricte intimité selon sa volonté

Nous tenons à remercier les médecins et le personnel des services hématologie des hôpitaux Paul-Brousse et Henri-Mondor pour leur dévouement et leur disponibilité auprès de Gérard.

Mme Claude Neudin. 13, rue Colette, 21200 Beaune

Anniversaires de décès

- Il y a deux ans, à l'âge de trente-trois

Laurent HERZOG

est mort.

« L'éternité profonde Souriait dans vos yeux.. Flambeaux éteints du monde, Rallumez-vous aux cieux! »

Conférences

2001, l'Odyssée du ciel et de l'espace Isabelle Sourbès Verger, CNRS,
Fondation pour la recherche stratégique : « **Géopolitique** des lanceurs spatiaux », samedi 28 avril, de 11 heures à 12 heures, Bibliothèque nationale de France, Grand Auditorium, site François-Mitterrand, Paris-13e.

– Pierre Moskwa, directeur du CSG,

CNES: « Le centre spatial guyanais, port spatial de l'Europe », mercredi 2 mai, de 19 heures à 20 h 30, au CNES. Jean Fourcade, Hubert Fraisse et hristophe Talbot, CNES : Christophe Talbot, CNES:
« Trajectoires, orbites et navigation interplanétaire », mercredi 9 mai, de 19 heures à 20 h 30, au CNES, 2, place

> Programme de l'année : Afa, tél. : 01-45-89-81-44 et www.cieletespace.fr Entrée libre.

Maurice-Quentin, Paris-1er.

Cours

Et vous, qu'attendez-vous pour vous initier à l'informatique ?

Un formateur compétent et pédagogue se déplace chez vous pour vous former en bureautique et à Internet (PC ou Mac).

Documentation gratuite Aldisa: 01-46-67-18-90

Communications diverses

Centre communautaire de Paris

Colloque EMMANUEL LÉVINAS ET LA PSYCHANALYSE

Dimanche 29 avril 2001, à 11 heures : Critique de l'espérance », Catherine Chalier, philosophe, maître de conférences à l'université Paris-X -

12 heures : « Le meurtre du visage », Alain Didier-Weill, psychanalyste. 14 h 30 : « L'Autre, le sexe et le philosophique », Alain

Juranville, philosophe, maître de conférences à l'université de Rennes. 15 h 30 : « La langue de l'Autre », Stéphane Habib, doctorant en

philosophie. 17 heures : « Ethique du désir et inconscient de l'éthique : Lacan avec Lévinas », Paul-Laurent Assoun, professeur à l'université Paris-VII,

processed a running psychandyste.

19 heures : « Discussion : Emmanuel Lévinas et la psychanalyse », débat entre les intervenants et avec le public, P.A.F. 119, rue La Fayette, Paris-10e. Tél.: 01-53-20-52-52.

Manière de voir LEMONDE

Le bimestriel édité par

diplomatique



Surveillance repression

Tous fliqués! par Ignacio Ramonet. ■ Un nouvel ordre, par Herbert Marcuse. ■ Combattre l'esprit de « 1984 », par François Brune.
■ La prophétie du « Meilleur des mondes », par Ignacio Ramonet. ■ Contrôle.com, par Philippe Rivière. ■ Internet ou la fin de la vie privée, par Mathieu O'Neil. ■ Ce « petit château de l'âme » cerné de toutes parts, par Denis Duclos. Les outils informatiques du fichage social, par Florence Touret. ■ Le toxicomane apprivoisé, par Claude Olievenstein. ■ Comment la tolérance zéro vint à l'Europe, par Loïc Wacquant. ■ Vidéosurveillance jusqu'à l'océan, par Philippe Rivière. ■ Parler sans permis à Singapour, par Mathieu O'Neil. ■ Contre-choc à l'école, par Sandrine Garcia et Franck Poupeau. ■ L'œil des renseignements généraux, par Laurent Bonelli. ■ Profils de « sauvageons », par Laurent Bonelli. ■ Traque des ex-délinquants sexuels aux Etats-Unis, par Loïc Wacquant. ■ A la foire du comté, par Loïc Wacquant.

Autodéfense à l'américaine, par Eric Klinenberg. ■ Ces entrepreneurs en sécurité, par Pierre Rimbert. ■ Médias et « insécurité », par Serge Halimi. ■ Aux bons soins d'une société sécuritaire, par Christian de Brie. ■ Tous les Européens sur écoute, par Philippe Rivière. ■ Panique morale face aux hooligans, par Anastassia Tsoukala. ■ Hypocrisie des armes non létales, par Steve Wright. ■ Une seule punition, l'enfermement? par Florence Raynal. ■ Le bracelet électronique en question, par Florence Raynal.
Le « moyennement répressif » des Pays-Bas, par Josine Junger-Tas. Pendant que vous rêvez..., par John Berger. ■ Droits humains import-export, par **Philippe Rivière**.

Sites Internet, bibliographie.

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 45 F - 6,86 €

Les petits aéroports dans les turbulences du transport aérien

Les plates-formes de dimension modeste sont touchées de plein fouet par la guerre commerciale et les restructurations qui affectent le secteur. Les collectivités locales sont souvent contraintes d'assurer un soutien financier pour maintenir l'activité économique

UNE AMBIANCE conviviale et amicale, illustrée par les images que tous ceux qui ont pris un avion dans un petit aérodrome gardent à l'esprit: les passagers qui attendent l'avion sur le tarmac, le pilote, du haut de sa passerelle, qui bat luimême le rappel... Cette vision, si éloignée des monstres froids que sont les grandes plates-formes, ne peut pas faire oublier la réalité, moins poétique, des 80 dessertes locales et régionales qui enregistrent moins de 1 million de passagers par an, de Lille (990 598 en 2000) à Valenciennes (120) : très vulnérables de par leur taille, ils subissent de plein fouet les turbulences qui agitent le transport aérien. Leur développement, voire leur survie, dépend de l'attitude des collectivités locales, elles-mêmes sujettes au bon vouloir des compagnies, animées, dans un contexte de guerre commerciale, par une pure logique d'entreprise. Exemple : Clermont-Ferrand (940 000 passagers en 2000) qui, grâce au hub (pôle de correspondances) de Regional Airlines, avait connu une croissance annuelle moyenne de près de 20 % sur cinq ans. La réorganisation du groupe Air France lui a fait perdre, à compter du 1er novembre 2000, 25 % des sièges offerts, avec la suppression de liaisons ou la mise en service d'avions de capacité plus faible. La perspective du dépôt de bilan d'Air Littoral (près de 800 emplois à Montpellier) et l'avenir incertain des autres filiales de Swissair, AOM et Air Liberté, rendent la situation encore plus aléatoire. A Montpellier (1,7 million de passagers), Air Liberté (289 000 passagers) et Air Littoral (230 000) ont assuré près du tiers du trafic en 2000. A Perpignan (528 000 passagers), Air Liberté et AOM sont les seules compagnies qui relient la capitale catalane à Paris. Figari, Cherbourg, Rodez, La Rochelle, notamment, dépendent aussi d'une de ces deux compagnies pour leurs liaisons avec Paris.

PHASE D'EXPANSION

Depuis quelques années, les petits aéroports connaissaient une phase d'expansion : « La libéralisation du transport aérien en Europe a eu pour conséquence bénéfique un maillage dense dans notre pays, le plus fort des pays membres de l'Union européenne, commente Jacques Sabourin, secrétaire général de l'Union des chambres de commerce

et des établissements gestionnaires d'aéroports (Uccega). *Ce phénomène est une manne pour l'aménagement du territoire* », précise-t-il. Mais le succès dépend largement du dynamisme des collectivités, relayées par les chambres de commerce, qui gèrent en règle générale les plates-formes.

Afin d'attirer les compagnies, les autorités aéroportuaires consentent des réductions sur les redevances d'atterrissage et de stationnement qui sont, en principe, réglementées. Ces dérogations, pas toujours orthodoxes en regard des règles aéroportuaires, s'avèrent nécessaires, tant les entreprises de transport sont exigeantes. Elles demandent, en outre, la création d'installations, souvent au-delà de ce qui est a priori nécessaire: capacités d'accueil, longueur et largeur des pistes... Le jeu des transporteurs est d'autant plus aisé qu'ils mettent en concurrence plusieurs sites. Ce fut le cas de la société irlandaise Ryanair, qui a laissé Nîmes et Avignon ferrailler, pour finalement choisir la première.

Dans ces parties de bras de fer, l'Etat n'intervient pas, même si, la plupart du temps, les plates-formes lui appartiennent. La tendance actuelle est de replacer au « bon niveau » les aérodromes, c'est-à-dire de les céder aux départements ou aux régions. C'est ce qui a été fait pour ceux d'Angers et de Niort, et va l'être pour celui de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs. La commission Mauroy sur l'avenir de la décentralisation a d'ailleurs fait des recommandations dans ce sens.

En partant du principe que les aéroports doivent être financés par les recettes, l'Etat se montre de plus en plus parcimonieux (moins de 10 millions de francs d'investissement au total en 2000). Il estime que le contrôle aérien, qu'il finance complètement, est une charge suffisante pour le Trésor public. Dans ces conditions, les collectivités locales sont de plus en plus tenues d'assurer seules un soutien financier, pour assurer des liaisons aériennes nécessaires au désenclavement et à la vie des entreprises, mais aussi pour générer activités et emplois.

Pour toutes ces raisons, la plupart des aéroports ont programmé l'augmentation de leurs capacités, pour faire face à l'accroissement de trafic prévu par les experts. Les résultats, en 2000, de certains aéroports moyens – Rennes, (+ 9,6 %) ou MetzNancy-Lorraine (+ 9,3 %) – renforcent leur optimisme. Mais les plus petits (Beauvais, Carcassonne, Dinard, Perpignan...) sont trop dépendants des compagnies à bas tarifs (Ryanair, Go Fly, Virgin Express...) pour avoir un avenir assuré à terme : ce type de compagnie évolue sur des marchés étroits et peu stables et n'hésite pas à changer de cap, dès que la rentabilité est à la baisse. Tarbes l'a appris à ses dépens, avec le transfert d'une partie de ses fréquences pour Paris vers l'aéroport concurrent de Pau.

OMNIPRÉSENCE D'AIR FRANCE

Air France ne se montre pas plus souple que les compagnies à bas tarifs. La réorganisation des compagnies régionales tombées sous sa coupe (Regional Airlines, Proteus, FlandreAir, Britair) a eu un effet négatif sur Le Havre. En 2000, le trafic a chuté de 6 % par rapport à 1999, en raison de l'abandon de plusieurs liaisons vers Lyon, Birmingham, Bruxelles et Amsterdam par Regional Airlines, qui assurait alors 35 % du transport des passagers. Cette logique d'exploitation a aussi eu pour conséquence une baisse du trafic vers Paris de plusieurs aérodromes: Roanne (- 14,4 %); Périgueux, (- 12,7 %); Agen, (- 7,6 %) ou encore Bergerac (- 4,1 %).

Dans ce contexte, M. Sabourin considère que la France déploie une offre insuffisante, en raison de l'omniprésence d'Air France: le taux de remplissage de ses avions atteint le niveau maximal (de l'ordre de 85 %) et la compagnie, de ce fait, privilégie les lignes les plus rentables, notamment en renforçant Lyon-Saint-Exupéry, son second pôle de correspondances après celui de Roissy. Aussi le secrétaire général de l'Uccega appelle-t-il de ses vœux l'intervention d'un « régulateur », c'est-à-dire l'Etat dans un premier temps et, si nécessaire,

l'Union européenne.

Les hypothèques qui pèsent sur le transport aérien ne feront pas renoncer, dans la plupart des cas, les collectivités à garder et à développer leur plate-forme ; elles préfèrent financer les déficits plutôt que de se priver de retombées économiques jugées indispensables. Mais jusqu'à quel point pourrontelles justifier une telle utilisation de l'argent du contribuable ?

Marcel Scotto

Saint-Etienne victime de la proximité de Lyon - Saint-Exupéry

SAINT-ÉTIENNE

de notre correspondant

La mésaventure arrivée récemment aux joueurs de l'Association sportive de Saint-Etienne, qui ont dû attendre plus de trois quarts d'heure en pleine nuit avant de se poser sur la piste de l'aéroport de Saint-Etienne - Bouthéon, est symptomatique de la déliquescence de l'équipement aéroportuaire stéphanois.

Les collectivités locales n'ont pourtant pas lésiné pour assurer le décollage de cette plate-forme : en 1995, 26,5 millions de francs ont été investis pour embellir l'aérogare, et notamment imaginer une bretelle de raccordement aux installations de maintenance de Proteus Airlines, qui devait fermer son pôle de correspondances quelques mois plus tard, par suite du rapprochement opéré avec les compagnies Regional Airlines et Flandres Air sous les ailes d'Air France.

DEUX LIGNES RÉGULIÈRES

Dopé en 1997 et 1998 par des charters de supporteurs à l'occasion de la Coupe du monde de football et par l'ouverture d'une liaison quotidienne à bas prix avec Londres par la compagnie irlandaise Ryanair, le trafic de l'aéroport stéphanois a régressé de 35 % ces deux dernières années: 130 000 passagers en 2000. Seules deux lignes régulières sont encore ouvertes. « L'une,

reliée à Paris, est empruntée par des cadres du groupe de distribution Casino, des chefs d'entreprise et des hommes politiques, l'autre par des touristes britanniques attirés par le beaujolais et les Alpes », observe un professionnel, inquiet du départ en catimini du directeur de l'aéroport, Thierry Debionne, appelé initialement par la chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Saint-Etienne - Montbrison pour accompagner le développement de cette infrastructure.

Ces revers n'entament toutefois pas l'optimisme du président de la CCI, André Laurent, qui, tout en vantant les bons résultats de Ryanair, réclame « un rééquilibrage à l'ouest de la région Rhône-Alpes de l'offre aéroportuaire », en complémentarité avec Lyon-Saint-Exupéry.

Las, la plate-forme lyonnaise semble avoir fait un choix opposé et privilégié l'aéroport grenoblois de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs, tourné vers les pentes neigeuses des Alpes et les sociétés high-tech de l'agglomération grenobloise. Un choix entériné de fait par les élus stéphanois (de tout bord), qui plaident plus volontiers pour une meilleure liaison ferroviaire entre Saint-Etienne et Saint-Exupéry, Bouthéon étant cantonné dans un rôle d'aéroport de proximité.

Vincent Charbonnier

Carcassonne décolle enfin

CARCASSONNE *de notre correspondant*

Près d'un milliard et demi de francs: c'est, selon l'Institut Second Axe, le montant de l'impact économique produit sur la région par l'aéroport de Carcassonne-Salvaza en 2000. Salvaza revient pourtant de loin. Longtemps, l'aéroport a été maintenu en vie grâce à deux activités génératrices d'un important trafic : les vols militaires du 3º RPIMa et le service de formation aéronautique de l'aviation civile. Mais la liaison Carcassonne-Orly, souffrant d'un déficit chronique, était régulièrement placée sous perfusion financière par le département, la ville et la chambre de commerce. Air Littoral, Aigle Azur et Régional Airlines s'y étaient cassé les dents depuis 1985 : des tarifs élevés et des horaires peu pratiques faisaient fuir la

clientèle vers Toulouse-Blagnac. Puis, en juin 1997, Air Liberté-TAT a eu une idée simple : des vols sur Orly *via* Toulouse, afin de remplir des avions partant souvent à vide, ou presque, de Carcassonne. De 11 000 passagers en 1997, le trafic grimpait à 66 000 l'année suivante. Entre-temps, la compagnie irlandaise Ryanair était arrivée à Carcassonne avec son concept de tarif très bas (low cost): strict minimum des prestations à bord et atterrissage dans un aéroport secondaire (Stansted est à 60 kilomètres de Londres). Résultat, le nombre de passagers a fait un bond: 118 000 en 1999, 137 000 l'an dernier. Et Ryanair, qui exploite, depuis juin 1998, une ligne Carcassonne-Londres-Stansted, annonce le lancement d'une liaison vers Bruxelles-Charleroi et son intention de doubler, fin 2001, la fréquentation de l'aéroport.

Les collectivités territoriales, qui avaient accepté de financer il y a quelques années un élargissement de la piste et un agrandissement de l'aérogare, respirent. Du coup, elles ont mis une fois de plus la main à la poche. 35 millions de francs de travaux pour l'allongement de la piste et la création de parkings ont été programmés pour les deux ans qui viennent.

ux ans qui viennent.

Laurent Rouquette



L'homme qui marchait sur sa tombe

Il tenait la mort pour « une vieille copine un peu chiante, mais pas mauvaise dans le fond ». Frédéric Dard, disparu le 6 juin 2000, avait provoqué la Camarde en 1965, en tentant de se suicider. San-Antonio était la face ensoleillée derrière laquelle

se cachait un homme qui voyait la vie en noir



EUX qui furent ses proches en viennent toujours à parler de lui au présent. Comme si cela devenait naturel et donnait une plus grande justesse à leurs paroles. Comme si le fait d'en parler, et de tant s'en émouvoir, gommait le temps qui

Frédéric Dard, dit San-Antonio, comme il a souhaité qu'il fût écrit sur sa tombe, est mort le 6 juin 2000. C'est à la fois très proche et très lointain. Pour Françoise, sa femme, pour Robert Hossein, qui fut le copain, l'ami de toujours, ou pour Mgr Pierre Mamie, l'un de ses plus proches confidents et dernier confesseur, évoquer Frédéric Dard, c'est revivre un peu avec lui autour d'une conversation, d'un échange, là, sur l'instant.

Le grand public a d'abord connu San-Antonio, sans savoir qui se cachait derrière ce célèbre pseudonyme, derrière l'inventeur des aventures du commissaire et de quelques autres personnages bien envoyés, dont l'ineffable Bérurier, pour ne citer que lui. San-Antonio, pour des millions de lecteurs, a toujours été synonyme de bonne humeur, de truculence, de verdeur et de liberté. Le ton semble ne pas être grave, même si au fil des romans de fréquentes réflexions laissent à penser que de sourdes préoccupations rongent L'écrivain ébauche, selon ses propres termes, « une espèce de philosophie de bistrot. Des considérations sur la mort, sur la vie, sur ma misère d'homme. Un appel au secours aussi ».

Si un concours avait été organisé, San-Antonio aurait pourtant pu se targuer d'avoir été celui qui avait fait rire le plus grand nombre de lecteurs. A raison, en movenne, de quatre livres par an, distribués chacun à plusieurs centaines de milliers d'exemplaires, cette fourniture quasi industrielle au service des zygomatiques en tout genre n'a pas d'égal dans le monde de l'édition en France. Car les livres qui font rire, et qui font rire avec une telle longévité, ne sont pas si nombreux.

En même temps que cette popularité se faisait jour, l'homme derrière l'auteur devenait public, à son corps défendant. Ce dévoilement montra alors un autre personnage, à mille lieues de l'image de son héros, sympathique certes, mais dont on pouvait craindre qu'il ne fût pas d'un commerce facile. A notre grande surprise, on découvrit un homme saisi par une espèce de mélancolie viscérale et permanente, un inquiet.

Frédéric Dard serait la face d'ombre, San-Antonio la face ensoleillée. « Je suis frappé par la noirceur de ce qui nous entoure. Par la noirceur de la vie, quoi! Parce qu'elle est noire. Parce qu'elle fait mal, parce que c'est pas tellement ioli, ioli », se confiait le père du fringant commissaire à JeanLouis Ezine, lors de l'émission « A voix nue: entretiens d'hier et d'aujourd'hui », diffusée sur France-Inter, le 1er juin 1988. « Quand j'étais enfant, toutes les voitures étaient noires. Le monde était terne. La vie était grise. Je ne me suis jamais fait à cette modé qui fait que l'on donne des couleurs à des choses qui, dans mon enfance, n'en avaient pas. »

En 1964, l'Histoire de France vue par San-Antonio se vend à plus d'un million d'exemplaires. Le système mis en place depuis le début des années 1950 par Armand de Caro, le fondateur des éditions du Fleuve noir, tourne à plein régime, et le lancement du gros ouvrage d'histoire revisitée était l'occasion de dévoiler, au grand jour, l'identité réelle de l'auteur de polars. Il devait tout avoir pour être à la fois riche et heureux. L'année suivante, contre toute attente, France-Soir, dans son édition du 30 septembre 1965, titrait: « Le commissaire San-Antonio (l'écrivain Frédéric Dard) a frôlé la mort ». La veille, Frédéric Dard avait tenté de se pendre à une poutre de sa maison des Mureaux, en région parisienne.

« Le suicide est une tentation constante chez l'individu, qui est toujours à portée de pensée. Se suicider, c'est un peu tenter la grande aventure. En fait, on n'a pas d'intention déterminée, on n'est pas décidé profondément à se suicider, à disparaître. On taquine le sort, on taquine la mort. Mais on n'y croit pas. J'ai trouvé naturel de n'être pas car ça n'était pas mo de mourir. Les gars qui se réussissent, ce sont les cocus de cette aventure. » Une image vient à l'esprit : la dernière scène de Pierrot le Fou, de Jean-Luc Godard, lorsque Jean-Paul Belmondo, le visage peint en bleu, après s'être enveloppé la tête de bâtons de dynamite, tente, en vain, d'éteindre la mèche qu'il vient d'allumer.

Robert Hossein et Frédéric Dard se sont rencontrés, au tout début des années 1950, sur les planches du Théâtre du Grand Guignol, à Paris. Il en faudra peu pour qu'une amitié profonde, une complicité durable ne naisse entre les deux hommes, travailleurs impénitents autant que larrons en foire. « le n'ai pas la moindre gêne à déclarer que je suis amoureux d'Hossein, déclarait Frédéric Dard dans Je le jure (Stock, 1975). Entre l'amour et l'amitié, il n'y a qu'un lit de

« Il faut arrêter la légende de la mort. C'est la vie qui lui posait un problème. Il était comme un escargot auauel on frôle les antennes. Aussitôt il se fermait dans son refuge. On a souvent pleuré ensemble, se souvient l'acteur. Je l'évoque toutes les deux minutes. Il était d'une lucidité terrifiante. » « San-Antonio était suicidaire spontanément. C'est quelqu'un qui a tenté le diable, ou bien Dieu, s'interroge Robert Hossein, dans sa loge du Théâtre Marigny. Il était parfois dans une autre dimension. On parlait ensemble et puis, pendant quelques secondes, il n'était plus là. » Autant

4 SUR LES TRACES DE FRÉDÉRIC DARD



En 1988, San-Antonio écrit « La Vieille qui marchait dans la mer » (ci-dessus, une affiche dans un bureau des éditions Fleuve Noir), un « conte de fées noir à vous flanquer le vertige ». A gauche, dans le film de Francis Gillery, « Cette mort dont je parlais », Frédéric Dard fait les honneurs de son caveau de Saint-Chef, dans l'Isère.

Hossein galopait de par le monde, faisant se succéder les rencontres, autant Dard ne découvrait jamais aussi bien son monde qu'à travers les heures qu'il passait seul devant sa machine à écrire. Le nomade et le sédentaire. « Je l'aurais bien débauché, si j'avais pu, sourit pour la seule fois avec malice l'acteur. Il est là, sans arrêt. Un gros bloc qui s'est tiré. Je ne me remettrai jamais de lui. »

Le suicide a été pour Frédéric Dard « un méfait de la quarantaine » sur lequel il n'aimait pas volontiers revenir. Un triste épisode lié à un pas-Une femme, l'épouse, que l'on quitte; une autre, que l'on retrouve en secret et qui, quelques années plus

ner les pires scénarios. Au bout de rite qui n'est pas sans rappeler celui six jours, le cauchemar prend fin. Les parents retrouvent leur fille, profondément marquée mais sauve. Pour Frédéric Dard, la vie ne sera plus comme avant : « *l'ai vécu des choses* absolument épouvantables, irrémédiables, irréversibles. Des choses qui m'ont rendu plus vieux que je ne suis. » Les « San-Antonio » qui ont succédé à cette période ont été marqués par cette douloureuse expérience. « Certains m'ont dit: "Fais attention, San-Antonio attrape le cafard." C'est une chose qui ne finira jamais. Il

Pour Mgr Mamie, évêque de Fribourg, Frédéric Dard fut l'une de « ses toutes grandes amitiés ». Ils se

« Quand j'étais enfant, toutes les voitures étaient noires. La vie était grise. Je ne me suis jamais fait à cette mode qui fait que l'on donne des couleurs à des choses qui, dans mon enfance, n'en avaient pas »

tard, deviendra la femme légitime. Ce geste n'était, après tout, que la conséquence malheureuse d'actes et de situations trop difficiles à assumer. La détresse plus que la mort était alors présente dans la maison des Mureaux.

Ce qui est arrivé en 1983, dans sa maison de Suisse, où il s'est installé pour mettre de la distance avec Paris quelques années auparavant, a engendré une douleur et une inquiétude plus profonde et durable. Le 23 mars, selon un scénario presque analogue au roman qu'il est en train d'écrire, sa fille Joséphine, qui avait alors treize ans, se fait enlever pendant son sommeil. Le ravisseur réclame peu après une rançon. L'angoisse empoigne violemment Frédéric Dard: ne jamais revoir sa fille, imagisont rencontrés en 1983, lors de la confirmation de Joséphine. L'évêque prononça une homélie au cours de laquelle il s'était comparé à Charlot dans Limelight (Les Feux de la rampe), qui, grâce au rire, parvint à redonner courage à une jeune ballerine meurtrie qui avait perdu tout espoir. « Je suis le clown de Dieu », avait dit en substance l'homme d'Église. « Nous eûmes cette manière mystérieuse de se reconnaître lorsqu'on ne s'est jamais rencontré », écrivit Frédéric Dard à propos de ce premier contact.

Les deux hommes se rencontrèrent souvent et furent très proches, surtout après l'enlèvement de l'adolescente. En commun, peu après, ils publieront un livre d'entretiens, D'homme à homme (Editions Martin Michel SA, Fribourg, 1984). Selon un

de la confession, une règle imposée par Frédéric Dard s'est instaurée entre les deux hommes : lui vouvoyait l'homme d'Eglise, alors que ce dernier se devait de le tutoyer. En dehors des membres de sa famille, Mgr Mamie fut la seule personne à approcher Frédéric Dard au seuil de

En 1988, San Antonio écrit La Vieille qui marchait dans la mer, un « conte de fées noir à vous flanquer le vertige », écrit-il à la sortie du roman. Qui est donc cette vieille, incarnée à nante? Est-ce Bonne-Maman, la grand-mère qui l'a élevé, et qu'il n'aura de cesse d'honorer tout au long de son œuvre? Elle, qui lui a donné cette irrépressible passion, voire folie, des mots, et à laquelle il dédie cet ultime lamento, selon les termes de son biographe François Rivière. Ou bien est-ce lui même, tentant de démontrer dans son infinie solitude d'écrivain que son imagination seule était capable de s'offrir toutes les libertés.

En 1999, l'écrivain, en bon enfant de la terre qu'il fut, voulut s'occuper lui-même du choix de sa tombe, « pour aplanir les difficultés futures »: sa forme, la qualité du marbre et, bien sûr, sa localisation. C'est à Saint-Chef, dans l'Isère, qu'il choisit d'être enterré, dans une aile nouvelle du cimetière, vierge de tout voisinage. « Je trouvais ça un peu comique, se souvient Françoise Dard. Je me suis dit, tu veux ton caveau, tu l'as! » Et lorsqu'il a emmené sa femme voir le choix de son emplacement, quelle ne fut sa surprise de constater qu'une autre tombe s'était parfaitement collée à la sienne. « Il était vraiment très en colère, raconte Françoise Dard, d'autant que l'"intrus" n'était autre qu'un cousin issu d'une branche familiale fâchée avec la sienne depuis des décennies. »

Dans le film de Francis Gillery, Cette mort dont je parlais, Frédéric Dard revisitera sa future tombe avec le zèle d'un guide de musée. Il ira jusqu'à grimper sur le dessus de son caveau pour bien s'assurer que, de là, on peut apercevoir le sommet du Mont-Blanc. Il sera moins vindicatif envers le cousin pour finalement conclure sa visite d'un sympathique mais résigné « Bienvenue au club! ».

N guise de postface à ses Réflexions définitives sur l'audelà (Fleuve noir, 2000), Frédéric Dard revient, une fois de plus, sur la question de la mort en des termes qu'on lui sait familiers : « En ce qui me concerne, je la considère comme pas mauvaise dans le fond. La mort nous est offerte au même titre que la vie. C'est l'une des deux portes incontournables que nous avons à franchir. Il n'existe que deux façons de la conjurer: soit en parlant, soit en mourant. Je préfère pour l'instant la première solu-

On aurait pu croire que la seconde solution, la mort, lui aurait été reconnaissante de tant d'attention accordée tout au long d'une seule vie. Qu'elle aurait été particulièrement douce pour celui qui fut l'un de ses plus fidèles zélateurs. Il n'en a rien été. La mort de Frédéric Dard, la mort réelle, ne fut pas celle que l'on aurait pu croire, celle avec laquelle il avait fini par nous familiariser, par nous rassurer presque. « Tout ce qu'il a dit, pensé, imaginé, c'est de la littérature. La mort, ça ne se passe jamais comme on le prétend », affirme Françoise Dard. Les quatre derniers mois de son existence furent extrêmement douloureux, dans sa chair autant que dans son esprit. « Il aura été lucide jusqu'à la fin. Il était conscient de tout. De tout ce qu'il était en train de perdre. »

Jean-Jacques Larrochelle

★ A lire : Frédéric Dard, ou la vie privée de San-Antonio, de François Rivière. Fleuve noir, 1999.

16 / LE MONDE / SAMEDI 28 AVRIL 2001 HORIZONS - DÉBATS

A l'aube de la biologie informatique

par Spyros Artavanis-Tsakonas

Elu professeur au Collège de France dans la nouvelle chaire biologie et génétique du développement, **Spyros Artavanis-Tsakonas** a prononcé, jeudi 26 avril, sa leçon inaugurale. Nous en publions de larges extraits.

OUS vivons l'aube de la biologie informatique, bio-informatique, mais nous ne savons toujours pas comment définir, au juste, les rapports qui unissent cette forme de mathématique à la biologie. Rares sont les universités qui se sont dotées de chaires dans ce domaine et nous sommes encore aux prises avec une grande incertitude: est-ce là le début d'une nouvelle discipline ou s'agit-il simplement d'une évolution des techniques de traitement rendue nécessaire par nos besoins? Personnellement, j'ai le sentiment que c'est là un domaine nouveau et que la biologie informatique va devenir tout aussi importante que la biologie moléculaire ou la génétique dans l'analyse du vivant.

Au niveau expérimental, il paraît évident que nous sommes confrontés à un glissement de paradigme, dont les conséquences, fort importantes, affecteront la manière dont nous conduirons nos travaux scientifiques. Notre paramètre expérimental n'est plus le gène isolé, mais bien plutôt le génome. Bien souvent, on ne peut se passer de ce paramètre, surtout si l'on veut poser une nouvelle génération de questions dans le domaine expérimental. Or la production d'informations génomiques – la pratique même de la génomique est aujourd'hui encore hors de porspécialistes de biologie moléculaire du laboratoire du Medical Research Council (MRC) de Cambridge définissent tous des cultures intellectuelles distinctes. Mais, pardelà ces différences de culture, les « vérités » reconnues comme valides par les uns et les autres étaient, et sont encore aujourd'hui, toujours un peu différentes les unes des autres. Je ne parle pas d'une vérité globale quant au fonctionnement du monde du vivant, mais plutôt de vérités locales.

Notre matériel expérimental définit ce qui constitue la démonstration adéquate ou suffisante de telle ou telle hypothèse spécifique. Les impératifs pratiques pèsent lourd sur la valeur de ce qui est considéré comme « idée », par opposition aux digressions triviales par rapport à une voie expérimentale donnée.

On doit s'interroger : le concept même d'un petit laboratoire, avec quelques étudiants et un système expérimental spécifique, va-t-il pouvoir survivre dans un monde qui ne se nourrit plus de quelques gènes, mais exige au contraire des génomes entiers pour calmer sa faim? Restera-t-il, dans ce nouveau monde, un peu de place pour les vérités locales? Ou bien ne faut-il saisir le vivant que de manière globale? Les approches globales sont parfois telles qu'elles nous coupent le souffle, elles peuvent nous libérer, une bonne fois pour toutes, des contraintes de systèmes expérimentaux spécifiques. Mais, ce faisant, elles nous volent ce qu'il pouvait subsister du romantisme de cette science de laboratoire dans laquelle nous avons

Notre connaissance de la structure du génome est en train de porter les comparaisons et les considérations évolutionnaires vers des niveaux totalement différents et a sans nul doute d'ores et déjà contribué à rapprocher l'étude de l'évolution et la génétique moléculaire. Les interrogations sur les mécanismes sous-jacents des processus organiques, les questions du comment se font les choses ont été mises en rapport avec les questions du pourquoi de ces mécanismes. Le regard que nous portons sur les comparaisons entre espèces à la parenté lointaine n'aurait pu être envisagé il y a quelques années à peine, et nous attendons tous désormais avec impatience de voir ce que vont donner les comparaisons entre espèces étroitement apparentées.

Conceptuellement, il faut imaginer la cellule comme un réseau vaste et compliqué de points liés entre eux, dont chacun correspond à un gène ou à un produit génique. La manière dont tous ces points sont intégrés n'a pas encore été complètement élucidée

tée de la plupart des laboratoires, y compris des plus importants et sophistiqués.

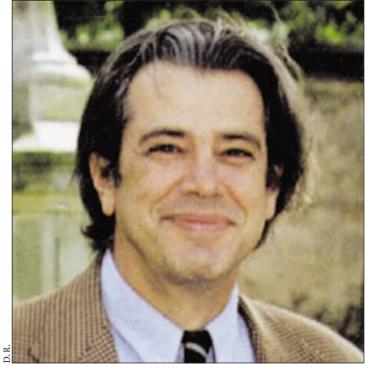
Tout cela rappelle la physique expérimentale, où le concept de « mégascience » est bien connu et où la collaboration systématique de dizaines de chercheurs est souvent la règle. Mais il se trouve qu'en biologie nous n'avons pas l'habitude de ces concepts. Le financement et la sociologie de notre science, tout comme notre système de valeurs scientifiques, reposent sur le travail de petits laboratoires et le succès individuel.

C'est là un changement radical qui, manifestement, est porteur d'incertitudes, mais qui va aussi nous permettre d'explorer le vivant d'une manière nouvelle et merveilleuse. Des biologistes intéressés par les mêmes questions pourront choisir divers organismes comme systèmes expérimentaux, ils pourront opter pour des approches plutôt moléculaires, ou plutôt génétiques, ou plutôt embryologiques, et ainsi de suite.

Contrairement à la physique, dont l'approche semble plus globale, la biologie porte clairement la marque de l'histoire naturelle et du caractère expérimental des organismes étudiés. Ainsi, l'équipe de Thomas-Hunt Morgan et ses mouches, les embryologistes de Hans Spemann, les biologistes travaillant sur les vers avec Sidney Brenner, ou les

En effet, les différences entre espèces étroitement apparentées vont certainement nous permettre de comprendre le sens fonctionnel possible de segments donnés d'ADN, telles les séquences de régulation, dont la fonction n'est pas claire. Je ne pense pas qu'il soit nécessaire de souligner les possibilités que vont offrir les comparaisons entre chimpanzé et homme. Il n'est pas difficile d'imaginer que ces comparaisons vont nous donner une idée de ce qu'est, dans le domaine de la biologie, notre raison d'être. Le langage et la pensée sont à n'en pas douter des paramètres biologiques de nature à nous intéresser tous ! (...)

Le degré de similitude entre le génome de l'homme et celui des organismes modèles nous oblige à nous poser la question du comment de la complexité. La complexité est un terme que j'utilise ici de manière opérationnelle, même si le sens en est difficile à définir, mais intuitivement il paraît évident que l'homme est plus complexe que la mouche. La manière la plus évidente, linéaire, d'accroître la complexité passe par l'augmentation du nombre des protéines ou des modifications posttraductionnelles ou post-transcriptionnelles affectant des unités génétiques données. Mais il ne faut pas pour autant exclure le fait que la « complexité » puisse être le fruit de diverses combinaisons d'expressions du même répertoire génique



de base, ou encore d'un séquençage temporel différentiel de l'expression génique, ou encore de toutes sortes de différences quantitatives affectant l'expression génique. Un problème crucial, intimement lié à la question de la complexité, et qui a été et continue d'être au cœur même des préoccupations intellectuelles de mon propre laboratoire, est celui de l'intégration du signal cellulaire. Il est clair qu'au cours du développement le même mécanisme est parfois utilisé à diverses reprises pour atteindre des objectifs différents. (...) La manière dont les signaux s'intègrent dans la cellule peut aussi donner lieu à un degré de complexité considérable.

François Jacob, il y a quelque temps, avait proposé de parler d'intégrons, et je dois dire que j'aime beaucoup ce terme, même s'il n'a pas vraiment été retenu. Pour moi, c'est là un terme qui nous permet de saisir une propriété essentielle du vivant : la synergie. Le terme d'intégron désigne une unité d'une structure définie, composée d'un groupe d'éléments. Les systèmes vivants sont faits de divers intégrons qui s'associent pour constituer des intégrons d'ordre supérieur, et ainsi de suite. Le nouvel intégron ainsi formé n'a toutefois pas pour propriétés la simple somme des propriétés des éléments qui le constituent. Il est qualitativement différent. Les effets de synergie sont une source importante de complexité, dans la mesure où ils permettent la création d'événements nouveaux à partir de diverses combinaisons d'une collection d'intégrons donnée. Si les interactions synergétiques varient en fonction des profils tant qualitatifs que quantitatifs des expressions géniques, sans parler de durée d'intervalles d'action, on comprend comment la complexité peut augmenter sans que change le cadre génique.

La structure génique et la conservation des fonctions par-delà les barrières entre espèces nous permettent de jeter un regard unificateur sur le monde du vivant. Les conséquences en sont fort importantes tant sur le plan méthodologique et épistémologique que sur celui de la vie de nos sociétés.

De nombreuses maladies ont été associées à des mutations de gènes spécifiques. D'une manière plus générale, les analyses génétiques moléculaires ont souligné, au cours des quelques dernières années, l'existence d'une composante génétique de la maladie. Je crains que dans certains milieux on n'assiste aujourd'hui à une funeste résurgence du déterminisme. Mais si la composante génétique de la maladie a ainsi été mise en avant par des études récentes, nous sommes loin de comprendre la manière dont les facteurs environnementaux peuvent exercer une influence sur les gènes. La composante environnementale n'en est pas moins importante, voire cruciale, dans certains cas. (...)

Dans la cellule, les genes n'agissent jamais seuls. Conceptuellement, il faut imaginer la cellule comme un réseau vaste et compliqué de points liés entre eux, dont chacun correspond à un gene ou à un produit génique. La manière dont tous ces points sont intégrés n'a pas encore été complètement élucidée – pour tout dire, c'est même la raison d'être de toute une série de laboratoires.

Les conséquences d'une fonction génique donnée sur la physiologie de la cellule dépendent des interactions entre le gène en question et d'autres composantes cellulaires ou, en d'autres termes, de la manière dont le gène en question est intégré au réseau de la cellule. De ce fait, corriger le dysfonctionnement ne va pas nécessairement passer par la correction de la mutation qui a été corrélée, par des moyens mendéliens, à tel ou tel phénotype ou maladie. On pourra en effet vraisemblablement corriger le phénotype en manipulant l'activité en un autre point du réseau cellulaire, en un point qui est lié au gène dysfonctionnel.

C'est un peu comme lorsque l'on se retrouve avec une table qui branle parce que l'un de ses pieds est plus court que les autres. On peut supprimer le branlement en rétablissant la longueur du pied trop court, mais, dans certains cas, il peut s'avérer plus facile de raccourcir les trois autres pieds. Pour parvenir à cette fin, encore faut-il savoir que le pied trop court est lié aux trois autres.

Disséquer les circuits des gènes présents dans une cellule n'est pas chose facile. La meilleure méthode, qui est aussi la plus efficace, nous est donnée par la génétique. Quand je dis génétique, je pense aux manipulations génétiques du type de celles que l'on peut faire avec la mouche ou le ver. On ne peut pas manipuler l'homme ou la souris de la même manière que la mouche ou le ver. Le cycle de vie, le génome et bon nombre d'autres considérations rendent la manipulation génétique impossible chez l'homme et fort difficile chez la souris. Mais si la mouche et le ver ont une architecture génétique qui, à bien des égards, est la même que celle de l'homme, il s'ensuit que l'étude de la fonction génique chez la mouche va peut-être nous apprendre des choses sur la biologie humaine. Faut-il s'étonner 60 % des gènes pathologiques de l'homme aient des homologues chez la mouche?

Le principe de la conservation a fait des systèmes modèles - ces objets ésotériques et abscons des travaux de génétique et de biologie du développement – des modèles de la maladie chez l'homme. Il y a manifestement un rapport entre la biologie du développement et la médecine, même si le langage qui pourrait permettre un dialogue constructif n'est pas encore tout à fait défini. Je suis sûr que les connaissances acquises à partir de systèmes modèles en ce qui concerne l'existence de cascades biochimiques particulières contrôlant les aspects fondamentaux de la différenciation, de la prolifération et de la mort cellulaire, auront d'importantes conséquences en médecine. A l'inverse, les systèmes modèles seront utiles pour identifier les rapports entre gènes et maladies et définir ainsi des traitements rationnels. (...)

Pouvoir modifier une destinée cellulaire en manipulant un gène spécifique intégré à une voie spécifique pourrait avoir d'importantes conséquences en médecine. De nombreuses maladies displasiques, cancers compris, pourraient être soignées de cette manière. Moyennant, par exemple, la manipulation d'une cellule maligne pour faire de sa destinée quelque chose de moins pathogène. Si nous parvenons à compren• Spyros Artavanis-Tsakonas est né le 28 octobre 1946 à Athènes (Grèce). Il est de nationalités grecque et américaine.

• Il a étudié à Zurich (Suisse), puis aux universités de Cambridge (Royaume-Uni), Bâle (Suisse) et Stanford (Californie).

• Il a enseigné aux universités américaines Yale et Harvard (département de biologie cellulaire), où il dirige depuis 1999 le programme de biologie du développement et cancer au Cancer Center du Massachusetts General Hospital.

• La chaire qu'occupe Spyros Artavanis-Tsakonas appartient aux sciences biologiques, mais il estime qu'« elle s'inscrit dans la continuité intellectuelle de la chaire d'embryologie cellulaire et moléculaire qu'a occupée Nicole Le Douarin, élève et héritière intellectuelle d'Etienne Wolf ».

dre les règles qui régissent la manipulation des destinées cellulaires, peut-être pourrons-nous alors forcer certaines cellules à se différencier en des cellules semblables à celles qui ont été atteintes ou supprimées par la maladie. Ces cellules serviraient alors à repeupler les organes atteints, entraînant ainsi la guérison, ou la réduction de l'état pathologique. (...)

J'espère être parvenu à vous convaincre que la biologie du développement est une discipline extraordinairement vaste. A mes yeux, elle a aujourd'hui atteint ce stade lointain auquel songeait Wilhelm Roux à la fin du XIX^e siècle, lorsqu'il disait que la biologie du développement « pourra peut-être, un jour, devenir la base commune à toutes les autres disciplines biologiques ». La génétique et la biologie du développement ont été mises en rapport l'une avec l'autre dès lors qu'il a été démontré que chaque étape de la morphogenèse de l'embryon est contrôlée par l'action coordonnée de hiérarchies de gènes spécifiques. L'analyse moléculaire de ces hiérarchies de gènes a, quant à elle, démontré l'extraordinaire conservation du cadre génétique fondamental, par-delà les frontières entre espèces, et la conservation a pour sa part rendu accessibles divers problèmes médicaux.

Ce n'est que récemment que cette mise en rapport a été rendue possible, et le langage de la communication entre biologie fondamentale et médecine n'est pas encore très sophistiqué. Son exploration, je dois dire, m'intéresse beaucoup, et j'aimerais, si je le peux, contribuer à son développement, non seulement par un travail de laboratoire, mais aussi par l'enseignement que je vais assurer au Collège de France. Cette

faisaient figure de fiction et qui. aujourd'hui, sont bien réels nous ont conféré des pouvoirs inattendus. Ainsi, les sciences biologiques ont envahi nos vies comme aucune autre discipline scientifique, remettant en cause la maladie, défiant la mort, menaçant nos mythes. Le meilleur des mondes se rapproche, mais est-il vraiment meilleur? La réponse ne peut être que oui. Je le dis après mûre réflexion, et non pas parce que je cède à l'ensorcellement de résultats expérimentaux auxquels je n'osais même pas rêver. Mieux vaut toujours en savoir plus. Nous connaître nous-mêmes ne relève pas de l'exercice intellectuel, mais de l'obligation.

Le savoir ne connaît pas de limites, mais en même temps le savoir n'a ni éthique ni passion. Au contraire de nous. Le savoir nous offre donc des possibilités que nous pouvons utiliser à bon ou à mauvais escient. Les implications potentielles des connaissances biologiques touchent de si près à la condition humaine qu'il n'est pas étonnant que nos sociétés en soient aujourd'hui transformées. Qu'il s'agisse des rapports entre individus et société, des politiques de la santé, de la mise au point et de la distribution de nouveaux médicaments, du clonage des êtres humains, de la prolongation de la vie, de la définition de nouveaux traitements, aujourd'hui, tout subit l'influence de notre connaissance des principes physiques qui expliquent le vivant.

La place qu'occupent la biologie et la génétique du développement entraîne forcément la vulgarisation de concepts scientifiques complexes, qui porte cette discipline vers un débat grand public. Cela pose des problèmes graves, car il faut déterminer comment, et par le truchement de qui, diffuser l'information biologique, faire de l'enseignement. Je ne suis pas particulièrement ébloui par ceux qui ont pour tâche de diffuser ce type d'information, pas plus que par ceux qui contrôlent la publication de nos travaux scientifiques. J'estime qu'en tant que spécialistes de la biologie, c'est à nous qu'il incombe d'assumer un rôle de premier plan en la matière et d'aborder ces questions de manière réfléchie, novatrice, mais ferme. En tant que citoyens, en tant que citoyens et démocrates, notre devoir civique est de veiller à ce que le savoir biologique ne soit pas déformé, ni utilisé comme outil par ceux qui détiennent le pouvoir et cherchent des arguments rationnels pour excuser leurs préjugés et leurs passions.

Notre époque devrait célébrer la biologie, et non la maltraiter. François Jacob, dans sa leçon inaugurale au Collège de France, en 1965, en plein milieu de cette révolution de la biologie moléculaire dont il avait été l'un des moteurs et qui – au bout du compte – allait réduire les phénomè-

En tant que citoyens et démocrates, notre devoir civique est de veiller à ce que le savoir biologique ne soit pas déformé, ni utilisé comme outil par ceux qui détiennent le pouvoir et cherchent des arguments rationnels pour excuser leurs préjugés et leurs passions

mise en rapport nous donne en effet une nouvelle problématique qui doit non seulement permettre d'élaborer de nouvelles approches méthodologiques, mais aussi contribuer à rapprocher deux cultures intellectuelles distinctes. Je suis convaincu que nous continuerons de modifier, voire abolir, les frontières entre disciplines biologiques. L'unité que nous commençons de discerner en biologie est en train de démonter toutes ces barrières et je suis sûr que si ma leçon inaugurale avait lieu non pas aujourd'hui, mais dans une dizaine d'années, je vous parlerais avec excitation de la manière dont les méthodes de calcul et la chimie sont en train de changer la face de la recherche en biologie. Si la biologie du développement est au cœur des recherches biologiques d'aujourd'hui, il en va de même de son rôle dans nos vies.

Du fait des liens étroits qu'entretient la biologie avec l'existence des hommes, les progrès qui hier encore nes biologiques à de la chimie et de la physique, marqua une pause pour se demander si les principes de la physique suffiraient à expliquer des phénomènes aussi complexes que la morphogenèse ou les processus de la pensée. Je crois qu'il conviendrait avec moi qu'en ce qui concerne la morphogenèse la réponse, si elle n'est pas encore affirmative, semble devoir l'être.

Quant aux processus de la pensée, je pense que la réponse sera là aussi « oui » - et, en vous disant cela, je vous révèle mon credo fondamentalement réductionniste. Je ne vois en effet pas la nécessité d'invoquer un système de valeurs scientifiques différent de celui que nous fournissent la physique et la chimie pour expliquer des phénomènes qui sont proches du pneuma - mais, en tant que chercheur, et donc en tant qu'agnostique, je dois laisser la porte ouverte à de nouveaux systèmes de valeurs. S'ils existent, j'espère être encore là pour les voir.

L'implosion du système judiciaire L'extravaga par Bastien François The est difficile d'ignorer que le taire président de la République est apprésident de la République est appresident de la Répu

par Patrick Devedjian

ORSQUE j'étais jeune avocat, mon idéal était que les faibles soient jugés avec autant de garanties que les puissants. Aujourd'hui, je sais que les puissants sont jugés avec aussi peu de garanties que les faibles. La multiplicité des évolutions - 40 réformes de procédure pénale en quarante ans – n'y ont rien changé car la justice est désormais asphyxiée. Le plus grand reproche que les Français font depuis toujours à leur administration judiciaire est celui de la lenteur des procédures. Cette lenteur enlève toute crédibilité à l'institution car, comme l'a dit, en orfèvre, l'ancien premier président de la Cour de cassation: « La justice apporte des solutions mortes à des problèmes morts. »

L'organisation judiciaire et les procédures restent conçues comme au XIX^e siècle où les procès étaient peu nombreux. Les progrès de l'Etat de droit, qui remplace la raison d'Etat dans toutes les activités, développent des contentieux de masse que le système ne peut plus absorber. La complexité croissante du droit demande des spécialistes alors que la plupart des magistrats sont des généralistes. La justice est diluée en une myriade de juridictions sous-équipées et dotées d'un ressort territorial étriqué.

Mais aucun gouvernement n'a osé toucher à une carte judiciaire que, pourtant, tout le monde conteste pour son inadaptation. L'invraisemblable complexité des règles d'avancement interdit toute souplesse dans la gestion des effectifs et, alors qu'il faut au moins dix ans pour les former, de nombreux magistrats abandonnent leur vocation en cours de route.

La moitié des magistrats parisiens n'ont même pas de bureau et doivent travailler à leur domicile, qui n'est pas nécessairement à Paris. Mais il faut au moins vingt ans pour construire un nouveau tribunal dans la capitale.

Les hommes politiques ont cru remédier à ces difficultés par des proclamations emblématiques de droits nouveaux qui ont alourdi la tâche d'une administration débordée. Ils ont affirmé la nécessité d'une justice de proximité qui a réduit l'universalité des décisions, affaibli le prestige des magistrats et les a distraits de l'essentiel de leur tâche: trancher des liti-

Les moyens matériels accordés en augmentation servent à peu de chose et bien souvent les crédits supplémentaires ne sont même pas consommés, tant il est vrai que l'absence d'une gestion moderne empêche de les absorber. Quand le premier ministre annonce à grand fracas des augmentations de crédits, le plus souvent, comme en matière pénitentiaire, ils sont déjà reportés d'année en année.

La situation était catastrophique, le gouvernement Jospin l'a aggravée. Alors que M. Jospin affirme ne pas vouloir donner d'instructions individuelles dans les dossiers, M^{me} Guigou a reconnu, lorsqu'elle était ministre de la justice, qu'elle se faisait « inforsensibles, ce qui est sans précédent!

Le résultat est la paralysie des parquets où chaque substitut est devenu autonome et définit seul « sa » politique pénale. Le lien hiérarchique a perdu toute consistance et la politique pénale toute cohérence. Laissés à euxmêmes, la plupart des magistrats du parquet se sont mis à dépendre du magistrat du siège dans chacune des affaires. Si bien qu'en matière de poursuites, le parquet et le siège seront bientôt confondus de facto, avec toutes les conséquences que l'on peut craindre sur le plan des libertés en raison de la généralisation de l'autosaisine. Les magistrats du siège peuvent de plus en plus choisir les dossiers qu'ils vont instruire.

Les syndicats de magistrats, saisis du vertige général, veulent intervenir à leur tour dans le débat et on a entendu le Syndicat de la magistrature déclarer qu'une condamnation prononcée contre José Bové était trop sévère, ou bien, la même semaine, l'ensemble des syndicats de magistrats affirmer sans hésitation que la convocation adressée au président de la République par un juge d'instruction, était parfaitement régulière. Et pourtant, cette convocation risque d'être annulée prochainement par la cour d'appel ou la Cour de cassation.

Par une fatalité dont il est présumé innocent, le juge Halphen semble rassembler sur certains de ses actes la plupart des malheurs de la justice. Son instruction contre la Mairie

de Paris dure depuis sept ans, une partie est sérieusement menacée d'annulation par la Cour d'appel et il découvre que l'ancien maire de paris est devenu président de la République! A peine le juge a-t-il émis un acte que, malgré lui, celui-ci est dans toute la presse et qu'un député, qui s'en est fait une spécialité, lui donne une dimension politique. Ainsi dans les affaires politiques, les actes de poursuite semblent le plus souvent avoir une finalité plus politique que judiciai-

Tandis que le garde des sceaux refuse de se comporter en chef du parquet comme le prévoit la loi, les syndicats de magistrats se croient autorisés à dire le droit dans les affaires individuelles, à la place des juridictions. Nulle autorité disciplinaire ne les rappelle à l'ordre, nul ne se pose de question sur le soupçon que ces prises de position entraînent quant à l'impartialité de leurs adhérents, et les causes de récusation se multiplient. Pendant ce temps, la France est condamnée de plus en plus souvent par la Cour européenne des droits de l'homme.

Cette perte générale de crédibilité, tous les magistrats la ressentent, à commencer par les meilleurs d'entre eux. Mais, certains croient pouvoir profiter du relâchement de l'organisation judicaire pour essayer de retrouver de l'autorité en s'en prenant, sans rigueur iuridique, aux hommes politiques, afin de montrer combien ils sont devenus indépendants.

La mise en examen d'un homme politique tient désormais lieu de passeport pour l'indépendance et peu importe la suite qu'elle aura, il suffira alors d'une autre mise en examen pour faire oublier l'échec de la première, la matière ne manque pas.

On voit ainsi un ministre en exercice entendu comme témoin assisté pour examiner la validité de ses promesses électorales! Vaste programme. Et il est envisagé de demander au premier ministre de témoigner à son tour sur le sujet!

On a vu des personnes placées en détention provisoire, alors qu'elles offraient toutes les garanties demandées par la loi, ce que la cour d'appel a finalement reconnu; mais elles avaient le tort d'être enfant d'un ancien président de la République ou ancien ministre. En revanche, des

La justice est désormais dans une logique de fuite en avant qui accélère l'inévitable chute finale

délinquants violents sont laissés en liberté parce les prisons sont pleines et jugés tardivement parce que les

On voit des personnes médiatiquement mises en examen, mais les procédures sont si mal bâties qu'elles sont annulées devant la juridiction, comme pour Robert Hue ou Xavière Tiberi. On voit des procédures spectaculaires qui annoncent la chute imminente de gens puissants mais, près de dix ans plus tard, ces procédures demeurent dans un inachèvement

Des justiciables font l'objet d'une première série de mises en examen qui, au bout du compte, vacillent et donnent lieu alors à une deuxième série pour que la justice ne perde pas la face devant l'opinion, puis plus tard à une troisième toutes aussi vacillantes. On voit des ministres contraints de démissionner et puis innocentés... très longtemps après.

La justice est désormais dans une logique de fuite en avant qui accélère l'inévitable chute finale : c'est l'implosion du système judiciaire qui a commencé. Le citoyen ordinaire n'est pas étonné de cela, car il l'a déjà vécu pour son divorce, son licenciement ou tout autre litige. Toute personne qui a affaire à la justice en ressort blessée. Les faibles espèrent simplement que les mésaventures des puissants vont enfin permettre que le système

Patrick Devedjian est avocat, député des Hauts-de-Seine, conseiller politique du RPR.

L'extravagante breloque

président de la République est concerné par plusieurs affaires politico-financières en cours d'instruction mais qu'il refuse de s'en expliquer devant la justice « ordinaire ». Il faut dire que le chef de l'Etat se sait pratiquement hors de portée des juges depuis une décision du Conseil constitutionnel de 1999 qui lui accorde un « privilège de juridiction » – il ne peut être poursuivi que devant la Haute Cour de justice pour des crimes ou des délits commis avant ou pendant l'exercice de ses fonctions.

Une interprétation pour le moins singulière du principe de séparation des pouvoirs - qui n'a jamais signifié l'interdiction pour un juge d'entendre un gouvernant - lui permet également de refuser son témoignage.

Nul n'ignore non plus, aujourd'hui, que le député Arnaud Montebourg, tirant logiquement les conséquences de la décision du Conseil constitutionnel, se fait fort de réunir le nombre de voix suffisantes à la mise en accusation parlementaire du président de la République devant la Haute Cour de justice, sur le fondement de l'article 68 de la Constitution.

Ce qu'ignore en revanche le grand public, c'est que devant la Haute Cour de justice les actes d'instruction, c'est-à-dire les actes d'information utiles à la manifestation de la vérité, ne relèvent pas des parlementaires, mais de magistrats du siège appartenant à la Cour de cassation. Une fois votée cette mise en accusation, le ministère public près la Haute Cour est d'ailleurs exercé par le procureur général près la Cour de

La remise, par M.Chirac, de la cravate de commandeur de la Légion d'honneur à Jean-François Burgelin, procureur général près la Cour de cassation, est un véritable attentat à la Constitution

Ces hauts magistrats doivent alors se conformer aux règles prévues par le code de procédure pénale et, en particulier, à celles qui protègent les droits de la défense. La mise en accusation parlementaire permet en fait à la justice de reprendre le dossier en main. D'où l'importance cruciale de l'indépendance de ces magistrats,

garants de la sérénité et de l'impartialité de l'instruction.

Ce qu'ignore le grand public ne peut pas être méconnu du chef de l'Etat. Du moins doit-on l'espérer de la part de celui qui est chargé de veiller au respect de la Constitution et qui, de surcroît, préside le Conseil

supérieur de la magistrature. Comment alors ne pas réagir à l'extravagante remise, par Jacques Chirac, de la cravate de commandeur de la Légion d'honneur à Jean-François Burgelin, procureur général près la Cour de cassation (Le Monde du 26 avril), celui-là même qui pourrait être ès qualités, dans quelques semaines ou quelques mois, au cœur de la procédure devant la Haute Cour?

Que ce magistrat ait accepté ou demandé une telle promotion ne relève que de sa morale personnelle. Que le président de la République, en toute connaissance de cause, agisse publiquement de la sorte est en revanche d'une extrême gravité politique. Il ne s'agit pas d'autre chose que d'un véritable attentat à la Constitution, une atteinte à l'indépendance de la magistrature et un déni du principe même de séparation des pouvoirs. Quand les bornes sont franchies, disait l'humoriste Pierre Dac, il n'y a plus de limites.

Bastien François est professeur de science politique à l'univer-

AU COURRIER DU « MONDE »

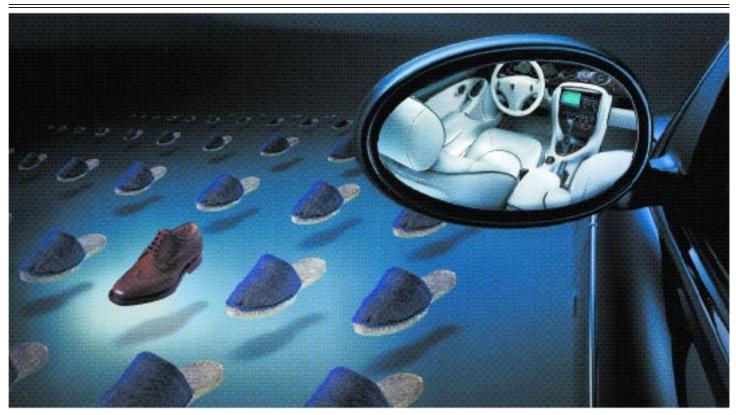
NOUVEAUX ENSEIGNANTS

Mettons un enseignant sur deux à la préretraite! C'est vrai, cette phrase peut être jugée provocatrice. Mais après trente ans de travail pédagogique, dont dix ans en France, je commence à savoir que l'élément le plus archaïque, le plus résistant à toutes les réformes nécessaires pour l'école française, c'est l'enseignant.

On peut toujours discuter les propositions de Jack Lang ou des autres personnes. On peut toujours croire qu'on « lutte contre l'ennui » en introduisant nouvelles matières, nouvelles possibilités de choisir les cours. Mais cela change quoi, si l'élève tombe chaque fois sur la même source de l'ennui: un professeur qui n'a presque pas de connaissances de la pédagogie moderne, qui applique des méthodes d'enseignement qui étaient déjà rejetées par Rousseau (...)?

Quel professeur du collège fait régulièrement des visites chez les parents? Quel enseignant est au courant des résultats de la recherche sur la motivation? Qui est capable d'appliquer les méthodes de la pédagogie Freinet, Montessori ou Makarenko? Qui sait organiser l'apprentissage en autonomie? Une vraie réforme de l'éducation nationale doit commencer avec une réforme de la formation des enseignants. (...) C'est vrai, cela va coûter cher. Mais qui calcule les coûts du vandalisme, de la violence, de la délinquance juvénile et de la consommation abusive des drogues ? (...)

Rolf Schümer Mormoiron (Vaucluse)



Pour le prix d'une voiture, offrez-vous une Rover.



Rover 75 Sterling.

Payez-vous le luxe de ne pas payer le prix.

Découvrez cette série limitée à 30 vehicules d'exception : boîte automatique 5 rapports, sellerie cuir, système de navigation écran couleur, toit ouvrant é ectrique, clirratisation automatique droite/gauche, sièges avant chauffants à reglages électriques et siège conducteur avec mémorisation 3 positions, aide au stationnement, système audio Alpine avec chargeur 6 CD, rétroviseur intérieur photoseus ible, store pure-soleil électrique, jautes alliage 16°, airhags' conducteur, passager et latéraux. ABS avec répartiteur électronique de 'reinage, contrôle de traction électronique (ETC), antibrouillards, lave-phares chauffants, alarme volumétrique avec anti-démarrage, peinture métallisée (disponible en Zircon silver, Wedgewood blue, Royal blue, Moonstone green, Arden green et Raven black en fonction des stocks). Moteur 2.5 V6 24v - 177 ch (13 CV) Consommations (directive 1999/94/CE) en l/100 km : urbaine : 16.6 - extra urbaine : 8.0 - mixte : 11.2

Emissions CO2 (g/km): 268.

Offrez-vous le luxe de la Rove: 75 Sterling pour $246\,500\,F^\omega$ Rover 75, a partir de 165 500 F



Pour connaître votre concessionnaire MG Rover le plus proche : www.rover.fr





213

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05 Tél.: 01-42-17-20-00. Télécopieur: 01-42-17-21-21. Télex: 202 806 F Tél. relations clientèle abonnés: 01-42-17-32-90 Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute). Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Un scandale français

L n'y a pas de crise politique », se félicite François Hollande, dans l'entretien qu'il nous a accordé après la triple décision du juge Eric Halphen qui, tout à la fois, souligne la responsabilité de Jacques Chirac dans un des plus graves scandales policito-financiers de la République, se déclare incompétent pour instruire les faits qui sont reprochés à l'ancien maîre de Paris et ex-président du RPR et, enfin, désigne la Haute Cour de justice comme la seule juridiction où peut être mise en cause la responsabilité pénale de l'actuel occupant de l'Elysée. Le premier secrétaire du PS est en-deçà de la vérité: il n'y a même pas d'émoi, encore moins d'indignation, guère de commentaires, bref un curieux climat d'indifférence générale.

La longue chronique judiciaire des affaires de la Mairie de Paris, en sa version RPR, v est sans doute pour quelque chose : le feuilleton lasse, tant il semble répétitif. Du coup, on en vient à perdre de vue l'essentiel : la gravité des faits d'ores et déjà établis. Comme le rappelle le juge Halphen dans son ordonnance (lire page 7), la confession posthume du financier Jean-Claude Méry, révélée dans nos colonnes, est confirmée par le témoignage de François Ciolina, ancien directeur général adjoint de l'OPAC de Paris, et par plusieurs résultats de son enquête. Le juge d'instruction évoque « l'utilisation de structures émettant des factures litigieuses à très grande échelle », un « réseau » utilisant des « transferts à l'étranger » et des « sociétés off-shore », pour des montants considérables : « virements totaux de plus de

100 millions de francs », compte ayant reçu « plus de 70 millions de francs en trois mois », autre compte « mouvementé pour plus de 267 millions de francs », etc. Le tout faisant peser un très grave soupçon sur le financement illicite du RPR, il y a une dizaine d'années, au profit de son président d'alors, M. Chirac. Evoquant son travail consistant à rapporter « une bonne dizaine de millions de francs par an », Jean-Claude Méry insistera : « Je le fais pour le compte de Jacques Chirac. »

Tels sont les graves « indices » qui pèsent sur la personne du président de la République française. Pour bien moins que cela - guère plus de 7 millions de francs, selon l'accusation -, un ministre de la République fut traduit en Haute Cour: c'était en 1987, sous la première cohabitation, il était socialiste, se nommait Christian Nucci, Jacques Chirac était premier ministre, François Mit-terrand président. Ce n'était que simple justice et, à l'époque, le RPR était de cet avis. C'est la même procédure qui s'impose aujourd'hui pour des faits, autrement plus graves. « Il y a déni de justice », explique M. Hollande car, dit-il, « Jacques Chirac supporte la suspicion et ne trouve pas son juge ». Ĉe juge existe bien pourtant, et M. Hollande, comme l'ensemble des parlementaires, en fait partie.

S'il y a déni de justice, c'est parce que ce juge se dérobe. Et, contrairement à ce qu'affirme encore M. Hollande, c'est cette dérobade qui, pour l'opinion, manifeste une « justice politique », une justice sur mesure qui s'absente par opportunité et calcul politiques.

Le Illonde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux.
Secrétaire général du directoire : Alain Fourment

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau

Directeur artistique : Dominique Roynette ; adjoint : François Lolichon

Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin

Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard

Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Rédaction en chef centrale : Alain Frachon, Eric Fottorino, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre Rédaction en chef:

Alain Debove (International); Patrick Jarreau (France); Anne Chemin (Société); Jean-Louis Andréani (Régions); Laurent Mauduit (Entreprises); Jacques Buob (Aujourd'hui); Josyane Savigneau (Culture); Serge Marti (Le Monde Economie)

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), dré Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-19

Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 & Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,
Fonds commun de placement des personnels du Monde,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Une fourmilière en marche

AU CINQUIÈME JOUR de l'offensive générale des Sino-Coréens, le commandement américain estime avoir la situation en main. Ce n'est pas la percée, et les lignes alliées tiennent, mais c'est une formidable poussée chinoise, la plus violente, de loin la mieux organisée

depuis le début de cette guerre. Dans la splendeur du soir du printemps coréen, qui fait planer sur tout ce drame une note de sérénité et d'absurdité à la fois, des troupes relativement fraîches tiennent un nouveau front continu coupant montagnes roses et vallées bleues. Plus en arrière, des troupes harassées ayant combattu pratiquement sans interruption depuis dimanche sont allées vers des zones de regroupement, où elles ont pu évaluer l'étendue de leurs pertes.

A notre droite comme à notre gauche, la large vallée que nous coupons est encadrée par de beaux

plis de montagnes rousses perpendiculaires au front. Chacun les observe avec inquiétude. Comment éviter que cette nuit encore ne recommence le bruit de pattes feutrées que fait dans les ténèbres cette armée de fourmis ? Car c'est cent fois que j'ai entendu depuis hier officiers et soldats répéter: « Nous combattons contre un nuage de sauterelles ou une fourmilière en marche. »

C'est un combat mené contre des centaines et des milliers de fantassins qui, légèrement armés, poussent fanatiquement sur leurs pantoufles silencieuses, si complètement indifférents à la mort qu'on les a vus sur l'Imiin avancer calmement, baïonnette en avant, sur les tanks américains, qui les pulvérisaient à bout portant.

> Robert Guillain (28 avril 1951.)

Le Monde sur tous les supports

Adresse Internet: http://www.lemonde.fr

Télématique : 3615 code LEMONDE Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn) ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60 Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province: 08-36-68-03-78

Israël entre souvenir et détermination

SI CE N'ÉTAIENT les années, Itzak Shamir serait sans doute prêt à repartir combattre pour défendre les siens. A 86 ans, alors qu'il recevait, jeudi 26 avril, le prix d'Israël récompensant sa contribution à la société et à l'Etat, l'ancien premier ministre, mais plus encore peutêtre l'ancien combattant contre la puissance mandataire britannique dans les années 1940, évoquait ce qui fait l'essence même de l'Etat d'Israël, ou tout au moins une partie. « Cet Etat est né des cendres de millions de juifs qui ont péri dans l'Holocauste, a-t-il rappelé. La création de l'Etat a fait de nous, nation persécutée, une nation indépendante. (...) Le combat pour Israël continue et nos ennemis sont toujours

Ces propos faisaient écho à ceux de l'actuel premier ministre, Ariel Sharon, du président de l'Etat, Moshe Katsav, ou du chef d'étatmajor, Shaul Mofaz, prononcés lors des différentes commémorations, qui, pendant une semaine, ont rythmé la vie du pays. Elles résonnaient aussi à l'unisson d'un profond sentiment qui a de nouveau envahi la population israélien-

ne, à savoir que l'existence du pays est en danger et qu'il faut encore et toujours lutter pour sa survie. Le Jour de la Shoah et de l'héroïsme (19 avril), le Jour du souvenir pour les soldats tombés sur le champ d'honneur et pour les victimes du terrorisme (25 avril), et enfin le Jour de l'indépendance (26 avril), ces trois dates anniversaires ont été plus que jamais cette année l'occasion de ranimer la flamme de la résistance juive. Le sort des millions de victimes de la Shoah rappelait la nécessité de lutter, encore et touiours, contre ceux qui veulent la destruction du peuple juif.

IL FAUT ÊTRE LE FORT

Les discours officiels ont tous exprimé un « plus jamais ça » explicite ou latent et loué ceux qui ont combattu. Traumatisés par le souvenir de ces hommes, ces femmes et ces enfants qui, par wagons entiers, ont été exterminés par les nazis, les juifs d'aujourd'hui, et les Israéliens en particulier, glorifient la force. En d'autres termes, il n'est plus question de se laisser mener à l'abattoir, de se laisser massacrer sans rien dire, d'être faible. Alors, il faut être le fort. Longtemps, l'Israélien, ce juif nouveau façonné par le sionisme et le retour sur sa terre ancestrale, fut considéré comme l'antithèse du juif soumis de la dias-

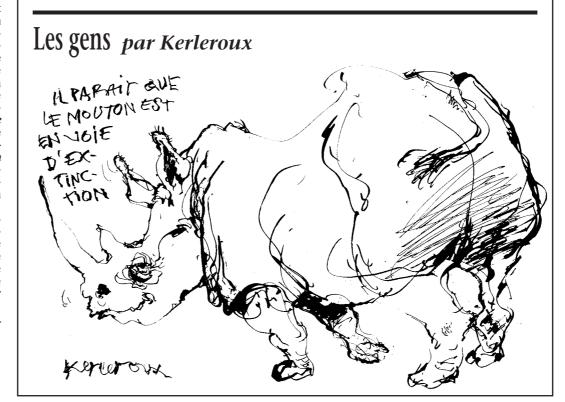
Jusqu'au procès Eichmann en 1961, les sabras – juifs nés en Israël percevaient les rescapés de la Shoah comme des perdants qui n'avaient pas su se battre. Cette année, lors de la cérémonie du Jour du souvenir, le premier ministre Ariel Sharon a rendu un hommage exceptionnel à ces « survivants qui, en 1948, à peine descendus du bateau, jeunes mais vieillis par les souffrances qu'ils avaient endurées dans les camps, sont morts sur le front » pour défendre leur Etat naissant contre les attaques des pays

Avec la signature des accords d'Oslo, les Israéliens, ou tout au moins une bonne partie d'entre eux, ont cru que les Palestiniens avaient accepté la création de l'Etat d'Israël. Le refus du plan de paix d'Ehoud Barak par Yasser Arafat, les revendications palestiniennes d'un droit au retour des réfugiés en Israël, et enfin l'explosion de l'Intifada avec son cortège d'attentats contre des civils ont ressuscité l'idée que les Arabes veulent jeter les Juifs à la mer. Cette peur intrinsèque, profondément ancrée dans la psychologie collective israélienne, explique l'essentiel de leurs réactions politiques actuelles. L'élection d'Ariel Sharon, la mise en place d'un gouvernement d'Union nationale, la démission de la gauche populaire israélienne, totalement désemparée par le rejet palestinien des propositions « généreuses » du gouvernement Barak, et résolue, elle aussi, à la solution militaire plutôt qu'à une concertation politique, enfin, l'affirmation du principe selon lequel Israël ne négociera pas sous la violence en sont le fruit immédiat.

Alors que, depuis quelques années, le Jour de l'indépendance était presque seulement devenu une occasion de faire la fête, cette année, il a retrouvé sa dimension « nationale ». Un journaliste du Jerusalem Post rappelait ces joursci qu'en 1998 les festivités du 50° anniversaire avaient été marquées par des polémiques financières ou laïco-religieuses comme si, à l'époque, « Israël ne se souciait plus du "si" de son existence, mais plutôt du "comment" ». « Trois ans plus tard, ajoutait-il, l'existence physique d'Israël n'apparaît plus comme une donnée intangible, ce qui signifie que chaque année qui passe est un cadeau et une raison de se réjouir. »

ll est bien quelques voix pour dénoncer cet état d'esprit, mais elles sont plutôt rares. Uri Avnery, responsable de Goush Shalom, un mouvement d'extrême gauche, vilipende cette « propagande » qui fait croire aux juifs qu'ils sont un « peuple éternellement persécuté » et que, « de la même manière que les non-juifs ont tenté de nous anéantir à chaque génération, les Arabes tentent de nous détruire ». Pour Lucien Lazare, résistant dans le Tarn pendant la deuxième guerre mondiale, auteur de La Résistance juive: un combat pour la survie (Ed. Le Nadir), le jour de la Shoah ne devrait plus être consacré à la nécessaire consolidation de l'Etat, mais devrait symboliser l'absurdité de la « démonisation » de l'autre.

Catherine Dupeyron



La Chine, le péril social et Confucius

Suite de la première page

Au-delà de ce fossé entre les nouveaux dragons de la côte et le tiersmonde des provinces de l'intérieur, c'est l'approfondissement des inégalités sociales qui retient toute l'attention. Au sein même du milieu urbain, le divorce entre une caste montante de plus en plus arrogante et la masse des laissés-pourcompte alimente une crispation ante IIne ré bureau d'Etat des statistiques révélait que 20 % des résidants urbains captaient 42,5 % de la richesse en ville. Echappant en général à l'impôt, cette minorité de profiteurs de la réforme, qui doit sa fraîche fortune plus à ses connexions politiques qu'à sa réelle expertise, a parfaitement su profiter des moindres brèches pour placer son argent à l'étranger.

C'est dans ce contexte que trois économistes, Yang Fan, Zuo Dapei et Han Deqiang, associés au camp de la « nouvelle gauche » chinoise, ont récemment envoyé une lettre aux députés de l'ANP mettant en garde contre la formation d'une « oligarchie financière » faisant main basse sur la richesse nationale, en particulier sur les flux financiers manipulés autour de la Bourse. Ils ne sont pas isolés. De très nombreux députés se sont déclarés préoccupés par ce qu'il est convenu d'appeler la « polarisation des revenus » dans la société chinoise. Ils ont averti que l'incapacité d'y trouver une solution pourrait « affecter la stabilité sociale et le développement économique », selon l'agence officielle Chine nouvelle.

La vague du chômage de masse est probablement le péril le plus aigu. En l'absence de chiffres officiels crédibles, il reste délicat à quantifier précisément. Le taux national approche sans doute les 20 %, avec des pointes à 40 % dans certaines friches industrielles et 50 % dans les zones rurales. Cette précarisation du corps social, qui date déjà de plusieurs années, inquiète d'autant plus la direction du Parti qu'elle se combine à une conjoncture doublement défavorable. Sur le plan économique, la croissance qui permettait jusque-là d'amortir les chocs des restructurations est en voie d'essoufflement. Et, sur le plan politique, la Chine s'apprête à vivre à l'automne 2002 une transition de génération de dirigeants. Selon toute vraisemblance, l'actuel « numéro un » Jiang Zemin passera le relais à Hu Jintao, dauphin estampillé de longue date par feu Deng Xiaoping.

« LE RÈGNE DE LA VERTU »

celui d'un simple remaniement de directoire. Dans l'histoire du Parti communiste, ce genre de transition a toujours été miné et les héritiers désignés ont souvent mal fini. Le Parti saura-t-il surmonter ses vieux démons de querelles intestines qui se doublent aujourd'hui de chocs de clientèles politico-affairistes? La nouvelle équipe ne souffrira-telle pas d'une carence de légitimité, handicap majeur dans un contexte social tendu? Le risque est que le moindre flottement au sommet puisse être interprété par une base mécontente comme un encouragement à sortir sur le pavé. Dans l'histoire du communisme chinois, les bouffées protestataires ont toujours été intimement liées à une fracture politique au sommet.

Consciente du danger, la direction multiplie les manifestations d'unité afin d'éviter que le doute ne s'installe. Mais resserrer les rangs, cela veut dire aussi éluder les réformes sensibles au profit des calculs d'opportunité. Aussi faudra-t-il craindre un enlisement de la lutte anti-corruption au plus haut niveau, pourtant destinée à l'origine à refaire une virginité au parti. Le pouvoir bute là sur une contradiction de taille. Ne rien faire, c'est cautionner une véritable automutilation de l'économie chinoise (l'économiste Hu Angang a calculé la somme de toutes les malversations représentait « au minimum » 17 % du PNB) et laisser mûrir le discrédit moral frappant le Parti communiste. Mais en faire trop, c'est déstabiliser les réseaux de clientèle qui structurent l'appareil dirigeant. Or le parti ne peut s'offrir le luxe de telles turbulences internes en période de transition fragile.

Déjà, on prépare les esprits à un revirement sur le front des campagnes d'assainissement au plus haut niveau. Il y a deux mois, une formule inédite a fait son apparition dans

les discours de Jiang Zemin, martelée depuis par ses lieutenants : « le règne de la vertu ». Le slogan fait florès. On parlait jusque-là plutôt de « civilisation spirituelle » pour faire l'éloge de la « moralité socialiste » à opposer au mercantilisme déchaîné par la réforme économique.

▶ www.lemonde.fr/israel-pestiniens

Mais la « vertu », c'est encore mieux. Le terme présente un double avantage. D'abord, il recèle une connotation confucéenne qui permet de concurrencer des mouvements spiritualistes comme Fa Lun Gong sur le terrain du vieux fonds culturel chinois. Surtout il permet de relativiser l'« Etat de droit », formule que les dirigeants avaient entérinée depuis des années (à défaut de l'appliquer réellement) mais dont ils commencent à compour le parti. Désormais, la grande idée est que « la loi et la moralité se complètent » et qu'« aucune ne doit s'imposer au détriment de l'autre », selon les termes de Jiang Zemin lui-

La « vertu » étant d'une interprétation plus extensible que la « loi ». le parti se ménage ainsi une marge de manœuvre supplémentaire. Ce sera peut-être nécessaire pour affronter les secousses de ces prochaines années.

Frédéric Bobin

RECTIFICATIFS

ROGER LAPORTE

Contrairement à ce que nous avons écrit dans l'article nécrologique sur Roger Laporte (Le Monde du 26 avril), son livre Une vie, publié en 1986 aux éditions POL, a été réimprimé. Il est donc toujours disponible.

ALGÉRIE

Contrairement à ce que nous avons écrit dans Le Monde du 27 avril, l'ancien ministre algérien de la défense, le général Khaled Nezzar, qui est l'objet de poursuites en France pour tortures, n'occupe plus de fonctions au sein du Haut Comité d'Etat (forme d'instance présidentielle collégiale), lequel a été dissous en 1994.

TEMPLE SOLAIRE

Joseph Di Mambro, le gourou de l'Ordre du Temple solaire, n'est pas mort au cours du « suicide collectif » de Saint-Pierre-de-Chérennes, dans le Vercors, en décembre 1995, comme nous l'avons écrit dans Le Monde du 18 avril, mais en octobre 1994, en Suisse, en compagnie de quarante-sept autres adeptes de la secte.

Corse

Nous avons rapporté d'une manière inexacte, dans Le Monde du 6 avril, les propos tenus le 4 avril devant la commission des lois de l'Assemblée nationale par Jean Baggioni, président (RPR) du conseil exécutif de Corse. Devant une salle très clairsemée, celui-ci avait dit : « Je note que la région de

Corse dont tout le monde se préoccupe quand il y a des caméras n'attire pas les foules de parlementaires. (...) Ce désintérêt me choque », et non, comme nous l'avons écrit : « Je vois que je n'attire pas la foule des députés. (...) Ah! si quelqu'un avait posé une bombe, il y en aurait eu, du mon-

EPARGNE SALARIALE

Les auteurs du baromètre de l'épargne salariale réalisé par Hewitt, Interépargne et JP Morgan Fleming nous font savoir que 48 % - et non 82 % comme nous l'avons écrit par erreur dans Le Monde du 4 avril - des entreprises qu'ils ont interrogées sont en train de « repenser leur modèle d'épargne salariale » en fonction de la loi Fabius.

ENTREPRISES

LE MONDE / SAMEDI 28 AVRIL 200

CAPITALISME Le petit microcosme des grands patrons parisiens est en ébullition. © ERNEST-ANTOI-NE SEILLIÈRE, président du Medef, a été désavoué, le 7 février, lors d'une

réunion à huis clos de l'Association française des entreprises privées (AFEP). Les chefs d'entreprise présents ont contesté la tactique de boycottage utilisée par le patron des patrons pour promouvoir sa refondation sociale. • LE DÉBAT, depuis, s'est élargi à la réforme des organisations patronales et à leur rôle. Beaucoup de grands patrons aimeraient trouver une identité propre au capitalisme européen. © ENTRE LE LIBERA-LISME et le social, ils cherchent une synthèse. Bertrand Collomb, PDG de Lafarge, est désigné par ses pairs comme l'homme du compromis. Il pourrait succéder à Didier Pineau-Valencienne à la tête de l'AFEP, d'ici à fin 2001. Certains le voient même, ultérieurement, président du Medef.

Les grands patrons français réfléchissent déjà à l'après-Seillière

Le président du Medef, en difficulté dans la gestion de ses propres affaires, fait l'objet de nombreuses critiques sur sa tactique face au gouvernement et aux syndicats. Bertrand Collomb, PDG de Lafarge, est pressenti par ses pairs pour être le porte-parole d'un nouveau patronat

LE PATRON Ernest-Antoine Seillière est en difficulté ; le président du Medef, Ernest-Antoine Seillière, ne l'est pas : c'est l'impression que peut donner la chronique sociale française depuis quelques semaines. Si le président des holdings Marine Wendel et CGIP connaît depuis peu une cascade de déboires financiers avec ses participations dans AOM ou Valeo, le patron des patrons, en revanche, semble disposer d'un prestige inentamé auprès de ses pairs, en raison du combat qu'il a engagé sur la refondation sociale. N'a-t-il pas encore reçu, lundi 23 avril, un soutien unanime du bureau du Medef?

L'unanimité, pourtant, pourrait n'être que de façade. En coulisses, l'action de M. Seillière comme président du Medef commence aussi à être contestée. L'affaire, pour l'instant, n'a guère été ébruitée mais elle pourrait s'avérer de la première importance : un débat est en train de s'instaurer parmi les dirigeants de grands groupes français sur le rôle du patronat et, au-delà, sur le modèle social auquel il convient de se référer dans cette période de profonde mutation du capitalisme.

La question s'est brutalement posée lors d'une réunion de l'Association française des entreprises privées (AFEP), le 7 février, au moment où le Medef semblait prêt à engager l'épreuve de force avec les syndicats sur le financement des retraites complémentaires. Désavoué par ses pairs, M. Seillière a dû battre en retraite. Mais la soirée a laissé des traces. Depuis, le petit microcosme parisien des grands patrons est en ébullition et les rendez-vous de l'AFEP se succèdent, toujours aussi animés. Les actions musclées du Medef, que les dirigeants présentaient auparavant comme un signe de dynamisme, leur paraissent désormais exagérées. Certains n'hésitent plus à parler d'une « personnalisation excessive » du mouvement patronal par M. Seillière.

L'attitude du président de Marine Wendel, notamment dans le dossier AOM, a accentué les critiques. Entre un discours libéral parfois jusqu'à la caricature et un comportement d'actionnaire « digne de l'époque de Louis-Philippe », M. Seillière renvoie à ses pairs une image de patron dans laquelle beaucoup ne se reconnaissent pas.

Le sujet est d'autant plus sensible chez les patrons qu'il fait irruption à un moment charnière pour le capitalisme français, à en croire un observateur: « Les grands groupes français commencent à prendre conscience qu'ils n'ont pas à rougir de leurs performances. En quelques années, ils sont parvenus à se hisser, dans la plupart des secteurs, parmi les tout premiers mondiaux. Beau-



coup de dirigeants éprouvent, désormais, le besoin de se référer à un capitalisme qui ne soit pas un simple copier-coller des pratiques américaines. » Ce besoin de gagner une autonomie de pensée, selon un autre grand patron, est avivé avec l'arrivée imminente de l'euro et d'un espace financier et économique unique. « Mais nous n'arrivons pas à lui donner une expression », concède-t-il.

Ce débat compliqué entre chefs d'entreprise tourne autour d'une question simple : quel doit être le rôle du patronat et de l'entreprise ? La réunion houleuse de l'AFEP de février pourrait donner une esquisse de la façon dont sont en train de s'organiser les discussions. « Deux lignes se sont affrontées », se souvient un grand patron. « D'un côté, il y avait celle de Seillière, qui défend une conception où ne comptent que

l'entreprise et le marché. De l'autre, il y avait celle des chefs d'entreprise qui partagent une vision d'un capitalisme commun à l'Europe continentale, où les entreprises sont partie prenante de leur environnement social et sociétal. » Cette présentation est jugée un peu « caricaturale » par un de ses pairs. « Je ne suis pas prêt, comme de nombreux autres dirigeants, je crois, à renoncer à de nombreux aspects que nous a apportés le capitalisme anglo-saxon. Mais c'est vrai qu'il existe une dimension sociale qui fait partie de notre culture européenne et qui n'est pas prise en compte chez les Anglo-Saxons », nuance ce dirigeant.

DE NOMBREUX SOUS-COURANTS

Au travers de ce débat, on devine un patronat beaucoup plus composite que ne le suggèrent les déclarations publiques du Medef - un patronat tiraillé entre de nombreuses aspirations, avec de nombreux sous-courants, des plus anglosaxons aux plus traditionnels, en passant par les sociaux. « La refondation sociale est une bonne idée. Mais elle a été mal engagée, d'une façon trop brutale », dit un autre patron. Plaidant pour une clarification des rôles entre l'Etat et les partenaires sociaux, il trace les grandes lignes du partage : « Il est clair que nous n'avons pas à nous mêler de la politique de la santé ou de la politique familiale, qui relèvent de la responsabilité de l'Etat. Mais nous ne devons pas sortir des vrais lieux du paritarisme que sont la retraite ou l'assurance-chômage. »

La contestation engagée contre les méthodes actuelles du Medef est-elle ou non passagère? Même si de nombreux patrons n'y voient qu'une coïncidence, d'autres secousses se profilent. Didier Pineau-Valencienne (First Boston Crédit suisse) quittera la présidence de l'AFEP d'ici à la fin 2001. M. Seillière, de son côté, a indiqué, lors de la fameuse réunion du 7 février, qu'il ne solliciterait pas à la fin 2002 un renouvellement de son mandat à la tête du Medef (Le Monde du 15 mars). Certains patrons ne cachent pas qu'ils aimeraient beaucoup voir Bertrand Collomb, PDG de Lafarge, prendre la présidence de l'AFEP, voire celle du

Un patron des patrons pris en défaut dans la gestion de ses affaires, critiqué par ses pairs et avouant qu'il n'est pas candidat à sa propre succession; un nouvel industriel qui émerge et qui pourrait prétendre à sa succession... tout cela fait beaucoup d'indices concordants: « l'ère Seillière », au patronat, semble toucher à sa fin.

Laurent Mauduit et Martine Orange

La réunion à huis clos au cours de laquelle le président du Medef a été désavoué par ses pairs

CE DEVAIT être une formalité. Ce mercredi 7 février, l'Association française des entreprises privées (AFEP), très discret mais très influent cercle patronal qui regroupe quelque quatre-vingts des plus

RÉCIT_

Ce mercredi 7 février, devant les patrons de l'AFEP, M. Seillière doit défendre son ultimatum sur les retraites

grands patrons français dont ceux du CAC 40, recevait le président du Medef, Ernest-Antoine Seillière. Pour cette rencontre un peu exceptionnelle, l'assistance était plus nombreuse que d'habitude. Les dirigeants voulaient entendre le patron des patrons sur le dossier de la retraite complémentaire.

Le dossier, depuis plusieurs semaines, cristallise les passions chez les patrons, les syndicats et le gouvernement. La stratégie du patronat est arrêtée. Le 17 janvier précédent, l'assemblée générale du Medef a approuvé la stratégie d'affrontement de M. Seillière, visant à organiser un boycottage des cotisations ASF (qui financent les retraites complémentaires avant soixantecinq ans). En contrepoint, l'organisation patronale propose aux syndicats de rediscuter, mais à condition que ceux-ci acceptent une augmentation des durées de cotisation. Alors qu'une rencontre doit finalement avoir lieu deux jours plus tard, le vendredi 9 février, avec les syndicats, le président du Medef vient simplement devant ses pairs pour recueillir leur assentiment.

L'affaire paraît aisée. Alors que la tension monte, un seul chef d'entreprise connu, Jean-Marie Messier (Vivendi Universal), a fait connaître publiquement son désaccord: l'ultimatum n'est pas un « moyen du dialogue social », a-t-il assené dans le Parisien du 22 janvier. Dans un milieu patronal très à cheval sur les convenances, cette déclaration a choqué. Pour les patrons, les critiques ne se formulent qu'en comité restreint.

u'en comité restreint. Est-ce donc l'habitude de ne plus rencontrer de contestation dans les rangs du Medef? M. Seillière, ce soir-là, pense en tout cas obtenir un soutien sans faille de ses pairs. Il n'a pas vu venir la révolte. Rien n'a été préparé entre les participants. Juste emportés par le courant, les uns après les autres, de nombreux grands patrons disent leur désaccord à M. Seillière. Pour certains, il a eu tort de « prendre l'ASF en otage ». Pour d'autres, il a commis un faux pas majeur en rompant « le lien avec la CFDT de Nicole Notat, pourtant associée jusque-là au Medef dans son combat pour la refondation sociale ».

UN DÉBAT « PUREMENT TACTIQUE »

Jean Peyrelevade (Crédit lyonnais) est ainsi le premier à contester la méthode du boycottage des cotisations ASF. La plupart de ses collègues grands patrons lui emboîtent aussitôt le pas. Dans le lot, on retrouve Michel Pébereau (BNP Paribas), de même que Daniel Bouton (Société générale) – pourtant chargé d'un des dix « groupes de propositions et d'actions » du Medef. La vieille coupure entre financiers et industriels, pour une fois, disparaît. Jean-Louis Beffa (Saint-Gobain) dit également son opposition, tout comme Thierry Desmarest (TotalFinaElf) ou encore Bertrand Collomb (Lafarge). « Il n'y a pas eu de vote, mais nous étions ultramajoritaires », dit l'un des contestataires.

De l'avis d'un participant, la réunion a été « *très désagréable pour M. Seillière* ». Venu à la réunion pour obtenir un quitus implicite des plus grands patrons français, il est reparti en sachant qu'il n'avait pas le soutien de ses pairs. Sans leur appui, il ne pouvait que renoncer. Deux jours plus tard, lors de la reprise des négociations avec les syndicats, il annonçait qu'il abandonnait le boycottage des cotisations pour les retraites complémentaires.

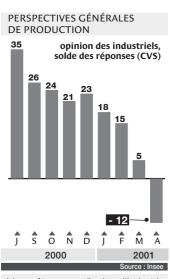
Deux mois plus tard, les appréciations varient sur cette soirée. Pour les uns, l'affaire est close. « N'allez surtout pas dire que M. Seillière a été désavoué, dit un banquier connu. Ce serait faux. Nous sommes tous d'accord avec lui. Sur l'indispensable réforme des retraites. Ou sur sa stratégie de refondation sociale, qui est la bonne. De sur-

croît, il a eu le grand mérite de canaliser la très grande colère des petits patrons, révoltés par les 35 heures, de lui donner un sens. » « Vous ne trouverez personne, parmi nous, qui désavoue M. Seillière, confie un autre grand patron. Il a assez d'ennuis comme cela avec AOM pour que vous n'en rajoutiez pas, en prétendant qu'il y a aussi une zizanie dans les rangs patronaux. Le débat de ce soir-là portait sur des considérations purement d'autres. »

Pour d'autres, le débat a fait émerger des différends plus profonds. Avec, en arrière-fond, plusieurs sensibilités, celle des « patrons anglo-saxons » et celle des « patrons de l'Euroland ». L'entourage du patron des patrons, lui, a sa version, abrupte, de l'épisode. « Ce n'était qu'un débat réunissant les patrons managériaux. Les vrais dirigeants, ceux qui possèdent leur entreprise – les Michelin, les Bouygues – n'étaient pas là. Et quand il s'agit de son argent personnel, cela change les perspectives, »

L. M. et M. O.

Selon l'Insee, le moral des industriels flanche en avril



L'enquête mensuelle dans l'industrie fait apparaître une chute brutale du moral des patrons.

Multiples réflexions pour une réforme des organisations patronales

LE PATRONAT est-il bien organisé? Pour n'être pas nouvelle, la question est de nouveau âprement débattue, depuis peu, dans les cénacles patronaux. L'Association française des entreprises privées (AFEP) est au centre du débat. « Franchement, il ne s'y passe plus rien », constate un patron, tandis qu'un de ses collègues relève qu'il assiste moins aux réunions.

Beaucoup d'entre eux reprochent à son président, Didier Pineau-Valencienne, cet état d'assoupissement de l'AFEP. L'ex-PDG de Schneider n'a jamais fait l'unanimité parmi ses pairs. Très pris, semble-t-il, par son rôle de vice-président du First Boston Crédit suisse, il passe son temps à Londres. Ces absences sont mal supportées par les patrons qui lui demandent d'abandonner la présidence avant la fin de l'année.

Au-delà, les membres s'interrogent sur la pertinence des structures patronales. Le sujet a été abordé à l'occasion d'une « réunion générale » de l'association qui s'est tenue le 14 mars. Aujourd'hui, la galaxie patronale tourne autour de trois pôles : le Medef, qui rassemble autour de ses fédérations professionnelles et de ses unions locales, les gros bataillons des chefs d'entreprise ; l'AFEP, qui a un rôle actif et discret de lobby auprès de

tous les pouvoirs ; l'Institut de l'entreprise qui se veut le cercle de réflexion et d'études sur les nouvelles tendances économiques et sociales. Des clubs comme Entreprise et cité, fondé par l'ancien et influent président d'Axa, Claude Bébéar, ou le Cercle de l'industrie de Dominique Strauss-Kahn s'inscrivent dans la mouvance.

Ces multiples instances se justifient-elles encore? Lors de la réunion du 14 mars, de nombreuses suggestions ont été avancées. Jean Peyrelevade (Crédit lyonnais) a avancé l'idée, selon un des participants, d'une fusion ou à défaut d'un rapprochement entre le Medef et l'AFEP. Les institutions patronales, d'après le schéma du président du Crédit lyonnais, seraient réorganisées en une sorte de parlement à deux chambres, une assemblée, réunissant les troupes actuelles du Medef, et un sénat, regroupant les plus grands patrons français. « C'est une idée caricaturale. Il ne faut en aucun cas que les grands patrons s'arrogent un pouvoir exorbitant sur les autres », proclame un observateur. Deux grands patrons ont vivement réagi à la suggestion, et menacé de démissionner.

Daniel Bouton (Société générale), lui, a plaidé pour une solution moins radicale, en prônant un rapprochement au cas au cas, selon les dossiers d'actualité, entre les équipes de l'AFEP et celles du Medef. Jean-Louis Beffa (Saint-Gobain), d'après un de ses collègues, serait partisan au moins de tirer un trait sur l'héritage d'Ambroise Roux, « parrain » du capitalisme à la française. Pour rompre avec l'image d'une structure opaque, le PDG de Saint-Gobain a proposé une présidence tournante, avec un mandat limité à trois ans.

Jean Peyrelevade, président du Crédit lyonnais, a imaginé une organisation en deux chambres, assemblée et sénat

A l'opposé, des dirigeants se disent partisans de la disparition de l'AFEP, structure née historiquement en riposte aux nationalisations de 1982 et qui ne se justifie plus à leurs yeux. « L'AFEP est irremplaçable. Nous avons besoin d'un endroit où l'on puisse débattre en toute discrétion et avancer, sans que

cela entre dans le débat public, des propositions auprès des gouvernements », proteste un autre. Signe de la pertinence de l'AFEP, quatre nouveaux grands patrons ont fait leur entrée, mercredi 25 avril, au sein du conseil de l'association: Thierry Desmarest (TotalFinaElf), Jean-Martin Folz (Peugeot-Citroën), Serge Weinberg (PPR) et Gérard Mestrallet (Suez).

Le débat interne sur le rôle exact de cette structure sera tranché avec l'élection d'un nouveau président. Pour l'instant, deux noms sont avancés, celui de David de Rothschild, président de la Compagnie financière de Rothschild, et celui de Bertrand Collomb, PDG de Lafarge.

Le premier est jugé comme un homme de compromis, diplomate et habile mais gardant toujours une sorte de réserve sur les dossiers. Ses proches pensent que, faute de temps et d'envie, il n'acceptera pas la présidence de l'AFEP. La candidature de Bertrand Collomb paraît plus vraisemblable. Libéral, il est aussi capable de rallier les suffrages des patrons qui se réclament de l'Euroland. Pour beaucoup, il est l'homme de la nécessaire synthèse patronale, celui qui combat pour la refondation sociale mais qui, contrairement à certains du Medef, comme le confie un des frondeurs, n'est pas « un destructeur ».

Récemment, M. Collomb a donné un entretien au Figaro (19 avril). Le lecteur non averti aura appris que le PDG de Lafarge voulait dire son mot sur la politique du gouvernement. « Plus on légifère, moins il y a de dialogue social », a-t-il alors assuré. Les lecteurs avisés du patronat, eux, ont compris autre chose: «Il entre en campagne.» Mais si Bertrand Collomb franchit le pas, briguera-t-il seulement la présidence de l'AFEP ? S'il y avait un rapprochement entre le Medef et l'AFEP, le président de cette association serait peut-être en bonne position pour prendre ultérieurement la tête du Medef.



Ernst Welteke, président de la Bundesbank

« La BCE n'est pas directement responsable de la croissance économique »

Ernst Welteke, président de la Bundesbank et membre du Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne (BCE), défend dans un

d'émission, plus préoccupé par le risque inflationniste que par les menaces sur la croissance

entretien au Monde l'attitude de l'institut en Europe. Il affirme en outre « qu'il ne peut y avoir de pressions de qui que ce soit sur le Conseil des gouverneurs ».

ERNST WELTEKE, président de la Bundesbank, a succédé à Hans Tietmeyer en septembre 1999. Membre du Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne (BCE), il s'exprime au lendemain de la décision de l'institut d'émission, jeudi 26 avril, de laisser inchangés ses taux d'intérêt.

«La Banque centrale européenne reste sourde aux nombreux appels l'enjoignant d'assouplir sa politique monétaire. Pourquoi?

- Le Conseil des gouverneurs de la BCE évalue la situation tous les quinze jours. Cette fois, nous avons jugé que les risques inflationnistes ne justifiaient pas de baisser les taux. Les tensions se sont certes réduites, mais des chiffres d'inflation plus élevés ne sont pas entièrement à exclure. Nous continuons de percevoir des risques de hausse des prix, notamment par le biais des cours du pétrole, des taux de change, et des prix alimentaires dans la foulée des crises agricoles. Si vous regardez les tensions inflationnistes actuelles en Europe, il est justifié d'avoir des inquiétudes. En Allemagne, la hausse des prix a atteint un niveau record depuis sept ans, à 2,8 % en rythme annuel selon les chiffres provisoires.

- L'Europe peut-elle prendre le relais des Etats-Unis pour entraîner la croissance mondiale, comme le suggère le Fonds monétaire international (lire page 2), en invitant la BCE à

- La théorie de la locomotive est une belle image, mais je ne crois pas à ce genre de concept à la mode. Je suis aussi très réservé à propos du concept de la nouvelle économie et des théories de la croissance en forme de U, de V, de W ou de L qui sont avancées pour décrire l'évolution de l'économie américaine. Quant aux appels à une baisse des taux, ils ne sont pas appropriés puisque la BCE n'est pas directement responsable de la croissance économique ni de l'emploi, contrairement à la Réserve fédérale américaine. Il s'agit aussi d'une question d'indépendance : il ne peut y avoir de pressions de qui que ce soit sur le Conseil des gouverneurs. Mais comme la BCE est une institution récente, et l'euro, une monnaie jeune, cela n'est pas toujours compris de tous. Les récentes discussions entre les ministres des finances européens n'apportent rien. Changer les priorités de la BCE, cela reviendrait à saper sa crédibilité, et la confiance dans l'euro, notamment en Allemagne. Tant que nous percevons des risques sur le front de l'inflation, nous ne pouvons pas soutenir des objectifs macroéconomiques.



Le Monde des idées

LCI Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10 Le dimanche à 12 h 10 et à 0 h 10 Le lundi à 11 h 10

Le Grand Jury

RTL-LCI Le dimanche à 18 h 30

La rumeur du monde

FRANCE-CULTURE Le samedi à 12 heures

Libertés de presse

FRANCE-CULTURE Le troisième dimanche de chaque mois à 16 heures

A la « une » du Monde RFI

Du lundi au vendredi à 12 h 45 et 0 h 10 (heures de Paris)

La « une » du Monde BFM

Du lundi au vendredi à 13 h 06, 15 h 03, 17 h 40 Le samedi 13 h 07, 15 h 04, 17 h 35



- N'êtes-vous pas cependant préoccupé par le ralentissement américain?

- Nous assistons certes à une réduction de la croissance aux Etats-Unis, mais cela était attendu depuis plusieurs années. Une croissance au-dessus de 5 % et le déséquilibre persistant de la balance courante ne pouvaient pas être un phénomène durable. Le ralentissement américain a une influence directe sur les économies dépendantes des Etats-Unis, comme le Mexique, le Canada, la Corée du Sud. Mais il a moins d'impact sur la zone euro, notamment sur le plan des exportations et des importations. L'Europe peut aussi être touchée par le biais du canal financier, qui prend de plus en plus d'importance : beaucoup d'entreprises européennes ont investi aux Etats-Unis ces dernières années, et sont aujourd'hui pénalisées. Néanmoins, nous pensons que la croissance européenne restera de l'or-

- Pourtant, la situation économique semble se dégrader rapidement en Allemagne. La croissance vient d'être révisée en baisse à 2 % en 2001

 L'économie allemande est plus affectée car sa structure est différente. Elle est surtout orientée vers les exportations. Mais nous ne devons pas oublier que l'an dernier, nous avons eu la croissance la plus forte depuis dix ans en Allemagne, deux fois plus forte que la moyenne des années 1990. Bien sûr, la situation en Allemagne aura un impact inévitable sur les autres membres de l'Union, mais, je le répète, cela n'est pas dans nos responsabilités de soutenir la croissance potentielle.

- Les divergences conjoncturelles entre l'Allemagne et la France, voire d'autres membres de

l'Union, posent-elles problème ?
- L'économie allemande avait rattrapé son retard en 2000. Mais de nouveau, le fossé va s'élargir cette année. Le décalage reste la conséquence de l'unification allemande; nous continuons de transférer d'énormes sommes de l'ouest à l'est du pays, une région où la productivité était proche de zéro voici dix ans. Le chômage y

« Je suis convaincu qu'actuellement l'euro reste sous-évalué »

est toujours proche de 19 %. Que se passerait-il si les Etats-Unis devaient fusionner avec le Mexique? Si vous prenez en compte les chiffres de croissance sans le secteur du bâtiment, qui est en grande difficulté depuis l'unification, les différences ne sont pas si énormes. Nous sommes néanmoins plus dépendants des exportations vers la zone dollar que la France. Et l'introduction controversée de la semaine de 35 heures en France a peut-être aussi conduit à une flexibilité sur le marché du travail plus importante qu'en Allemagne. Mais globalement dans la zone, si

on enlève les extrêmes, les divergences macroéconomiques se sont réduites entre les douze pays membres. Il y a des distorsions régionales, comme l'Irlande, mais cela ne peut pas avoir de grandes conséquences sur la politique monétaire. Néanmoins, il faut rester vigi-

 Comment expliquez-vous que la monnaie européenne ne parvienne pas à profiter du décalage conjoncturel favorable à la zone euro pour s'apprécier face au dollar?

- Nous ne suivons pas d'objectif de taux de change. D'ailleurs, personne n'en connaît le niveau approprié. Mais je suis convaincu qu'actuellement, l'euro reste sousévalué. Quand je vais à l'hôtel aux Etats-Unis, je constate que le prix d'une chambre est deux fois plus élevé que le plus cher des hôtels de Francfort. Il est très difficile d'expliquer cette sous-évaluation de l'euro. A mon avis, la raison principale est que l'euro a eu un grand succès sur le marché obligataire; et les capitaux ainsi levés sur le marché obligataire européen ont ensuite été échangés contre des dollars pour investir aux Etats-Unis, où les perspectives de croissance étaient plus élevées l'an dernier. Les raisons politiques et la cacophonie dans l'Union ont joué un rôle à certains moments, mais ce ne sont pas des facteurs fonda-

mentaux à long terme. » L'union monétaire est une expérience nouvelle : vue de loin, beaucoup de gens peuvent penser que ce système ne peut pas marcher et ils n'ont pas encore assez confiance pour investir dans l'euro. Mais, j'en suis sûr, cela va changer avec le temps. »

> Propos recueillis par Cécile Prudhomme et Philippe Ricard

Antoine Bernheim ne sera pas à nouveau président de Generali

L'assemblée générale tranchera samedi 28 avril

LE FRANÇAIS Antoine Bernheim, ancien associé gérant de la d'affaires française banque Lazard, vice-président de Mediobanca, ne sera vraisemblablement pas le prochain président du groupe italien d'assurances Assicurazioni Generali, qu'il a déjà dirigé de 1995 à 1999. Les actionnaires devraient se prononcer samedi 28 avril en assemblée générale à Trieste sur le renouvellement de l'ensemble du conseil d'administration. L'actuel administrateur délégué et vice-président depuis neuf ans, Gianfranco Gutty, fait figure de favori pour prendre les rênes de l'assureur italien et succéder à l'actuel président Alfonso Desiata... sauf surprise de dernière minute toujours possible dans la finance italienne.

Un conseil de Generali devait se tenir vendredi 27 avril. Selon la presse italienne, Francesco Cingano, président de Mediobanca, et Antoine Bernheim seraient nommés vice-présidents non opérationnels, Fabio Cerchai resterait administrateur délégué et prendrait d'autres responsabilités.

C'est le tout nouveau comité de nomination de Mediobanca, premier actionnaire de Generali avec 10 % du capital – environ 20 % avec ses partenaires « amis » – qui en a décidé ainsi. Il s'est réuni jeudi 26 avril, pour la première fois, dans le plus grand secret. Il comprend M. Cingano et Vincenze Maranghi, administrateur délégué de Mediobanca, Paolo Biasi et Cesare Geronzi, respectivement vice-président d'Unicredito et président de Banca di Roma, les deux principaux actionnaires de Mediobanca. La banque d'affaires n'a pas pu imposer ses vues. Depuis le décès en juin 2000 du banquier historique Enrico Cuccia, à l'âge de quatre-vingt-douze ans, qui a tiré les ficelles du capitalisme italien pendant des années, Mediobanca a perdu de sa superbe. Antoine Bernheim, âgé de soixante-seize ans, avait pourtant le soutien de M. Maranghi, qui voulait asseoir un peu plus l'emprise de la banque sur le lion de Trieste. Ironie du sort, c'est ce même M. Maranghi qui avait limogé M. Bernheim de la présidence de Generali en

SCHÉMA COMPLIQUÉ

L'hypothèse d'un retour de M. Bernheim a fait surface à l'occasion de la reprise par ce dernier et par son « ami » Vincent Bolloré en avril d'une partie des participations détenues par Lazard dans Mediobanca et Generali (respectivement 2 % et 3,9 %). Il est prévu que MM. Bolloré et Bernheim investissent 1 milliard de francs pour détenir 15 % d'une holding appelée Consortium, qui elle-même contrôlera 15 % de Mediobanca, qui possédera 15 % de Generali. Ce schéma compliqué ne semble aujourd'hui pas remis en cause.

Mais Mediobanca s'est heurtée à ses actionnaires, notamment la Banca di Roma. Cette dernière est sous l'influence de la Banque d'Italie, dont le gouverneur, Antonio Fazio, est opposé à la candidature de M. Bernheim à la tête de Generali. M. Fazio semblait réticent à voir un Français diriger le premier assureur de la Péninsule. La Banque d'Italie a souvent défendu l'italianité de ses fleurons fianciers. Banca di Roma et Banca Intesa soutenaient quant à elles M. Desiata. Une sorte de consensus s'est dégagé sur le choix de M. Gutty, âgé de soixante-deux ans.

Le retour de M. Bernheim à la tête de la compagnie aurait pourtant marqué « une belle revanche », note un proche du dossier.

Pascale Santi

GIAT Industries a perdu 1,8 milliard de francs en 2000

Pour la sixième fois en dix ans, l'Etat va recapitaliser le fabricant du char Leclerc

LE CONTRAT des chars Leclerc avec les Emirats arabes unis (EAU) continue, huit ans après la signature du marché, à pénaliser la gestion du groupe d'armement GIAT Industries qui les produit. En témoigne le fait que le PDG de l'entreprise, Jacques Loppion, a annoncé, jeudi 26 avril, une perte nette, pour 2000, de 1 857 millions de francs (283,1 millions d'euros), en augmentation sensible par rapport à 1999 où elle avait été de 952 millions de francs.

Outre les fluctuations du marché de l'armement terrestre à l'exfait que GIAT a dû cesser de livrer une centaine de chars Leclerc aux EAU, suite à un différend qui les oppose. Fournisseur et client ne sont pas d'accord sur les remises à niveau des premiers chars vendus - la commande représente un montant total de 436 blindés - à

des conditions qui sont, depuis le début, défavorables pour le grou-Ces difficultés expliquent que le

chiffre d'affaires en 2000 de GIAT Industries s'est élevé à 3,7 milliards de francs, au lieu de 5,7 milliards en 1999, soit une diminution de 35 %. Le contrat avec les EAU, qui est garanti par l'Etat et qui a été exécuté à 75 %, avait été con-

clu à perte, à l'époque, par les prédécesseurs de M. Loppion. En outre, il avait fait l'objet d'une politique de couverture de change hasardeuse et coûteuse. Depuis, les accrocs se sont multipliés avec le client. Les discussions continuent pour empêcher de nouvelles « dérives ». Mais, à ce jour, selon le PDG de GIAT, sur les 22 milliards de francs de pertes accumulées par son groupe depuis une dizaine d'années, 8 milliards sont directement imputables au contrat, pris dans des conditions pour le moins aventureuses, des 2000, le groupe a donc dû provisionner des dotations complémentaires pour honorer le contrat.

En revanche, les prises de commandes nationales et étrangères ont été de 6,8 milliards de francs en 2000 et portent le carnet de commandes à 18,2 milliards, soit quelque trois ans de charge de travail. Ces marchés touchent aussi bien des chars Leclerc que des pièces d'artillerie Caesar, des munitions Bonus ou des terminaux informatiques, en passant par la revalorisation des AMX-10RC.

GIAT Industries applique,

RÉDUIRE LES SURCAPACITÉS

Création du groupe MBDA, l'« Airbus des missiles »

Les groupes aéronautiques européen EADS, britannique BAE Systems et italien Finmeccanica ont signé, jeudi 26 avril, l'accord donnant naissance au groupe missilier européen MBDA. La société regroupe les activités dans les missiles de Matra BAe Dynamics (filiale à 50 % d'EADS et à 50 % de BAE Systems), d'Aerospatiale Matra Missiles (filiale à 100 % d'EADS) et d'Alenia Marconi Systems (filiale à 50 % de Finmeccanica et à 50 % de BAE Systems). EADS et BAE Systems détiendront chacun 37,5 % du capital, Finmeccanica 25 %.

« Cet ensemble se situe d'emblée comme un acteur global au niveau mondial, avec un rang de numéro deux, immédiatement derrière Raytheon et devant les deux autres acteurs américains que sont Lockheed Martin et Boeing. Avec MBDA, nous venons de créer l'Airbus des missiles », explique Fabrice Brégier, PDG de la nouvelle société, dans un entretien aux Echos du 27 avril. Le chiffre d'affaires annuel atteint plus de 2 milliards d'euros et le carnet de commandes s'élève à 13 mildepuis 1999, un plan stratégique, économique et social (PSES) qui vise à réduire les surcapacités de l'entreprise en termes de centres industriels et d'effectifs. Ainsi, le nombre des sites a été ramené de quatorze à neuf avec, notamment, la fermeture des usines du Mans, de Rennes, ou de Salbris et avec des transferts de production d'un site à l'autre. De même, avec des départs en préretraite à cinquantedeux ans, GIAT Industries est passé de 10 300 salariés en 1999 à 7 500 aujourd'hui, soit une chute supérieure à 27 % en deux ans.

Pour autant, le groupe ment terrestre n'est pas au bout de ses difficultés. Il envisage d'atteindre les 6 500 salariés en 2002. Si le ministère de la défense, qui est l'administration de tutelle, ne voit pas le besoin d'appliquer un plan de déflation des effectifs plus draconien, ni de nouvelles mesures de restructuration, comme l'a récemment indiqué son porteparole, il lui faudra consentir, avant la fin de l'année, une dotation en capital pour respecter la loi sur les sociétés commerciales, dès lors que les pertes annoncées dépassent la moitié du capital social.

Déjà, l'Etat a mis la main à la poche depuis la création de GIAT en 1990: plus de 18,5 milliards de francs versés en dotations de capital à cinq reprises. La dernière de ces contributions est intervenue en janvier 1999, à hauteur de 5,7 milliards de francs. Le ministère de la défense a reconnu, à la mi-avril, qu'il devra remplir son rôle d'actionnaire une sixième fois, avec une dotation qui tiendra compte des résultats annoncés par le conseil d'administration de GIAT Industries, jeudi, et qui pourrait s'élever à 4 milliards de francs. M. Loppion considère que cette recapitalisation n'est probablement pas nécessaire avant la fin

Jacques Isnard

Un site de la Cogema menacé de fermeture près de Grenoble

LA DIRECTION de la Société industrielle de combustibles nucléaires (SICN), filiale à 100 % de la Cogema, spécialisée dans la fabrication de composants mécaniques et la conception et la réalisation de machines dans le domaine nucléaire, qui possède deux sites en Rhône-Alpes et un dans le Gard, a confirmé, mercredi 25 avril, en comité central d'entreprise (CCE), un projet de fermeture de son centre technique de Veurey (Isère), qui emploie 200 salariés. Elle évoque des pertes annuelles « de 20 à 30 millions de francs en moyenne », directement liées « à l'arrêt des investissements sur son principal marché, le nucléaire ».

Les deux autres établissements, plus dédiés à la mécanique, seront, dans le cas d'Annecy, filialisé (170 emplois), et dans celui de Codolet (60 emplois), cédé à la filiale Mécachimie, « sans que ces changements aient a priori de conséquences pour le personnel », assure la direction. Les syndicats CGT, CFDT, CGC jugent la fermeture du site isérois « injustifiée au plan économique ». « Nous sommes victimes des accords entre le PS et les Verts [sur le nucléaire] » accuse le secrétaire CGT du comité de groupe de la Cogema, Jean-Paul Trovero

Deux filiales de CS Communication en redressement judiciaire

LE GROUPE CS Communication & Systèmes a demandé la mise en redressement judiciaire de ses filiales CS Télécom et CS Electronics, vendredi 27 avril. CS Telecom qui commercialise des équipements de télécommunications a réalisé un chiffre d'affaires de 526 millions de francs en 2000, affiche des pertes de 200 millions de francs et emploie 355 personnes. CS Electronics qui possède l'usine de Honfleur (Calvados) est également concerné par cette décision. Son effectif est de 189 personnes. A contrario, le groupe a trouvé un repreneur pour sa filiale CS Security. C'est le suédois Gunnebo qui a accepté d'en prendre le contrôle. Le groupe CS Communication & Systèmes se recentre sur ses activités de services informatiques et espère rétablir l'équilibre d'exploitation en 2001.



M 6 bat un record d'audience avec « Loft Story »

La cadette des chaînes privées est la première à programmer en France une émission inspirée de « Big Brother », symbole de la télévision-réalité, considérée par certains comme une « télévision poubelle ». Avec 26,1 % de parts de marché, l'émission a rassemblé, jeudi 26 avril, 5,2 millions de spectateurs

JEUDI 26 avril sur M 6, 5,2 millions de personnes ont regardé « Loft Story », la première en France de cette télévision-réalité pour les uns, « télé-poubelle » pour les autres, qui bat des records d'audience en Europe. Avec 26,1 % de parts de marché, et 35,1 % sur les moins de 49 ans, M 6 réussit son pari d'audience. Ce succédané hexagonal de « Big Brother » consiste à faire vivre ensemble cinq femmes et six hommes de 20 à 28 ans, qui seront « coupés du monde » pendant soixante-dix jours.

« On peut éteindre la lumière dans les chambres, mais grâce aux caméras à infrarouges, on ne ratera rien des nuits calmes ou agitées », prévient le présentateur. Grâce aux 26 caméras et aux 55 micros,

installés dans un studio-maison de 400 mètres carrés, les téléspectateurs pourront suivre leurs débats et leurs ébats au cours d'émissions programmées chaque soir à 18 h 20 et, plus longuement, le jeudi à 20 h 50. Ce sont les téléspectateurs qui décideront de l'élimination progressive des candidats. Le couple de gagnants, version romantico-française de ce jeu où il n'y a d'habitude qu'un seul vainqueur, remportera une maison d'une valeur de 3 millions de francs. Avec cette émission, M 6 s'assure sept heures de program-mes hebdomadaires pendant dix semaines, mais prend le risque de ne pas pouvoir le modifier si l'audience n'est pas au rendezvous. « Il y a toujours ce genre de ris-

que lorsqu'on lance une nouvelle émission. Mais celle-ci, que je considère être de la fiction réelle interactive, est conforme à la ligne éditoriale de M 6. Des magazines à la fiction, l'idée est de s'appuyer sur la vraie vie et sur les témoignages des gens », explique Thomas Valentin, directeur général adjoint, chargé des programmes. Jeudi, les dirigeants de M 6 étaient mobilisés dans les studios de la Plaine-Saint-Denis, autour des équipes du producteur Endemol, pour le lancement de cette émission. A la direction de la chaîne, on laisse entendre qu'un échec pourrait entraîner la mise à l'écart de Thomas Valentin. Quant au coût de l'émission, il relève du secret. Mais certains estiment que par rapport aux 6 millions de francs pour une heure de fiction, ce type de programme, à décor unique, sans scénaristes ni acteurs, a un bon rapport coûtaudience.

En septembre 2000, quelques mois après sa nomination à la présidence du directoire de M 6, Nicolas de Tavernost avait fixé comme objectif d'« affirmer ses ambitions de chaîne généraliste nationale ». Cette stratégie met la cadette des chaînes hertziennes privées en position de concurrence frontale face à TF1. Les jeux et la télévisionréalité sont deux armes de cette bataille. Même si sur TF 6, qu'elles ont créée ensemble sur le câble et le satellite, TF1 et M6 ont lancé, en janvier, « Aventure sur le Net », une sorte d'« ordinateur-réalité ».

«Qui veut gagner des millions », lancé par TF 1 à l'été 2000, M 6 a essuyé un échec cinglant avec son « Mission un million », une imitation à moindre budget retirée, en novembre, au bout de trois semaines. Du coup, M 6 a voulu prendre aurait faites à Patrick Le Lay, PDG de TF1, M. de Tavernost a lancé son « Loft Story » avant que l'équi-

sa revanche dans la télévision-réalité. Et, en dépit des promesses qu'il valent de TF 1 soit prêt.

Si M 6 a choisi la version « sexe », sans doute plus susceptible de séduire les moins de cinquante ans qu'elle veut attirer, TF 1 a opté pour la version « sport ». Les responsables de cette chaîne travaillent à la finition d'« Opération Robinson », proposée par le producteur Expand. Tournée en février et mars sur l'île de Koh Lanta en Thaïlande, cette émission, qui sera présentée par Hubert Auriol, directeur du rallye Paris-Dakar, devrait être diffusée cet été. Cette «forme un peu plus moderne des jeux d'été », comme la qualifie M. Le Lay, pourrait être programmée, le vendredi soir, face au Fort Boyard de France 2.

Les dirigeants de M6 s'attendent à ce que l'audience augmente avec le suspense que créeront l'élimination des candidats et les réactions de leurs familles, régulièrement

M^{me} Tasca appelle les chaînes à plus d'imagination

Catherine Tasca, ministre de la culture et de la communication, a

déploré, mercredi 25 avril, le manque d'idées dans la programmation

des chaînes de télévision publiques et privées. « Les gens qui font les

programmes manquent incroyablement d'imagination et de liberté par

rapport aux modèles imposés et la loi du marché », a-t-elle souligné lors

d'une réunion avec une cinquantaine de producteurs de documentai-

res de création. « Je ne vois pas comment les fabricants de programmes

vont pouvoir continuer à ne faire des fictions que dans des commissa-

riats ou dans des services d'urgence, des documentaires sur la prostitu-

Ce discours simpliste des programmateurs ne peut pas, selon la

ministre, être résolu par de nouvelles contraintes imposées aux chaî-

nes par les pouvoirs politiques. Elle a donc incité les producteurs de

documentaires à rencontrer le Conseil supérieur de l'audiovisuel, au

moment où se renouvellent les cahiers des charges des chaînes.

tion dans les pays du Sud ou sur la transsexualité », a-t-elle ironisé.

de panique ou de cafard des candidats avait mis comme condition qu'aucun d'eux n'ait d'enfants.

« Ce succès s'explique notamment par le fait que beaucoup pensent que pour émerger dans la société actuelle, il est nécessaire d'être présent dans les médias. Par ailleurs, cette émission repose sur le principe très discutable de la création d'une situation totalement artificielle et faisant

Dans le secteur des jeux, face au

VERSION « SEXE »

Pour trouver des candidats, le producteur de «Loft Story» n'a rencontré aucune difficulté. Trentehuit mille personnes, entre 18 et 35 ans, ont souhaité participer à ce jeu. Le physique attrayant, la personnalité bien trempée, les qualités d'expression orale, une tendance à l'exhibitionnisme et une agressivité latente ont manifestement été jugés satisfaisants pour les 380 présélectionnées parmi lesquels ont été choisis les onze candidats. Le psychiatre, qui avec une psychologue, commente ces événements et répondra aux éventuels moments

"J'AI TOUJOURS ENVIE D'ALLER AUX GALERIES"

soixante-dix jours.

mises à contribution durant ces

appel du côté des candidats et des téléspectateurs à des sentiments très ambigus », commente Monique Dagnaud, sociologue et ancien membre du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). « Loft Story » peut se targuer du soutien virtuel des nombreux internautes qui saturent le site de M6, mais elle provoque l'ire du collectif « Souriez, vous êtes filmés » et de Boycottyes.com, qui appellent les téléspectateurs mécontents à déposer leurs poubelles, samedi 12 mai, devant le siège

> Françoise Chirot et Guy Dutheil

Du nord au sud, les Européens plébiscitent le voyeurisme organisé

poste (12 millions de personnes en moyenne), au printemps et à l'été 2000, pour suivre « Gran Hermano », la version ibérique de « Big Brother ». Près d'un téléspectateur suédois sur deux captivé, à l'automne, par les derniers exploits d'apprentis Robinson, livrés à eux-mêmes pendant des mois sur une île du Pacifique. Du Nord au Sud de l'Europe, la « télévision réalité » attire les regards, confirmant l'efficacité marketing du concept. Un succès qui étonne, et que les médias de tous bords n'hésitent pas à exploiter.

En Espagne, les quotidiens dits « sérieux » en ont fait un feuilleton, n'hésitant pas à reprendre les bons mots et les expressions formulées par les candidats. La presse à scandale, elle, a sans surprise multiplié les « révélations » sur le sujet. Ainsi, un hebdomadaire à sensations a découvert, après le lancement de « Gran Hermano », que deux des candidates étaient des femmes de petite vertu, obligeant l'une d'elles à quitter le jeu. Certains journaux scandinaves ont, de leur côté, invité leurs lecteurs à voter, sur Internet, pour choisir leurs favoris.

L'ambivalence du traitement médiatique a été renforcée par certains choix de chaînes. Mercedes Milla, la « Christine Ockrent » espagnole, n'a pas hésité à accepter d'animer pendant 90 jours l'émission sur la chaîne privée Tele 5. Ses interviews d'experts et de psychiatres tentaient d'habiller un contenu racoleur. Au nord, la

dinaire fort austère, a parié sur ce créneau pour doper son audience, en baisse. Quitte à s'attirer les foudres de certains, qui l'accusent d'avoir choisi de concurrencer les chaînes privées sur leur propre terrain. Médias et opinions publiques

oscillent entre fascination et gêne. « "Expédition Robinson" commen-

télévision publique suédoise, d'or-

« Quatre millions de personnes ne peuvent pas avoir tort. A moins que... »

ce à ressembler à une religion. Sommes-nous devenus fous?», s'est interrogé un chroniqueur d'Aftonbladet, le quotidien le plus lu de Suède. « Quatre millions de personnes ne peuvent pas avoir tort. A moins que... » L'Espagne aussi commence à se poser des questions. En avril, la nouvelle édition de « Gran Hermano » a provoqué l'indignation de la classe politique et des associations féministes : un concurrent, particulièrement violent, avait maltraité en « direct », sa nouvelle petite amie rencontrée dans l'appartement où se tourne l'émission. Un tollé général qui a entraîné l'exclusion du mauvais garçon le 5 avril. Cependant, cet épisode, loin d'éloigner les téléspectateurs, s'est avéré une bonne affaire pour la chaîne : l'audience, ce jour-là, a atteint un niveau jamais égalé.

Dans tous les pays d'Europe, les chaînes et maisons de production cherchent à exploiter le filon. Après le succès du « Gran Hermano ». Antena 3 a lancé « El Bus » (Le Bus), à bord duquel des jeunes concurrents ont traversé l'Espagne. Un concept qui n'a réuni « que » 3 millions de téléspectateurs, quatre fois moins que « Grand Hermano ».

A ce petit jeu, l'Europe du Nord veut garder son avance. Après avoir créé en 1997 Expedition Robinson – vendue à l'êtranger sous le nom de Survivor -, Strix, une maison de production de Stockholm, a lancé d'autres programmes du genre. « Le Bar » réunit, dans un bistrot, deux équipes, qui doivent réaliser la meilleure recette. La nuit, ils vivent dans un appartement filmé, situé à l'étage supérieur. Comble de l'interactivité : le public peut fréquenter le bar et cotoyer ses « héros », puis rentrer chez lui pour se regarder, en différé, sur Internet.

«La tendance est au développement de l'interactivité, explique Magnus Zaar, producteur du premier « Robinson » suédois, qui imagine actuellement de nouvelles émissions. Les programmes télévisés de ce genre serviront de plus en plus de produit d'appel, pour inciter le public à venir sur Internet où il pourra vivre 24 heures sur 24 avec les héros des programmes. »

Laure Belot et Antoine Jacob

Hachette cède « Week-end », quotidien hippique, à la Socpresse

HACHETTE FILIPACCHI MEDIA (HFM) s'apprête à se séparer de Week-end, journal spécialisé dans les paris hippiques, paraissant cinq jours par semaine. La décision a récemment été annoncée devant le comité d'entreprise du groupe, qui devait entendre, vendredi 27 avril, Yves de Chaisemartin, PDG de la Socpresse, présenter un projet de reprise via son quotidien spécialisé Paris-Turf.

Racheté par HFM au début des années 1980, Week-end, sur un marché en déclin, affiche une diffusion irrégulière entre 40 000 et 80 000 exemplaires, selon les jours. Malgré des comptes équilibrés, le groupe a considéré que ce titre, réalisé par une équipe de 33 salariés, est « isolé » dans le pôle des magazines spécialisés. En proposant ce rapprochement avec Paris-Turf, dont la diffusion totale payée est passée, entre 1990 et 2000, de 129 200 à 105 000 exemplaires, la Socpresse se serait engagée sur la pérennité du titre et le maintien des emplois.

La justice propose un médiateur entre « Le Parisien » et les NMPP

SAISI en procédure des référés, le juge du tribunal de grande instance de Paris a proposé la nomination d'un médiateur dans le conflit qui oppose la coopérative de distribution des quotidiens de Transport-Presse, filiale des Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP), au Parisien. Les deux parties devaient donner leur réponse, vendredi 27 avril, dans l'après-midi. En cas de désaccord, le jugement de ce différend sera rendu le 11 mai.

Pour s'opposer au départ du Parisien du système commun de distribution annoncé pour le 1er juin (Le Monde du 24 mars), les dirigeants de TP ont fait valoir que ce titre et son édition nationale Aujourd'hui - distribuée par les NMPP - ne forment qu'une même publication. Quant aux dirigeants du quotidien du groupe Amaury, ils avancent que tout report de la mise en place de leur propre système de distribution devrait coûter 6 millions de francs (910 000 euros) par mois en raison des 400 embauches réalisées et des investissements de matériels déjà en place.

sur tout*avec votre Carte Calmiele vendredi 27 et samedi 28 avril

*sauf librairie, parfumerie de grandes marques, maroquinerie de luxe, lafayette mariage, alimentation, autres services et points rouges non cumulable avec d'autres promotions en cours. Carte délivrée gratuitement après acceptation du dossier cofinoga 682 016 332 rcs paris.

galerieslafayette.com

DÉPÊCHES **■** TÉLÉVISION : le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a

zenberg, ministre de la recherche, qui réclamait davantage de place pour l'information scientifique à la télévision. « L'élaboration des cahiers des missions et des charges des chaînes publiques relève de la compétence du gouvernement, et non de l'instance de régulation, chargée d'en contrôler le respect », a indiqué le président du CSA, Dominique Baudis, jeudi 26 avril. **■ COMMUNICATION MÉDICA-**LE: Georges Ghosn, l'ancien PDG de France-Soir, a annoncé, jeudi, l'acquisition d'Expand Santé, ancienne filiale du groupe Expand, qui avait déposé son bilan

■ PRESSE: le groupe Cyber Press Publishing a annoncé, jeudi, un résultat déficitaire de 5,1 millions d'euros pour l'exercice 2000, malgré une croissance du chiffre d'affaires de 29 %, à 23,9 millions d'euros.

le 24 janvier. Les effectifs de la

société passeront de 800 à 605 sala-

■ AGENCE : un quart des actionnaires de Reuters ont refusé, mardi 24 avril, de voter le plan de stock-options de Tom Glocer, le nouveau directeur général, qui succédera à Peter Job lors de son départ en juillet. Le projet, qui a finalement été adopté, devrait lui permettre de porter sa rémunération à 4 millions de livres en 2002, ce qui en ferait un des patrons les mieux payés du Royaume-Uni.

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIES

- LERNOUT E. HAUSPIE: une assemblée extraordinaire des actionnaires de l'entreprise belge spécialisée dans la reconnaissance vocale devait se tenir, vendredi 27 avril, à la demande du tribunal de commerce, qui veut leur donner la possiblité de s'exprimer et d'avoir des éclaircissements sur le plan de redressement de la direction.
- AVENTIS : le groupe pharmaceutique franco-allemand a reçu, jeudi, un feu vert partiel des conseillers américains de la Food and Drug Administration (FDA), l'autorité sanitaire américaine, pour la commercialisation de son nouvel antibiotique Ketek.
- BRITISH TELECOM: l'opérateur britannique a choisi le patron de la BBC, sir Christopher Bland, pour remplacer l'actuel PDG, sir Iian
- MOULINEX : plusieurs centaines de salariés du groupe d'électroménager se sont massés vendredi matin devant l'usine d'Alençon (Orne), dont la fermeture a été annoncée jeudi, et en ont décidé le blocage pendant toute la journée.
- SHELL: la compagnie pétrolière anglo-néerlandaise a annoncé jeudi qu'elle portait son offre d'achat sur la société américaine d'exploration et de production de gaz naturel Barrett de 55 à 60 dollars par titre.
- FARINES ANIMALES : une entreprise d'Abancourt (Oise), la Sogal, a fait l'objet d'une perquisition, mercredi, a-t-on indiqué jeudi de source judiciaire. Sogal est filiale du groupe EFI (Euro Feed Industrie), dont le responsable, Youssef Chataoui, a été mis en examen à Paris (Le Monde du 27 avril).
- RHEINMETALL: le groupe allemand et le groupe américain Alliant Techsystems (ATK) vont fusionner leurs activités de fabrication de munitions de moyen et de grand calibres et des armes qui leurs correspondent.

SERVICES

• SNCF : la société publique a annoncé jeudi des mesures commerciales pour atténuer les conséquences des grèves de fin

mars et début avril. Les coupons mensuels de mai incluant la zone 4 bénéficieront d'une réduction de 30 %; pour les zones 1-3 et 2-3, la ristourne sera de 15 %. Par ailleurs, des remboursements partiels de certains titres de transports de mars et d'avril seront accordés.

FINANCES

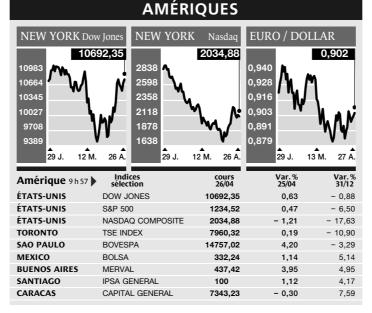
• NASDAQ : la société de cotation électronique américaine a décidé de préparer sa mise en Bourse. Cependant, cette introduction n'interviendra pas avant 2002, en fonction des conditions de marché et des progrès réalisés dans la mise en place d'un nouveau système de cotation, le SuperMontageSM, qui doit être prêt au début de 2002.

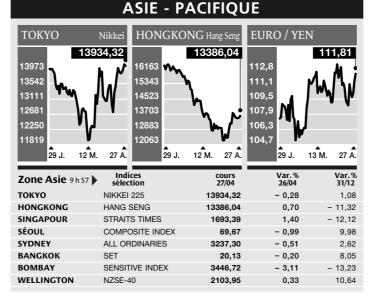
RÉSULTATS

- **CAISSE NATIONALE DES CAIS-**SES D'ÉPARGNE: l'établissement financier a enregistré en 2000 un résultat net de 687 millions d'euros (4,5 milliards de francs), en hausse de 18,2 %. Evoquant le début d'année 2001, Philippe Wahl, directeur général, a déclaré que tous les secteurs se portaient bien, à l'exception de l'assurance vie.
- SONY : le groupe électronique japonais a annoncé vendredi une chute de 86 % de son bénéfice net pour l'exercice clos en mars, à 16,7 milliards de yens (153 millions d'euros). Ce résultat est dû en partie à sa division jeux. Le chiffre d'affaires est en progression de 9,4 %, à 7 310 milliards de yens.
- TOSHIBA: le géant japonais de l'électronique est sorti du rouge en 2000-2001 en dégageant un bénéfice net consolidé de 96,17 milliards de yens (880 millions d'euros) après une perte nette de 32,9 milliards un an plus tôt. Le chiffre d'affaires a progressé de 3,5 %, à 5 951,3 milliards de yens.
- **■** HITACHI: le groupe japonais d'électronique a annoncé vendredi que son bénéfice net avait été multiplié par six pour l'exercice 2000-2001, à 104,38 milliards de yens (950 millions d'euros). Le chiffre d'affaires a progressé de 5,2 % à 8 416 milliards de yens.
- HONDA: le constructeur automobile japonais a enregistré une baisse de 11,5 % de son bénéfice net pour l'exercice clos en mars, à 232,2 milliards de yens (2,1 milliards d'euros). Cette baisse a été réalisée malgré une progression de 6 % du chiffre d'affaires à 6 500 milliards de vens.

EUROPE FRANCFORT DAX 30 LONDRES **PARIS** CAC 40 5852,90 5473,29 6094,76 6774 6498 6120 5763 6223 5919 5529 5947 5717 5294 5672 5516 5059 4824 5314 27 Å. 13 M. 27 Å. 13 M. 13 M. 27 Å. 29 J. 29 J. 29 J.

Europe 12 h 30	Indices sélection	cours 27/04	Var. % 26/04	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	4404,81	- 0,01	- 7,70
EUROPE	STOXX 50	4162,41	- 0,40	- 8,66
EUROPE	EURO STOXX 324	364,51	0,03	- 6,97
EUROPE	STOXX 653	333,13	- 0,06	- 7,41
PARIS	CAC 40	5473,29	- 0,15	- 7,65
PARIS	MIDCAC	2425,61	- 0,27	- 2,09
PARIS	SBF 120	3730,69	- 0,09	- 7,26
PARIS	SBF 250	3492,43	- 0,32	- 7,39
PARIS	SECOND MARCHÉ	2715,36	0,10	- 3,61
AMSTERDAM	AEX	582,66	- 0,22	- 8,62
BRUXELLES	BEL 20	2832,71	0,18	- 6,34
FRANCFORT	DAX 30	6094,76	- 0,47	- 5,27
LONDRES	FTSE 100	5852,90	- 0,26	- 5,94
MADRID	STOCK EXCHANGE	9563	0,41	4,97
MILAN	MIBTEL 30	39971,00	- 0,11	- 8,57
ZURICH	SPI	7153,70	- 0,67	- 12,07





ÉCONOMIE

Pour le FMI, le ralentissement est temporaire

LE RALENTISSEMENT de l'économie mondiale est plus prononcé que prévu mais ne devrait être que temporaire, estime le Fonds monétaire international (FMI) dans ses perspectives économiques mondiales semestrielles, rendues publiques jeudi 26 avril. L'organisation internationale a nettement revu à la baisse ses prévisions de croissance pour l'ensemble de l'économie mondiale, à 3,2 %, alors qu'elles étaient encore de 4,2 % en octobre. Pour 2002, le FMI table sur 3,9 %. La chute de la croissance aux Etats-Unis explique l'essentiel de cette révision. La première économie du monde ne devrait enregistrer en 2001 qu'une croissance de 1,5 %, et non 3,2 % comme le FMI le prévoyait il y a six mois. Pour 2002, la prévision est de 2,5 %.

Mais le Fonds reste relativement optimiste sur les chances de reprise: « Compte tenu de la réponse rapide de la banque fédérale de réserve américaine et de plusieurs autres banques centrales, et du fait que la plupart des pays industrialisés – à l'exception notable du Iapon - ont une marge considérable de manœuvre, il y a des chances raisonnables d'estimer que le ralentissement ne sera pas prolongé.» (Lire

■ Le FMI a attaqué jeudi 27 avril la Banque centrale européenne, à laquelle il reproche de freiner l'économie mondiale en refusant obstinément de baisser ses taux d'intérêt.

■ La croissance dans la zone

- euro, bien qu'affectée par le ralentissement économique mondial, devrait être cette année sauvée par la demande intérieure pour atteindre 2,5 %, selon le FMI. ■ Les Etats-Unis, inquiets du ralentissement de la croissance en Europe et au Japon, ont demandé aux Européens de ne pas faire preuve de « suffisance » sur leurs performances économiques actuelles, qui se dégradent, a expliqué jeudi un responsable du Trésor américain. Il a repris le credo du nouveau secrétaire américain au Trésor, Paul O'Neill, qui n'a de cesse de répéter que chacun doit faire sa part pour dynamiser la croissance dans un monde interconnecté. Récemment, Paul O'Neill s'était dit « *intrigué* » par les affirmations de responsables européens se disant protégés du ralentissement américain.
- FRANCE: le climat des affaires dans l'industrie a continué de se dégrader en avril, selon l'in-

dicateur synthétique publié jeudi par l'Insee. Cet indicateur s'est établi à 109 pour avril, contre 112 en mars et 113 en février. Selon les industriels interrogés par l'Insee, les perspectives générales de production dans l'ensemble de l'industrie ont à nouveau accusé un net repli puisque l'indicateur qui les mesure est tombé à – 12 contre + 5 en mars et + 15 en février. Les perspectives personnelles de production des industriels pour les trois prochains mois dans leur propre entreprise « s'infléchissent encore » avec un indicateur à + 9 contre + 16 en mars et + 20 en février.

- Le ministre de l'économie, Laurent Fabius, a déclaré jeudi que le gouvernement n'avait « plus de raison de réviser encore » sa prévision de croissance pour 2001, qui a déjà été abaissée le 21 mars de 3,3 % à 2,9 %.
- La forte hausse des cours du pétrole a entraîné un doublement de la facture énergétique de la France en 2000, à 155,2 milliards de francs (contre 76,9 milliards en 1999), a annoncé jeudi le secrétaire d'Etat à l'industrie, Christian Pierret. Cette facture représente 1,7 % du PIB total (après 0,87 %
- ALLEMAGNE: le gouvernement a annoncé vendredi qu'il avait revu en baisse sa prévision de croissance du produit intérieur brut (PIB) pour cette année, de 2,75 % à « environ 2 % ». En 2002, la croissance devrait atteindre 2,25 % environ dans la première économie de la zone euro, estime le ministère des finances. (Lire page 20.)
- **■** ÉTATS-UNIS: la demande s'est stabilisée à la limite d'un niveau de récession au cours du premier trimestre 2001, selon une enquête réalisée par l'Association des économistes d'entreprises (NABE) publiée jeudi.
- JAPON : l'économie a envoyé vendredi des signaux mitigés sur sa situation en mars, avec une baisse de 2,1 % de la production industrielle, une remontée de la consommation des ménages salariés et une stabilité du chômage. Comme l'avait prévu le gouvernement, la production industrielle est retombée le mois dernier après une progression de 1 % en février, a indiqué le ministère du commerce et de l'industrie (MITI). En revanche, la consommation des ménages a timidement progressé pour le deuxième mois consécutif en mars, de 1 %. Enfin, le taux de chômage est resté stable, à 4,7 %, selon le ministère de la gestion publique. Le chômage avait atteint en janvier et décembre un taux de 4,9 %, un record depuis la guerre.

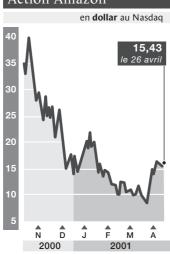
VALEUR DU JOUR

Amazon dans la tourmente iudiciaire

LA SECURITIES and Exchange Commission (SEC), le gendarme des marchés américains, enquête sur des ventes d'actions Amazon.com, le premier distributeur en ligne mondial, effectuées en février par son principal dirigeant et fondateur, Jeff Bezos, figure emblématique de l'Internet américain. Le 2 et le 5 février, M. Bezos a rempli, comme la loi américaine l'v oblige, des formulaires indiquant son intention de vendre des actions de sa société pour un montant de 12 millions de dollars (87,5 millions de francs). Le 6 février, Lehman Brothers publiait un rapport d'analyste polémique, évoquant de possibles problèmes de trésorerie de l'entreprise avant la fin de 2001. Du côté d'Amazon.com, on indique que la date de publication du rapport n'était pas connue, même si une copie avait été transmise, comme d'usage, à la société.

En annonçant ensuite, dès le 9 avril, des résultats au premier trimestre supérieur aux attentes des analystes, Amazon.com avait pourtant laissé penser que son objectif de parvenir à l'équilibre en 2001 était à portée de main. Depuis deux semaines, le cours de l'action a d'ailleurs presque doublé. Les résultats précis sont tombés le 24 avril : une perte opérationnelle réduite à 49 millions de dollars (357 millions de francs), au lieu de 99 millions de dollars un an plus tôt. En incluant les éléments exceptionnels et financiers,

Action Amazon



la perte nette se monte à 234 millions de dollars, contre 308 millions au premier trimestre 2000. La plupart des analystes ont salué cette performance, même les plus pessimistes. Pourtant, la confiance paraît un peu écornée.

Selon le journal en ligne ZD Net, la New York Society of Security Analyst a soumis jeudi une série de questions au conseil d'administration d'Amazon, qui sollicite son renouvellement en mai, en s'interrogeant sur d'éventuels conflits d'intérêts ou leur capacité à diriger la société. Deux plaintes en justice d'actionnaires (« class actions ») ont d'ailleurs été déposées contre Amazon et certains de ses dirigeants, ont annoncé jeudi des avocats, pour la fiabilité des informations données au public.

Adrien de Tricornot

PARIS

LE CAC 40 était en hausse de 0,08 %, vendredi 27 avril, à 5 486,18 points en milieu de journée. Un problème technique avait empêché l'affichage du CAC 40, matin mai l'indice, néanmoins, n'a pas été arrêté, a indiqué Euronext Paris. L'indice des valeurs vedettes de la place parisienne avait terminé jeudi sur un gain de 1,37 %, atteignant 5 481,73 points.

SUR LES MARCHÉS

FRANCFORT

BAROMÈTRE des valeurs allemandes, l'indice Dax cédait 0,45 %, vendredi à la mi-séance, à 6 096,03 points. La Bourse de Francfort a terminé en hausse jeudi, l'indice de référence DAX prenant 0,14% pour finir à 6 123,66 points.

LONDRES

COMPOSÉ des principales valeurs britanniques, l'indice Footsie était en recul de 0,28 %, vendredi à la mi-journée, à 5 851,80 points. La Bourse de Londres avait clôturé en hausse de 0,70 % jeudi, à 5 868,3 points.

TOKYO

LES VALEURS NIPPONES ont fini en baisse de 0,28 %, vendredi 27 avril, l'indice Nikkei s'établissant à 13 934,32 points. Les investisseurs ont réalisé des prises de bénéfices après trois séances de progression, et avant une semaine marquée par plusieurs jours de congés.

NEW YORK

LES RÉSULTATS de sociétés et les espoirs renouvelés d'une baisse des taux d'intérêt américains en mai n'ont pas suffi, jeudi 26 avril, à soutenir l'indice Nasdaq, déprimé iournée par de ma nouvelles sur le front des semi-conducteurs. L'indice des valeurs technologiques a cédé 1,21 %, revenant à 2 034,88 points.

De son côté, l'indice des grandes capitalisations industrielles, le Dow Jones, a terminé en hausse de 67,15 points, soit 0,63 %, atteignant 10 692,35 points. Le Standard and Poor's 500 a fini en hausse de 0,47 %, à 1 234,52 points.

TAUX

LES EMPRUNTS d'Etat étaient quasiment stables à l'ouverture en Europe, vendredi 27 avril, avec un rendement de 5.04 % sur l'obligation à dix ans en France. Sur le marché obligataire américain, la veille, le taux des emprunts du Trésor à dix ans avait nettement reculé, à 5,17 %, contre 5,26 % mercredi, et le taux de l'obligation à trente ans était passé à 5,70 %, contre 5,77 %.

MONNAIES

LA MONNAIE unique européenne, qui s'était légèrement appréciée la veille à la suite de la décision de la Banque centrale européenne de ne pas modifier ses taux d'intérêt, conservait son avance, vendredi en début de matinée. L'euro s'échangeait à 0,9028 dollar, tandis que le billet vert, en hausse contre le yen, cotait 123,74 yens.

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre 🕨	Taux	contre franc 🕨	Taux
FRANC	. 6,55957	EURO	0,152
DEUTSCHEMARK	. 1,95583	DEUTSCHEMARK	3,353
LIRE ITALIENNE (1000)	. 1,93627	LIRE ITAL. (1000)	. 3,387
PESETA ESPAG. (100)	. 1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,942
ESCUDO PORT. (100)	. 2,00482	ESCUDO PORT. (100)	. 3,271
SCHILLING AUTR. (10)	. 1,37603	SCHILLING AUTR. (10).	4,767
PUNT IRLANDAISE	. 0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,328
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,976
FRANC BELGE (10)	. 4,03399	FRANC BELGE (10)	. 1,626
MARKKA FINLAND	. 5,94573	MARKKA FINLAND	. 1,103
DRACHME GREC (100)	3.40750	DRACHME CREC (100)	1.925

Euro contre 🕨	26/04
COURONNE DANOISE.	7,4639
COUR. NORVÉGIENNE	8,1665
COUR. SUÉDOISE	9,1572
COURONNE TCHÈQUE	34,6220
DOLLAR AUSTRALIEN.	1,7747
DOLLAR CANADIEN	1,3922
DOLLAR HONGKONG.	7,0295
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,1903
FORINT HONGROIS	267,2200
LEU ROUMAIN25	348
ZLOTY POLONAIS	3,6025
	COURONNE DANOISE. COUR. NORVÉGIENNE COUR. SUÉDOISE COURONNE TCHÈQUE DOLLAR AUSTRALIEN DOLLAR CANADIEN DOLLAR HONGKONG . DOLLAR NÉO-ZÉLAND LEU ROUMAIN

Hors zone Euro

Cours de change croisés Cours YEN(100) Cours FRANC Cours Cours FR. S. Cours DOLLAR Cours EURO 0,13757 DOLLAR 1,44215 0,58706 0,80727 0,90250 123.87500 111,81500 17,04000 178,66000 72.75500 0.89433 EURO. 0,65085 1,10803 1,59785 5,86790 0,55970 FRANC 7 26900 6 55957 10,48430 4.26935 0.09540 LIVRE. 0,69341 0,62585 0,40720 FRANC SUISSE.. 1,70340 1,37440 1,53675 2.45575 0,23425

Taux d'intérêt (%) Taux Taux Taux 3 mois 10 ans 30 ans Taux 26/04 FRANCE...... ALLEMAGNE. 4,67 4,75 5,27 4,80 5,50 GDE-BRETAG. 4,72 0,03 3,83 5,29 5,91 1,31 2,26 5,18 5,70 4,80 0,04 4,53 ITALIF... JAPONÉTATS-UNIS... SUISSE. 2.60 3.01 PAYS-BAS.

34-4:2									
Matières premières									
En dollars 🕨	Cours 26/04	Var. % 25/04							
MÉTAUX (LONDRES)	9	/TONNE							
CUIVRE 3 MOIS	1684,50	- 0,03							
ALUMINIUM 3 MOIS	1544								
PLOMB 3 MOIS	487	- 0,20							
ETAIN 3 MOIS	5020	+ 0,10							
ZINC 3 MOIS	982	- 0,30							
NICKEL 3 MOIS	6390	- 0,16							
MÉTAUX (NEW YORK)		\$/ONCE							
ARGENT A TERME	4,42	- 0,67							
PLATINE A TERME	154504,50	- 1,43							
GRAINES DENRÉES	\$/B0	DISSEAU							
BLÉ (CHICAGO)	269	- 0,28							
MAIS (CHICAGO)	198,75	- 0,50							
SOJA TOURTEAU (CHG.)	154								
SOFTS	•	/TONNE							
CACAO (NEW YORK)	1052	+ 0,86							

CAFÉ (LONDRES)...... SUCRE BL. (LONDRES).

Matif		
Cours 12 h 30 Volume 27/04 Notionnel 5,5	dernier prix	premier prix
DÉCEMBRE 2001 40885,00	88,85	89,16
Euribor 3 mois		
JANVIER 2001 NC	NC	NC
Pétrole		
En dollars 🕨	Cours 26/04	Var. % 25/04
BRENT (LONDRES)	27,65	+ 0,18
WTI (NEW YORK)	0,29	
LIGHT SWEET CRUDE	28,47	+ 9,80
0		
Or		

Or		
En euros 🕨	Cours 26/04	Var % 25/04
OR FIN KILO BARRE	9450	- 0,32
OR FIN LINGOT	9570	- 0,21
ONCE D'OR (LO) \$	266,40	
PIÈCE FRANCE 20 F	54	
PIÈCE SUISSE 20 F	53,80	- 0,55
PIÈCE UNION LAT. 20	54	- 1,64
PIÈCE 10 DOLLARS US	190,50	
PIÈCE 20 DOLLARS US	360	
PIÈCE 50 PESOS MEX	351	- 0,28

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

• Le titre **Fiat** a terminé, jeudi 26 avril, sur un gain de 5,23 %, à 25,55 euros, après une révision à la hausse de la recommandation de la banque d'affaires américaine Merrill Lynch. Le titre aurait aussi bénéficié des signes de redressement des ventes de voitures en Europe.

• Le groupe électronique **Siemens**, qui a annoncé, jeudi, des suppressions d'emplois, s'est effondré de plus de 5 % jeudi à Francfort. Siemens, qui tirait les conséquences de la déprime du marché de la téléphonie au 1er trimestre 2001, a clôturé à 121,8 euros.

• Le titre SAirGroup (rebaptisé Groupe Swissair) a bondi de 9,91 %, à 122 francs suisses, sa plus

ALL & LEICS

BANKINTER R

BAYR.HYPO-U.VER BBVA R

BCA AG.MANTOVAN BCA FIDEURAM

BCA INTESA BCA LOMBARDA BCA P.BERG.-C.V

BCA P.MILANO B.P.EMILIA ROMA B.P.NOVARA B.P.LODI BCA ROMA BCO POPULAR ESP BCP R BIPOP CARIRE

BK OF SCOTLAND BNL

COMM.BANK OF GR GR

COMMERZBANK CREDIT LYONNAIS DANSKE BANK DEUTSCHE BANK N DEXIA DNB HOLDING -A-

DRESDNER BANK N EFG EUROBK ERGA

ESPIRITO SANTO

FOERENINGSSB A HALIFAX GROUP

LLOYDS TSB MONTE PASCHI SI

ROLO BANCA 1473 ROYAL BK SCOTL

SAN PAOLO IMI STANDARD CHARTE

S-E-BANKEN -A-

STE GENERAL-A-

SWEDISH MATCH UNICREDITO ITAL

ACERALIA

BEKAERT BILLITON

ACERINOX R

ASSIDOMAEN AB

BUNZL PLC CORUS GROUP

UNIDANMARK -A- E
D J E STOXX BANK P

PRODUITS DE BASE

ALUMINIUM GREEC GR ANGLO AMERICAN GB

BOEHLER-UDDEHOL AT *

NAT BANK GREECE NATEXIS BQ POP.

HSBC HLDG IKB KBC BANCASSURAN

NORDEA

BNP PARIBAS BSCH R

ALLIED IRISH BA ALPHA BANK B.P.SONDRIO B.P.VERONA E S BA HOLDING AG BANK OF IRELAND BANK OF PIRAEUS

GR

ES*

NO DE *

SE IT * GB

ES*

ES*

50,55 + 0,60 17,46 61,12 15,09

12,83 + 1,73 12,73 + 0,25 14,11 + 0,23

15,65 + 0,32 42,18 - 0,28 11,74 + 0,55 4,07 - 0,73

6,55 - 2,44

73,05 + 1,32 **16,05** + 1,03 16,05 4,89 164,01

5,17 + 0,39 85,75

14.44 + 0.49

43,40 + 0,23 **6,56** - 0,49

43,04 70,86 23,53 - 0,20

- 0.32

+ 2,62 **42,25** + 1,81 **5,27** + 2,49

- 0,12

43,60 100,10

10.16 + 0.54

15,40 15,31

+ 0,34 - 1,02

+ 1,73

forte hausse. Le titre « a réussi à freiner sa baisse continuelle grâce notamment à la ligne de crédit accordée lors de l'assemblée générale de mercredi par trois banques, mais tout n'est pas encore rose, car il faudra rembourser les intérêts de cet emprunt », a analysé Gilbert Rod, de la banque cantonale vaudoise.

• Le titre pharmaceutique Astra-**Zeneca**, qui a annoncé un bénéfice avant impôts de 1,11 milliard de dollars (1,23 milliard d'euros) au premier trimestre 2001, est en hausse de 9 %, à 3 264 pence. Ses rivaux, GlaxoSmithKline et Shire Pharmaceutical, ont respectivement gagné 14 pence, à 1 848, et 45 pence, à 1 185.

				LAPORTE	GB	11,11	
27/04 12 h 33	Code	Cours	% Var.	LONZA GRP N	CH	659,32	- 0,
27/01 121133	pays	en euros	26/04	NORSK HYDRO	NO	47,88	+ 0,
AUTOMODII	_			RHODIA	FR *	13,50	- 2,
AUTOMOBIL	-			SOLVAY	BE*	57,65	- 0,
AUTOLIV SDR	SE	20.91	- 0.52	SYNGENTA N	CH	57,58	+ 0,
BASF AG	BE*		- 3.84	TESSENDERLO CHE	BE*	29,30	- 2,
BMW	DE *	37.80	+ 0.27	▶ DJ E STOXX CHEN	ИP	381,22	- 2,
CONTINENTAL AG	DE *	16,17	- 1,10				
DAIMLERCHRYSLER	DE *	55.55	+ 0.27	CONCLOMÉ	DATC		
FIAT	IT *	25,46	- 0,35	CONGLOMÉ	KAIS		
FIAT PRIV.	IT *	16,14	+ 1	D'IETEREN SA	BE*	192,80	+ 2.
MICHELIN	FR *	36,66	+ 1,08	AZEO	FR *	70,65	+ 0.
PEUGEOT	FR *	323,20	+ 0,25	GBL	BE*	300.10	
PIRELLI SPA	IT *	3,66	+ 0,55	GEVAERT	BE*	36,01	+ 0.
DR ING PORSCHE	DE *	359,40	+ 1,53	INCHCAPE	GB	6,18	
RENAULT	FR *	58,55	+ 1,21	KVAERNER -A-	NO	8,33	+ 0.
VALEO	FR *	49,50	- 0,30	MYTILINEOS	GR	8,18	- 0,
VOLKSWAGEN	DE *	55,40	- 0,72	UNAXIS HLDG N	CH	196,95	
▶ DJ E STOXX AUTO	P	243,48	+ 0,21	ORKLA	NO	20,14	+ 0,
				SONAE SGPS	PT *	1,13	
DANIQUES				▶ DJ E STOXX CONC	G P	329,98	
BANQUES							
ABBEY NATIONAL	GB	19,61	- 0,16				
ABN AMRO HOLDIN	NL *	22.31	+ 0.27	TÉLÉCOMM	UNICA	TIONS	

		SONAE SGPS	PT*	1,13	
		▶ DJ E STOXX CONG	P	329,98	
19,61	- 0,16	TÉLÉCOBABAL	INIICA:	TIONG	
22,31	+ 0.27	TÉLÉCOMMU	JNICA	HONS	
13,05	+ 0,74	ATLANTIC TELECO	GB	0.54	+ 13,33
19,37		BRITISH TELECOM	GB	8,58	- 2,55
32,40	+ 1,82	CABLE & WIRELES	GB	7,67	- 0,62
19,90	+ 1,53	COLT TELECOM NE	GB	13,42	- 0,24
12,06	- 0,82	DEUTSCHE TELEKO	DE *	28	- 0,88
62		E.BISCOM	IT*	90,80	- 0,27
16,60	- 0,77	EIRCOM	IR*	2,62	- 1,50
14,62	+ 0,14	ELISA COMMUNICA	IE	17,50	- 1,69
40,91	- 0,22	ENERGIS	GB	5,09	
34,73	+ 0,05	EQUANT NV	DE *	29	+ 2,11
62,30	+ 0,48	EUROPOLITAN HLD	SE	8,41	- 3,14
15,67	+ 1,10	FRANCE TELECOM	FR *	78,30	- 1,01
9,89	+ 0,71	HELLENIC TELE (GR	16,40	+ 2,24
12,54	+ 1,37	HELS.TELEPH E	FI *	102,60	
4.28	- 1,61	KINGSTON COM	GB	2,07	
10,51	+ 0,10	KONINKLIJKE KPN	NL*	13,66	- 0,36
20,80	+ 0,63	KPNQWEST NV -C-	NL*	11,91	+ 1,36
5,16	- 0,19	LIBERTEL NV	NL*	11,05	+ 0,45
37,25		MANNESMANN N	DE *	129	+ 2,38
7,31	- 1,08	MOBILCOM	DE *	18,50	+ 3,87
11,89	- 0,67	PANAFON HELLENI	GR	7,18	+ 1,41
1,19		PT TELECOM SGPS	PT*	10,50	+ 0,67
39,50	- 0,50	SONERA	FI*	10,95	+ 7,88
4,80	- 2,04	SWISSCOM N	CH	294,12	+ 0,22
5,28	- 0,56	T.I.M.	IT*	7,43	- 0,27
13,02	+ 1,50	TELE 1 EUROPE	SE	3,90	+ 3,48
3,58	- 1,10	TELE DANMARK -B	DK	39,99	- 2,77
97,60	- 1,31	TELE2 -B-	SE	41,72	- 0,78
10,94	+ 0,46	TELECEL	PT*	12,13	- 2,57
5,98		TELECOM ITALIA	IT*	12,28	- 0,89
6,20	- 1,27	TELECOM ITALIA	IT*	6,90	- 1
55,06	+ 1,03	TELIA	SE	7,21	-1,49
31,75	- 0,16	TISCALI	IT *	15,13	- 0,46
42,44	- 0,02	VERSATEL TELECO	NL*	4,72	- 0,21
18,56	- 0,36	VODAFONE GROUP	GB	3,31	- 1,90
89,30	- 0,89	▶ DJ E STOXX TCOM	Р	638,71	- 0,02
75	- 0,74				
5,02	- 5,75	CONCEDUCT	ON		

CONSTRUCTI	ON		
	OIN		
ACCIONA	ES*	39,29	+ 0,
ACS	ES *	30,75	- 0,3
AGGREGATE IND	GB	1,34	+ 1,2
AKTOR SA	GR	8,88	+ 0,6
AMEY	GB	6,44	+ 1,5
UPONOR -A-	FI *	16,50	+ 5,1
AUREA R	ES *	19,30	+ 0,2
ACESA R	ES*	10,85	+ 0,4
BLUE CIRCLE IND	GB	7,46	
BOUYGUES	FR *	47,20	+ 2,0
BPB	GB	3,73	- 0,4
BRISA AUTO-ESTR	PT*	10,60	+ 2,7
BUZZI UNICEM	IT ★	10,16	+ 0,4
NOVAR	GB	2,59	+ 1,8
CRH PLC	GB	29,33	- 0,
CIMPOR R	PT*	27,10	- 4,9
COLAS	FR *	63,50	- 1,9
GRUPO DRAGADOS	ES*	13,43	+ 0,7
FCC	ES *	23,99	- 0,8
GRUPO FERROVIAL	ES*	17,22	+ 0,5
HANSON PLC	GB	7,60	+ 1,2
HEIDELBERGER ZE	DE *	59,60	- 0,5
HELL.TECHNODO.R	GR	7,86	+ 0.2
HERACLES GENL R	GR	14,62	+ 0,
HOCHTIEF ESSEN	DE *	25,90	- 0,3
HOLDERBANK FINA	CH	1246,90	+ 0,9
IMERYS	FR *	116,70	+ 0,4
ITALCEMENTI	IT *	9,30	+ 0,9
LAFARGE	FR *	106,40	+ 2,
MICHANIKI REG.	GR	3,52	
PILKINGTON PLC	GB	1,89	+ 4,4
RMC GROUP PLC	GB	11,46	- 0,6
SAINT GOBAIN	FR *	170,40	+ 2.6
SKANSKA -B-	SE	42,59	- 1,0
TAYLOR WOODROW	GB	3,23	- 0,4
TECHNIP	FR *	175,60	+ 0.8
TITAN CEMENT RE	GR	42,88	+ 1,
VINCI	FR*	66,75	- 0,5
WIENERB BAUSTOF	AT *	22,10	+ 0,4
▶ DJ E STOXX CNST I		240,74	+ 1,0

ELVAL	GR		+ 0,48	WIENERB BAUSTOF	AT *	22,10 + 0,41
HOLMEN -B-	SE		+ 1,79	▶ DJ E STOXX CNST	P	240,74 + 1,05
ISPAT INTERNATI	NL *		- 2,78			
JOHNSON MATTHEY	GB		+ 3,03	CONGO DA 11 1 1		63/61 I 6 I I I
MAYR-MELNHOF KA	AT *		- 0,26	CONSOMMA	MOIT	CYCLIQUE
M-REAL -B-	FI∗	7,90	+ 0,38	ACCOR	FR *	47.37 + 0.15
OUTOKUMPU	FI *		- 1,56	ADIDAS-SALOMON	DE *	68,50 + 0,29
PECHINEY-A-	FR *		+ 0,08	AGFA-GEVAERT	BE*	18,49 + 2,15
RAUTARUUKKI K	FI *		+ 1,14	AIR FRANCE	FR*	20.18 - 1.56
RIO TINTO	GB		+ 1,19	AIRTOURS PLC	GB	5,17 - 2,42
SIDENOR	GR		- 0,54	ALITALIA	IT*	1,73 - 0,57
SILVER & BARYTE	GR		- 0,45	AUSTRIAN AIRLIN	AT *	13,12 - 0,38
SMURFIT JEFFERS	GB	2,05		AUTOGRILL	IT*	12,48 + 0,16
STORA ENSO -A-	FI∗		+ 1,64	BANG & OLUFSEN	DK	34,16 + 4,08
STORA ENSO -R-	FI∗		+ 2,88	BASS	GB	12,01 - 0,27
SVENSKA CELLULO	SE		+ 0,47	BENETTON GROUP	IT*	1,66 - 0,60
THYSSENKRUPP	DE *		+ 0,99	BERKELEY GROUP	GB	12,33 - 0,13
UNION MINIERE	BE*		- 0,41	BRITISH AIRWAYS	GB	5,22 - 0,61
UPM-KYMMENE COR	FI∗		+ 0,26	BULGARI	IT*	12.55 + 0.40
USINOR	FR *		+ 0,14	CHRISTIAN DIOR	FR*	45,20 + 0,89
VIOHALCO	GR		+ 1,58	CLUB MED.	FR*	73,80 + 2,50
VOEST-ALPINE ST	AT *		+ 0,87	COMPASS GROUP	GB	8,57 + 0,19
WORMS N	FR *		- 1,20	DT.LUFTHANSA N	DE *	20,20 - 4,94
▶ DJ E STOXX BASI P		188,51	+ 0,64	ELECTROLUX -B-	SE	16,98 - 0,32
				EM.TV & MERCHAN	DE *	5,38 + 2,28
CHIMIE				EMI GROUP	GB	7,17 + 0,67
CHIIVIIE				EURO DISNEY	FR *	0,80
AIR LIQUIDE	FR*	160,80	- 0,68	HERMES INTL	FR *	155,30 + 2,10
AKZO NOBEL NV	NL *	47,14	+ 0,94	HILTON GROUP	GB	3,46 + 1,41
BASF AG	DE *	47,60	-3,84	HDP	IT *	4,16 + 1,22
BAYER AG	DE *	47,28	- 4,19	HUNTER DOUGLAS	NL*	29,40
BOC GROUP PLC	GB	16,49		KLM	NL*	21,75 - 0,91
CELANESE N	DE *	22,55	- 0,66	LVMH	FR *	65,30 + 0,46
CIBA SPEC CHIMI	CH	68,15	-0,48	MEDION	DE *	97,89 - 2,10
CLARIANT N	CH	306,18	+ 0,11	MOULINEX	FR *	4,04 - 5,61
DEGUSSA-HUELS	DE *	37,60		NH HOTELES	ES*	14,95 - 0,27
DSM	NL *		- 1,36	NXT	GB	5,89 + 2,22
EMS-CHEM HOLD A	CH	4793,27		P & O PRINCESS	GB	5 + 2,63
ICI	GB	6,53		PERSIMMON PLC	GB	5,75 + 0,84
KEMIRA	FI∗	6,39		PREUSSAG AG	DE *	37,20 - 0,40
KON. VOPAK NV	NL *	27,60	+ 0,55	RANK GROUP	GB	2,98

STOXX 653		sur 1 an			sur :	5 jo	urs
404 383 362 342 321 300	JAMMAN.	333,13	331,65	332,50	331,75	333,44	333,13
A 27 AVRIL	25 OCT.	27 AVRIL	Ĺ	M	M	Ĵ	v

RICHEMONT UNITS	CH	2849,22	+ 0,83
ROY.PHILIPS ELE	NL *	31,99	- 0,65
RYANAIR HLDGS	IE	11,20	- 0,80
SAIRGROUP N	CH	80,54	+ 1,23
SAS DANMARK A/S	DK	11,66	- 1,14
SEB	FR *	61,65	- 2,07
SODEXHO ALLIANC	FR *	53,50	- 1,83
TELE PIZZA	ES *	2,56	- 0,39
THE SWATCH GRP	CH	1234,51	- 2,67
THE SWATCH GRP	CH	258,90	- 1,12
THOMSON MULTIME	PA	42,23	- 1,33
J D WETHERSPOON	GB	6,16	- 0,52
WILSON BOWDEN	GB	11,85	
WM-DATA -B-	SE	4,28	+ 1,29
WOLFORD AG	AT *	16,65	+ 0,91
WW/WW UK UNITS	IR*	1,19	- 0,83
▶ DJ E STOXX CYC GO) P	139,33	- 0,31

PHARMACIE			
ACTELION N	СН	128,15	- 0,25
ALTANA AG	DE *	134,50	- 1,25
ASTRAZENECA	GB	52,29	+ 0,06
AVENTIS	FR *	84,35	- 1,06
BB BIOTECH	CH	813,23	- 1,81
CELLTECH GROUP	GB	17,88	+ 1,55
ELAN CORP	IE	35,24	+ 0,69
ESSILOR INTL	FR *	324,40	+ 3,02
FRESENIUS MED C	DE *	82	
GAMBRO -A-	SE	7,21	- 0,75
GLAXOSMITHKLINE	GB	29,38	- 0,70
H. LUNDBECK	DK	27,29	
NOVARTIS N	CH	1734,71	- 0,89
NOVO-NORDISK -B	DK	215,70	
NYCOMED AMERSHA	GB	8,20	+ 1,59
ORION B	FI *	20,20	+ 1
OXFORD GLYCOSCI	GB	15,61	- 4,88
PHONAK HLDG N	CH	3544,41	+ 1,02
QIAGEN NV	NL*	29,52	- 1,76
ROCHE HOLDING	CH	8637,67	- 1,16
ROCHE HOLDING G	CH	7845,31	- 2,12
SANOFI SYNTHELA	FR *	65,65	+ 0,92
SCHERING AG	DE *	55,80	- 0,18
SERONO -B-	CH	892,14	- 0,73
SHIRE PHARMA GR	GB	18,89	- 0,42
SMITH & NEPHEW	GB	5,20	
SSL INTL	GB	7,41	- 0,43
SULZER AG 100N	CH	644,97	+ 3,24
SYNTHES-STRATEC	CH	662,58	- 0,78
UCB	BE*	36,05	- 0,14
WILLIAM DEMANT	DK	35,50	
WS ATKINS	GB	11,88	
ZELTIA	ES *	12,19	- 0,25
NOVOZYMES -B-	DK	22,11	+ 1,54
GALEN HOLDINGS	GB	13,78	- 0,46
▶ DJ E STOXX HEAL		530,92	- 0,08

ALIMENTATI	ON E.	T BOIS	SON
ALLIED DOMECQ	GB	6,96	+ 0,4
ASSOCIAT BRIT F	GB	6,98	- 0,9
BBAG OE BRAU-BE	AT *	43	+ 0,2
BRAU-UNION	AT *	42,55	
CADBURY SCHWEPP	GB	7,08	- 0,6
CARLSBERG -B-	DK	50,24	+ 2,7
CARLSBERG AS -A	DK	47,56	
COCA COLA HBC	GR	17,06	+ 4,0
DANISCO	DK	38,32	+ 0,8
DANONE	FR *	143,10	+ 2,3
DELTA HOLDINGS	GR	9,50	- 1,4
DIAGEO	GB	11,74	
ELAIS OLEAGINOU	GR	21,90	- 1,6
ERID.BEGH.SAY	FR *	92,25	+ 0,2
HEINEKEN HOLD.N	NL*	42,75	- 0,5
HELLENIC SUGAR	GR	13,34	
KAMPS	DE*	10,80	- 1,1
KERRY GRP-A-	GB	19,85	- 0,1
KONINKLIJKE NUM	NL*	44,95	+ 1,5
MONTEDISON	IT *	2,84	- 0,3
NESTLE N	CH	2343,81	+ 0,6
PARMALAT	IT*	1,58	+ 0,6
PERNOD RICARD	FR*	77	- 0,3
RAISIO GRP -V-	FI∗	1,52	+ 3,4
SCOTT & NEWCAST	GB	8,07	+ 0.8
SOUTH AFRICAN B	GB	7,68	+ 1,4
TATE & LYLE	GB	3.68	+ 0.4
TOMKINS	GB	2,39	- 3.8
UNILEVER	NL*	62,60	+ 1,4
UNILEVER	GB	8,33	+ 2,3
UNIO	GB	3,27	- 1.4
WHITBREAD	GB	10,04	
▶ DJ E STOXX F & B\		241,08	+ 1,2

	▶ DJ E STOXX F & BY	√ P	241,08	+ 1,29
1,59				
1				
4,88	BIENS D'ÉQL	HDEN	ENIT	
1,02	BIENS D.EGO	JIPEIVI	ENI	
1,76	ABB N	CH	77,77	+ 3,47
1,16	ADECCO N	CH	659,32	- 0,69
2,12	AEROPORTI DI RO	IT *	9,14	
0,92	AGGREKO	GB	7,36	- 0,86
0,18	ALSTOM	FR *	32,36	- 1,94
0,73	ALTRAN TECHNO	FR *	68,50	+ 2,09
0,42	ALUSUISSE GRP N	CH	772,79	+ 0,85
	ASSA ABLOY-B-	SE	18,95	+ 0,29
0,43	ASSOC BR PORTS	GB	6,50	+ 0,50
3,24	ATLAS COPCO -A-	SE	22,71	- 2,35
0,78	ATLAS COPCO -B-	SE	22	- 1,71
0,14	ATTICA ENTR SA	GR	8,60	+ 0,94
	BAA	GB	9,91	- 0,96
	BBA GROUP PLC	GB	4,26	+ 0,38
0,25	BOOKHAM TECHNOL	GB	5,27	- 0,60
1,54	BTG	GB	18,86	- 1,42
0,46	CIR	IT *	1,98	+ 0,51
0,08	CAPITA GRP	GB	7,54	+ 0,64
(Pub	licité)————			
(

6,03 47,10 63,08

DK

2,34 + 0,69 8507,62 + 2,25 9512,45 + 1,43

+ 0,41



CDB WEB TECH IN

COOKSON GROUP P DAMPSKIBS -A-

DAMPSKIBS -B-

CGIP CMG

10,07 - 1,56 **13** + 1,88

CEPSA	E3 ×	10	+ 1,00
COFLEXIP	FR *	166,10	+ 4,60
DORDTSCHE PETRO	NL *	57,80	
ENI	IT *	7,73	- 0,13
ENTERPRISE OIL	GB	9,54	+ 2,05
HELLENIC PETROL	GR	9,60	+ 1,27
LASMO	GB	2,88	
LATTICE GROUP	GB	2,19	+ 3,01
OMV AG	AT *	94,65	+ 1,34
PETROLEUM GEO-S	NO	10,84	+ 1,72
REPSOL YPF	ES *	20,53	+ 1,08
ROYAL DUTCH CO	NL*	66,95	+ 0,31
SAIPEM	IT *	7,18	+ 2,13
SHELL TRANSP	GB	9,33	- 0,34
	FR *	166,80	
TOTAL FINA ELF	NII .	51,70	+ 1,27
IHC CALAND	NL*		
		365,87	+ 0,21
IHC CALAND ▶ DJ E STOXX ENGY	Р	365,87	+ 0,21
IHC CALAND	Р	365,87	+ 0,21
IHC CALAND ▶ DJ E STOXX ENGY	Р	365,87	+ 0,21
IHC CALAND ▶ DJ E STOXX ENGY SERVICES FIR	P NANC	365,87	
IHC CALAND D) E STOXX ENGY SERVICES FIRM 31 GROUP	P NANC GB	365,87 SIERS 19,13	+ 0,34
IHC CALAND D JESTOXX ENGY SERVICES FIR 3I GROUP ALMANIJ	NANC GB BE*	365,87 IERS 19,13 41,30	+ 0,34
IHC CALAND DJ E STOXX ENGY SERVICES FIN 31 GROUP ALMANIJ ALPHA FINANCE	NANC GB BE * GR	365,87 IERS 19,13 41,30 42,78	+ 0,34 - 0,48 + 1,13
SERVICES FIR 31 GROUP ALMANIJ ALPHA FINANCE AMVESCAP	P GB BE * GR GB	365,87 IERS 19,13 41,30 42,78 19,85	+ 0,34 - 0,48 + 1,13 + 2,99
SERVICES FIR 3I GROUP ALMANIJ ALPHA FINANCE AMVESCAP BHW HOLDING AG	GB BE * GR GB DE *	365,87 IERS 19,13 41,30 42,78 19,85 31,55	+ 0,34 - 0,48 + 1,13 + 2,99 + 0,16
SERVICES FIN 31 GROUP ALMANIJ ALPHA FINANCE AMVESCAP BHW HOLDING AG BPI R	GB BE* GR GB DE* PT* GB GB	365,87 IERS 19,13 41,30 42,78 19,85 31,55 3,09	+ 0,34 - 0,48 + 1,13 + 2,99 + 0,16 + 0,32
SERVICES FIR 3I GROUP ALMANIJ ALPHA FINANCE AMVESCAP BHW HOLDING AG BPI R BRITISH LAND CO	GB BE* GR GB DE* PT* GB	365,87 IERS 19,13 41,30 42,78 19,85 31,55 3,09 7,60	+ 0,34 - 0,48 + 1,13 + 2,99 + 0,16 + 0,32 - 1,45
SERVICES FIRE 3I GROUP ALMANIJ ALPHA FINANCE AMVESCAP BHW HOLDING AG BPI R BRITISH LAND CO CANARY WHARF GR	GB BE* GR GB DE* PT* GB GB	365,87 19,13 41,30 42,78 19,85 31,55 3,09 7,60 8,52	+ 0,34 - 0,48 + 1,13 + 2,99 + 0,16 + 0,32 - 1,45 - 0,93
SERVICES FIRE 3I GROUP ALMANIJ ALPHA FINANCE AMVESCAP BHW HOLDING AG BPI R BRITISH LAND CO CANARY WHARF GR CAPITAL SHOPPIN CATTLES ORD. CLOSE BROS GRP	GB BE* GR GB DE* PT* GB GB GB GB	19,13 41,30 42,78 19,85 31,55 3,09 7,60 8,52 6,16 4,87 15,91	+ 0,34 - 0,48 + 1,13 + 2,99 + 0,16 + 0,32 - 1,45 - 0,93 + 1,67 + 3,01
SERVICES FIRE 3I GROUP ALMANIJ ALPHA FINANCE AMVESCAP BHIW HOLDING AG BPI R BRITISH LAND CO CANARY WHARF GR CAPITAL SHOPPIN CATTLES ORD. CLOSE BROS GRP COBEPA	GB BE* GR GB DE* PT* GB GB GB GB GB GB	19,13 41,30 42,78 19,85 31,55 3,09 7,60 8,52 6,16 4,87 15,91 66	+ 0,34 - 0,48 + 1,13 + 2,99 + 0,16 + 0,32 - 1,45 - 0,93 + 1,67 + 3,01 + 2,17
SERVICES FIRE 3I GROUP ALMANIJ ALPHA FINANCE AMVESCAP BHW HOLDING AG BPI R BRITISH LAND CO CANARY WHARF GR CAPITAL SHOPPIN CATTLES ORD. CLOSE BROS GRP	GB BE* GR GB DE* PT* GB GB GB GB	19,13 41,30 42,78 19,85 31,55 3,09 7,60 8,52 6,16 4,87 15,91	+ 0,34 - 0,48 + 1,13 + 2,99 + 0,16 + 0,32 - 1,45 - 0,93 + 1,67 + 3,01

GB

ES *

ÉNERGIE

BG GROUP BP AMOCO

CEPSA

SERVICES FIN	NANC	IERS	
3I GROUP	GB	19,13	+ 0,34
ALMANIJ	BE*	41,30	- 0,48
ALPHA FINANCE	GR	42,78	+ 1,13
AMVESCAP	GB	19,85	+ 2,99
BHW HOLDING AG	DE *	31,55	+ 0,16
BPI R	PT*	3,09	+ 0,32
BRITISH LAND CO	GB	7,60	- 1,45
CANARY WHARF GR	GB	8,52	- 0,93
CAPITAL SHOPPIN	GB	6,16	
CATTLES ORD.	GB	4,87	+ 1,67
CLOSE BROS GRP	GB	15,91	+ 3,01
COBEPA	BE*	66	+ 2,17
CONSORS DISC-BR	DE *	34,92	- 0,23
CORP FIN ALBA	ES *	25,75	+ 1,34
CS GROUP N	CH	205,10	- 0,79
DEPFA-BANK	DE *	75	- 0,99
DIREKT ANLAGE B	DE *	20,05	- 4,02
DROTT -B-	SE	11,52	- 1,40
EURAFRANCE	FR *	72,20	- 2,23
FINAXA	FR *	109,30	
FORTIS (B)	BE*	29,33	+ 0,27
FORTIS (NL)	NL*	29,23	+ 0,45
GECINA	FR *	102,60	- 1,82
GIMV	BE*	46	+ 2
GREAT PORTLAND	GB	4,37	
HAMMERSON	GB	8,29	+ 0,58
ING GROEP	NL *	76,29	+ 0,18
LAND SECURITIES	GB	14,49	- 0,11
LIBERTY INTL	GB	8,37	+ 0,19
MAN GROUP	GB	13,30	- 2,24
MARSCHOLLEK LAU	DE *	122,80	+ 3,28
MEDIOBANCA	IT*	11,45	+ 0,17
METROVACESA	ES *	18	+ 1,52
MONTEDISON	IT *	2,84	- 0,35
PERPETUAL PLC	GB	61,93	
PROVIDENT FIN	GB	12,86	+ 1,01
REALDANMARK	DK	71,01	
RODAMCO CONT. E	NL*	42,55	- 1,05
RODAMCO NORTH A	NL *	44,30	- 1,34
SCHRODERS	GB	15,90	+ 1,43
SIMCO N	FR*	75,80	+ 0,40
SLOUGH ESTATES	GB	6	- 0,53
UNIBAIL	FR *	178	+ 1,71
VALLEHERMOSO	ES*	8,21	- 0,24
WCM BETEILIGUNG	DE *	18,75	
▶ DJ E STOXX FINS P		280,98	+ 0,15

DK DE * FR * GB DE * FR * GB GB DK IT * FI *	12593,95 56,10 20,18 9,46 68,20	- 0,3 + 0,4 + 1,2
FR * GB DE * FR * GB GB DK IT * FI *	20,18 9,46 68,20	+ 0,4
FR * GB DE * FR * GB GB DK IT * FI *	20,18 9,46 68,20	+ 0,4
GB DE * FR * GB GB DK IT * FI *	9,46 68,20	
DE * FR * GB GB DK IT * FI *	68,20	
FR * GB GB DK IT * FI *		- 3,2
GB GB DK IT * FI *	1 22	+ 1,6
GB DK IT * FI *	1,23	
DK IT * FI *	12,73	+ 1,1
IT ∗ FI ∗	5,36	+ 3,0
FI∗	127,28	
	1,16	
GB	23	+ 0,4
	3,55	+ 1,8
DK	14,74	+ 0,4
AT*	39,15	+ 0,6
ES*	26,46	- 0,1
GB	11,83	- 0,6
NL*	22,69	- 0,4
GR	4,26	+ 0,9
GB	4,90	- 0,9
DE*	61,50	- 0,3
FI*	29	+ 0,1
IT*	7,26	- 1,0
GB	3,95	- 5.7
		- 5,7
ES*	24,50	
SE	19,66	+ 2,8
SE	13,16	
SE	13	+ 0,8
DK	64,12	+ 2,2
FI*	0,96	+ 5,4
SE	24,52	
DK	104,50	
FI*	73,75	+ 1,7
FR *	246	
DE*	50,35	
DE *	30,80	- 0,6
DE*	12,55	+ 0,4
FI*	23	+ 2,2
FI*	10,90	- 2,6
GB	4,69	- 2,6
SE	41,72	
DK	24,79	+ 0,5
GB		
	12,73	
GB	7,60	+ 0,6
FI*	10,90	+ 0,4
GB	4,31	
FI*	14,14	+ 2,8
GB	5,65	+ 1,4
GB	7,81	+ 7,2
NL*	12,20	- 3,9
GB	3,06	- 0,5
GB	4,55	+ 0,7
FR *	80,65	+ 0,8
AT *	22,70	- 1,0
CH	295,75	+ 0,3
GB	3,33	
SE	25,17	
	466,94	
	73	- 3,2
CH		
CH FR *	1,22	- 0,8
CH FR * IT *	2,64	- 1,2
CH FR * IT * GB	21,40	- 1,5
CH FR * IT *	6,34	+ 10
CH FR * IT * GB		+ 5,2
CH FR * IT * GB SE	36.40	
CH FR * IT * GB SE GB DE *		
CH FR * IT * GB SE GB	36,40 2,90 49,38	+ 0,0
	ЗB	GB 6,34 DE * 36,40

EUR	O STOXX50		sur 1an		:	sur !	5 joi	urs
5434 5126 4818 4510 4202 3894	M	Y^\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\	4404,81	4351,32	4375,50	4364,12	4408,84	4404,81
	↑ 27 AVRIL	25 OCT.	27 AVRIL	Ĺ	M	M	Ĵ	V

SINGULUS TECHNO	DE*	25,95	- 1,14	CC CARREFOUR
SKF -B-	SE	19,11	+ 0,57	CHARLES VOEGE
SMITHS GROUP	GB	13,16	- 0,12	CONTINENTE
SOPHUS BEREND -	DK	28,14	+ 1,40	D'IETEREN SA
SPIRENT	GB	6,32	- 1,25	DEBENHAMS
T.I.GROUP PLC	GB	6,50		DIXONS GROUP
TECAN GROUP N	CH	1037,56	+ 2,98	GAL LAFAYETTE
TPI	ES*	6,09		GEHE AG
THALES	FR*	46,89	+ 1,47	GREAT UNIV STO
TOMRA SYSTEMS	NO	17,45	+ 0,71	GUCCI GROUP
TRAFFICMASTER	GB	4,55	+ 4,41	HENNES & MAUI
UNAXIS HLDG N	CH	196,95		KARSTADT QUEL
VA TECHNOLOGIE	AT *	37,40	- 2,27	KINGFISHER
VEDIOR NV	NL*	11,25		MARKS & SPENC
VESTAS WIND SYS	DK	49,44	+ 1,10	MATALAN
VINCI	FR*		- 0,52	METRO
VIVENDI ENVIRON	FR*	48,90	+ 1,24	NEXT PLC
VOLVO -A-	SE	17,91		PINAULT PRINT.
VOLVO -B-	SE	18,51		SIGNET GROUP
▶ DJ E STOXX IND G	0 P	455,48	- 0,20	VALORA HLDG N
				VENDEX KBB NV
ACCUIDANCE	_			W.H SMITH
ASSURANCE	5			WOLSELEY PLC
				▶ DI F STOXX RI

ASSURANCES	c .		
ASSURANCE	•		
AEGIS GROUP	GB	2,16	- 0,74
AEGON NV	NL *	37,34	+ 0,24
AGF	FR *	67,30	+ 1,13
ALLEANZA ASS	IT *	13,77	+ 0,22
ALLIANZ N	DE*	314,80	+ 1,06
ASR VERZEKERING	NL*	81,10	
AXA	FR *	129,50	+ 0,54
BALOISE HLDG N	CH	1092,34	+ 0,06
BRITANNIC	GB	15,03	- 0,32
CGNU	GB	15,11	+ 0,43
CNP ASSURANCES	FR*	36,78	+ 0,77
CORP MAPFRE R	ES*	22,93	- 0,65
ERGO VERSICHERU	DE*	164	+ 0,31
ETHNIKI GEN INS	GR	12,02	+ 0,17
EULER	FR*	53,90	- 1,64
CODAN	DK	84,67	- 0,47
FORTIS (B)	BE*	29,33	+ 0,27
GENERALÍ ASS	IT *	35,50	+ 1,28
GENERALI HLD VI	AT *	197	+ 3,68
INDEPENDENT INS	GB	2,11	- 1,49
INTERAM HELLEN	GR	15,96	- 1.24
IRISH LIFE & PE	GB	12,36	+ 2,39
FONDIARIA ASS	IT *	6,23	- 1,11
LEGAL & GENERAL	GB	2.58	
MEDIOLANUM	IT *	13,71	+ 1,18
MUENCH RUECKVER	DE*	314.50	+ 0.16
POHIOLA GRP.B	FI∗	22,75	+ 0.44
PRUDENTIAL	GB	12,82	+ 1.26
RAS	IT *	14,39	+ 1,70
ROYAL SUN ALLIA	GB	7,85	+ 2,08
SAI	IT *	16,62	+ 0.54
SAMPO -A-	FI*	10,70	- 0.93
SWISS RE N	СН	2189,25	- 1.06
SCOR	FR*	49,26	+ 1,46
SKANDIA INSURAN	SE	11,30	+ 8,38
ST JAMES'S PLAC	GB	6,69	+ 0.48
STOREBRAND	NO	7,04	+ 1,77
SWISS LIFE REG	СН	771,49	- 0,59
TOPDANMARK	DK	28.67	- 0.47
ZURICH FINL SVC	CH	381,51	- 0,85
▶ DJ E STOXX INSU F		394,13	+ 0,55

MEDIAS			
B SKY B GROUP	GB	13,51	+ 1,0
CANAL PLUS	FR*	4,01	+ 0,2
CAPITAL RADIO	GB	13,21	+ 2,4
CAPITAL SHOPPIN	GB	6,16	
CARLTON COMMUNI	GB	6,45	
DLY MAIL & GEN	GB	13,21	
ELSEVIER	NL*	15,02	- 0,7
EMAP PLC	GB	12,52	+ 0,9
FOX KIDS EUROPE	NL*	9,80	- 2
FUTURE NETWORK	GB	1,14	
GRANADA	GB	2,82	
GRUPPO L'ESPRES	IT *	6	- 0,3
GWR GROUP	GB	8,13	+ 2,6
HAVAS ADVERTISI	FR*	14,10	- 1,4
INDP NEWS AND M	IR*	2,50	+ 0,8
INFORMA GROUP	GB	7,97	
LAGARDERE SCA N	FR*	62,85	+ 1,3
LAMBRAKIS PRESS	GR	14,10	+ 1,1
M6 METROPOLE TV	FR*	31	- 2,0
MEDIASET	IT *	12,19	+ 0,7
MODERN TIMES GR	SE	32,65	+ 2,4
MONDADORI	IT *	10,31	- 1,4
NRJ GROUP	FR*	28,15	- 0,5
PEARSON	GB	21,74	+ 1,4
PRISA	ES*	14,60	+ 1,2
PROSIEBEN SAT.1	DE*	19,40	- 2,2
PT MULTIMEDIA R	PT*	15,30	+ 1,7
PUBLICIS GROUPE	FR*	35,70	- 0,3
PUBLIGROUPE N	CH	468,24	+ 0,4
REED INTERNATIO	GB	10,66	+ 0,1
REUTERS GROUP	GB	15,69	+ 0,7
RTL GROUP	LU*	60,10	+ 0,1
SMG	GB	3,14	
SOGECABLE R	ES*	25	- 1,2
TAYLOR NELSON S	GB	3,65	- 0,4
TELEFONICA	ES*	18,56	+ 0,3
TELEWEST COMM.	GB	2	- 0,7
TF1	FR*	45,13	+ 0,5
TRINITY MIRROR	GB	7,51	
UNITED PAN-EURO	NL*	6,71	- 1,1
UTD BUSINESS ME	GB	11,42	
VIVENDI UNIVERS	FR*	76	- 0,3
VNU	NL*	45,71	- 0,3
WOLTERS KLUWER	NL*	29,69	
WPP GROUP	GB	12,86	
▶ DJ E STOXX MEDIA		409,73	
D) L STOAK WILDIA		409,73	0,4

			,
BIENS DE (consor	IMATI	ON
AHOLD	NL*	34,71	- 0,26
ALTADIS	ES*	13,97	-1,27
AMADEUS GLOBAI	L ES∗	7,02	+ 0,29
ATHENS MEDICAL	GR	6,30	
AUSTRIA TABAK A	AT *	73,34	+ 2,22
AVIS EUROPE	GB	2,39	
BEIERSDORF AG	DE*	112	+ 1,82
BIC	FR*	43	+ 1,18
BRIT AMER TOBAC	GB	8,73	+ 2,06
CASINO GP	FR *	97,70	-0,10
CLARINS	FR*	84,75	+ 0,89
DELHAIZE	BE*	58,35	+ 3
COLRUYT	BE⋆	41,96	+ 3,99
FIRSTGROUP	GB	4,72	
FREESERVE	GB	1,52	
GALLAHER GRP	GB	7,06	- 1,34
GIB	BE*	44,20	+ 2,08
GIVAUDAN N	CH	295,42	+ 0,55
HENKEL KGAA VZ	DE*	72,70	+ 0,69
IMPERIAL TOBACC	GB	11,26	+ 0,43
JERONIMO MARTI	N PT *	7,64	-0,78
KESKO -B-	FI⋆	9,45	-2,58
L'OREAL	FR*	81,50	- 0,79
LAURUS NV	NL*	6,05	+ 4,31
MORRISON SUPER	RM GB	3,23	
RECKITT BENCKIS	GB	15,13	+ 1,50
SAFEWAY	GB	5,19	+ 0,93
SAINSBURY J. PL	GB	6,34	-0,25
STAGECOACH HLD	OG GB	0,91	
T-ONLINE INT	DE*	13,05	
TERRA LYCOS	ES*	9,61	- 0,41
TESCO PLC	GB	4,10	+ 1,99
TNT POST GROEP	NL*	25,38	- 2,57
WANADOO	FR*	6,64	- 2,06
WORLD ONLINE IN	NL*	7,80	
▶ DJ E STOXX N C	CY G P	408,45	- 0,26

COMMERCE	DISTR	RIBUTIO	NC
ALLIANCE UNICHE	GB	8,95	- 1,76
AVA ALLG HAND.G	DE*	40,20	+ 0,50
BOOTS CO PLC	GB	10,10	- 0,16
BUHRMANN NV	NL*	18,03	- 0,61
CARREFOUR	FR *	65,35	+ 0,69
CASTO.DUBOIS	FR*	255	

,12
1,12
1,53
,94
1,45
,67
3
1,46
1,74
1,66
,30
1,36
ļ
,57
1,11
1,16
,24
,80
,90
,68
),

HAUTE TECH	DE*	97	- 1,85
ALCATEL-A-	FR*	33,20	- 1,28
ALTEC SA REG.	GR	6,82	- 1,73
ARM HOLDINGS	GB	5,51	+ 0,58
ARC INTERNATION	GB	1,59	+ 5,32
SM LITHOGRAPHY	NL *	29,13	- 1,25
AAN COMPANY	NL *	2,63	- 0,38
ALTIMORE TECH	GB	1,18	+ 4,23
PIRENT	GB	17,21	
AE SYSTEMS	GB	5.38	- 0,88
ROKAT	DE *	8,04	+ 0,63
ULL	FR*	2,72	- 1,45
USINESS OBJECT	FR*	38,25	- 0,26
AP GEMINI	FR*	151	- 0,66
OMPTEL	FI*	11.15	+ 3.72
DASSAULT SYST.	FR*	50,35	- 2,61
DIALOG SEMICOND	GB	88,06	
ERICSSON -B-	SE	6.83	+ 1,63
-SECURE	FI *	1.12	- 8.94
ILTRONIC	GB	4,32	+ 0,37
INMATICA	IT *	24,20	
ETRONICS	NL*	5.43	- 1,81
IN GREAT NORDIC	DK	13.33	
NFINEON TECHNO	DE *	45,65	- 2,04
NFOGRAMES ENTE	FR*	21,08	+ 1,84
NTRACOM R	GR	21,92	+ 0,27
EWILL SYSTEMS	GB	2.11	+ 1.54
OGICA	GB	14.06	+ 4.03
OGITECH INTL N	CH	316,29	- 0,82
MARCONI	GB	5,49	- 2
NOKIA	FI *	34,10	+ 1,04
DCE	NL*	12.95	- 1,15
DLIVETTI	IT*	2,41	
SION	GB	1,52	+ 2,15
SAGE GRP	GB	4,21	+ 2,73
SAGEM	FR*	90.30	+ 0,33
SAP AG	DE*	171	,
SAP VZ	DE *	172,90	- 0,17
SEMA	GB	8,97	+ 0.36
SEZ HLDG N	CH	697,80	+ 2,69
SIEMENS AG N	DE *	116,20	- 4,75
MB SOFTWARE	DE *	3,70	
SPIRENT	GB *	6,32	- 1,25
STMICROELEC SIC	FR*	42,29	+ 0,81
TECNOST	IT*	2.83	
THINK TOOLS	CH	33,88	+ 3,80
THUS	GB	0,72	- 2,17
TIETOENATOR	FI *	32,60	+ 1,24
► DJ E STOXX TECH		619,88	- 0,46

SERVICES CO	DLLEC	TIFS	
ACEA	IT *	10,57	- 0,66
AEM	IT *	2,78	- 0,36
ANGLIAN WATER	GB	9,67	
BRITISH ENERGY	GB	4,80	+ 3,81
CENTRICA	GB	3,78	- 1,26
EDISON	IT *	10,60	- 0,93
ELECTRABEL	BE*	244,50	- 0,20
ELECTRIC PORTUG	PT *	3,04	+ 0,33
ENDESA	ES *	18,89	+ 0,05
ENEL	IT *	3,71	- 0,54
EVN	AT *	33,83	+ 0,03
FORTUM	FI *	4,60	+ 1,10
GAS NATURAL SDG	ES *	18,96	- 0,37
HIDRO CANTABRIC	ES*	24,51	- 1,17
IBERDROLA	ES*	16,62	- 0,36
INNOGY HOLDINGS	GB	3,39	- 1,40
ITALGAS	IT *	5,26	
KELDA	GB	5,46	- 1,16
NATIONAL GRID G	GB	8,36	+ 0,38
INTERNATIONAL P	GB	4,87	+ 1,67
OESTERR ELEKTR	AT *	124,51	- 0,71
PENNON GROUP	GB	9,43	
POWERGEN	GB	11,45	
SCOTTISH POWER	GB	7,08	
SEVERN TRENT	GB	10,97	
SUEZ LYON EAUX	FR *	166,90	+ 1,03
SYDKRAFT -A-	SE	24,02	
SYDKRAFT -C-	SE	20,75	- 2,06
THAMES WATER	GB	19,53	
FENOSA	ES*	21,02	- 0,10
UNITED UTILITIE	GB	9,69	+ 0,33
VIRIDIAN GROUP	GB	9,78	- 0,81
▶ DJ E STOXX PO SU	PΡ	310,26	- 0,04

EURO NOUVEAU MARCHE

27/04 12 h 33	Cours en euros	% Var. 26/04
AMSTERDAM		
AIRSPRAY NV	20,60	- 1,67
ANTONOV	0,39	
C/TAC	3,25	+ 8,33
CARDIO CONTROL	2,55	- 7,27
CSS	23,90	
HITT NV	7,40	+ 2,78
INNOCONCEPTS NV	19,30	
NEDGRAPHICS HOLD	9,90	- 1
SOPHEON	1,33	- 1,48
PROLION HOLDING	94	
RING ROSA	0,56	
RING ROSA WT	0,02	
UCC GROEP NV	6	

BRUXELLES		
ARTHUR	4,84	
ENVIPCO HLD CT	0,46	- 4,17
FARDIS B	16,50	
INTERNOC HLD	0,55	+ 10
INTL BRACHYTHER B	7,25	
LINK SOFTWARE B	4	

★ CODES PAYS ZONE EURO

FR: France - DE: Allemagne - ES: Espagne IT: Italie - PT: Portugal - IR: Irlande LU: Luxembourg - NL: Pays-Bas - AT: Autriche FI: Finlande - BE: Belgique - GR: Grèce.

CODES PAYS HORS ZONE EURO CH : Suisse - NO : Norvège - SE : Suède GB : Grande-Bretagne - DK : Danemark.

20

5.18 -1.25

REMY COINTRE....

85,27 88,55 61,66

24,93 508,37

23.61

2,69

98,39 53,85

8,72

30.44

137,75

28,86 49,20

216.47

63,96

33.45

32,80

288.62

1056,09

11.87 +12.42

131,19 +0,50

118,73 -0,55

-0,36 -0,74 +0,53

+6,47

-5,83 +3,29

+9,90 -2,56

-0.33

93,47 +11,50 273,07 -9,50 AB GROUPE...

SECOND

MARCHE

Une sélection. Cours relevés à 9 h 57

Cours en euros

39,40

6,60 106

124.80

220,10 60 10,60

109 80,90 36 98,20 58,25

150,20 10 96

256,50 144,50 43,80

119 59,80 60,80

62,20 9,50 96,50 59 112

35,90 24

57,25 118,30 54,65

45858,54 25/04 **65499,80** 25/04

www.lapostefinance.fr

08 36 68 50 10 (2,21 F/mn) 688,16 26/04

SG ASSET MANAGEMENT Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (2,21 F/mn)

1017,98 26/04 1015,68 26/04

1005,65 26/04

LÉGENDE

Cours en francs

258,45

43,29 695,31

818.63

69,53

714,99

644,15

382,09 985,25 65,60

629,72

1682.53

287,31

780,59 392,26

408,01 62,32

375,54

633

314,86 +1,27

veille

+0,51

+0,76

+2,50

-1.58

+1,43

-0,91

-0,96

-0.09

+1,01

-1,67 VENDREDI 27 AVRIL

Valeurs >

... ACTIELEC TEC. +2,50 ALGECO #......

-0,85 ALTEN (SVN) ...

+6,84 AUBAY...

321,94 +4,43 C.A.PAS CAL....... 150,87 +7,23 CDA-CIE DES....... 64,28 +5,38 CEGEDIM #......

23.29 +1.43 DANE-ELEC ME....

20,33 +19,23 ENTRELEC # 3,48 ... ETAM DEVELOP ...

3,48 ... ETAM DEVELOP... **104,17** +3,12 EUROPEENNE C...

93,87 +1,13 EXPAND S.A. 26,76 -2,16 FINATIS(EX.L

Fonds communs de placements

-2,16 +3,60

14,43 +6,28 GENERAL 177,76 -1,49 GEODIS.

STRATÉGIE CAC STRATÉGIE INDICE USA......

LA POSTE.

ALTEDIA.

... BENETEAU #....... +3,57 BOIRON (LY)#...... ... BONDUELLE.......

-8,02 BQUE TARNEAU... ♦

C.A. PARIS I.

BRICORAMA #.

BRIOCHE PASQ... BUFFALO GRIL....

C.A. OISE CC......

FININFO......

+4,17 FLEURY MICHO ...

+3,53 FOCAL (GROUP.... +6,28 GENERALE LOC....

APRIL S.A.#(......... ASSYSTEM #

13,50 9,40 1,81 3,80 77,50

20

3,60 0,59 14,80 0,41 18,10 2,76 14,25 41,63

15 8,21 1,33 4,64

21 4,40 7,50

7,95 9,75

8 8,65 15,05

5,10 49,08 23

9,80 7,60 20,60

15,10

3,55 3,10 0,53 15,88 14,31 4,08 9,79

RENAULT.

VALEURS FRANCE

ALCATEL

ALCATEL O

220,53

190.23 - 1.56

-0.03

GL TRADE #..... GUILLEMOT #...

HIMALAYA.....

HI MEDIA HOLOGRAM IND..

IB GROUP.COM
IDP
IDP BON 98 (.....

INTERACTIF B...... ♦

INTERACTIF B....... ♦

INFOSOURCE B

INTEGRA NET......

INTERCALL #...... ♦

JOLIEZ REGOL.....

KALISTO ENTE

KEYRUS PROGI..... KAZIBAO...... LACIE GROUP......

KALISTO ACT...

INFOTEL #

INFO VISTA

IPSOS #

ITESOFT.....

IT LINK.....

GUYANOR ACTI

HF COMPANY.....

HIGH CO.#..... HIGH BON DE HIGHWAVE OPT ...

117,90 6,59 37,65

8,64 2,81 8,51 4,14 11,85 1,25 1,07 0,15

0,30 9,50 16,20

2 1,35 1,94 35,15

2,46

78,10 3,10 6,84 5,45 1,29 1,33 3,68 3,56 1,84 0,83 13,46 20 21,96 1,80 6,80 119

137.75

164,65 95,11

16.20

122,73 127,91

33,78

23.94

40,67

28,86 29,58 26,57

54,05

47,23 50,51 137,75 106,33

104,63 1,18 78,71

1518,54

67,56 249,26

40.34

154,22 72,16 27,75 36,73

5.90 - 10

25,10 14,50 2,47

18,71 19,50 5,15 3,65

6,20 6,25 3,07 1,01 12,50 3,52 2,06 4,40 4,51 4,05 1,89

16,21

0,90 15,95 0,18 12

231,50 10,30

-2.78

+7,41

+2.92

+2,80

... +9,57

-0,64

-0,98 -15,54

-8,14 +0,22

-7,95

+6,71 +2,28

+0,12

+9,66 -5,20

+1.98 IXO.

+0,29

+3,77 +0,95

23,09 +5,07 **13,51** +5,64

20,14 +2,33 HUBWOO.COM.....

ILOG #..

12.40 -0.53 IMECOM GROUP...

EURAFRANCE.

EURO DISNEY

- L'action Alcatel a ouvert, vendredi 27 avril, à 32,98 euros, en recul de 1,93 %. Alcatel qui a confirmé, jeudi, son intérêt pour la division fibres optiques de Lucent Technologies, négocierait discrètement, selon le Wall Street Iournal de vendredi, le rachat total de l'équipementier télécom américain.
- Alors qu'elle lançait, vendredi, une augmentation de capital de près de 80 millions d'euros afin de financer son développement, la société alsacienne de biotechnologie Transgène (BioMérieux-Fabre) s'est dépréciée de 1,64 % à l'ouverture. Le titre s'est affiché à 12 euros, tandis que l'augmentation de capital doit se réaliser par l'émission de quelque 5,3 millions d'actions nouvelles au prix de 15 euros chacune.
- Le titre Renault a gagné, vendredi matin, 2,07 % à 59,05 euros, après avoir publié un chiffre d'affaires au premier trimestre stable à 9,063 milliards d'euros (+ 0,2 %). Le chiffre d'affaires automobile est en léger recul de 0,9 %, à 8,463 milliards d'euros.
- Saint-Gobain, qui a annoncé au premier trimestre un chiffre d'affaires en hausse de 15,8%, à 7,268 milliards d'euros, a déclaré maintenir son objectif de hausse de 10 % du résultat net hors plus-values pour 2001. Le titre a gagné 1,5 %, vendredi, à 168,5 euros.

PREMIER MARCHE

VENDREDI 27	C	ours à	9 h 57	
Dernier jour de	négociation	des OS	RD:	25 mai
France >	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Valeur nominal

France >		Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Valeur nominal (1)
ACCOR	1	47,35	310,60	+0,11	3
AGF	1	66,95	439,16	+0,60	
AFFINE(EXIMM		39,65	260,09		
AIR FRANCE G	1	20,49	134,41	-0,05	54
AIR LIQUIDE	3	161,60	1060,03	-0,19	11

COALA # COHERIS ATIX

CONSODATA # CONSODATA AC ... ◆

CONSORS FRAN ..

CROSS SYSTEM

CRYONETWORKS.

CRYO # ♦

CION ET SYS...

ı	ALCATEL O		29	190,23		2		1	0,79		-1,25			3	58,70	385,05	+1,47	
ı		3	32,70	214,50		6		1	1,23		+1,65			3	82	537,88	+2,50	
ı		3	67,25	441,13		0,50		1	58,10	381,11	-0,26	7		3	13,86		+0,14	
	ATOS ORIGIN	3	94,25	618,24	- 1,05	1	FIMALAC SA	1	36,63	240,28	-2,19	4,40	ROCHETTE (LA		7,26	47,62	-0,27	
	ARBEL					4	F.F.P. (NY)		121,30	795,68	-0,57	2		3	107,50	705,15		
	AVENTIS		83,55	548,05		3,82	FINAXA		•••			3,05	ROUGIER #		63,40		-0,16	1
l	AXA		128,90	845,53	+0,08	9,15	FIVES-LILLE		•••			8	RUE IMPERIAL	1	1860	12200,80	+0,81	2
	AZEO(EXG.ET		71	465,73		5	FONC.LYON.#		33	216,47		2	SADE (NY)					1
	BAIL INVESTI	3	131	859,30		16	FRANCE TELEC	1	78,75	516,57		4	SAGEM S.A	3	90,30	592,33		
-	BAZAR HOT. V		131	859,30		50	FROMAGERIES		520	3410,98		50	SAGEM ADP		60,20	394,89	+0,33	
	BIC	2	42,49	278,72	-0,02	3,82	GALERIES LAF	1	181,80	1192,53	+1	2	SAINT-GOBAIN	2	169,50		+2,11	
	BIS		•••			20	GAUMONT #		39	255,82	-4,76	50	SALVEPAR (NY		68	446,05		
		2	99,80	654,65		4		2	104,70	686,79	+0,19	100		3	65,60	430,31	+0,85	
•	BOLLORE	2	230,10	1509,36	-0,43	8		2	74,30	487,38	+1,36	10		3	72,95	478,52	-0,07	
l	BOLLORE INV		52,90	347	+2,12	16	GFI INFORMAT		27,11	177,83		.2		2	49	321,42		
	BONGRAIN	ы	40,60	266,32		1	GRANDVISION	2	20,44	134,08		10		2	63	413,25	+0,08	
	BOUYGUES		46,32	303,84	+0,15	1	GROUPE ANDRE		130,90	858,65		50		3	::			
		2	54,50	357,50		1,52	GROUPE GASCO		87			15	SELECTIBAIL(.	17,15	112,50		
3		2	2,75		-0,36	2	GR.ZANNIER (87,50	573,96		10		3	49,38	323,91	+0,04	
	BUSINESS OBJ	2	38,49	252,48	+0,37	0,10	GROUPE PARTO					91	SILIC	.	170	1115,13	-2,24	
	B T P (LA CI					50			91,10	597,58	+0,66	4		3	75,60	495,90	+0,13	1
	BURELLE (LY)		67,75	444,41		100		3	14,15	92,82	-1,05	0,40	SKIS ROSSIGN		14,81		+0,41	
		3	3,96	25,98	-1	0,75		2	117,40	770,09	+1,03	8		3	72,70	476,88	+0,83	
	CAP GEMINI		151	990,50		8	IMMOBANQUE		138,50	908,50	•••	16		3	54,45	357,17	-0,09	
	CARBONE-LORR		44,90	294,52		2	IMMEUBLES DE	٠,		100.05		10	SOGEPARC (FI		 E4 E0	057.50		
	CARREFOUR		65,65	430,64		2,50	INFOGRAMES E	4	20,74	136,05	+0,19		SOMMER-ALLIB	, I	54,50	357,50		
•		3	98	642,84		1,53	IM.MARSEILLA	ų,				50		3	32,70	214,50		
	CASTORAMA DU		64	419,81	+0,79	1,53	INGENICO		25,20	165,30		1 8		3	66,20	434,24		
•	CASTORAMA DU	4	243	1593,98		25	ISIS		109,20	716,31	+0,09			3	83,20	545,76		
	CECID (IV)		213 96	1397,19 629,72	-0,37 -0,21	250	KAUFMAN ET B KLEPIERRE		20,52 101,70	134,60 667,11	-1,11 +0,30	0,51 50	SR TELEPERFO STUDIOCANAL	3	25,31 10,90	166,02 71,50	+0,28	
,	CEGID (LY)		42,35			3,80									10,90	71,50	+0,93	4
	CFF.RECYCLIN	,	46,59	277,80 305,61	-0,77	2	LAFARGE LAGARDERE	1	106 61,90	695,31 406,04	+1,73 -0,16	25 40	SUCR.PITHIVI SUEZ LYON.DE	٠.	166,80	1094,14	+0,97	- 1
•		1							54,70			2		1	780	5116,46		4
:	CHARGEURS		81,55 85	534,93 557,56	+1,19	100 2	LAPEYRE LEBON (CIE)	1	60	358,81		2	TAITTINGER	٠.	45,10	295,84	 ±0.45	- 1
•	CHRISTIAN DA CHRISTIAN DI	,	45,20	296,49	+0,89	2		1	244,10	393,57 1601,19	 -0.77	2	TF1 THALES (EX.T	á	46,77	306,79	+1,21	
•	CIC -ACTIONS	1	118,90	779,93		100	LEGRAND ADP	1	146	957,70		2		í	174	1141,37		
	CIMENTS FRAN	,	53,40	350,28		4	LEGRAND ADF	,	52,50	344,38		3	THOMSON MULT .		42,17	276,62	-1,47	
		i	84,50	554,28		50	LIBERTY SURF	1	5,24	34,37		0,80		í	167,70	1100,04	+0,54	
•		i	73,30		+1,81	25	LOCINDUS		128	839,62		23		í	54,45	357,17	-1	
		i	36,32	238,24	-0,49	4		1	81,55			0,20		í	41,10	269,60	-0,96	
	COFACE		84	551	0,40	7	LOUVRE #	1	81	531,33	0,70	15	UNIBAIL		175.50	1151.20	+0.29	1
•	COFLEXIP		160,50	1052,81	+1,07	1,60	LVMH MOET HE	3	65,25	428,01	+0,38	0,30	UNILOG		97	636,28	-1,02	
)		1	64,70	424,40		1,50		ā	80	524,77		8		i	14,80		+1,02	
	CONTIN.ENTRE	1	46	301,74		100	MAUREL ET PR	1	11,80		-0,42	50		i	49,30	323,39		
•	CPR		58	380,46		8	METALEUROP		5,55	36,41		25		2	65,25	428,01	-0,99	
l	CRED.FON.FRA		13,50	88,55		6,50	MICHELIN	1	36,44	239,03		2	VIA BANQUE					1
	CREDIT LYONN	1	42,40	278,13			MONTUPET SA		18,16	119,12		10	VICAT		61,25	401,77	+0,08	
	CS COM.ET SY		•••			100	MOULINEX		4,05		-5,37	3		2	66,90	438,84		
	DAMART					1	NATEXIS BQ P	1	100			16		2	47,85	313,88	-0,93	
	DANONE	2	141,90	930,80	+1,50	1	NEOPOST		27,10	177,76	-1,28	1	VIVENDI UNIV		76,25	500,17		
	DASSAULT-AVI		262,20	1719,92	-0,30	8	NORBERT DENT		22,08			1,60	WANADOO		6,66	43,69	-1,77	
ı	DASSAULT SYS	1	51,50	337,82	-0,39	1	NORD-EST		27,65	181,37		7,63	WORMS (EX.SO ■		19,75	129,55	+1,33	
	DE DIETRICH					4	NRJ GROUP	1	28	183,67	-1,06		ZODIAC	2	270,60	1775,02	+0,19	
	DEVEAUX(LY)#					20		1	15	98,39		1						
-	DEV.R.N-P.CA		14,50	95,11	+1,54	100	OLIPAR		8,33	54,64	-0,36	60						
	DMC (DOLLFUS		14	91,83	-2,10	27	ORANGE	1	11,58	75,96	-0,17	1						
	DYNACTION		26,80	175,80			OXYG.EXT-ORI					15,25						
	EIFFAGE	3	78,50	514,93		8		1	59	387,01		15,25						
	ELIOR	3	13,70		-0,65		PECHINEY B P		60,95	399,81		15,25						
ı	ELEC.MADAGAS		21	137,75	-0,71	100	PENAUILLE PO		60,75	398,49		2						
	ENTENIAL(EX							1	76,50	501,81		20						
		3	38	249,26		20		3	321,60	2109,56		6						
		1	91	596,92	-1,14	10		1	190,90	1252,22		20						
	ESSILOR INTL	3	319,90	2098,41	+1,59	3,50		3	93	610,04	-0,05	20						
	ESSO	Ш	81,40	533,95		50	PSB INDUSTRI		80,95	531		10						
	EULER	3	53,70	352,25	-2,01		PUBLICIS GR	1	35,32	231,68	-1,37	0,40						

229,58 +6,22 NATUREX ... 242,70 +6,66 NET2S #.... 1,57 +4,35 NETGEM...

773,37 +0,77 NEURONES 43,23 +9,65 NICOX #..... 246,97 +1,21 OLITEC...... 56,67 +1,77 OPTIMS #...

77,73 +3,04 8,20 - 10,71 7,02 ...

106,27 +20

16,14

356.84 +4.62 NETVALUE #

18,43 +39,11 OXIS INTL RG 55,82 -1,05 PERFECT TECH 27,16 -9,80 PERF.TECHNO.....

NEURONES #.....

PHARMAGEST I....

PROSODIE #....

PROXIDIS ♦

REPONSE # REGINA RUBEN ... ◆

RISC TECHNOL SAVEURS DE F.....

GUILLEMOT BS

... PROSODIE BS -4,90 PROLOGUE SOF ...

RIBER #.

13,12 -1,48 QBIOGENE...

8,86 ... QUALIFLOW 12,73 ... QUANTEL.... 230,57 +0,43 R2I SANTE...

59,76 -4,11 RECIF #... 17,38 +18,30 REPONS

512,30 +0.13 RIGIFLEX INT... 20,33 -10,14 RISC TECHNOL 44,87 -0,87 SAVEURS DE F. 35,75 +6,86 GUILLEMOT BS

8,46 +21,70 SELF TRADE... 8,72 ... SILICOMP #.... 24,14 ... SITICOM GRO

8,72 ... SILICOMP #........... 24,14 ... SITICOM GROU 23,35 -6,32 SODITECH ING

23,35 - 6,32 SODITECH ING 12,07 - 1,08 SOFT COMPUTI..... 5,44 + 1,22 SOI TEC SILI...... 44,74 ... SOI TEC BS 0....... 88,29 - 3,17 SQLI

-5,26 SYNELEC #

240,08	+1,67	1,60						
385,05	+1,47	25	International b		Cours	Cours	% Var.	Valeur
537,88	+2,50	5	International >		en euros	en francs	veille	nominal
90,92	+0,14	15	Une sélection É					(1)
47,62	-0,27	2	ADECCO		667	4375,23	+0,83	10
705,15	-0,46	20	AMERICAN EXP		46	301,74	-1,71	0,20
415,88	-0,16	100	AMVESCAP EXP					0,25
2200,80	+0,81	200	ANGLOGOLD LT		39,28	257,66	+0,20	0,50
		100	A.T.T. #		24,35	159,73	-0.94	1
592,33	+0,33	1	BARRICK GOLD		17,90	117,42	+1,53	
394,89	+0,33	1	COLGATE PAL		60,55	397,18	+1,09	1
1111,85	+2,11	16	CROWN CORK O		5,31	34,83	+0,19	5
446,05		8	DE BEERS #		48	314,86	-2,04	•
430,31	+0,85	2	DIAGO PLC		11,60	76,09	-0,85	0,29
478,52	-0,07	8	DOW CHEMICAL			•		2,50
321,42	+0,93		DU PONT NEMO		51	334,54	+2,43	0,30
413,25	+0,08	3	ECHO BAY MIN		0,80	5,25		
	•••	50	ELECTROLUX		17	111,51		5
112,50		15	ELF GABON	_	176	1154,48	-2,22	17
323,91	+0,04	2,40	ERICSSON #	1	6,78	44,47	-0,29	1
1115,13	-2,24	16	FORD MOTOR #		32,45	212,86	+1,41	0,01
495,90	+0,13	100	GENERAL ELEC		54,55	357,82	+0,83	0,06
97,15	+0,41	25	GENERAL MOTO		61,50	403,41	+0,24	1,67
476,88	+0,83	1,25	GOLD FIELDS		4,85	31,81	-0,61	0,50
357,17	-0,09	4	HARMONY GOLD		5,40	35,42	+0,75	0,50
		50	HITACHI #		10,54	69,14	+2,53	50
357,50	+0,93	1	HSBC HOLDING	3	14	91,83	+0,65	0,50
214,50	-0.88	10	I.B.M	1	125,30	821,91	-2,34	0,50
434,24	-0,68	4	I.C.I					1
545,76	-0,06	20	ITO YOKADO #		60,50	396,85	+2,54	50
166,02	+0,28	2,50	I.T.T. INDUS		49,60	325,35	+1,22	1
71,50	+0,93	2	KINGFISHER P	1	7,33	48,08	+0,69	0,13
		100	MATSUSHITA	-	17,50	114,79	-8,38	50
1094,14	+0,97	10	MC DONALD'S		29,70	194,82	-0,10	
5116,46		150	MERK AND CO		82,40	540,51	-0,12	
295,84	+0,45	0,20	MITSUBISHI C			340,31		50
306,79	+1,21	3	NESTLE SA #	•	2321	15224,76	 +0.02	10
1141,37	-0,11	20		4	45,68	299,64	+0,02 +0,46	20
			NORSK HYDRO					
276,62	-1,47	3,75	PFIZER INC		46,90	307,64	+2,96	0,05
1100,04	+0,54	10 1	PHILIP MORRI		56,50	370,62	+1,71	0,33
357,17	-1		PROCTER GAMB		64,60	423,75	+1,49	0.40
269,60	-0,96	2	RIO TINTO PL		21,22	139,19	+1,05	0,10
1151,20	+0,29	100	SCHLUMBERGER		74,50	488,69	+1,43	0,01
636,28	-1,02	1	SEGA ENTERPR	_	22,40	146,93		50
97,08	+1,02		SEMA GROUP #	1	8,88	58,25	-1,33	0,10
323,39	-0,70	3	SHELL TRANSP		9,31	61,07	-1,27	0,25
428,01	-0,99	20	SONY CORP. #	3	82,80	543,13	-0,96	50
		100	T.D.K. #		62,30	408,66	-1,50	50
401,77	+0,08	4	TOSHIBA #		7,22	47,36	-2,83	50
438,84	-0,30	10	UNITED TECHO		85	557,56		5
313,88	-0,93	13,50	ZAMBIA COPPE		0,56	3,67		0,24
500,17		5,50						
43,69	-1,77	0,30	ABRÉVIATIO	N	c			
129,55	+1,33	1,53						
1775,02	+0,19	10	B = Bordeaux; Li = Lille; L	.y =	Lyon; $M = N$	larseille; Ny =	Nancy; Ns	= Nantes.
			SYMBOLES					
•••	•••	•••	1 au 2 satégories	4.	cotation	conc indica	ian catá	aaria 2.

... 1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché; ● droit détaché; # contrat d'animation o = offert : d = demandé : 1 offre réduite : 1 demande réduite ♦ cours précédent ; 🕽 Valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé.

DERNIÈRE COLONNE PREMIER MARCHÉ (1): Lundi daté mardi: % variation 31/12; Mardi daté mercredi: montant du coupon en euros; Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon ; Jeudi daté vendredi : compensation ; Vendredi daté samedi : nominal.

29,12 7050,50

45,70

20.50

31,90

8.72

70,90 48,78 138,40

29,53 130 6,13 10,51

50.60

128,50 117 25,60

40,10 54,70 23,80 100

95 55,70 13,64 65,45

27,50 97,80 18,66

28.98

191,01 -2,93

-4.21

+3,40

-0.34

+1,38 +2,05 +0,35

+0,18 +3,70

-0,83

+1,88

+1,47

299,77

134.47 848,15 +1,02 1013,45 +1,58

209,25

57.20

465,07 319,98

907,84

40,21 68,94

432,28 211,87

331.91

167,92

263,04

655,96

623.16

429,32

180.39

122,40

190.10

193,70 -0,03

GFI INDUSTRI...... GRAND MARNIE .. ◆

GROUPE BOURB... ♦

GROUPE CRIT

GROUPE J.C.D...... HERMES INTL.....

HYPARLO #(LY

IMS(INT META

INTER PARFUM.... JET MULTIMED ♦

LABOR.ARKOPH....

LAURENT-PERR ...

LECTRA SYST.

LOUIS DREYFU

LVL MEDICAL...... M6-METR.TV A..... MANITOU #.....

MANUTAN INTE...

PCAS #..

POCHET...

RADIALL # ..

SABATE SA #.

MARIONNAUD P... PARC DES EXP......

PETIT FOREST......

PIERRE VACAN.....
PINGUELY HAU

ROCANI(EX FI ♦

RODRIGUEZ GR ...

SECHE ENVIRO.....

SIPAREX CROI.....

SINOP.ASSET...... ♦

NOUVEAU MARCHÉ

JEUDI 26 AVRIL

BUSINESS ET

BUSINESS INT.....

CALL CENTER......

AGIPI ACTIONS (AXA)..

BVRP ACT DIV

CEREP

Une sélection. Cours relevés à 18 h 11

		_	_		CYBERDECK #	
Valeurs >		Cours n euros	Cours en francs	% Var. veille	CYBER PRES.P	
•	-		Cii iraiics	venic	CYBERSEARCH	
ABEL GUILLEM		14,90	97,74		CYRANO #	
AB SOFT		6,50	42,64	+5,69	DALET #	
ACCESS COMME		8,90	58,38	-0,89	DATASQUARE #	
ADL PARTNER		18,50	121,35	-1,60	DATATRONIC	
ALGORIEL #		7,60	49,85	+5,56	DESK #	
ALPHAMEDIA		1,90	12,46	+12,43	DEVOTEAM #	2
ALPHA MOS #		5,85	38,37	-2,50	DMS #	
ALPHA MOS BO		0,72	4,72	+2,86	D INTERACTIV	
ALTAMIR & CI		110	721,55	-1,79	D INTERACTIV	٠
ALDETA		3,90	25,58	-2,50	D INTERACTIV	٠
ALTI #		10,93	71,70	+2,15	DIREKT ANLAG	
A NOVO #	3	165	1082,33		DIREKT ANLAG	
ARTPRICE COM		11,15	73,14	-0,45	DURAND ALLIZ	
ASTRA		0,80	5,25	-2,44	DURAN DUBOI	
AUFEMININ.CO		3,60	23,61	+34,33	DURAN BS 00	٠
AUTOMA TECH		7,89	51,76	-6,63	EFFIK #	
	3	4,42	28,99	+0,68	EGIDE #	
AVENIR TELEC ♦		1,48	9,71		EMME(JCE 1/1	
BAC MAJESTIC		4,50	29,52	-6,25	ESI GROUP	
BARBARA BUI		17,90	117,42	+5,29	ESKER	
BCI NAVIGATI		7,90	51,82	-3,07	EUROFINS SCI	
BELVEDERE		13,16	86,32	+5,70	EURO.CARGO S	
BOURSE DIREC		3,85	25,25	+3,22	FIMATEX #	2
BRIME TECHNO		46,90	307,64	-2,90	FI SYSTEM #	2

1,60 14,83 4,99

30 3,40 7,61 10

		, 36 , 12 –0,2		
SICAV e	t FC	P		
Une sélection.	ours de	clôture l	e 26 av	ril
Émetteurs >		s unitaires francs s		
AGIPI				
AGIPI AMBITION (AXA)	27,9	2 18	3,14 25	/04

A-7		361	5 BN		
BNP PARIBAS	08	3 36 68 17 17 (2,2	21 F/mr		
BNP MONÉ COURT TERME	2443,50	16028,31	26/0		
BNP MONÉ PLACEMENT C	13417,21	88011,13	26/0		
BNP MONÉ PLACEMENT D	11714,52	76842,21	26/0		
BNP MONÉ TRÉSORERIE	152624,16	1001148,86	26/0		
BNP OBLI. CT	161,20	1057,40	26/0		
BNP OBLI. LT	33,08	216,99	26/0		
BNP OBLI. MT C	148,83	976,26	26/0		
BNP OBLI. MT D	136,54	895,64	26/0		
BNP OBLI. SPREADS	180,18	1181,90	26/0		
BNP OBLI. TRÉSOR	1912,35	12544,19	26/0		
Fonds communs de pla	cements				
BNP MONÉ ASSOCIATIONS	1791,19	11749,44	26/0		
BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT					
www.bpam.fr		01 58	19 40 (
BP OBLI CONVERTIBLES	303,85	1993,13	24/0		
BP OBLI HAUT REND	107,89	707,71	25/0		
BP MEDITERRANÉE DÉV	74,21	486,79	25/0		
BP NOUVELLE ÉCONOMIE	133,06	872,82	25/0		
BP OBLIG. EUROPE	50,49	331,19	25/0		
BP SÉCURITÉ	100802,54	661221,32	26/0		
EUROACTION MIDCAP	151,94	996,66	25/0		
FRUCTI EURO 50	119,67	784,98	25/0		
FRUCTIFRANCE C	97,55	639,89	25/0		
FRUCTIFONDS FRANCE NM	258,90	1698,27	25/0		
CO CDC IXIS		www.cdcixis	s-am.f		

24/04
24/04

MULTI-PROMOTEURS			
NORD SUD DÉVELOP. C	501,92	3292,38	24/04
NORD SUD DÉVELOP. D	387,35	2540,85	24/04
CAUCCE DIEDADO		Sicav en	ligne :
CAISSE D'EPARG	NE O	3 3 6 6 8 0 9 0 0 (2,2	1 F/mn)
ÉCUR. 1,2,3 FUTUR	58,33	382,62	26/04
ÉCUR. ACT. FUT.D PEA	75,85	497,54	26/04
ÉCUR. ACTIONS EUROP. C	20,24	132,77	26/04
ÉCUR. CAPITALISATION C	42,72	280,22	26/04
ÉCUR. DYNAMIQUE+ D PEA.	49,77	326,47	26/04
ÉCUR. ÉNERGIE D PEA	48,90	320,76	26/04
ÉCUR. EXPANSION C	14426,51	94631,70	26/04
ÉCUR. EXPANSIONPLUS C	41,29	270,84	26/04
ÉCUR. INVESTIS. D PEA	60,14	394,49	26/04
ÉC. MONÉT.C	219,70	1441,14	26/04
ÉC. MONÉT.D	189,46	1242,78	26/04

ÉCUR. OBLIG. INTERNAT.....

207.0			7,EO 20,	70 . 7.00	LEVIDOOK #		10.46	00.00 0.17	COLL
307,6			M # 3 5,60 36,		LEXIBOOK #		13,46	88,29 -3,17	SQLI
10,5			ME A ♦ 4,91 32,		LEXIBOOK A			131,19	STACI #
97,2	B -0,80 F	-I SYSTE	M BS ♦ 0,35 2,	30	LINEDATA S		21,96	144,05 -0,59	STELAX
32,7	3 +6,40 F	LOREAN	IE MED 9,05 59,	36 -1,63	LYCOS EUR	OPE	1,80	11,81 -5,26	SYNELEC #
196,7	9 +2,95 (GAMELO	FT COM . 2,90 19,		MEDCOST #	‡	6,80	44,61 -1,45	SYSTAR #
22,3			OT # 27,50 180,		MEDIDEP #		119	780,59 +2,41	SYSTRAN
49,9			# 22,80 149,		MEMSCAP		7	45,92 -5,41	TEL.RES.SE
							77		
65,6			# 23,36 153,		METROLOG				TELECOM
650,0			ACT ♦ 42,20 276,		MICROPOLE		6,87	45,06 +9,05	SOLUCOM
2,3			BS00 ♦ 2,80 18,		MONDIAL P		4,39	28,80 -0,23	TETE DS L
119,1	2 -0,22 (GENSET.	1 11,09 72,	75 +5,62	MULTIMAN	IA	6,39	41,92 +13,90	THERMAT
	_		ÉCUR. TECHNOLOGIES	46,55	305,35	26/04	Fonds co	mmuns de pla	cements
FCI	D		ÉCUR. TRIMESTRIEL D	273,67	1795,16	26/04		OPPORTUNITÉ	615,26
			ÉPARCOURT-SICAV D	27,59	180,98	26/04		AU MARCHÉ	
			GÉOPTIM C		14749,72	26/04			8,52
							CIC TECHN	O. COM	118,26
de clá	ôture le 20	6 avril	Fonds communs de pl				CRI	EDIT LYONNAIS	
	J. W. C. C	·	ÉCUREUIL ÉQUILIBRE C		250,12	26/04		T MANAGEMENT	W
			ÉCUREUIL PRUDENCE C		221,91	26/04		,	
aleurs u	ınitaires ★	Date	ÉCUREUIL VITALITÉ C	44,17	289,74	26/04		.IDARITÉ	222,18
uros	francs **	cours	CA 4				LION 20000	C/3 11/06/99	481,81
			O.					D/3 11/06/99	420,63
			INDOCAM		CRÉDIT AGE				185
27,92	183,14	25/04	INDOCAM Asset Management	08	8 36 68 56 55 (2,2	21 F/mn)		CE	325,83
29,54	193,77		ATOUT CROISSANCE D	457.80	3002,97	26/04		E	40,08
29,54	193,77	23/04							
	36	15 BNP	ATOUT FONCIER D	338,25	2218,77	26/04			168,11
06	36 68 17 17 (2 ₁		ATOUT FRANCE ASIE D	90,50	593,64	26/04	I KILION		744,57
Ud	30 00 17 17 (2,	,Z1 F/IIIII)	ATOUT FRANCE EUROPE D.		1356,26	26/04	Fonds co	mmuns de pla	cements
2443.50	16028.31	26/04	ATOUT FRANCE MONDE D.	51,70	339,13	26/04		YNAMIQUE C * .	198,38
3417,21	88011,13	26/04	ATOUT FUTUR C	228,91	1501,55	26/04		DYNAMIQUE D *.	191,16
1714.52	76842,21	26/04	ATOUT FUTUR D	207,43	1360,65	26/04		PEA DYNAMIQUE	77,64
2624.16	1001148.86		ATOUT SÉLECTION D		804,99	26/04			
161,20	1057,40		DIÈZE C		3037,67	26/04		QUILIBRE C *	183,71
33,08	216,99		EURODYN C		3855,78	26/04		QUILIBRE D *	171,74
								RUDENCE C *	172,66
148,83	976,26		INDICIA EUROLAND D		853,47	25/04		RUDENCE D *	164,73
136,54	895,64		INDICIA FRANÇE D		2876,57	25/04	INTERLION		225,33
180,18	1181,90	26/04	INDOCAM AMÉRIQUE C	44,94	294,79	26/04	LION ACTIO	ON EURO	104,86
1912,35	12544,19	26/04	INDOCAM ASIE C	21,41	140,44	26/04	LION PEA E	URO	106,50
ments			INDOCAM FRANCE C	396,59	2601,46	26/04			,
1791,19	11749,44	26/04	INDOCAM FRANCE D		2138,35	26/04	Credit	Mutuel	
1731,13	11745,44	20/04	INDOCAM MULTI OBLIG. C		1166,62	26/04	FINANC	E	
CCET M	ANAGEMEN	т	OBLIFUTUR C		641,53	26/04	CM FURO E	PEA	25,23
SSET IVI			OBLIFUTUR D		529,29	26/04	CM FUROR	E TECHNOL	
	01 58	19 40 00			1118,21	26/04			6,17
303,85	1993,13	24/04	REVENU-VERT D					E ACTIONS	40,63
107,89	707,71	25/04	UNIVERS ACTIONS C		413,06	26/04		CT. FRANCE	37,15
74,21	486,79	25/04	UNIVERS-OBLIGATIONS C	43,06	282,46	26/04		E ACTIONS	351,40
133,06	872,82		Fonds communs de pl	acements				LONG TERME	104,20
50,49	331,19		ATOUT VALEUR D		609,06	25/04	CM OPTION	N DYNAM	34,14
0802,54	661221,32		INDOCAM VAL. RESTR. C		2039,30	25/04	CM OPTION	N ÉQUIL	54,33
151,94	996.66		MASTER ACTIONS C		315,25	24/04	CM OBLIG.	COURT TERME	160,16
119,67	784,98		MASTER ACTIONS C		198,23	24/04	CM OBLIG.	MOYEN TERME.	329,27
						25/04	CM OBLIG.	QUATRE	163,31
97,55	639,89 1698,27	25/04	OPTALIS DYNAMIQ. C		133,16			mmuns de pla	
258,90	1098,27	25/04	OPTALIS DYNAMIQ. D		127,71	25/04			
	unana edeivi	ic am fr	OPTALIS ÉQUILIB. C		127,52	25/04	CM OPTION	N MODÉRATION.	19,12
	www.cdcix	is-aiii.ir	OPTALIS ÉQUILIB. D	18,19	119,32	25/04			
			OPTALIS EXPANSION C	17,27	113,28	25/04	LCF E. DE	ROTHSCHILD	ASS
			OPTALIS EXPANSION D	17,14	112,43	25/04			
			OPTALIS SÉRÉNITÉ C		116,63	25/04	AMÉRIQUE	2000	142,23
501,92	3292,38	24/04	OPTALIS SÉRÉNITÉ D		105,41	25/04	ASIE 2000		76,97
387.35	2540.85		PACTE SOL. LOGEM		504,04	24/04	NOUVELLE	EUROPE	244,49
301,33	,				535,98	24/04	SAINT-HON	IORÉ CAPITAL C.	3495,26
E	Sicav ei	n ligne :	PACTE SOLTIERS MONDE			28/04		IORÉ CAPITAL D.	3284,09
E 08	36 68 09 00 (2	21 F/mn)	UNIVAR C		1236,02			É CONVERTIBLES	336,75
58,33	382,62		UNIVAR D	185,68	1217,98	28/04			
								É FRANCE	63,48
75,85	497,54							É PACIFIQUE	113,48
20,24	132,77	26/04	BANQUES					É TECH. MEDIA	137,49
42,72	280,22			E 07	00.10	00/04		É VIE SANTÉ	375,42
49,77	326,47	26/04	CIC CONVERTIBLES		39,16	26/04	ST-HONOR	É WORLD LEAD	108,63
48,90	320,76	26/04	CIC FINUNION		1123,13	26/04	Fonds co	mmuns de pla	cements
4426,51	94631,70		CIC OBLI LONG TERME C		97,80	26/04		NATIONAL	
41,29	270,84	26/04	CIC OBLI LONG TERME D	14,91	97,80	26/04	VVED INTER	INATIONAL	30,34
00 44	204 42	00/04	CIC ORLIMONIDE	140.00	010 65	26/04			

140,20 35,93 22,88

919,65 235,69 150,08

26/04 26/04

26/04

CIC OBLIMONDE CIC PIERRE......

UNION AMÉRIQUE

RENTACIO

00/04				
26/04 26/04	Fonds communs de pla			
26/04	CIC EURO OPPORTUNIȚÉ	615,26	4035,84	26/
26/04	CIC NOUVEAU MARCHÉ	8,52	55,89	26/
20/04	CIC TECHNO. COM	118,26	775,73	26/
26/04	CREDIT LYONNAIS	v	ww.clamdire	rt co
26/04	CL ASSET MANAGEMENT	•	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
26/04	EURCO SOLIDARITÉ	222,18	1457,41	25/
	LION 20000 C/3 11/06/99	481,81	3160,47	25/
COLE	LION 20000 D/3 11/06/99	420,63	2759,15	25/
	SICAV 5000	185	1213,52	25/
F/mn)	SLIVAFRANCE	325,83	2137,30	25/
26/04	SLIVARENTE	40,08	262,91	25/
26/04	SLIVINTER	168,11	1102,73	25/
26/04	TRILION	744,57	4884,06	25/
26/04	Fonds communs de pla	cements		
26/04	ACTILION DYNAMIQUE C * .	198,38	1301,29	25/
26/04	ACTILION DYNAMIQUE D *.	191,16	1253,93	25/
26/04	ACTILION PEA DYNAMIQUE	77,64	509,29	25/
26/04	ACTILION ÉQUILIBRE C *	183,71	1205,06	25/
26/04 26/04	ACTILION ÉQUILIBRE D *	171,74	1126,54	25/
25/04	ACTILION PRUDENCE C *	172,66	1132,58	25/
25/04	ACTILION PRUDENCE D *	164,73	1080,56	25/
26/04	INTERLION	225,33	1478,07	25/
26/04	LION ACTION EURO	104,86	687,84	25/
26/04	LION PEA EURO	106,50	698,59	25/
26/04	Crédit - Mutuel			
26/04	FINANCE			
26/04	CM EURO PEA	25,23	165,50	26/
26/04	CM EUROPE TECHNOL	6,17	40,47	26/
26/04	CM FRANCE ACTIONS	40,63	266,52	26/
26/04	CM MID. ACT. FRANCE	37,15	243.69	26/
26/04	CM MONDE ACTIONS	351,40	2305,03	26/
	CM OBLIG. LONG TERME	104,20	683,51	26/
25/04	CM OPTION DYNAM	34,14	223,94	26/
25/04	CM OPTION ÉQUIL	54,33	356,38	26/
24/04	CM OBLIG. COURT TERME	160,16	1050,58	26/
24/04	CM OBLIG. MOYEN TERME.	329,27	2159,87	26/
25/04	CM OBLIG. QUATRE	163,31	1071,24	26/
25/04	Fonds communs de pla	cements		
25/04	CM OPTION MODÉRATION.	19,12	125,42	26/
25/04	LOSE DE DOTUCCUILO	40	SET MANAGE	MEN
25/04 25/04	LCF E. DE ROTHSCHILD	AS	SET WANAGE	IVIE
25/04	AMÉRIQUE 2000	142.23	932.97	26/
25/04	ASIE 2000	76,97	504,89	26/
24/04	NOUVELLE EUROPE	244,49	1603,75	26/
24/04	SAINT-HONORÉ CAPITAL C.	3495,26	22927,40	25/
28/04	SAINT-HONORÉ CAPITAL D.	3284,09	21542,22	25/
28/04	ST-HONORÉ CONVERTIBLES	336,75	2208,94	25/
	ST-HONORÉ FRANCE	63,48	416.40	26/

416,40 744,38 901,88

2462,59 712,57

199,02

1527

25/04

CADENCE 3 D

LEGAL & GENERAL BANK

STRATÉGIE IND. EUROPE 232,79

185,05 181,50 243,16 236,01 1681,74 1508,50 126,07	26/04 26/04 26/04 26/04 26/04
243,16 236,01 1681,74 1508,50 126,07	26/04 26/04 26/04
236,01 1681,74 1508,50 126,07	26/04 26/04
1681,74 1508,50 126,07	26/04
1508,50 126,07	
126,07	26/04
126,07	
	26/04
122,27	26/04
318,01	26/04
	26/04
	26/04
	26/04
	26/04
	26/04
	26/04
	26/04
	26/04
	26/04
	26/04
	26/04
	26/04
	26/04
	26/04
	26/04
	26/04 26/04
	26/04
	26/04
	26/04
	26/04
	26/04
	26/04
	26/04
	26/04
	26/04
	26/04
2356,20	26/04
605,51	26/04
	26/04
	26/04
	04/04
	26/04
584,20	26/04
	26/04
560,58	26/04 26/04
560,58 1257,60	26/04
560,58	
	769,83 235,49 768,65 707,06 132,31 112,43 1544,98 1502,60 579,54 1354,68 13112,37 1252,68 1210,90 531,46 718,93 707,65 307,18 16804,90 14897,24 45668,78 270533,85 58063,41 461,20 5134,31 1194,17 996,92 304264,28 2356,20

780,50 392,26 398,82 25,06 408,01 62,32 633 387,01 734,67 235,49 157,40 375,54 776 358,48	3 -0,33 SOLVING #	•	289 83 46 136 41,10 28,90 51 15,95 44,10 177,80 71,50 82,80 	189,57 334,54 5 104,63 0 289,28 0 1166,29 0 469,01	-2,02 -0,34 +0,59 +1,66 -1,12 -0,06 +0,49 +0,36
	CONVERTIS C		243,74	1598,83	26/04
25/04	INTEROBLIG CINTERSÉLECTION FR. D		57,01 86,48	373,96 567,27	26/04 26/04
25/04	SÉLECT DÉFENSIF C		192,74	1264,29	26/04
nce.fr oste :	SÉLECT DYNAMIQUE C SÉLECT ÉQUILIBRE 2		265,82	1743,66	26/04 26/04
F/mn)	SÉLECT PEA DYNAMIQUE		176,63 166,41	1158,62 1091,58	26/04
26/04	SÉLECT PEA 1		233,59	1532,25	26/04
26/04	SG FRANCE OPPORT. C		500,62	3283,85	26/04
26/04	SG FRANCE OPPORT. D SOGENFRANCE C		468,75 555,18	3074,80 3641,74	26/04 26/04
26/04 26/04	SOGENFRANCE D		500,30	3281,75	26/04
26/04	SOGEOBLIG C		108,84	713,94	26/04
26/04	SOGÉPARGNE D		44,89	294,46	26/04
26/04	SOGEPEA EUROPE		263,69 70,48	1729,69 462,32	26/04 26/04
26/04 26/04	Fonds communs de pla	re	-	402,02	20/0
26/04	DÉCLIC ACTIONS EURO	···	17,82	116,89	25/04
26/04	DÉCLIC ACTIONS FRANC		60,54	397,12	25/04
26/04 26/04	DÉCLIC ACTIONS INTER		39,85	261,40	26/04
26/04 26/04	DÉCLIC BOURSE PEA DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE		57,39 17,36	376,45 113,87	25/04 25/04
26/04	DÉCLIC OBLIG. EUROPE		16,79	110,14	25/04
26/04	DÉCLIC PEA EUROPE		28,65	187,93	25/04
26/04 26/04	DÉCLIC SOGENFR. TEMPO		70,94	465,34	25/04
26/04	FAVOR		386,77	2537,04 343,26	26/04 25/04
26/04	SOGINDEX FRANCE C		52,33 607,31	3983,69	25/04
26/04					
26/04 26/04					
26/04					
26/04					
26/04					
26/04 26/04					
26/04					
26/04					
26/04 26/04					
26/04					
26/04					
26/04					
26/04 26/04					
26/04					
26/04					
26/04					
26/04					
04/04 26/04					
26/04					•••
26/04					

....

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/5/99.

AUJOURD'HUI

SCIENCES Plus de 2 800 habitations sont toujours inondées dans la vallée de la Somme et, selon les experts, le retour à la normale ne devrait pas se produire avant fin

jujn ou début juillet. ● UN HYDRO-GÉOLOGUE du Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) d'Amiens est arrivé à cette échéance à partir de calculs tenant compte des

précipitations depuis octobre 2000. LES CRUES de nappes phréatiques ont en effet la caractéristique de provoquer des montées d'eau plus faibles que les crues de rivières mais

plus lentes à se résorber. • LES AQUIFÈRES ont atteint des niveaux importants dans l'ensemble de la France, voire records dans certaines régions. • LE RÔLE joué par les remontées de nappes dans les inondations est étudié par les experts du BRGM. Ce phénomène a déjà affecté plusieurs régions. Mal connu, il n'est pas encore possible de le prévoir.

Les inondations de la vallée de la Somme ne se résorberont pas avant juillet

Les nappes phréatiques jouent un rôle déterminant dans la durée des inondations. La région est victime du niveau record des précipitations enrégistrées depuis le mois d'octobre 2000. Les experts repoussent la décrue à fin juin - début juillet

L'EAU a recommencé à monter dans la Somme où les averses s'ajoutent au retour de marées à fort coefficient. Depuis le début des crues, un millier de personnes ont dû être évacuées et plus de 2 800 habitations sont toujours inondées. Or les sinistrés ne sont pas au bout de leurs peines. Selon les experts, un retour à la normale n'est pas à espérer avant le début du mois de juillet.

Marcel Caudron, hydrogéologue au Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) d'Amiens, se livre à un calcul aussi simple que terrible. Entre le début du mois d'octobre 2000 et la fin du mois de mars 2001, il est tombé sur le plateau picard environ 800 millimètres d'eau. On peut estimer que 300 millimètres ont rejoint la mer ou sont retournés dans l'atmosphère par évaporation et transpiration des plantes, si bien que 500 millimètres se sont infiltrés dans les nappes souterraines. Le bassin hydrographique de la Somme s'étendant sur 5 000 km², ce sont ainsi 2,5 milliards de mètres cubes d'eau qui sont venus gorger le sous-sol. Or, le débit maximal de la Somme hors crue est de 80 m³ par seconde : avec cette valeur, pour évacuer jusqu'à la Manche toute l'eau reçue depuis octobre, il faut donc neuf mois, soit jusqu'à la fin du mois de juin.

Les lois de l'hydrologie sont évidemment plus complexes et ne peuvent se satisfaire de ce raisonnement sommaire. Depuis qu'elle est en crue, la Somme charrie de l'ordre de 100 m³ par seconde et l'évacuation est donc plus rapide. Mais à l'inverse, avant les inondations, son débit ne dépassait pas 30 à 40 m³

Les effets d'une crue de nappe sur la vallée de la Somme COUPE TRANSVERSALE DE LA VALLÉE **PLATEAU** VALLÉE Lit majeur inondable Somme

Les pluies tombées depuis le mois d'octobre ont saturé le sous-sol crayeux, faisant remonter la nappe phréatique, qui, mise sous pression, s'épanche dans la plaine alluvionnaire, noyant les habitations. Aux ruisseaux - actuellement des torrents - qui alimentent en permanence le réseau hydrographique de la Somme (sources pérennes) s'ajoute aujourd'hui un très grand nombre de sources temporaires qui jaillissent du sol, inondant les maisons.

par seconde. Les équations du BRGM ne peuvent donc s'appuyer que sur des valeurs moyennes. Elles ont surtout le mérite de montrer que la crise est loin d'être terminée.

MOINS HAUT, PLUS LONGTEMPS

Dans leur malheur, tous les habitants de la Somme ne seront cependant pas égaux : le bassin se décompose en une dizaine de sous-bassins, où la décrue s'étagera sur plusieurs semaines. En l'absence de nouvelles pluies, et à la faveur d'un processus d'évapotranspiration rendu plus intense par les beaux jours, l'eau pourrait s'être retirée de certains secteurs dès la fin du mois de mai. Mais pour les zones situées le plus en aval, comme à Abbeville, la fin du cauchemar sera sans doute beaucoup plus tardive.

« Une crue de rivière provoquée par le ruissellement des eaux de pluie peut entraîner une montée d'eau de 6 à 8 mètres, mais elle ne dure qu'une semaine. Une crue de nappe phréatiaue se traduit par une montée d'eau qui dépasse rarement 1 mètre en moyenne, mais elle dure plusieurs mois », rappellent les hydrologues. D'autant que la vallée de la Somme conjugue, de ce point de vue, une série de handicaps qui la rendent

particulièrement vulnérable à une pluviométrie exceptionnelle.

En premier lieu, son bassin hydrogéologique n'est pas en relation avec d'autres bassins et ne peut donc trouver d'exutoires périphériques. Ensuite, son dénivelé est très faible, puisqu'il ne dépasse pas 80 mètres pour un cours long de 245 kilomètres.

RÉINFILTRATIONS EN AVAL

Les écoulements y sont donc très lents et, en temps normal, à peine 10 % de l'eau tombée au sol ruisselle en surface pour rejoindre le réseau hydrographique, la majeure partie des pluies s'infiltrant donc jusqu'aux nappes phréatiques. Cela, d'autant plus facilement que le soussol crayeux du plateau picard est extrêmement perméable.

Cette topographie à faible pente et cette structure géologique favorisent même des réinfiltrations d'eaux sorties de terre en amont et qui, à nouveau, percolent jusqu'aux nappes souterraines. S'ajoute à tout cela une modification du couvert végétal, naguère fait de prairies et de forêts, largement remplacées aujourd'hui par des cultures qui poseffet, les hydrogéologues constatent que les niveaux d'étiage des nappes sont, dans cette région, de plus en plus élevés. De surcroît, alors que la période de basses eaux se termine d'ordinaire en novembre ou en décembre, elle s'est achevée en 2000 dès la fin septembre et la remontée des nappes a été très précoce, l'aquifère n'ayant eu que les trois mois d'été pour se décharger. On peut craindre qu'un tel cycle se renouvelle à l'avenir.

Dans l'immédiat, les habitants de la Somme et les ingénieurs du

Les grandes marées freinent la décrue

Depuis le 22 avril, la baie de Somme connaît une période de grandes marées. A Saint-Valery-sur-Somme, là où le fleuve se jette dans la Manche, la mer s'élève 10 mètres au-dessus de son niveau habituel. Pour éviter qu'elle ne remonte dans le canal de la Somme et n'inonde encore plus les communes de la vallée, l'écluse de Saint-Valery est fermée pendant quatre-vingt-dix minutes à 12 heures et à 1 heure. Ces trois heures de fermeture ralentissent la décrue de la Somme. L'amplitude des marées empêche aussi l'écoulement du fleuve puisque le courant marin est également plus fort. Les grandes marées devraient cesser le 27 avril, pour reprendre entre le 6 mai et le 12 mai. Serge Andrieu, éclusier à Saint-Valery, n'hésite pas à affirmer : « Depuis quelques années, on a de plus en plus de grandes marées. Il y a cinq ans, elles ne se produisaient qu'à l'équinoxe de mars et de septembre! »

sèdent une moindre capacité de stockage des eaux de pluies.

Dès lors, la durée de la décrue est très difficile à prévoir. « Le château d'eau souterrain que constituent les nappes phréatiques arrivées à saturation va continuer à se vidanger pendant plusieurs semaines », indique Marcel Caudron. A plus long terme, les raisons d'inquiétude ne manquent pas. Depuis quatre ans, en BRGM ont d'autres préoccupations. Les décrues s'accompagnent en effet de phénomènes de tassement de sols et d'écroulements de terrain, qui menacent les habitations et certains ouvrages de voiries. Ces processus, encore peu étudiés, vont faire l'objet d'une mission d'expertise.

Pierre Le Hir

Les roches poreuses du sous-sol sont saturées d'eau

LES PLUIES incessantes qui se déversent sur la France depuis six mois, et une année 2000 globalement très humide, ont gorgé d'eau les sols de la plus grande partie du territoire français. Conséquence, la plupart des nappes phréatiques (ou aquifères) sousjacentes « ont atteint des niveaux très élevés, voire même en certains endroits historiques », explique Didier Pennequin, responsable du service eau au Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM): « C'est le cas des nappes du nord-ouest de la France situées dans la craie (Somme, Yonne et plaine de Caen). » Une telle situation contraste avec la décennie 1990. qui a connu des années très sèches, en particulier 1997, au pes phréatiques avait baissé dans des proportions préoccupantes.

Cependant, même en période de sécheresse, la France n'est jamais démunie d'eau grâce au grand nombre de ses « banques d'eau souterraines » bien réparties sur les deux tiers de son territoire. Les hydrogéologues ont repertorié 450 aquifères sur l'ensemble du pays, dont 200 régionaux de tailles variables (de 100 à 100 000 km²). On considère qu'à eux seuls ces 200 aquifères renferment en temps normal 2 000 milliards de m³ d'eau, dont environ 100 milliards de m³ s'écoulent annuellement *via* les sources et les cours d'eau.

Que se passe-t-il lorsqu'il pleut ? Une partie de l'eau s'évapore, celle qui atteint le sol ruisselle et nourrit les plantes. Le reste s'enfonce dans le sous-sol profond pour alimenter les nappes phréatiques. Ces dernières se rechargent principalement en hiver. Mais lorsque cette saison est sèche, l'alimentation ne se produit pas. En année « moyenne », près de 200 litres d'eau s'infiltrent ainsi sous chaque mètre carré de notre territoire. Ce volume peut descendre à moins de 50 litres par endroit et atteindre plus de 500 litres ailleurs, en fonction du climat et des types de terrain.

Les eaux pénètrent dans le soussol verticalement, et atteignent alors une nappe phréatique ou

une nappe souterraine. Arrivée dans ces zones, l'eau ne reste pas immobile. Elle migre horizontalement dans le sens des pentes, par écoulement gravitaire ou sous l'effet des forces hydrostatiques, vers les rivières ou d'autres aquifères.

DES SEMAINES OU DES ANNÉES

Les nappes peuvent ainsi entrer en contact aussi bien verticalement qu'horizontalement. L'eau souterraine s'écoule ainsi de façon similaire à l'eau de surface, mais le processus est beaucoup plus lent. Il peut durer de quelques semaines à plusieurs années, en fonction de la nature de la roche réservoir.

Un aquifère se présente rarement sous la forme d'un lac souterrain. Il est constitué de roches remplissent d'eau. Dans le cas de

Sept milliards de mètres cubes par an

Chaque année, les Français prélèvent en moyenne 7 milliards de mètres cubes d'eau dans les nappes phréatiques pour leurs besoins domestiques, agricoles et industriels d'eau potable. Les volumes soutirés varient selon les aquifères. La quantité d'eau puisée dans un aquifère peut atteindre 50 %, voire 100 %, de son débit naturel. Dans la nappe située sous la Beauce, l'un des plus grands réservoirs d'eau souterraine de France, les prélèvements varient entre 50 % et 70 %. Pour faire face à d'éventuelles pénuries, les quantités d'eau puisées sont planifiées et contrôlées pour chaque bassin, dans le cadre d'un schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage). En région parisienne, par exemple, certaines nappes situées à 600 mètres de profondeur – notamment celles correspondant à l'albien et au néocomien - sont considérées comme « stratégiques ». Les quantités d'eau qui y sont puisées sont donc limitées.

roches plus compactes, ce sont les fissures qui servent de réservoir. Les aquifères karstiques sont beaucoup plus spectaculaires. L'eau qui les parcourt creuse de profondes galeries dans ce calcaire où elle circule en chenaux.

Il arrive fréquemment que plusieurs nappes qui se sont formées entre le primaire et le quaternaire s'empilent les unes sur les autres jusqu'à une profondeur variant de 600 à 1000 mètres. C'est le cas, par exemple, de la très grande nappe de la Beauce, dont le système aquifère s'étend sur environ 9 000 km².

Actuellement, certaines nappes phréatiques subissent une situation de trop-plein qui peut provoquer, comme dans la Somme, une 13 avril). Dans ce cas de figure, l'aquifère est saturé d'eau et, progressivement, le terrain situé au-dessus de lui se sature à son tour. Les deux zones se confondent et engendrent une masse d'eau beaucoup plus importante à évacuer. Dans ce phénomène de remontée de nappe, l'eau excédentaire s'évacue « vers tous les points bas, qu'il s'agisse de rivières ou de caves », ajoute Didier Pennequin.

« Pour vérifier l'hypothèse que la remontée de nappe phréatique contribue pour une grande part à l'inondation de la Somme, le BRGM a envoyé une équipe d'experts dans la région », précise le spécialiste. On sait que cela existe, mais cela n'avait pas encore été démontré à grande échelle. » Si ce phénomène est mieux connu, il serait alors peut-être possible de le prévoir. Car des situations semblables ont déjà été constatées dans plusieurs agglomérations de la Gironde, de Haute et Basse-Normandie. Elles se manifestent la plupart du temps par une montée de l'eau dans les caves ou les garages en sous-sol. Un tel phénomène avait d'ailleurs été enregistré il y a quelques années en région parisienne, et même dans la capitale, à la suite de fortes pluies qui avaient remis « en charge » des sources taries depuis longtemps.

Christiane Galus

L'attribution d'une nouvelle aide de dix millions de francs ne calme pas les polémiques

ALORS que Jacques Chirac devait recevoir, vendredi 27 avril, une délégation d'élus locaux de la Somme, Lionel Jospin a annoncé la veille le déblocage de 10 millions de francs supplémentaires pour venir en aide aux populations sinistrées. Cette aide s'ajoute aux 20 millions de francs déià prévus et aux 1,2 million de francs débloqué pour les aides d'urgence. Le premier ministre a également annoncé la mise en place d'une « cellule interministérielle » chargée de coordonner les actions de l'Etat.

Le choix du président de la République de recevoir, le 27 avril, « essentiellement des maires » de la zone touchée, qui se trouvent être des élus de droite, a suscité une vive protestation de la part des quatre députés de gauche du département, «étonnés » de ne pas avoir été conviés. Le porte-parole du PS et député de la Somme, Vincent Peillon, a regretté « l'attitude (...) tristement politicienne » de Jacques Chirac. « C'est parce que mobilisation, y compris médiatique », a-t-il estimé jeudi 26 avril. A la suite de sa visite dans la Somme, le 9 avril, Lionel Jospin avait souligné qu'il était avec le ministre de l'Intérieur, Daniel Vaillant, « la seule personnalité nationale à aller directement au contact de ces habitants durement touchés et en colère ». Le premier ministre avait essuyé un accueil houleux des populations.

La veille, Gilles de Robien, maire (UDF) d'Amiens et député de la Somme, reçu par M.Chirac, avait déclaré attendre du chef de l'Etat « des mots de compassion que nous n'avons pas reçus du chef de l'exécutif, il faut le reconnaître ». « Et puis, avait-il ajouté, nous allons dire au chef de l'Etat que l'on compte sur lui pour insister auprès du chef du gouvernement pour que des moyens vraiment efficaces et nombreux soient mis à la disposition des sinistrés. »

Cette polémique intervient alors que la décrue n'est toujours pas amorcée, puisque, ces derniers jours, le niveau de l'eau est remonté de six centimètres à Abbeville. Ailleurs, comme à Amiens, la situation est stable. Mais la baisse générale des eaux n'est pas envisagées avant fin juin et certaines habitations inondées depuis maintenant des semaines commencent à donner des signes de faiblesse. 3 325 maisons sont touchées par les inondations. 1 034 personnes ont été évacuées.

« LA SOLIDARITÉ N'EST PAS À LA HAUTEUR DU DRAME »

Depuis le début avril, 117 communes du département se sont déclarées sinistrées. 107 d'entre elles ont été déclarées en état de catastrophe naturelle par un arrêté pris par le gouvernement, publié au Journal officiel du 27 avril. Cet arrêté va permettre aux communes, particuliers ou entreprises de déclencher une procédure auprès de leur assurance pour « les dommages matériels directs » causés par « les inondations et coulées de boues et remontées de nappes phréatiques survenues » (Le Monde du 26 avril). Selon la Fédération dégâts causés par les inondations s'élèveraient à près de 300 millions de francs.

Pour Alain Gest, président (UDF) du conseil général de la Somme, convié par Jacques Chirac à l'Elysée, « le gouvernement n'a pas pris la mesure de la gravité de la catastrophe. Malgré les dix millions supplémentaires annoncés qui portent à 31,2 millions les aides de l'Etat, la solidarité nationale n'est pas à la hauteur du drame ». M. Gest comptait demander une aide au gouvernement pour les travaux d'élargissement du canal de la Somme, que le conseil général envisage à la suite de la crue. Les travaux devraient s'élever à 600 millions de francs. Par ailleurs, Jacques Chirac a choisi de se rendre, le 3 mai à Orléans, ville enlevée par la droite au PS aux municipales de mars, pour une journée consacrée à l'environnement, au cours de laquelle il devrait évoquer l'entretien des rivières.

Dominique Buffier et Béatrice Jerôme

35/35H*

La Scandinavie à plein temps... et à petits prix!

Vols aller et retour* au départ de Paris : Copenhague : 1 743 FF Göteborg: 1840 FF - Helsinki: 1839 FF - Malmö: 1720 - Oslo: 1 969 FF - Stockholm: 1 835 FF. Contactez SAS au 0 801 25 25 25

ou www.scandinavian.net ou votre agence de voyages. *Taxes aéroportuaires incluses - Offre soumise à conditions

L'esprit scandinave

Les créateurs de plein air au jardin

En Bourgogne, le domaine de Barbirey crée la Biennale du design extérieur. Plus d'une centaine de pièces sont mises en scène

UN LIEU, un événement entièrement consacré au design extérieur, voilà qui est nouveau en France. Et pourtant l'intérêt du public pour les jardins, terrasses et balcons ne cesse de grandir. La création qui s'y rattache aussi. Il était donc temps de permettre que se rencontrent ces deux courants. C'est aujourd'hui chose faite. Du samedi 28 avril au mardi 1er mai, les jardins de Barbirey-sur-Ouche, en Côte-d'Or, offriront leur cadre au design d'extérieur, à travers les réalisations d'une cinquantaine de créateurs français et étran-

Mobilier, luminaires, matières, constructions, objets, sols, outils, contenants, accessoires... conçus pour tous les usages du jardin, qu'il soit privé, public et urbain, seront répartis et mis en scène sur les huit hectares de Barbirey, un domaine paysager composé de vergers, carrières, sous-bois, potagers en terrasses, pépinières et pièces d'eau, recréé depuis dix ans par la paysagiste Laurence Vanpoulle sur une trame romantique du XIXe siècle. Les salles du château et les communs accueilleront les petits objets, pièces de collection, prototypes et pro-

L'idée de ce premier salon dont l'ambition est de « pousser la création, l'édition, l'expérimentation », est née de la passion pour le design que nourrissent Aude Charié, de l'agence de communication Papyrus (elle est aussi l'une des initiatri-



Saladiers-cloches « Mars Attack », de Frédéric Ruyant (prototypes).



ces des Puces du design) et Sabine Sautter, fondatrice de l'agence Haute définition spécialisée dans les cadeaux d'affaires. Les deux femmes aiment découvrir et surtout faire connaître. Avec ce premier événement, elles espèrent lancer le mouvement, l'enrichir, le développer et créer un rendez-vous régulier qui pourrait avoir lieu tous les deux

Elles estiment que le goût pour le jardin n'est pas une simple mode mais une tendance lourde, profondément ancrée dans nos cultures et nos envies. Un contexte qui laisse la part belle et ses chances à la création d'extérieur, que l'on se contentait jusqu'à présent d'éparpiller ici et là, au gré des salons de la maison et (ou) du jardin, sans réelle volonté de mise en valeur spécifique. Or, à la fois, espace privé et public (on y reçoit volontiers), univers intime et familial, lieu de liberté (où l'héritage du passé pèse moins lourd que dans la maison), le jardin inspire amateurs, professionnels et créateurs

qu'offrait Barbirey, et celle que leur apportait, en plus, la personnalité de son propriétaire Roland Garaudet, Aude Charié et Sabine Sautter ont dû faire vite. Trois mois, pour réunir les ouvrages exposés et faire un travail de prospection auprès des jeunes designers, c'est peu. « Face à l'enthousiasme qu'on a rencontré auprès des créateurs sollicités, on s'est dit qu'avec plus de temps, on aurait pu avoir beaucoup de projets nouveaux, précise Aude Charié. Or nous ne présentons qu'une petite dizaine de prototypes seulement. » Des prototypes et projets signés, tout de même, Lora Zingg (Suisse) et sa table Fibrociment Fold, Olivier Gossart et son fauteuil Prisme, Alexis Tricoire et sa chaise pliante Trotteur Pack, Frédéric Ruyant et ses cloches, Alexandre Pelon de l'agence Grosso Modo & Mas, les Radi Designers et leurs concombres et tomates disposés sur une pièce Ces esquisses s'inscrivent dans le

Saisissant l'opportunité de lieu

prolongement d'une création existante, déjà riche et prestigieuse. La



Le jardin extraordinaire

Depuis 1989, le domaine de Barbirey a retrouvé vie grâce à son propriétaire Roland Garaudet. Ce gastro-entérologue, improvisé châtelain par amour du lieu, ne ménage pas ses forces. Avec la paysagiste Laurence Vanpoulle et les associations Acer et Grand Public, il a entrepris une action de « recomposition et de réinvention » de ce site aménagé au XIX^e siècle. Le domaine, qui avait été abandonné pendant plus de cinquante ans, a ainsi progressivement retrouvé son potager, son belvédère, ses lisières, ses pièces d'eau... tout en intégrant des choses très contemporaines. Il est aussi devenu un lieu de rencontres, de manifestations festives, pédagogiques et artistiques. Parmi elles: « Artistes dans le jardin », une animation qui invite, chaque année, un artiste à réaliser une œuvre spécialement conçue pour le jardin. Bernard Lassus, Jean-Noël Buatois, Erik Samakh, Jacques Vieille et Jochen Gerz se sont prêtés à ce jeu original et inattendu qui attire de plus en plus de visiteurs. « Dehors, les designers » s'inscrit dans cette logique de création, de plein-air et de découverte.

sélection faite pour cette première biennale en témoigne. Le mobilier retenu, ainsi que les nombreux objets utiles et quotidiens du jardin, les ouvrages passant indifféremment de l'intérieur à l'extérieur proviennent des plus grands designers, français et étrangers, de notre époque. En terrasse, seront ainsi mis en scène la chaise Allunagio et la chaise Souple d'Achille Castiglioni, celles de Marc Newson (Orgone chair) et celle de Jasper

Morrison (Thinking man's chair). Dans le verger, seront suspendues les lumières de Ross Lovegrove (et son système Pod Lens). Le belvédère accueillera les tables, chaises et mobiles de Regis ainsi que le mobilier urbain de Françoise Persouyre.

Le vallon sera peuplé des vasques Méditerranée et vases Damier d'Olivier Gagnère, des pots de Paolo Rizzatto (New Pot), Denis Santachiara (Santavase), Martin Szekely (Briques à fleurs). Mais aussi le canapé et fauteuil Bubble, les fauteuils Toy et Dr NO de Philippe Starck; les chaises FPE et Tom Vac de Ron Arad ; la table et les quatre chaises en teck de Boris Sipek; la chaise Jour de fête de Pascal Mourgue ; la chaise Panton, de Verner Panton. Toujours à l'extérieur, la balançoire de Reso Design, tandis que la grande salle du château abritera quinze vases de quinze designers différents (notamment, Eric Jourdan, François Bauchet, Petr Vadura, Rosaria Rattin, Michele De Lucchi, James Irvine...).

Afin d'éviter « l'effet parachutage », ces meubles et objets ont été mis en situation pour mieux intégrer les lieux, dans la grande animent, depuis des années, le domaine de Barbirey. « Nous voulions éviter l'aspect foire ou démonstration, remarque Sabine Sautter. Et plutôt montrer comment ces œuvres créées et produites peuvent s'insérer dans des espaces-iardins. » Une facon aussi de prouver que contemporain et siècles passés peuvent se marier sans heurter.

Véronique Cauhapé

* « Dehors les designers », du samedi 28 avril au mardi 1er mai, de 10 à 19 heures, château et jardins de Barbirey-sur-Ouche (Côte-d'Or), à 25 kilomètres de Dijon, tél.: 03-80-49-08-81, site: www.barbirey.com. Entrée 35 F, 5,35 €.

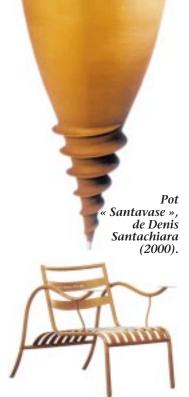
En prolongement de cette première biennale, l'agence Haute définition s'ouvre au public, du vendredi 11 au dimanche 13 mai, à l'occasion des Puces du design, passage du Grand-Cerf à Paris, pour l'exposition « Design au jardin » (50 designers et leurs 100 objets pour le jardin). Du lundi 14 au jeudi 31 mai, l'agence exposera en vitrine « 18 vases de 18 designers » (Alvar Aalto, Ron Arad, Martine Bedin, Ronan Bouroullec, Andrea Branzi, Michele De Lucchi, Christian Ghion, James Irvine, Shiro Kuramata, Cec Lepage, Enzo Mari, Jasper Morrison, NL Architects, Heikki Orvola, Timo Sarpaneva, Borek Sipek, Ettore Sottsass, Oscar Tusquets Blanca).



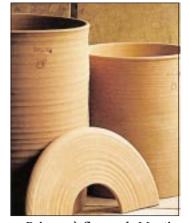
Canapé Bubble, de Philippe

Starck (2000).

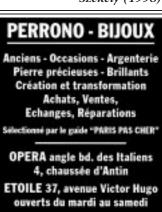
Wippet banc » des Radi designers (prototype).



chair », de Jasper Morrison



Briques à fleurs, de Martin Szekely (1998).



L'âme de l'Hôtel des Beaux-Arts

IL EST DES LIEUX qui transpirent leur histoire passée. C'est le cas de l'Hôtel des Beaux-Arts, cette maison dissement de Paris, qui accueillit bon nombre de personnalités et leurs amours tumultueuses. L'Hôtel, comme l'appellent les initiés, fut aussi le théâtre de scènes qui suffisent à asseoir son panache, dont la mort

Chaise longue « Soft », de W Aisslinger et table

Zingg (prototype).

fibro-ciment Fold, de Lora

d'Oscar Wilde qui disparut en laissant à l'établissement une dette de 2 643,40 francs et une phrase restée moyens. »

À la fois lupanar et lieu de culture où artistes et intellectuels - quartier oblige - se retrouvaient volontiers, l'Hôtel ne pouvait risquer de faire table rase. C'est pourquoi, quand

<u>Mobilier de janifin en seels</u> Sièges et canapés en racine de jacinthe d'esu. Meubles et objets de Chine, d'Inde et d'Indonésie 20 bis, av. Mac-Mahon 75017 Paris Tél : 01 44 09 85 55 Fax : 01 44 09 03 37 pacific-compagnie.com - info@pacific-compagnie.com Livraison France et étranger

Jean-Paul Besnard - biologiste de formation et déjà hôtelier dans les années 1980 - et sa femme ont racheté le lieu, ils firent app ques Garcia, ce décorateur que l'ancien fascine sans jamais l'emprisonner. Il sait s'appuyer sur les acquis du passé pour mieux les revisiter, comme le remarque Franck Ferrand dans son livre Jacques Garcia ou l'Eloge du décor (éditions Flammarion): «La passion de l'ancien serait une entrave. si elle devait cantonner le créateur à une sempiternelle copie. Les formes établies, audaces figées d'un autre âge, valent bien plutôt comme appel à d'autres audaces. Viollet-le-Duc luimême sut revisiter les canons de l'architecture féodale, pour les mettre à l'heure de son romantisme. » Avant eux, rappelle l'auteur, Percier et Fontaine avaient puisé à la source antique, « ne gardant du goût romain que ce qu'il avait donné de plus pur », avant d'ajouter : « Jacques Garcia marche dans leur pas. » Le décorateur glisse sa propre folie dans celles qui ont précédé, avec la mesure de ceux qui aiment respecter.

A l'Hôtel des Beaux-Arts, il a commencé par casser, articulant ce petit palais à partir d'une tour intérieure dont il a fait un puits de lumière. Il a aussi créé un jardin et une salle à manger sous verrière. Il a agrandi les chambres, les réinventant à l'image de feu ses augustes clients: Oscar Wilde bien sûr (au mobilier anglais classique avec une impressionnante tête de lit ornée de cygnes), mais aussi Mistinguett (meublée du lit et de la coiffeuse en glace signés Jean-Gabriel Domergue), la princesse

Mathilde, Jorge Luis Borges. Dans les chambres, toutes singulières, les styles se succèdent : le gothique flamentièrement tendue de velours de Gênes pourpre aux tonalités délicieusement passées ; le décor extrêmeoriental de la chambre Marco-Polo aux sièges impériaux, panneaux de bois de lit, potiches de porcelaines géantes; l'ambiance Rome antique dans la chambre Pompéienne et son miroir soleil.

La chambre Léopard, autrefois entièrement tapissée de tissu du même nom, a été réinventée en style « retour d'Afrique ». Pour la 22, dite Pagode, moulures en bambou, mobilier japonais ancien, mur et lit recouvert de damas rouge. Pour la 24, la Pondichéry: tentures violet et or, meubles indochinois, deux lits surmontés de baldaquins.

Les vingt chambres s'enroulent autour du célèbre atrium, sur six étages desservis par un ascenseur boudoir capitonné. Toutes les baignoires sont sous alcôve. Au sous-sol, sous la voûte en pierre d'origine, un hammam, un bassin facon thermes romains et un salon de repos entouré de grilles n'en finissent pas d'évoquer la vie passée de ce lieu qui, grâce à Jacques Garcia, n'a décidément pas perdu son âme.

★ Hôtel des Beaux-Arts, 13, rue des Beaux-Arts, 75006 Paris. Tél.: 01-44-41-99-00. Prix des chambres. selon saison : entre 1 700 F (259 €) et 4 500 F (686 €).

V. Ca.

Un contrôle positif a troublé les dirigeants français aux JO de Sydney

Pendant les Jeux, les responsables du sport français ont décidé de ne pas révéler un cas de contrôle positif concernant une handballeuse, relaxée au retour de Sydney. L'image du pays « champion de la lutte antidopage » a ainsi été préservée

Les dirigeants du sport français, au premier rang desquels la ministre de la jeunesse et des sports, Marie-George Buffet, et le président du Comité national olympique et sportif français (CNOSF), Henri Sérandour, ont eu à

des JO, elle a participé au début du

tournoi olympique avant d'être écar-

tée de l'équipe, puis relaxée, plus

L'histoire commence le 12 juillet

2000, à Font-Romeu (Pyrénées-

Orientales), où l'équipe de France

féminine de handball poursuit sa

préparation. Mandatés par le minis-

tère de la jeunesse et des sports, des

médecins effectuent, ce jour-là, des

tests antidopage inopinés, ainsi que

le prévoit un vaste programme de

contrôle concernant tous les athlè-

tes devant participer aux Jeux. Les

tard, par sa Fédération.

se prononcer pendant les Jeux de Sydney, en septembre, sur le sort d'une joueuse de l'équipe de France de handball ayant subi un contrôle antidopage positif lors de la période de préparation des Jeux. S'affirmant aujour-

d'hui soucieux de respecter la présomption d'innoncence, ils ont, à l'époque, décidé de conserver la jeune femme, qui n'était au courant de rien, au sein de la délégation française, mais ont demandé à ce qu'elle ne joue plus, ce qui a été le cas. La révélation pendant la quinzaine olympique d'un cas de dopage au sein de la délégation française a ainsi été évitée. La jeune femme a été relaxée en novembre par sa fédération.

LE MOUVEMENT SPORTIF règles sont connues: quiconque français a-t-il volontairement passé serait déclaré « positif » avant les sous silence un cas de contrôle posi-Jeux ne partira pas en Australie, ainsi qu'en a décidé la Commission nationale du sport de haut niveau. tif pendant les Jeux olympiques de Sydney ? L'affaire, à l'époque, avait été jugée suffisamment sérieuse Les échantillons des handballeuses pour exiger un « silence absolu » de sont envoyés au Laboratoire natiola part des personnes concernées. nal de dépistage du dopage de Châ-Sept mois plus tard, des indiscrétenay-Malabry (Hauts-de-Seine). tions circulant dans le microcosme Celui-ci croule alors sous les analydu handball français permettent de ses et connaît des lenteurs de foncraconter le parcours de cette joueutionnement en raison de travaux. se dont Le Monde a choisi de proté-Lorsque les résultats de l'équipe ger l'anonymat. Bien qu'elle ait subi un contrôle positif avant le début

de France féminine de handball sont connus, le 18 septembre, les Jeux olympiques ont commencé depuis trois jours. Problème : l'une des joueuses a été contrôlée positive à l'heptaminol, produit figurant sur toutes les listes de substances interdites. Conformément à la loi, le Laboratoire de Châtenay-Malabry met au courant, par courrier, la Fédération française de handball (FFHB) et le Conseil de prévention et de lutte contre le dopage (CPLD). Transmise jusqu'à Sydney, l'information fait l'effet d'une bombe au sein des responsables de la délégation olympique française. La joueuse a participé au match contre la Hongrie, « heureusement » perdu par les Bleues (23-22).

Un médecin lui fait alors passer des tests cliniques à son insu et lui demande, à plusieurs reprises, quels médicaments elle a pris ces dernières semaines. La joueuse ne comprend pas pourquoi, en pleine compétition, on la soumet à cet examen en forme d'interrogatoire.

COMITÉ RESTREINT

Le médecin recoupe ses informations et arrive à une conclusion : du Ginkor Fort, un veinotonique contenant de l'heptaminol, lui aurait été prescrit, par erreur, avant les Jeux. La sportive paraît innocente, mais comment démontrer sa « non-responsabilité », vu qu'elle ne s'est jamais trouvée dans la position de s'expliquer devant un jury indépen-

Le 20 septembre, au Club France, l'affaire est évoquée en comité restreint. Participent à cette réunion la ministre de la jeunesse et des sports, Marie-George Buffet, le préque et sportif français (CNOSF), Henri Sérandour, et le président de la FFHB, André Amiel. Le débat est contradictoire. Plusieurs voix s'élèvent pour réclamer qu'on renvoie la joueuse en France. André Amiel monte au créneau et rejette la responsabilité de cette affaire sur le ministère : si le laboratoire de Châtenay-Malabry avait respecté les délais, jamais la FFHB n'aurait sélectionné la jeune femme.

L'embarras de Marie-George Buffet est palpable. Les Jeux de Sydney sont en effet placés sous le signe de la lutte contre le dopage. Pas moins de onze athlètes de différentes nationalités ayant subi des tests positifs avant les Jeux, dans le cadre du programme de l'Agence mondiale antidopage (AMA), se verront retirer leur accréditation durant la quinzaine. Même si les produits décelés chez ces athlètes (stéroïdes, diurétiques) ne sont pas comparables au stimulant utilisé par la handballeuse française, le risque de confusion est important. Mettre la sportive dans le premier avion pour Paris aurait un effet désastreux pour la France,

figure de proue de la lutte contre le dopage. Une décision est prise : ne pas renvoyer la sportive, mais ne plus la faire jouer. Elle continuera donc à s'entraîner comme si de rien n'était, continuera de croire qu'elle peut être alignée, mais ne figurera plus sur aucune feuille de match.

Les Jeux s'achèvent. L'équipe de France termine à la sixième place du tournoi. Ce n'est qu'en rentrant chez elle que la jeune femme apprend qu'elle a été positive. On lui recommande de monter un dossier pour se défendre devant la commission de discipline de sa fédération. Elle rassemble les preuves de son innocence, notamment cette prescription médicale délivrée par erreur par un diététicien de la Pitié-Salpêtrière. Le 21 novembre, la FFHB la relaxe. L'honneur est sauf: ce n'est donc pas un cas de dopage avéré que les instances du sport français ont étouffé pendant les Jeux de Sydney, « seulement » un contrôle positif ayant été classé sans suite.

DÉPÊCHES

■ FOOTBALL: la Caisse prid'assurance-maladie (CPAM) de Nantes a été déboutée, jeudi 26 avril, par le tribunal de grande instance de Nantes de son action contre l'Olympique de Marseille. La CPAM réclamait au club phocéen le remboursement des frais médicaux entraînés par la double fracture tibiapéroné du joueur nantais Yves Deroff, consécutive à un tacle du Marseillais Patrick Blondeau lors d'un match de championnat, le 29 mai 1999. La CPAM - qui demandait 190 000 francs - a un

■ TENNIS: Mélanie Molitor, la mère de Martina Hingis, a déclaré jeudi 26 avril dans la presse suisse qu'elle ne suivrait plus sa fille sur le circuit et qu'elle ne se considérait plus comme son entraîneur. Elle a précisé que ses relations personnelles avec la joueuse numéro un du tennis mondial n'avaient pas été affectées par cette séparation.

mois pour faire appel.

■ TENNIS DE TABLE: l'organisation des championnats du monde individuels 2003 a été attribuée à Paris, jeudi 26 avril à Osaka (Japon), à l'occasion de l'assemblée générale de la Fédération internationale de tennis de table (FITT). Paris a recueilli 76 voix contre 43 voix à Rio de Janeiro, son unique rivale. Par ailleurs, l'assemblée générale de la FITT a décidé de changer le décompte des points. A compter du 1er septembre, les rencontres internationales se disputeront en quatre ou cinq manches gagnantes de onze points (au lieu des vingt et un traditionnels) avec changement de service tous les deux points.

« Il n'y a eu aucune volonté de nier cette affaire »

• La handballeuse française : « Ces Jeux resteront un mauvais souvenir... J'ai déprimé du début jusqu'à la fin. Je ne savais pas pourquoi je ne jouais pas. J'aurais aimé qu'on me dise que j'avais été contrôlée positive. Comme je n'avais pas la moindre explication, je n'ai pas arrêté de me prendre la tête. Je m'étais pourtant investie à fond dans la préparation, j'avais consenti d'énormes sacrifices. Je trouve qu'on a été dégueulasse avec moi. En plein milieu des Jeux, un médecin que je ne connaissais pas m'a examinée au niveau du tendon rotulien car je souffrais d'une grosse tendinite au genou. Il m'a également demandée au moins quinze fois quels médicaments j'avais pris avant les Jeux. Sur l'instant, je n'ai pas compris pourquoi. Et puis je n'ai plus joué le moindre match. Les filles qui ne figu-

« Ce n'est qu'après les Jeux que j'ai appris que j'avais été contrôlée positive. Il fallait que je me batte pour prouver mon innocence »

raient pas sur la feuille de match devaient rester dans les tribunes, ne pas faire la tête, être souriantes. Ie me suis coulée dans le moule, car j'avais toujours espoir de jouer.

» Ce n'est qu'en rentrant chez moi, après les Jeux, que j'ai appris que j'avais été contrôlée positive. Je suis tombée à la renverse. Il fallait maintenant que je me batte pour prouver mon innocence, ce que j'ai réussi à faire. J'assume une partie des responsabilités. l'aurais dû vérifier que le médicament que m'avait prescrit ce diététicien ne contenait pas de produits interdits. J'étais allée le voir sur la recommandation du médecin de la fédération, car je connaissais des problèmes de poids. Depuis cette affaire, je n'ai plus été rappelée en équipe de France. »

• Henri Sérandour, président du Comité national olympique et **sportif français (CNOSF)**: « Je n'ai été guidé, dans cette affaire, que par une seule ligne de conduite : respecter à la fois l'être humain et la présomption d'innocence. Nous n'avons été informés verbalement que le 19 septembre, tard dans la soirée, du résultat positif du contrôle subi par cette athlète le 12 juillet, avant son départ pour Sydney. Notre souci immédiat a été de mener l'enquête afin de savoir ce qui s'était passé. Nous n'avions aucun document officiel à notre disposition. Nous n'avions pas son dossier médical ni la prescription de son médecin traitant. Parallèlement, nous avons fait subir un examen clinique à l'athlète pour accélérer le processus et commencer à constituer sans tarder ce

» Que pouvions-nous faire d'autre à ce stade que de la présumer innocente? Il nous manquait trop d'éléments pour la juger. Îmaginez ce qui se serait passé si nous avions décidé de la renvoyer en France sans l'ombre d'une preuve. J'ai donc demandé à ce qu'elle ne participe plus à la compétition, étant donné qu'elle avait joué un premier match, celui perdu contre la Hongrie. En pareille circonstance, si nous avions gagné cette rencontre, j'aurais immédiatement informé le CIO et la Fédération internationale de handball; et ceci en prenant le risque d'un recours de l'athlète – car je ne me serais appuyé alors sur aucun dossier officiel - et de commettre une erreur, comme l'a démontré ultérieurement le non-lieu prononcé par la commission de discipline de la Fédération française de handball, qui a conclu à une erreur de prescription médicale.»

Marie-George Buffet, ministre de la jeunesse et des sports : « J'ai été informée de cette affaire, sur place, par Michel Vial, le chef de Sérandour, le président du Comité national olympique et sportif français. Si je me souviens bien, nous n'avions pas le dossier médical de la petite qui a été contrôlée positive. L'antenne médicale de la délégation française a alors estimé au'il v avait de grandes probabilités pour qu'elle ne soit pas coupable. Il fallait donc préserver la présomption d'innocence. La Commission nationale du sport de haut niveau avait précisé, avant les Jeux, que si un athlète devait être contrôlé positif il serait retiré des compétitions et que, s'il était convaincu de dopage, il serait

» En ce qui concerne cette sportive, nous n'avions pas de preuve de sa culpabilité. On n'accuse pas sans preuve. Nous avons donc soutenu la proposition du CNOSF de la retirer de la compétition. Il s'agissait d'une mesure de précaution. Il n'y a eu aucune volonté de nier cette affaire. Si le mouvement sportif avait voulu la cacher, personne ne m'en aurait parlé. Au contraire, les responsables de la délégation française ont tenu à me tenir informée. Je crois que la bonne décision a été prise, car la jeune femme a finalement été relaxée par sa fédération après les Jeux. J'ignorais que personne ne lui avait appris qu'elle avait été contrôlée positive. »

> Propos recueillis par Frédéric Potet



Perturbation peu active sur la moitié Nord

SAMEDI. Dans un champ de pression relativement élevé, une perturbation traverse la moitié Nord de la France en donnant un peu de pluie. A l'arrière s'établit un ciel de traîne avec d'assez belles éclaircies. Les régions du Sud-Est restent bien ensoleillées.

Bretagne, Pays de la Loire, Basse-Normandie. Les nuages seront nombreux et donneront un peu de pluie en début de matinée. Les éclaircies assez belles reviennent par l'Ouest dès la fin de matinée. Quelques averses se produiront sur les côtes. Le vent d'ouest est modéré. Les températures sont comprises entre 12 et 15 degrés l'après-midi.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Haute-Normandie, Centre. Ardennes. Il pleuvra sur ces régions en matinée, puis des éclaircies assez belles reviendront par l'Ouest en matinée. Le thermomètre sera à la baisse entre 12 et 14 degrés. Le vent de sud-ouest sera modéré sur les côtes.

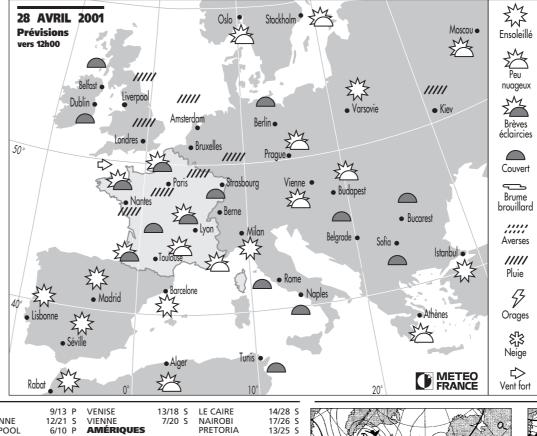
Champagne, Lorraine, Alsace.

Bourgogne, Franche-Comté. Le ciel assez agréable le matin deviendra de plus en plus nuageux, et il tombera quelques gouttes dans l'après-midi. Le thermomètre indiquera entre 12 et 16 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Sur le Poitou-Charentes, les nuages deviendront nombreux l'après-midi et il pleuvra un peu. Sur Aquitaine et Midi-Pyrénées la journée sera agréable, avec un ciel voilé. Les températures seront comprises entre 16 et 19 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Sur le Limousin, le ciel deviendra très nuageux avec un peu de pluie. Sur Auvergne et Rhône-Alpes, la journée restera assez agréable. Les températures seront comprises entre 15 et 20 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Le beau temps domine avec quelques nuages élevés. Les températures sont agréables avec 20 à 23 degrés. Le vent d'ouest reste modéré.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ FRANCE. La circulation devrait être dense pour le long week-end du 1er mai, dès vendredi 27 avril aprèsmidi dans le sens des départs, classé orange et samedi 28 vers la province. Vendredi, il est conseillé de quitter l'Ile-de-France le matin et les métropoles régionales avant 16 heures. Samedi, il vaut mieux prendre la route l'après-midi. Ces conditions justifient pour la sécurité routière le classement orange de la journée du mardi 1er mai. Des ralentissements ponctuels seront possibles vers les grandes villes de l'Ouest, sur les axes en retour du littoral vers Bordeaux, Niort et Poitiers.

■ ALGÉRIE. Trois méharées de 14 jours sont programmées dans le Hoggar par Comptoir des déserts (tél.: 01-53-10-21-60), les 20 mai, 8 juillet et 12 août. A plus de 2 000 m, l'Atakor offre un climat idéal pour marcher et bivouaquer à la belle étoile. Prix : 10 000 F (1 525 €) par personne, tout compris, de Paris.

lois loss
1030
A
in North
Les Accret
METEO
Prévisions pour le 29 avril à 0 heure TU

PRÉVISIONS POUR LE 28 AVRIL 2001 Ville par ville, les minima/maxima de températur et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux;

C. couvert, r. piuie, ". neige.							
FRANCE méti	ropole	NANCY	7/16 F				
AJACCIO	10/19 S	NANTES	8/14 F				
BIARRITZ	9/16 C	NICE	11/17				
BORDEAUX	10/17 C	PARIS	9/15 F				
BOURGES	8/15 P	PAU	7/19 N				
BREST	8/13 N	PERPIGNAN	12/19				
CAEN	8/12 N	RENNES	8/13 N				
CHERBOURG	8/13 P	ST-ETIENNE	8/16 (
CLERMONT-F.	8/17 C	STRASBOURG	9/17 F				
DIJON	8/16 C	TOULOUSE	10/19				
GRENOBLE	9/19 S	TOURS	8/14 F				
LILLE	8/13 P	FRANCE out	re-mer				
LIMOGES	8/12 C	CAYENNE	25/30 (
LYON	9/18 N	FORT-DE-FR.	24/29				
MARSEILLE	10/21 S	NOUMEA	22/26 F				

PAPEETE POINTE-A-PIT. ST-DENIS-RÉ. EUROPE AMSTERDAM **ATHENES** BARCELONE BELFAST BELGRADE BERLIN BRUXELLES BUCAREST BUDAPEST COPENHAGUE **DUBLIN** GENEVE HELSINKI

26/31 S 23/30 S KIEV LISBONNE 23/28 S LIVERPOOL LONDRES LUXEMBOURG 13/24 S MADRID 10/17 4/7 MILAN MOSCOU 8/21 C MUNICH 8/16 5/18 **NAPLES** OSLO PALMA DE M. 7/15 C 5/20 **PRAGUE** 9/20 S 4/11 C ROME SEVILLE SOFIA ST-PETERSB. STOCKHOLM TENERIFE 7/13 S

10/23 12/21

11/22

7/19

7/19

VENISE VIENNE AMÉRIQUES 13/18 S 7/20 S 6/10 P 6/10 P 7/14 C 7/23 S BRASILIA BUENOS AIR. 18/29 9/17 S 23/27 C CARACAS CHICAGO LIMA LOS ANGELES 7/21 S 13/20 MEXICO MONTREAL 10/16 1/10 7/19 S NEW YORK 9/17 S SAN FRANCIS 9/14 SANTIAGO/CHI TORONTO 3/13 S 4/12 S 11/30 S WASHINGTON 10/18 AFRIQUE 10/19 S 5/11 S ALGER DAKAF

13/25 RABAT 13/17 C **ASIE-OCÉANIE** BANGKOK BEYROUTH 28/38 18/25 BOMBAY 26/34 S DJAKARTA DUBAI 27/31 S 21/32 S HANOI 21/29 C HONGKONG JERUSALEM NEW DEHLI 24/26 P 16/27 25/41 S 14/23 S 13/23 S PEKIN SINGAPOUR 27/29 P SYDNEY

TENDANCES

Nestlé invente le café implicite

LA BOISSON à la mode de la société des flux tendus, du culte de la flexibilité et du stress n'est pas le café. Les boissons qui montent sont le thé et le chocolat. L'heure est à l'infusion zen et au lait-cacao régressif, aux breuvages cérébraux plutôt qu'à la potion énergétique. Les amateurs du petit noir et son coup de fouet matinal restent les plus nombreux, mais, autrefois hégémoniques, ils ne sont plus que majoritaires. Depuis les années 1990, la consommation de café stagne malgré les cafetières high-tech à haute pression et les distributeurs automatiques archisophistiqués qui permettent de choisir son grain, son dosage, voire l'épaisseur de la mousse.

Les responsables de cette lente érosion sont formellement identifiés. Ce sont les jeunes. Selon les dernières statistiques disponibles, 82 % des adultes déclarent avoir bu au moins un café au cours des dernières vingtquatre heures (un chiffre qui incite tout de même à relativiser la crise), mais le pourcentage n'est plus que de 57 % chez les 16-25 ans alors qu'il était beaucoup plus élevé dans le passé. La génération café (grosso modo, celle qui avait vingt ans après la guerre et a découvert le café soluble à la Libération) tient bon, mais, à

mesure que l'on descend la pyramide des âges, la consommation

Les 18-25 ans absorbent en moyenne 0,8 café par jour, contre 1,5 pour leurs aînés. Les traditions, cependant, ont de beaux restes. Ainsi, à l'entrée dans la vie active correspond presque toujours une hausse du nombre moyen de cafés avalés chaque jour. Confirmation : la « cafet'» et le « distrib'» sont bien des hauts lieux de la vie sociale en entreprise.

L'ultime atout, mais non des moindres, de ce café implicite et hybride est sa présentation en « sticks »

Le déclin, pourtant, est annoncé. Les nouvelles générations, élevées au Coca et aux jus de fruits, au hamburger-ketchup et aux fraises Tagada, se détournent de tout ce qui n'est pas sucré. La chaleureuse

amertume d'un jus bien corsé, très peu pour elles. Ét comme le mode de vie parental ne constitue plus forcément un modèle ou un horizon indépassable, le folklore du petit noir pris sur le zinc commence à devenir une rhétorique « de vieux », comme le proclament avec tact les adolescents...

Les jeunes, pour ce qui les concerne, ne font pas de l'expresso postprandial siroté avec solennité un rituel sacré. Ils zappent volontiers entre café, thé, chocolat, boissons sucrées ou céréales. Ceux qui, finalement, viennent au café le découvrent de plus en plus tardivement et s'y adonnent avec retenue, voire parcimonie. Au cours de ces cinq dernières années, le mélange robusta n'a pas résisté aux arguments, plus doux, de l'arabica, devenu numéro un auprès des amateurs. Enfin, toutes les études de clientèle font état d'un recul de la quantité de grains par tasse. Bref, nous buvons un « kawa » de plus en plus allongé. France, ton café fout le camp!

Depuis dix ans, les industriels ont tenté de rajeunir l'image de leurs produits. Sans beaucoup de succès. Nescafé a sculpté un flacon de Nescafé « ergonomique, résolument moderne » et lancé en 1991 un cappuc-



Les nouveaux emballages de café offrent une image « seventies » pour plaire aux jeunes.

cino en poudre. La nouvelle offensive du groupe Nestlé (dont l'ingénieur Max Morgenthaler mit au point le premier café soluble, en 1938) s'appelle Nescafé «Sweet & Coffee », ce qui signifie littéralement « douceur et café ». Dans une boîte, dix sachets oblongs et colorés appelés « sticks » renferment un mélange contenant un peu de café soluble (autour de 10 %), que l'on recouvrira d'eau frémissante. Au choix, trois parfums qui évoquent l'univers des glaces américaines sont proposés depuis début avril : Totally Toffee (café-caramel), Sweet Sweet Vanilla (café-vanille) et Cookie Temptation (café-cookie). Prix de vente

PHILATÉLIE

conseillé : 18 F (2,7 €) l'étui de dix

Cette hybridation est agréable au palais, surtout pour les « becs sucrés », comme disaient les grandmères d'autrefois. Les petits jeunes sont supposés s'hydrater de la sorte tout au long de la journée, sans forcément inscrire systématiquement cette nouvelle boisson à leur petitdéjeuner, zapping oblige. « C'est en faisant entrer le café dans l'univers de la gourmandise que nous parviendrons à vaincre les réticences des 15-25 ans », assure Gilles Bossis, directeur du marketing de la division boissons de Nestlé France.

La stratégie de Nescafé interpelle les papilles mais aussi la rétine. L'emballage de la gamme «Sweet & Coffee », conçu par l'agence de design Raison pure, s'ouvre tel un distributeur et s'applique, comme il est désormais de rigueur pour plaire aux adolescents et aux jeunes adultes, à rendre hommage aux « seventies » avec des teintes (mauve, bleu) éloignées des traditionnelles couleurs apéritives.

Sur cet emballage, où l'archaïque bol s'est effacé devant le mug fluo, on ne relève aucune référence explicite au modèle alimentaire américain alors que la thématique est celle des ice-creams de l'Oncle Sam. « Les nombreux jeunes que nous avons interrogés lors de nos tests appréciaient le goût des glaces américaines, mais, pour autant, ils n'avaient pas du tout envie de voir la Bannière étoilée sur le paquet », assure Gianni Rotta, responsable du projet au sein de l'agence

Raison pure. Enfin, l'ultime atout, mais non des moindres, de ce café implicite et hybride est sa présentation en « sticks ». Les professionnels ne jurent plus que par ce conditionnement qui réveille les ventes, y compris celles de préparations pour potages et soupes. Tout cela évoque de manière un peu tarte-à-la-crème le mode de vie dit « nomade » de ce début de millénaire, mais n'empêche pas les fameux « sticks » d'être, pour l'essentiel, utilisés à la maison, comme le bon vieux sachet.

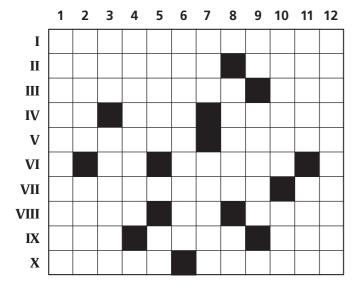
D'après les experts, ce sont les garçons qui seront les plus difficiles à ramener dans le camp du café. Il leur faut du sucré, pas de l'amer, mais ce n'est pas forcément une question de génération. Selon Nestlé, un tiers des habitués du bol de Nesquick matinal sont des adultes sans enfant, essentiellement des hommes.

Jean-Michel Normand

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01-101

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr



HORIZONTALEMENT

I. Tient en deux lettres dans la lettre. - II. Un bon départ. A dû prendre un mauvais départ puisqu'il n'arrive à rien. - III. Chasseurs, ou mettent à l'abri du chasseur. Parasol au Sud. - IV. Personnel. Intéressant à l'intérieur. Présentent bien. - V. Mamelle ou remplaçante. Pousse au côté du bulbe. - VI. Fait tomber le roi. Du lin et du coton. -VII. Bien élevés en traversant la Manche. Fin de bail. - VIII. Sa Marseillaise ne manque pas de relief. Négation. Drapé indien. -IX. Pousse au rouge. Au cœur du foyer. Gardé quand ça va mal. -X. Préparé avant récolte. Préparé pour une bonne nuit.

VERTICALEMENT

1. Finissent dans les mains du chef ou dans celles du maître. -2. Note sur le manuscrit. Affluent de la Seine. - 3. Poisson. Ne roule plus beaucoup même s'il reste en course. - 4. Toujours en courses. - 5. En bout de ligne. D'un auxiliaire. - 6. Bien élevé. -

7. Traverse l'Ile-de-France. Poudre à gratter. - 8. A combattre ou à fuir. Préposition. - 9. Le parti de VGE. Pour faire de bonnes glaces. - 10. Soutirais un peu d'argent, Blanc et mou, - 11, Servira toujours. Donne des couleurs au regard. - 12. Tombe régulièrement.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 100

Horizontalement

I. Castagnettes. - II. Opticien. Api. - III. Gai. Oursin. - IV. Ingérence. Ni. - V. Tam-tam. Lires. -VI. Agar. Akène. - VII. Tétanisé. Par. - VIII. En. Li. Allô. - IX. Op. Gel. Puits. - X. Niveleuse. OE.

Verticalement

1. Cogitation. - 2. Apanage. Pi. - 3. Stigmate. - 4. Ti. Etrange. - 5. Accra. El. - 6. GI. Emaillé. - 7. Néon. Ksi. - 8. Enucléé. PS. - 9. Rein. Aue. - 10. Tas. Repli. - 11. Epine. Alto. - 12. Sinistrose.

1999, soumet à La Poste un projet de timbre consacré à Besancon. Ce n'est donc que quatre ans plus tard que l'association philatélique locale voit ses espoirs se concrétiser, avec la vente, dans tous les bureaux de poste, le lundi 7 mai, d'un timbre à 3 francs (0,46 euro).

EN 1997, la Société philatélique

de Besançon, qui prépare la célé-

bration de son centenaire fixé en

Parmi seize maquettes réalisées par Jean-Paul Cousin, le projet retenu représente une vue aérienne de la citadelle édifiée par Vauban entre 1674 et 1688 ainsi que la fontaine des Dames, une sirène de bronze du XVIe siècle occupant le centre du monument réalisé en 1777 par le sculpteur Luc Breton.

L'horloge astronomique de Besancon apparaît sur un timbre préoblitéré paru en 1981, tandis que les monuments fortifiés par Vauban (timbre en 1955) - pour



La citadelle de Besançon

ne retenir que cet aspect du goût de La Poste pour la culture militaire - s'égrènent tout au long de la production philatélique hexagonale, la citadelle de Belle-Ile-en-Mer (1984) ou celle de Bitche (1996) figurant parmi les réalisations les plus récentes.

Le timbre, au format horizontal 35 × 22 mm, dessiné par Jean-Paul Cousin, gravé par Pierre Albuisson, est imprimé en taille-douce en feuilles de cinquante exemplaires.

La vente anticipée se déroulera les samedi 5 et dimanche 6 mai, à Besançon (Doubs), dans la salle des mariages de l'hôtel de ville.

Pierre Jullien

★ Société philatélique de Besançon, Roger Aguilar (président), 11, rue Préclin, 25000 Besancon.

EN FILIGRANE

■ VENTES. Parmi les 808 lots de la vente à prix nets organisée par Patrick Caudron (Puyloubier, tél.: 04-42-66-36-02), une lettre d'Algérie d'un soldat de la 4e compagnie à Relizane en juillet 1862, qui explique qu'il va partir pour l'expédition du Mexique, avec taxe tampon 30, est proposée à 3 500 francs.

■ JLM NÉGOCE (Villeurbanne, tél.: 04-72-74-13-24) organise sa 14e vente sur offres, clôturée le 2 mai, dont le catalogue disperse 914 lots. Notons une lettre du 24 octobre 1856, et son enveloppe, du prince Napoléon qui fait référence à son expédition polaire à bord de la Reine-Hortense, pour l'Islande et le Groenland (prix de départ 800 francs). La photo d'un projet de timbre non adopté pour le 150° anniversaire de la Révolution française démarre à 500 francs et précède essais, épreuves et non dentelés des ex-colonies françaises.

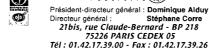
■ LA SUÈDE célèbre Nobel, La Suède a émis le 22 mars une série de quatre timbres pour célébrer le centenaire de la première cérémonie de remise du prix Nobel. Ils représentent l'effigie d'Alfred Nobel et les médailles décernées aux lauréats en physiologie ou médecine, physique et chimie, littérature.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord ISSN 0395-2037 Le Monde



PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 lvry cedex



Tél: 01.42.17.39.00 - Fax: 01.42.17.39.26

MUSEES Directeur du Musée national d'art moderne depuis le 1^{er} septembre 2000 en remplacement de Werner Spies, Alfred Pacquement a voulu un accrochage très différent

de celui choisi par son prédécesseur. SI L'OPTION chronologique est maintenue et que rien n'a fondamentalement changé en ce qui concerne la période 1905-1945, le quatrième

étage reflète les goûts d'Alfred Pacquement, friand d'abstraction, de minimalisme et d'art américain. Plus généralement, le foisonnement choisi par Werner Spies a été écarté

au profit d'un parti pris favorable aux années 1970.

ALFRED PAC-QUEMENT précise toutefois au Monde que l'accrochage sera renouvelé tous les ans dans sa partie contemporaine. ● C'EST AU TROISIÈME ÉTAGE qu'a eu lieu le principal chambardement pour une section architecturale moins historienne et plus humoristique.

Les collections du Musée national d'art moderne revues et corrigées

Nommé à la tête de l'institution du Centre Pompidou le 1^{er} septembre 2000, Alfred Pacquement aime l'abstraction et le minimalisme, donc les artistes américains. Ce qui se ressent avec un nouvel accrochage en rupture avec le précédent : ni accumulation ni foisonnement, mais des partis pris discutables et des oublis

C'EST NOUVEAU: un gros rhinocéros rouge, anodin mais pas triste, œuvre de Xavier Veilhan, marque, à l'entrée du Musée national d'art moderne (MNAM), l'articulation décidément moche entre les deux étages des collections. La bête en question, dont la corpulence est à la mesure des lieux, ne saurait passer pour représentative du nouvel accrochage, plus abstrait, plus sage, moins évidemment branché, jeune et mode que le précédent dans sa partie contemporaine. Il est autrement articulé et propre - un peu trop -, un peu trop muséal aussi, mais tellement moins supermarché qu'avant... On peut applaudir.

Werner Spies, l'ancien directeur qui avait en 2000 essuyé les plâtres des nouvelles salles signées Jean-François Bodin, s'était attaché à l'étage des classiques de la modernité et avait lâché prise à l'étage des contemporains - ils n'étaient pas sa tasse de thé. Il était tourné vers Ernst, Picasso, le surréalisme et les figurations. Son successeur n'a pas les mêmes goûts, la même histoire. la même sensibilité. Alfred Pacquement aime l'abstraction puritaine, le minimalisme, donc les Américains. Ce qui n'est pas forcément bien vu dans le pays. Cet ancien du musée il y travaillait déjà au temps de Pontus-Hulten, qui a présidé à son installation à Beaubourg – avait annoncé, dès son arrivée aux commandes, il y a quelque six mois, qu'une de ses premières tâches serait de revoir l'accrochage des collections. C'est ce qu'il a fait, sans tout casser.

ROUSSEAU REMPLACÉ PAR BALTHUS

La présentation des grands classiques du XXe siècle par Werner Spies n'était pas critiquable sur le fond. Et il n'était pas question pour Alfred Pacquement de rompre avec un parcours chronologique ancré à l'histoire et aux grandes figures de la modernité. Très peu de musées ont des collections assez riches qui le permettent. Malgré des manques et des faiblesses (par exemple du côté du futurisme et de l'expressionnisme allemand), le MNAM en a les moyens. De ce point de vue, il est envié. Alors pourquoi céder à la mode du jour, ces accrochages thématiques autorisant les rapprochements spatio-temporels les plus inattendus? La Tate Gallery de Londres s'est plu à le faire lors de l'ouverture de son nouveau bâtiment, à seule fin de cacher les faiblesses de sa col-

Au niveau 5, pour la période



Le groupe Supports/Surfaces profite de l'espace libéré par l'architecture et le design.

1905-1945, rien n'a donc beaucoup changé. La naissance du cubisme arrive après l'heure fauve et le cubisme généralisé après le duo Picasso-Braque. Les Dos de Matisse sont toujours là. L'incontournable salle Rouault (donation oblige) aussi. Kandinsky et les premières abstractions n'ont pas bougé. Mondrian continue d'introduire très logiquement la première salle vouée à l'architecture et au design. Deux créations importantes de Werner Spies la salle Dada dominée par Le Dresseur d'animaux de Picabia, acquis en 1998, et le grand ensemble surréaliste autour de l'atelier de Breton n'ont pas été touchées. La progression dans le musée, avec son cortège de grands classiques et son enchaînement de courants et de figures, reste inchangée à quelques nuances près : le Dix (Souvenir de la galerie des glaces de Bruxelles, 1920), achat dont Werner Spies était particulièrement fier, n'a plus pignon sur rue.

Près des ascenseurs, La Guerre d'Henri Rousseau a été remplacée par un hommage à Balthus. Ĉe qui contribue à dégager de l'espace plus loin, du côté des figurations de l'entre-deux-guerres dont la place a été réduite au profit de l'art de l'aprèsguerre, des abstractions. A ce stade du parcours, l'accrochage précédent n'était pas vraiment satisfaisant. L'actuel non plus. Le Triptyque de Bacon a toujours du mal a trouver son espace. Il a quitté la compagnie des sculptures de Giacometti pour celle des trois portraits de Dubuffet, et des Otages de Fautrier nouvellement acquis. C'est trop. Quatre Saura en coup de poing contre deux Alechinsky dans une salle relativement étroite, aussi. On peut relever

d'autres tandems, d'autres rapprochements bancals.

Mais ce sont là des petites choses qui ne doivent pas faire oublier la grande nouveauté de l'étage : la consécration des désormais vieux maîtres Soulages et Hantaï, qui disposent, chacun, d'une grande salle, au cœur d'ensembles de peintures abs-

Newman et Ellsworth Kelly autour du Colour Field Painting. Elle jouxte celle des gestuels qui réunit le seul De Kooning de la collection, les Pollock, dont Deep, une toile ultime, et un grand Joan Mitchell de 1954. A ce propos, on peut remarquer la présence renforcée des artistes femmes dans l'ensemble du musée, de Vieira da Silva à Sophie Calle. La fin du parcours du cinquième

traites faites à Paris. Autre innova-

tion: une salle réunissant Barnett

niveau renvoie aux vieilles amours d'Alfred Pacquement et annonce la couleur du quatrième niveau soumis à l'ordre minimaliste. Là, mises à part les grandes installations déplaçables à grands frais (Dubuffet, Beuys, Agam, Raynaud), tout a changé et a été renouvelé. « La Rue », bordée d'œuvres abstraites, systématiques, sérielles ou aléatoires, ressemble plutôt à une autoroute internationale: les Carrés d'Albers font face aux Liz de Warhol; la palette des couleurs de Richter est placée en vis-à-vis d'une vue de supermarché curieusement comparable d'Andreas Gursky.

Martin et Nemours en face de Morellet, Buren et Parmentier en face de Bishop, Judd le dur en face de Morris le mou, Carl Andre, Robert Ryman, Richard Serra, Brice Marden, Alan Charlton, Ruckriem, Federle Barré... Le parti pris de réaffirmer les valeurs pures et dures des années 1970 est évident. D'autant plus que ni le pop art, ni le nouveau

première fois que le musée fait une

évidemment, puisque « les années pop » sont à l'honneur au sixième niveau du Centre. Ce que l'on comprend moins, c'est l'absence d'Arte Povera et de l'art conceptuel. Faut-il croire qu'un courant en chasse un autre, comme aux beaux temps des avant-gardes? Ou que le musée n'est pas assez grand pour tout le monde? SUPPORTS/SURFACES EST LÀ En tout cas, le groupe (vite défait)

réalisme ne sont de la partie. Une

double absence que l'on comprend

de Supports/Surfaces, ses toiles libres, ses échelles, ses cordages et ses nœuds, dont l'absence dans l'accrochage précédent avait choqué à juste titre, est bien là. Très présent, dans l'un des deux grands espaces libérés par l'architecture et le design. L'autre de ces grands espaces a été donné à l'art de la performance, à l'art corporel. L'ensemble est un peu vaseux avec son écran géant pour les films de Beuys...

En fin de parcours, dans le coin des plus contemporains, qui est aussi celui des nouvelles acquisitions, le nombre des artistes est raréfié mais chacun dispose de beaucoup d'espace. Les grandes pièces, les installations y sont favorisées. Les œuvres ne sont pas toutes aussi convaincantes que les murs de feuilles au parfum enveloppant de Giuseppe Penone, un cadeau de l'artiste venu d'Avignon, ou que l'environnement somnambulique de Ugo Rondinone. On peut douter de l'opportunité de l'achat des Fischli et Weiss, ce qui n'empêche pas de croire qu'ils sont toujours de bons artistes. Même chose pour l'étalage des outils de Gabriel Orozco.

Alfred Pacquement et ses collaborateurs ont pris, ici aussi, le contrepied de l'accrochage précédent. Ils n'accumulent pas les propositions, ne tentent pas de montrer le foisonnement de la création. Mais ils prêtent tout autant le flanc à la critique. Le parti d'ensemble, les choix, tout ici peut se discuter, comme toujours lorsqu'on approche de ce qui se fait maintenant. L'argument, en réponse, sera qu'un nouvel accrochage montrera autre chose dans un an, que tout cela doit tourner.

G. B.

* Musée national d'art moderne, Centre Pompidou, Paris-4°. M° Rambuteau. Tous les jours, de 11 heures à 21 heures (fermeture des caisses à 20 heures). Fermé le mardi.

TROIS QUESTIONS A... ALFRED PACQUEMENT

Dans la présentation des collections par Werner Spies, votre prédécesseur à la tête du Musée national d'art moderne, le mouvement Supports/Surfaces n'était pas représenté. Pourquoi, cette fois, c'est Arte Povera qui manque à l'appel, alors que le musée est riche en œuvres représentatives de ce cou-

L'espace du musée a ses limites, et nous affirmons des partis pris. Nous avons voulu un renouvellement complet de l'accrochage à partir de 1960, affirmer Supports/ Surfaces, privilégier l'art minimal, la monochromie, la performance, insister sur les acquisitions nouvelles. Nous montrons ce qui était totalement absent de l'accrochage précédent. Robert Ryman, Brice Marden, Martin Barré et bien

d'autres ont maintenant leur place dans le musée. Cette politique de partis pris peut être d'autant plus accentuée que nous avons l'idée d'un principe d'accrochage qui tourne plus vite. Il sera renouvelé tous les ans dans la partie contemporaine. Tantôt nous mettrons l'accent sur un courant, tantôt sur un autre. Cela permet de lire et relire. Dans ce contexte de rotation, l'art pauvre peut apparaître, puis disparaître. L'accrochage actuel dépend aussi de la disponibilité des œuvres, et si Arte Povera n'est pas représenté, c'est qu'un certain nombre de pièces importantes de la collection, dont l'Igloo de Mario Merz. partent à Londres pour une exposition à la Tate Gallery.

2 Vous privilégiez Supports/Surfaces, mais plus généralement vous mettez en vedette un certain

Je ne les ai pas négligés. C'est la

salle Soulages. Je ne vois pas pourquoi on serait les seuls aujourd'hui à ne pas montrer correctement les artistes qui travaillent dans le pays. On trouve ce comportement justifié chez nos voisins. Pourquoi pas chez nous? Pourquoi montrez-vous aussi peu d'artistes très contemporains? Les artistes que le public ne connaît pas ou mal sont mieux perçus si on les montre largement. Dans un échantillonnage où tout est là, tout se brouille. Montrer des choix affirmés me paraît plus satis-

nombre d'artistes français...

du tout honteux de la place accordée à l'art très contemporain. Propos recueillis par

faisant que les mélanges. Finale-

ment, pour une collection qui

commence en 1905, je ne suis pas

L'architecture crève les plafonds du vieux centre

IL N'Y A PAS MOINS de deux voies d'accès au nirvana architectural du MNAM cru 2001. L'une est de s'en tenir à la vision classique, à ne pas regarder par les fenêtres, pour se consacrer aux objets, dessins ou maquettes exposés et accompagnés, le cas échéant, de ces vidéos plus ou moins pontifiantes qui substituent le temps (malléable, du visiteur) à l'espace (orthodoxe, des œuvres). Ĉette vision s'accommodera volontiers de l'excellente fiche élaborée par Frédéric Migayrou, nouveau grand maître, céans, de la loge architecturale naguère tenue par Alain Guiheux, fiche mise à disposition du public par le service pédagogique du centre, donc lisible.

Cette lisibilité n'est pas un luxe au quatrième niveau, où l'aventure récente de l'architecture - domaine dont l'histoire échappe totalement à nos contemporains à la différence des arts plastiques - précède ses origines modernes, logées au cinquième : un merveilleux jeu de pousse-pousse, ce cinquième architectural qui, dans la foulée de l'abstraction géométrique, fait dialoguer les tenants du damier constructif avec les courbes d'un bureau de Charlotte Perriand, celles de l'église de Ronchamp de Le Corbusier, éternel récriminant, ou celle singulière de la buvette de Jean Prouvé, perpétuel insatisfait. D'un côté le ronchon et sa chapelle, de l'autre le renifleur, génie de la tôle, omniprésent au chevet des architectes nécessiteux. Seules quelques pièces ont été changées à cet étage historique. D'avoir vu au préalable ce qui chronologiquement suit - mais s'est chargé d'une relative fraîcheur - fait bénéficier ce panorama d'avant et d'aprèsguerre d'un rien de champagne.

Car c'est à l'étage en dessous qu'a eu lieu le principal chambardement. En apparence, les maquettes restent traitées comme des œuvres d'art solitaires, autonomes, ce que viennent confirmer en fin de parcours deux ou trois œuvres d'architectes, faites pour être exposées, pas pour être construites. Les socles abaissés sous les vitrines désacralisent ces objets, leur redonnent une part de leur vertu pratique. Et à une vision péremptoire d'historien s'est substituée une approche tout aussi pédante, certes, mais empreinte d'une curiosité propice aux jeux d'esprit.

Trois salles. L'une, monographique, est consacrée au groupe italien Superstudio, ironique et radical, si tant est que ces deux termes associés ne cachent pas une unique manière de se prendre au sérieux. Plaidons pour l'ironie, qui conduit à relire l'histoire récente, celle de Rem Koolhaas en premier lieu, à travers les grilles de la lecture de Superstudio, détergent tonique né à la fin des années 1960. Une seconde salle, placée à l'en-

seigne de la densité, explore les origines des grands ensembles, exercice d'histoire qui revient à réhabiliter en douceur les propositions souvent brutales d'une profession terriblement sûre d'ellemême. Démonstration: Toulousele-Mirail. Contre-exemple: l'immeuble «œuf» d'André Bruyère qui restaure la part du rêve. Si l'on comprend bien, la geste des apprentis sorciers de l'urbanisme, au XX^e siècle, devrait être déconnectée du déchaînement de la médiocrité architecturale qui suivit. L'analyse, dans son détail, est juste. Elle redore en même temps le blason des nouveaux singes savants qui s'échappent des écoles.

RÉVOLTE DES PLANCHERS

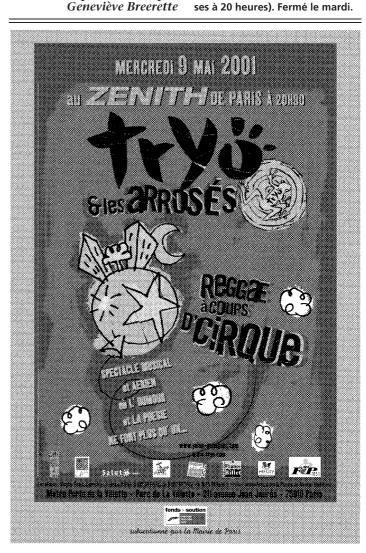
La troisième salle sera la plus facile à comprendre, puisqu'elle se promet d'explorer sous l'angle de la Fin des séparations - séparations physiques s'entend - un ensemble de réalisations récentes et sensationnelles, marquées par une volonté théorique ou politique de rencontre avec le public : vélodrome berlinois de Dominique Perrault, Musée juif, à Berlin aussi, de Daniel Libeskind, médiathèque de Sendaï (Japon) de Toyo Ito, etc. Enfin, car le quatrième niveau du

Centre Pompidou est d'abord un musée à la gloire du nombril et de l'auto-référence, le restaurant Georges, dessiné pour le même centre par le tandem Dominique Jakob et Brendan McFarlane.

L'hypothèse McFarlane, reprise par Migayrou, et c'est la deuxième voie d'accès à notre nirvana, est une révolte des planchers du Centre Pompidou qui se gonflent en d'immenses bulles, contre la postmodernisation de l'œuvre originelle de Renzo Piano et Richard Rogers. Il suffit pour s'en convaincre de lever les yeux au plafond, d'en regarder les poutres et le dessin, puis, si possible, de passer au travers pour rejoindre l'exposition « Les années pop », où l'on rencontrera le Fun Palace de Cedric Price et les dessins du groupe Archigram, source rigolarde et directe du projet Piano-Rogers.

Il suffit de regarder par les fenêtres le quartier de l'Horloge, précurseur du monde de Disneyland qu'évoque au sixième la même exposition. L'architecture a retrouvé le sens de l'humour. Preuve définitive : le rhinocéros de polystyrène à l'entrée du musée, limpide allusion à l'Opéra-Bastille, surnommé au temps de sa gestation, vingt ans après Beaubourg, « Rhinocéros dans une baignoire sabot ».

Frédéric Edelmann



Cap-Vert, Brésil et Angola, même combat

La sortie simultanée sur le marché d'une dizaine de disques permet d'apprécier la cohérence musicale lusophone

COMMUNAUTÉ de langue, convergence historique : la lusophonie s'affirme comme un bassin culturel homogène, de l'Afrique au Brésil en passant par le Cap-Vert. La sortie simultanée sur le marché d'une dizaine d'albums reflétant cette saga portugaise fait la démonstration de la cohérence musicale héritée de l'empire lusitanien. Le succès de Cesaria Evora, qui vient de publier *Sao Vicente de Longe* (BMG) et à qui la communauté des chanteurs et musiciens cap-verdiens dédient une grande fête le 28 avril à Paris (lire nos informations dans la rubrique Sortir, page 31), est la partie visible de l'iceberg – comme l'est le groupe portugais Madredeus, revenu au disque ce mois avec Movimento (EMI).

Le Cap-Vert, comme l'Angola, offre une palette musicale extrêmement diversifiée, partant de la stricte tradition africaine pour arriver à la chanson déliée et mélodique, telle que popularisée par Cesaria Evora. L'archipel ayant servi d'escale aux navigateurs atlantiques en route pour l'Amérique du Sud, les Caraïbes et l'Afrique australe a enrichi d'autant la musique cap-verdienne.

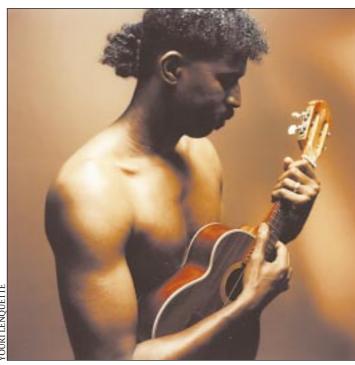
Ocora poursuit son exploration des modes traditionnels de la musique cap-verdienne. Après avoir publié l'excellent disque du gardeforestier (dans un pays qui n'a pas de forêt...) et accordéoniste Kodé di Dona, la collection discographique de Radio France livre un deuxième volume consacré au batuque et au finaçon, danses menées par les femmes, ici par Nha Mita Pereira, native de l'île de Santiago. Les femmes, qui sont plus africaines qu'ailleurs dans l'archipel, célèbrent les naissances, baptêmes et mariages en claquant des mains, ou en frappant des pagnes roulés et placés entre leurs genoux – le bois qui pourrait servir à la fabrication des tambours est rare en ce pays sahélien. Nha Mita Pereira est née en 1926 sur la côte est de l'île qui abrite Praia, la capitale du Cap-Vert. Comme son extraordinaire consœur Nacia Gomi (à découvrir sur le coffret de 2 CD Ocora, Cap-Vert, archipel de musique), elle travailla aux champs et sur les chantiers routiers au temps des colons.

Accordéon, percussions, mais aussi guitare, *cavaquinho* (petite guitare au son frêle) et violon: le recueil de musiques de l'île, plutôt agricole, de Sao Nicolau possède une fraîcheur créative qui n'exclut pas quelques déraillements, mais demeure très réjouissant. Enregistré sur place en 1980 par Joao Freire et publié avec l'appui de l'université de Francfort, ce CD a le souci du détail villageois, de la présentation des styles. Tout y figure: la *coladera*, les dan-

ses de carnaval, les tambours de colà qui célèbrent saint Antoine, saint Jean et saint Pierre. On y entend aussi Luis Rendall, et Toy, violonistes qui ont beaucoup marqué l'histoire musicale du Cap-Vert, et principalement Mindelo, la ville de Cesaria Evora sur l'île voisine de Sao Vicente. Bau, qui en est originaire et qui est fils de luthier, a appris à jongler entre divers instruments avec une sensibilité très fine, découverte en scène par le public de Cesaria Evora dont il a été le directeur musical pendant plusieurs années.

LES MODERNES DISSIDENTES

L'histoire de ces musiques lusophones est étroitement liée à la politique. C'est ce que démontre Canta Angola, film musical d'Ariel de Bigault, dont la bande sonore vient de sortir, accompagnée d'un livret donnant les clés de l'histoire angolaise et l'explication de la naissance des styles musicaux, depuis l'anticolonialisme (le guitariste Carlitos Vieira Dias, fils de Liceu Vieira Dias, de Ngola Ritmos) jusqu'à la révolte contre la guerre civile (le jeune Simmons Massini). Ce disque relie les générations, à l'instar de la compilation Great Voice of Fado, qui réunit Rodrigues, Fernando Amalia Farinha, les anciens, et Dulce Pontes, Bevinda, les modernes dissidentes - un disque utile à la compréhen-



Bau, joueur de cavaquinho, de guitare et de violon, originaire du Cap-Vert, a travaillé plusieurs années avec Cesaria Evora.

sion du tout. Pour retrouver les liens entre la péninsule ibérique et le Nouveau Monde, rien de plus efficace que la bande originale du film *Saudade do Futuro*, de Marie-Clémence et César Paes, hommage rendu aux Nordestins venus en masse travailler à Sao Paulo, mégalopole du Sud brésilien. Les *repentistas* improvisent des vers emballés, les tambourins, l'accordéon et le *rabeca* (un violon) vont bon train, ici comme à Sao Vicente.

Véronique Mortaigne

★ Blimundo, de Bau, 1 CD Lusafrica 36226-2, distribué par BMG. Batuque et Finaçon, de Nha Mita Pereira, Ocora C560151, distribué par Harmonia Mundi. Cabo Verde, Ilhas bo barlavento, music from Sao Nicolau, 1 CD Popular African Music Pamap 603, distribué par Night & Day. Canta Angola, 1 CD Emarcy 013941-2, distribué par Universal Music. Saudade do Futuro, 1 CD Laterit Productions SFLP260201. Great Voice of Fado, 1 CD Arc Music EUCD1639.

DÉPÊCHES

■ MEILLEURES VENTES: au classement de la semaine du 15 au 21 avril (Top IFOP/Tite Live diffusé par le SNEP), la chanteuse britannique Dido arrive en tête avec No Angel, un album enregistré en 1999, que les mystères de la distribution ne mettent à la disposition du public français qu'aujourd'hui. Le collectif d'artistes réunis sous le nom des Enfoirés, dont les bénéfices de l'album 2001 : l'Odyssée des enfoirés iront aux Restos du cœur, est en seconde place, suivi de Seul, de Garou. Henri Salvador, entre son passage au Printemps de Bourges et ses soirées complètes à l'Olympia, se maintient dans les dix premiers du classement avec Chambre avec vue, en neuvième place. Même effet pour Cesaria Evora, fêtée au Zénith et en tournée, qui compte trois albums en même temps dans le classement : le récent Sao Vicente di Longe, le précédent Cafe Atlantico, et le dorénavant classique Miss Perfumado.

■ INDUSTRIE MUSICALE: l'Agence fédérale du commerce (FTC), organisme de protection de la concurrence aux Etats-Unis, a sévèrement critiqué, dans un rapport rendu public, l'industrie du disque. La FTC reproche aux cinq majors du disque (Vivendi-Universal Music, Warner, Sony Music, EMI et BMG) de continuer à publier et à faire la promotion de disques et de chansons évoquant avec réalisme le sexe et la violence, en dépit des engagements pris par la profession de contrôler sa production. La FTC rappelle aussi son souhait que les moins de dix-sept ans soient informés sur le contenu des textes.

SÉLECTION DISQUES

HANSPETER KYBURZ
Malstrom. The Voynich
Cipher Manuscript. Parts.
Orchestres de la Südwestfunk de
Baden-Baden et de Freiburg, Hans
Zender (direction), Chœur mixte

Baden-Baden et de Freiburg, Hans Zender (direction), Chœur mixte de la Radio de Stuttgart, ensemble Klangforum Wien, Rupert Huber et Peter Rundel (direction).

Né en 1960, au Nigeria, de parents suisses mais formé en Allemagne, Hanspeter Kyburz est un compositeur qui marque les esprits par chacune de ses œuvres comme on peut le vérifier avec cette éblouissante monographie (la plus réblouissante monographie (la plus relie consacrée au jeune Matthias Pintscher). Ainsi que le laisse entendre son titre, *Malstrom* fait tourbillonner les sons en un flux surpuissant (grand orchestre réparti dans la salle en quatre groupes instrumentaux) qui tient autant du Beethoven de la *Pastorale* que du Stockhausen de *Gruppen*. Kyburz y

maîtrise la matière fuyante dans un jeu d'ellipses qui préserve la spontanéité du mouvement tout en gérant l'action à long terme. Du grand art, que l'on retrouve dans le tissage sophistiqué de *The Voynich Cipher Manuscript*, envoûtante litanie pour chœur et ensemble d'après un texte ancien que personne n'est encore parvenu à déchiffere (*Le Monde* du 20 décembre 2000), et dans le déploiement ciblé de *Parts*, pièce de référence.

Pierre Gervasoni ★ 1 CD Kairos 0012152KAI. Distribué par Naïve.

DOMINIQUE RÉPÉCAUD Ana Ban

Guitariste, directeur du festival Musique action au centre culturel André-Malraux de Vandœuvre-lès-Nancy, Dominique Répécaud est de ceux qui préfèrent au terrain trop lisse les accidents de parcours, les reliefs. Soit le risque, pour lui sans calculs, de l'improvisation. Ana Ban a été conçu avec quinze musiciens de connivence - le manipulateur Jérôme Noetinger, le percussionniste Lê Quan Ninh, le bassiste Olivier Paquotte, les saxophonistes Daunik Lazro et Michel Doneda... - dont les interventions ont constitué un premier matériau, Répécaud, comme le précise la pochette «improvisant d'abord avec une guitare sur chacune des pièces dans la continuité ou presque, puis dans un second temps avec deux guitares simultanément, ces deux dernières couchées sur une table ». Ana Ban est une histoire de sons, de grattements, de cordes malmenées, de larsen et de distorsion.

C'est aussi une histoire de choix – être soi en respectant les propositions de l'autre –, d'interaction en dépit de la distance, de formes, un élan d'énergie, une vibration pour les sens qui va de la déflagration à la simple et prenante ballade.

Sylvain Siclier

★ 1 CD In Situ IS234. Distribué
par Orkhêstra International.

BRUCE SPRINGSTEEN & THE E STREET BAND Live in New York City

Chaleureux témoignage des retrouvailles du E Street Band fera patienter les fans du natif le plus célèbre du New Jersey, qui guettent un album original depuis The Ghost of Tom Joad (1995). On regrettera le choix de certaines chansons, faiblarde (My Love Will Not Let You Down), balourde (Murder Incorporated) ou figurant déjà sur le coffret Live 1975-1985 (Two Hearts, Badlands). Mais, à la différence de ce dernier, patchwork de dix années de concerts, ce nouvel enregistrement en public a le mérite de restituer la marque du E Street Band sur scène, la montée en puissance, ici lors de deux soirées au Madison Square Garden de New York.

A partir de Youngstown, vibrante protest song pour les ouvriers floués des industries d'armement de l'Ohio, la machine springsteenienne tourne à plein régime pour s'emballer sur la fin : un Tenth Avenue Freeze-Out joyeusement soul précède deux inédits de la plus belle facture, American Skin (41 Shots) et Land of Hope and Dreams. Le plus attendu était évidemment le premier, lancinante et poignante oraison écrite à la mémoire d'Amadou Diallo, Guinéen abattu par des policiers newyorkais, ce qui a valu à Bruce Springsteen de sérieux démêlés avec les syndicats des forces de l'ordre locales.

Chansons politiques encore avec *Lost in the Flood*, chronique

onirique de la désolation américaine au début des années 1970 (plus iouée depuis 1978), et Born in the USA, débarrassé de sa batterie et de ses synthétiseurs martiaux. Le titre est recréé en blues primal, plongeant autant dans le bourbier vietnamien que dans celui du delta du Mississippi, afin de clore définitivement la polémique : l'Amérique rêvée par Springsteen n'était pas celle de Reagan, ni celle des Bush. Apothéose romantique, enfin, avec Jungleland, l'hymne gershwinien à New York. Attention, Born To Run est caché à la fin du premier CD. Bruno Lesprit ★ 2 CD Columbia/Sony Music 500000 2.

ANNE SOFIE VON OTTER MEETS ELVIS COSTELLO For The Stars

Depuis quelques années, Elvis Costello s'aventure volontiers hors des routes balisées de la chanson pop. Ses ambitions de musicien comme sa curiosité lui avaient déjà fait côtoyer l'univers de la musique classique. Après des collaborations avec le Brodsky Quartet, le contre-ténor Michael Chance, le saxophoniste et compositeur John Harle, le voici qui s'associe avec la mezzo-soprano Anne Sofie von Otter. Fruit de cette rencontre, dix-huit chansons signées Costello, mais aussi Tom Waits, Brian Wilson, Paul McCartney, Ruben Blades... On pouvait craindre l'inadaptation d'une des plus célèbres voix lyriques au format pop et les effets de prouesse technique. Avec retenue, parée de pagne au plus près son timbre de givre, la vocaliste s'est adaptée à

l'intimisme des morceaux. Si quelques titres (Like An Angel Passing Through My Room, Just A Curio ou la reprise de For No One des Beatles) souffrent d'une approche trop solennelle, l'élégance et le sens des nuances d'Anne Sofie von Otter – proche du folk altier de Sandy Denny ou Joni Mitchell habitent joliment ces mélodies, en particulier deux titres des Beach Boys, Don't Talk (Put Your Head On My Shoulder), You Still Believe In Me, Green Song de Svante Henryson et Elvis Costello et le splendide Go Leave de Kate McGarrigle.

Stéphane Davet
★ 1 CD Deutsche Grammophon
469530-2. Distribué par Universal.

JUAN ROZOFF

Abalorladakor! Le funk à la française existe. Si FFF, Sinclair, Captain, dans un registre plus rhythm'n'blues l'ont démontré, c'est le multi-instrumentiste et chanteur Juan Rozoff qui, comme Hervé Krieff, avait défriché le chemin qui mène à la sueur et au groove. Rozoff avait enregistré en 1991 un premier album, taillé la route avec des concerts mémorables avant une éclipse volontaire comme plasticien. Abalorladakor!, montre à nouveau, avec une production plus ambitieuse, son meilleur mais aussi certaines de ses faiblesses. Le meilleur, ce sont les chansons des plus dansantes, avec syncopes complexes et arrangements malins qui mènent le compositeur à tenir un haut rang dans la tradition de James Brown, Curtis Mayfield et surtout Prince, influence déclarée. Le meilleur, c'est cette voix qui n'hésite pas à lancer d'un petit cri des « baby » ou des « come on », sans lesquels le funk ne serait pas, mais surtout, que ce soit en espagnol, français et parfois en anglais, un phrasé juste et swingant (Mezkla'o, Fonktzar, La Nouvelle Danse, Rêves, Kudfudr...). Orchestre - guitares, cuivres, rythmique aux petits oignons, précis.

Dommage que Rozoff se montre parfois moins convaincant sur des ballades qui s'évaporent dans les chœurs de la new soul et dont les textes – même avec l'aide d'Apollinaire – manquent du même aplomb que sur les tempos rapides. Pour l'heure, Rozoff est avant tout un meneur de jeu qui vit le funk avec densité et énergie.

S. S

★ 1 CD Barclay 549 408-2. Distribué par Universal Music.

LE BOOGIE-WOOGIE PAR LES FEMMES (1) ACCORDÉONS AU FÉMININ (2)

Eh, bien oui, les femmes aussi. Elles font du boogie-woogie, et même du musette. Sorties des boîtes au trésor des collectionneurs, ces deux compilations venues des deux rives de l'Atlantique rappellent l'existence de formidaswinguer les clubs et valser les préaux. Le boogie-woogie par les femmes, quarante titres, une trentaine de filles vigoureuses (Ella Mae Rose, Marylin Scott, Hadda Brooks, Camille Howard, Mary Lou Williams, etc.) présente quinze ans d'inflexible boogie, de 1935 à 1950. « Après la guerre, les femmes rechignaient à rentrer au foyer », écrit l'auteur du livret, fort bien fait, pour expliquer le boom du genre à partir de 1945.

On les comprend. A Paris, les femmes avaient pris le piano à bretelles. Dominique Cravic (entre autres membre des Primitifs du futur - c'est Robert Crumb qui signe la pochette) commence son exploration en 1930, quand M^{me} Paula Chabran improvise de tourbillonnants solos d'accordéon. L'année suivante les sœurs Mercedes et Graziella Sabatier s'attaquent à Gueule de raie de Roger Zirer. Simone Bultiauw, Tony Rico, Tity Quentin, etc. préparaient le terrain d'Yvette Horner, déjà championne du monde d'accordéon quand elle joue le preste Gatitos Negros en 1949. Line Viala, tout en émotion devant « le charnel accordéon » clôt l'exercice.

★ (1) 1 double CD Body & Soul 3067862. Distribué par Wagram. (2) 1 CD Paris Jazz Corner Productions PJC 222007. Distribué par Harmonia Mundi.



Un numéro spécial pour mettre à jour vos connaissances

Monde: les faits économiques marquants de l'année, l'état des lieux des grandes régions du monde, les derniers chiffres du commerce mondial, stratégies et tendances mondiales.

France : conjoncture, croissance en hausse, reprise de l'emploi, la vague des fusions et acquisitions, la France et l'Europe.



NUMÉRO DE MAI: SPÉCIAL EXAMENS

La famille Deschiens et son désir d'excellence

Une troupe fortement renouvelée interprète « La Cour des grands », de Jérôme Deschamps et Macha Makeïeff

LA COUR DES GRANDS, de Jérôme Deschamps et Macha Makeïeff. Avec Catherine Gavrilovic, Robert Horn, Hervé Lassince, Nicole Monestier, Yves Robin, Philippe Rouèche, Patrice Thibaud, Luc Tremblais.

THÉÂTRE NATIONAL DE BRETA-GNE, 1, rue Saint-Hélier, Rennes. Tél.: 02-99-31-12-31. Samedi 28, à 19 h 30; dimanche 29 à 16 heures. Relâche jusqu'au 8 mai. Reprise du 9 au 14. 65 F (9,91 €) à 130 F (19,82 €). Durée: 1 h 35. Le spectacle sera présenté à Villeurbanne (au Théâtre national populaire) du 21 mai au 9 juin, à La Rochelle (La Coursive), du 13 au 16 juin, au Havre (au Volcan), du 20 au 23 juin, et à Paris (Théâtre national de Chaillot), du 6 novembre au 31 décembre.

RENNES

de notre envoyée spéciale

A en juger par les cris de joie qui ont accompagné La Cour des grands, le nouveau spectacle de Jérôme Deschamps et Macha Makeïeff est parti pour faire un triomphe. Certes, les Deschamps bénéficient d'une célébrité qui semble les mettre à l'abri de l'échec public. Mais ils savent à quel point cela peut être un piège. Avant la première rennaise, ils avaient très peur. Pour leur première création du millénaire, ils n'avaient pas le soutien de leur famille habituelle d'acteurs. Ils ont presque entièrement renouvelé leur équipe, prenant ainsi le risque de désarmer les spectateurs, fanatiques des yodlées tristes de Jean-Marc Bihour, des sauvageries d'Olivier Saladin, du regard perdu de Christine Pignet ou de l'extravagante dégaine de Yolande Moreau, que les gens ont pris l'habitude de n'appeler plus que par

Car être acteur, chez les Deschamps, c'est d'abord cela: apparaître sous son nom. Accepter donc que la personne soit le personnage, même passé au crible du ieu. Au générique de La Cour des grands, on retrouve deux anciens: Yves Robin, le souffre-douleur idéal au crâne dégarni, et Philippe Rouèche, l'accordéoniste-métronome des états d'âme.

Il y a aussi Robert Horn, l'Ecossais à la rondeur de montgolfière qui a joué dans Les Précieuses ridicules, Les Brigands, Le Défilé, et Nicole Monestier, la très opulente chanteuse d'opéra rencontrée à el l'occasion des Brigands. La petite l'occasion des *Brigands*. La petite brune qui a l'air de toujours faire le ménage et qui chante comme elle respire, c'est Catherine Gavrilovic; elle monte pour la première fois sur une scène. Le plus jeune, Hervé Lassïnce, semble aussi éveillé que Christophe Lambert. Luc Tremblais, c'est le faux costaud avec des clefs à la ceinture de son jogging. Reste l'hallucinant Patrice Thibaud, une machine à grimaces corporelles dignes de Louis de Funès.

« RELIGION DU MENTAL D'ACIER »

Les voilà donc en scène, dans l'espace vide d'une pièce. La Cour des grands creuse le sillon des Pensionnaires, le précédent spectacle des Deschamps, magistral exercice de cruauté, où l'on voyait s'exercer la domination du plus faible sur le plus fort, à tous les étages de la hiérarchie et de la vie. Cette fois, il s'agit, selon les notes de travail de Macha Makeïeff, de mettre en scène « ceux-là, avec leur désir d'excellence, leur application maniaque pour parvenir à être parmi les meilleurs»; de dégonfler « le nouveau dogme du muscle tendu, de l'invective virile ou maternelle, religion du mental d'acier, de l'humain inaltérable ».



Nicole Monestier et Robert Horn. Des personnages forgés par le « tiens-toi droit », accablés de tristesse et de solitude.

Ce désir d'entrer dans la cour des grands a sans doute été le moteur du travail. Mais un nouvel itinéraire s'est imposé de luimême. Sans peut-être s'en rendre compte, Jérôme Deschamps et Macha Makeïeff ont dépassé leur but initial. Ils sont allés plus loin, bien plus loin que le recensement attendu des horreurs engendrées par le diktat du meilleur. Les huit personnages de La Cour des grands ont été forgés par le « Tiens-toi droit », droit dans l'existence et que personne ne bouge, tu seras le meilleur mon fils. Ils ont entendu les ordres et, sûrement, pris des coups. Mais ils n'essayent même plus de reproduire les injonctions tuantes, ou alors ils le font sans presque le vouloir ni s'en apercevoir. Exercer son corps est une mécanique au même titre qu'écraser l'autre.

Non, ce qui domine, chez « ceux*là* », c'est la tristesse de ne plus savoir à quoi tout ça rime. Une tristesse accablante, jointe à une solitude aussi désolante que l'image du vilain tabouret posé au milieu du plateau. Cette désolation du détail qu'on ne voit plus, ce signal de la dépression, ils ne l'entendent

La Cour des grands est à l'image d'un moment anthologique où l'on voit Patrice Thibaud, un zoo humain à lui tout seul, prendre son pied pour le gratter, puis oublier ce qu'il fait et mettre son pied tout contre sa joue, le caresser, comme un enfant. Pendant ce temps, l'autre pied piaffe. Patrice Thibaud lui donne un coup. C'est ça, La Cour des grands: il ne s'agit pas d'être le meilleur, mais simplement d'exister. Voilà sans doute pourquoi « ceux-là » chantent si souvent Françoise Hardy, Claude François ou l'opéra. Ils chantent comme on pleure en silence, et alors ils donnent envie de pleurer, même si beaucoup de spectateurs rient aux éclats.

Brigitte Salino

SORTIR

PARIS

Fête des jazz

En 2000, le pari d'installer le jazz en direct, sur trois scènes, à la Foire de Paris, où l'on trouve de tout, y compris le jazz donc, avait été plutôt bien perçu par le public de passage comme par les amateurs chevronnés. Surtout les musiciens s'en étaient globalement trouvés bien. Deuxième édition donc avec deux grandes scènes, un espace club et même une fanfare, cent quinze formations, du jazz depuis le style New Orleans jusqu'aux rencontres avec les musiques électroniques (Hot Papaz, Stan Laferière, Gilbert Leroux Washboard Group, Alain Jean-Marie, Georges Arvanitas, Patrice Caratini, Christian Escoudé, Laurent Dehors, Sophia Domancich, Jean-Michel Pilc, Pierrejean Gaucher, Claude Barthélémy, Laurent de Wilde...), le tout de 13 heures à 20 heures. Le 4 mai, Didier Lockwood et Antoine Hervé joueront les prolongations jusqu'à 22 h 30. Foire de Paris à Paris-Expo, porte de Versailles, Paris-15e. M° Porte-de-Versailles. Jusqu'au 8 mai. Tél.: 08-92-69-26-94 (2,23 F/mn). De 30 F à 60 F, entrée gratuite pour les moins de sept ans. Cachaito Lopez

Longtemps accompagnateur du pianiste Frank Emilio Flynn, ce contrebassiste cubain a surtout été découvert en dehors de Cuba avec le projet collectif « Buena

Vista Social Club » dont il fut l'un des remarquables protagonistes. Après un passage par Bourges, il présente à Paris son premier album Cachaito (World Circuit/Night & Day), un exercice de haute volée, foisonnant d'idées et d'invention, de la musique cubaine « réinventée », avec effets dub et pulsation reggae, intervention de DJ (Dee Nasty), orgue Hammond et guitare

La Cigale, 120, boulevard de Rochechouart, Paris-18e. M° Pigalle. 19 h 30, le 27. Tél.: 01-42-23-15-15. 160 F.

La Fête à Cesaria La Fête à Cesaria affiche complet, il y a donc peu de chances de trouver des billets même à la sauvette pour écouter les complices de Cesaria (Bau, Teofilo Chantre), ses jeunes protégées (Maria Alice, Fantcha) et ses collègues stars du Cap-Vert (Ildo Lobo, Luis Moraes). Mais, par bonheur, la fête continue bien au-delà du temps imparti à la « Diva aux pieds nus »: à minuit, la billetterie ouvre à nouveau pour la seconde partie de soirée, ouverte par des rappeurs parisiens d'origine cap-verdienne (Stomy Bugsy, Jacky des Neg'Marrons). Le bal est ensuite mené par Splash (tendance zouk) et devrait se terminer vers six heures après quelques sets de DJ cap-verdiens. Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19°. M° Porte de Pantin. A partir de minuit, le 28. Tél.: 0803-020-040. 180 F.

GUIDE

FESTIVALS CINÉMA

Marcher, parler, filmer

Robert Kramer « Mon sentiment est que je suis parti de chez moi [aux Etats-Unis] pour arriver chez moi [en Europe] en passant par d'autres chez moi, que nous avons beaucoup de "chez nous" et qu'il vaut mieux réfléchir comme ça, au lieu de toujours réduire le "chez soi" au lieu le plus petit, le plus restrictif. » Cités de la plaine, suivi de dix films

du même auteur. Marseille (Bouches-du-Rhône). Alham-bra cinémarseille, 2, rue du Cinéma, Saint-Henri. M° Bougainville. Du 27 avril (à partir de 21 heures) au 15 mai. Tél. : 04-91-03-84-66. 25 F.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél.: 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGES

Isabelle Grosse

Galerie Anton-Weller, 57, rue de Bretagne, Paris-3°. M° Filles-du-Calvaire. Tél.: 01-42-72-05-62. Du 27 avril au 16 juin. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Set à 6

Espace Glassbox, 113 bis, rue Oberkampf, Paris-11°. M° Ménilmontant. Tél. : 01-43-38-02-82. Du 27 avril au 19 mai. De 14 heures à 19 heures, les vendredi et samedi. Entrée libre. Christian Biecher, Stéphane Calais, Tom Van Lingen

La Galerie, Centre d'art contemporain, 1, rue Jean-Jaurès, Noisy-le-Sec (Seine-Saint-Denis). Tél. : 01-49-42-67-17. De 14 heures à 18 heures, les mardi, jeudi et vendredi ; de 10 heures à 18 heures, le mercredi ; de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures, le samedi. Du 28 avril au 16 iuin. Entrée libre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche. Collogue international

sur la formation de l'acteur Former ou transmettre : le ieu s'ensei-

gne-t-il? Neuf séances et tables rondes autour de questions spécifiques reliées à l'enseignement du théâtre. Théâtre de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris-20°. M° Gambetta. Les 27 (à

partir de 9 heures), 28 et 29 avril. Tél. : 01-42-84-50-82. 250 F et 50 F, pour les étudiants et les comédiens. Lignes de vie – La Pluie – Les Ch'mins

de Daniel Keene et Gaston Couté Théâtre de la Commune, 2, rue Edouard-Poisson, Aubervilliers (Seine-Saint-Denis). 20 h 30, le 27. Tél. : 01-48-33-93-93. De 50 F à 130 F. Jusqu'au 26 mai.

Les Caprices de Marianne – Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée d'Alfred de Musset, mise en scène de Philip Boulay.

Théâtre, 41, avenue des Grésillons, Gennevilliers (Hauts-de-Seine). 20 h 30, du mardi au samedi ; 16 heures, le dimanche. Tél. : 01-41-32- 26-26. De 70 F à 140 F. Jusqu'au 20 mai. Lignes de vie-Intégrale

de Thierry Gibault, Alan Bennett et Daniel Keene. Théâtre de la Commune, 2, rue

Edouard-Poisson, Aubervilliers (Seine-Saint-Denis). 17 heures, le 28. Tél. : 01-48-33-93-93. De 50 F à 130 F. Cantus Cölln

Œuvres de Rosenmüller. Kuhnau. Schelle. Bach. Musique sacrée du

XVII^e siècle. Konrad Junghänel (luth, direction).
Théâtre de la Ville, 2, place du Châte-

let, Paris-4°. M° Châtelet. 17 heures, le 28. Tél.: 01-42-74-22-77. 95 F. Orchestre national de France

Œuvres de Liszt, Schumann, Rachmani-nov, Elisabeth Leonskaja (piano), Neeme Järvi (direction). Théâtre des Champs-Élysées, 15, ave

nue Montaigne, Paris-8°. M° Alma-Mar-ceau. 20 heures, le 28. Tél. : 01-49-52-50-50. De 50 F à 250 F. Orchestre national d'Ile-de-France Œuvres de Bach-Webern. Goubaïdoulina. Brahms. Moshe Atzmon (direction).

Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8°. M° Ternes. 20 heures, le 28. Tél. : 01-45-61-53-00.

De 50 F à 190 F.
Orchestre révolutionnaire

et romantique Œuvres de Verdi. Berlioz. Hillevi Martinpelto, Monteverdi Choir, John Eliot Gardiner (direction).

Eglise Saint-Eustache, 2, rue du Jour, Paris-1^{er}. M° Les Halles. 20 h 30, le 28. De 80 F à 295 F. Jean-Philippe Viret Trio Maison de Radio-France, 116, avenue

du Président-Kennedy, Paris-16°. M° Passy. 17 h 30, le 28. Tél. : 01-56-40-15-16, 30 F. Jean-Marc Padovani

Ermont (Val-d'Oise). Théâtre de l'Aven-ture, 1, rue Gambetta. 20 h 30, le 28. Tél. : 01-34-44-03-80. De 70 F à 90 F. Ultra Milkmaids, Damage,

Cosmodrome, Agoria Le Batofar, 11, quai François-Mauriac, Paris-13°. M° Quai-de-la-Gare. 21 heures, le 28. Tél. : 01-56-29-10-00. 50 F.

Eiffel, Calc, Virago Ris-Orangis (Essonne). Le Plan, rue Rory-Gallagher. 20 h 30, le 28. Tél. : 01-69-43-03-03. De 40 F à 100 F.

Juan Rozoff Savigny-le-Temple (Seine-et-Marne). L'Empreinte, 301, avenue de l'Europe.

19 heures, le 28. Tél. : 01-64- 41-70-25. Pink Martini

Elancourt (Yvelines). Le Prisme, Centre

des Sept-Mares. 21 heures, le 28. Tél. : 01-30-51-46-06. De 60 F à 90 F. Adama Dramé & Foliba

Cergy-Saint-Christophe L'Observatoire, 12, allée des Petits-Pains. 20 h 30, le 28. Tél. : 01-34-33-43-57. 50 F.

RÉGIONS

In Vitro

avec la Compagnie Archaos. Marseille (Bouches-du-Rhône). Chapiteau, parc Chanot. 21 heures, les 28 avril, 1er, 2, 3, 4, 5, 8 mai ; 16 heures, les 29 et 6. Tél.: 04-91-54-70-54. 120 F et 160 F. Jusqu'au 20 mai.

de Bartabas, mise en scène de Bartabas.

Miribel (Ain). Centre de loisirs sports

équestres, parc de Miribel-Jonage. 20 h 45, le 29 avril, 1er, 2, 4, 5, 6, 8 mai. Tél.: 04-78-55-80-20. 225 F. Jusqu'au 13 mai.

Les Pêcheurs de perles

de Bizet. Chœur et Orchestre de l'Opéra de Marseille, Gaetano Delogu (direction), Christiane Issartel (mise en

Marseille (Bouches-du-Rhône), Opéra, 2, rue Molière. 20 heures, le 27 avril, les 2 et 4 mai ; 14 heures, le 29 avril et le 6 mai. Tél. : 04-91- 55-11-10. De 55 F à 345 F.

DERNIERS JOURS

28 avril

Faut pas payer! de Dario Fo. Mise en scène de Jean-Pierre Andreani.

Théâtre du Renard, 12, rue du Renard, Paris-4°. M° Hôtel-de-Ville, 19 heures les 26, 27 et 28. Tél.: 01-42-71-46-50. De 70 F à 120 F.

Un récital inégal mais attachant d'Angelika Kirchschlager

ANGELIKA KIRSCHLAGER (mezzo-soprano), MELVYN TAN (piano). Lieder de Franz Schubert et Robert Schumann. Théâtre du Châtelet, Paris, le 26 avril.

En quelques saisons, la mezzo-soprano autrichienne Angelika Kirchschlager est devenu un « nom »: plusieurs disques pour Sony, une belle incarnation mozartienne dans La Clémence de Titus au Palais-Garnier, un beau Nicklausse dans la production des Contes d'Hoffmann de Robert Carsen ont suffi à la faire aimer du public français. Style clair, contrôlé mais chaleureux, elle n'a rien en commun avec Cecilia Bartoli la funambule, mais davantage avec Anne-Sofie von Otter, la distance glacée en

La voix est d'une grande beauté de timbre et d'une émission parfaite et naturelle - à Oranpasser la vertigineuse rampe du Théâtre antique dans le rôle de Nicklausse qu'elle reprenait, cette fois, pour Jérôme Savary. Pour le Châtelet, l'Autrichienne a conçu un programme où des raretés schubertiennes s'abritent derrière le célèbre cycle L'Amour et la vie d'une femme, de Schumann. Les deux premiers lieder du programme font entendre la voix dans sa

Mais voici bientôt quelques sons émis trop bas, des prises de souffle un peu bruyantes. On l'entend tousser, puis se gratter la gorge. Méforme passagère ? Simples « chats » dans la gorge ? Quoi qu'il en soit, dans tous les lieder du programme qui s'apparentent, de près ou de loin, à la structure d'un choral (varié, embelli ou non), forme fréquemment requise par les lieder allemands, la mezzo va rencontrer de sérieux problèmes d'intonation, dans la précision des tons et des demi-tons conjoints,

dans l'émission de certaines voyelles. Ailleurs, lorsque la voix chante des intervalles disjoints, ou peut se laisser aller à un lyrisme plus déployé, Kirchschlager retrouve la juson lui connaît · și elle rate *Le l* Thulé, de Schubert, ou le quatrième lied du cycle de Schumann, entre autres, elle peut en revanche chanter une fin de Erlafsee, de Schubert, d'une clarté et d'une sûreté parfaites,

une Marguerite au rouet magnifiquement tendue, un beau Requiem op. 90 de Schumann, sobre et intense, un Widmung (de Schumann aussi, son premier bis), frais et direct.

On aura été agacé par le jeu « haché menu » de Melvyn Tan, encombré de détails incongrûment soulignés, avare de pédale, de ligne, de soutien, de cambrure, de vrai phrasé. Le pianiste britannique a quitté le pianoforte, l'instrument par lequel il s'est fait connaître, soutenu activement par le chef d'orchestre Roger Norrington, pour revenir au piano moderne. On sait désormais que la mesquinerie de son jeu n'était pas due à la nature souvent chétive des instruments anciens qu'il

Angelika Kirchschlager l'embrasse comme du bon pain, notamment à la fin d'Hôtel, de Poulenc, un bis chanté comme un « bonbon français » et accompagné dans un style de pia-Mais on remettra autre fois la question du choix de leurs pianistes par les chanteuses...

Renaud Machart

L'Orchestre philharmonique de Monte-Carlo illustre un XX^e siècle spirituel

OLIVIER MESSIAEN: Les Offrandes oubliées. BETSY JOLAS: Tales of a Summer Sea. EDITH CANAT DE CHIZY: Moïra. HEN-RI DUTILLEUX: The Shadows of Time. Sonia Wieder-Atherton (violoncelle), enfants de la maîtrise de la cathédrale de Monaco, Orchestre philharmonique de Monte-Carlo, Pascal Rophé (direction). Monaco, salle Garnier du Casino, le 25 avril.

La 17e édition du Printemps des Arts de Monte-Carlo s'est ouverte, le 22 avril, par l'exécution intégrale des concertos pour piano de Bela Bartok (concert diffusé sur France-Musiques le 30 avril à 20 heures) avec Zoltan Kocsis en soliste. Trois jours après avoir accompli cette performance sous la houlette de Marek Janowski, son nouveau directeur musical, l'Orchestre philharmonique de Monte-Carlo s'est illustré avec le jeune chef Pascal Rophé dans un programme consacré au XX^e siècle remarquablement concu. sur la base de multiples correspondances. Celles entre le premier opus symphonique de Messiaen et le dernier (à ce jour) d'Henri Dutilleux. Entre un morceau d'anthologie picturale de Betsy Jolas et un attachant parcours spirituel d'Edith Canat de Chizy. Œuvres de maîtres incontestés (le premier a fait école, le second a suscité nombre de vocations) et de figures tutélaires (l'une, depuis longtemps reconnue, l'autre, en passe de le devenir totalement) de la création marquée du sceau de la spiritualité.

« Méditation symphonique » composée en 1930, Les Offrandes oubliées constituent un triptyque voué à l'illustration successive de la Croix, du Péché et de l'Eucharistie. Dans les volets extrêmes, que Pascal Rophé expose avec moins de lenteur que ne le voudrait ce rituel de fervente rédemption, Messiaen est déjà lui-même, à vingt-deux ans. L'Orchestre philharmonique de Monte-Carlo s'y révèle capable d'homogénéité, mais réussit moins bien les textures voluptueuses que les tissages translucides. En revanche, la séquence centrale, berliozienne, est restituée sur un mode intempestif rigoureusement précis.

Bien que l'idée de tempête ait inspiré à Betsy Jolas Tales of a Summer Sea, cette saisissante étude sur le mouvement ne s'impose pas à nous dans la fluidité des éléments, mais plutôt dans leur plasticité. Les jeux de vagues y semblent le résultat d'une activité en eaux profondes. La force, sculpturale, de cette œuvre servie avec conviction par Pascal Rophé, réside dans le principe renouvelé du soulèvement. Et l'on se surprend à « voir » émerger de Tales of a Summer Sea une île grouillant de vie avec sa flore mirifique et sa faune insolite.

RÉVÉLATION D'UN PAYSAGE

Edith Canat de Chizy procède aussi dans Moïra par révélation progressive d'une sorte de paysage, tourné cette fois vers les sphères intérieures de l'imaginaire. Cet émouvant concerto pour violoncelle puise dans l'orchestre matière à accompagner un solo de plus en plus chargé d'humanité. Créatrice du « rôle » à Metz il y a trois ans

avec Pascal Rophé à la tête de la Philharmonie de Lorraine, Sonia Wieder-Atherton entraîne dans son sillage des musiciens monégasques visiblement conquis. Comme cette œuvre qui émer-

veille et bouleverse à la fois, The Shadows of Time, d'Henri Dutilleux, est de cette musique que l'on doit faire sienne pour en apprécier l'universalité. Elle débute par une cascade monumentale des cuivres qui pourrait figurer l'ouverture des portes du temple de la mémoire. Un bref passage vocal (« pour Anne Frank, et pour tous les enfants du monde, innocents ») conduit au cœur d'une réflexion humaniste dont la portée créatrice synthétise l'intégralité du XX^e siècle musical, de Debussy au courant spectral.

Un peu sèche lors des premières pages, l'interprétation de l'Orchestre philharmonique de Monte-Carlo gagne en assurance au fil d'épisodes qui tournent tous autour d'une même note. Assurément une note d'espoir.

Pierre Gervasoni

EN VUE

- « La recherche du profit est indispensable pour une économie innovante », estiment les communistes rénovés allemands (PDS), qui s'attaqueront au capitalisme « mais seulement par petits pas ».
- Les fidèles yazédites, secte mystérieuse, qui croient à l'existence de « sept anges, sept cieux et autant de couches terrestres », évitent de « maudire Satan pour ne pas s'attirer sa malédiction », ornent leurs foyers de coquelicots et célèbrent leur Nouvel An en s'échangeant des œufs colorés, « exercent leur culte en toute liberté en Irak », affirme leur grand prêtre appelé Baba-Cheikh.

■ Nayef Ben Abdel Aziz,

ministre de l'intérieur saoudien, qui, jeudi 26 avril, déclarait « la question ne se pose même pas de les autoriser à conduire », n'a pas précisé quand son gouvernement délivrera aux femmes des cartes d'identité.

■ Ibrahim Mamman

Na-Wurno, condamné par un tribunal islamique de l'Etat de Zamfara, au Nigeria, pour avoir accusé – sans preuves – Lawal Idris, son voisin, de sodomie, recevra 80 coups de verge. En

- Les forces de sécurité ougandaises ont confisqué à la veille de l'élection présidentielle un million de machettes importées de Chine, appelées « pangas ».
- Quatre professeurs de l'Institut indien des sciences et trois entrepreneurs privés ont présenté, jeudi 26 avril à Bangalore, leur petit ordinateur portable à 9 000 roupies destiné aux « masses rurales déshéritées ».
- « Un jour, au volant, j'ai résisté à l'envie de balancer le mien par la portière après avoir perdu mon correspondant. » Ainsi jaillit dans l'esprit de Randice-Lisa Altschul, femme d'affaires new-yorkaise, l'idée de commercialiser « le premier téléphone portable jetable ».
- « Je ne voudrais pas que s'instaure une jurisprudence qui permette de commettre, avec en quelque sorte la bénédiction de la justice, des vols dans les grandes surfaces », a expliqué Christian Hassenfratz, procureur du parquet de Lyon – un tribunal surchargé où des centaines d'affaires financières « non audiencées » attendent d'être prescrites –, en faisant appel d'un jugement dispensant de peine une mère de sept enfants qui avait volé des jouets et des provisions pour les fêtes de Noël.
- Un adolescent, dix-neuf fois condamné, s'est rendu à une du tribunal de Besançon à bord d'une fourgonnette volée.

Christian Colombani

Le retour des tribus

La revue « La Pensée » s'efforce de réfuter « l'idée fausse mais encore répandue » du caractère archaïque des phénomènes tribaux. Ceux-ci auraient même profité de la mondialisation

LES TRIBUS sont de retour. Avaient-elles d'ailleurs jamais disparu? Question de point de vue, estime l'ethnologue Hosham Dawod, qui présente le dossier que leur a consacré la revue La Pensée (publié en partenariat avec Espaces Marx) dans son n° 325.

« Il a existé parmi les grands courants idéologiques et théoriques du XX^e siècle une tendance à sousestimer les phénomènes infra-étatiques de types ethniques, tribaux, la disposition des rapports de la parentèle à être investis par le politique, les nouvelles formes de solidarité locale. »

Hosham Dawod, qui a publié en février dans une autre revue,



Esprit, un essai très convaincant sur le retour du tribal dans la société irakienne sous embargo (Etatiser les tribus et tribaliser *l'Etat*), constate que le marxisme tout comme les théories libérales ont trop souvent passé le fait tribal par pertes et profits, au nom du « caractère linéaire du progrès ».

Quatre chercheurs sollicités par La Pensée s'efforcent de réfuter «l'idée fausse mais encore répandue » de l'archaïsme de la tribu « face à ce qu'il est convenu d'appeler la rationalité modernisatrice ». Car « à partir de cette perspective, explique encore Hosham Dawod, les problèmes tribaux et ethniques appartiennent au monde dit particulariste ou prémoderne qui a un côté désuet, anhistorique, qui les rend suspects ou qui les fait apparaître comme des obstacles au changement ».

UN PARCOURS REVIGORANT

La mondialisation aurait d'ailleurs dû donner le dernier coup à cette prétendue survivance de temps reculés. Il n'en fut pourtant rien. « Dans cette nouvelle situation de dépendance, où la mondialisation capitaliste contemporaine n'a fait qu'accentuer la tendance à l'intégration de plus en plus forte des sociétés dans un système monde, une économie mondiale globale dominée par l'Occident et le Japon, la moderni-

vent stimulées dans les sociétés périphériques au moyen de cette globalisation où le global est taillé à la mesure du local, et vice versa. Or nous assistons au niveau politique et culturel à un processus de segmentation qui va à l'inverse de l'intégration économique. » De même, alors que se consti-

té et la vision moderniste se trou-

tuent de nouveaux Etats-nations de par le monde, on observe « simultanément, au niveau infraétatique, une revivification réelle ou régénérée des sentiments tribaux ou ethniques ». Comme le précise l'un des intervenants, les relations entre l'Etat et ces tribus, anciennes ou nouvelles, ne sont pas nécessairement antagonistes.

Les questions sont nombreuses: pourquoi se regrouper aujourd'hui en tribus, réelles « ou fictivement reconstruites »? Ouels intérêts collectifs et individuels les lient? Comment les systèmes tribaux se reproduisent-ils en dépit des déflagrations sociales ou strictement économi-

Les contributions de Maurice Godelier, Jonathan Friedman, Kenneth Brown et Pierre Bonte sont robustes, transcrites dans le dialecte parfois singulier de la tribu des ethnologues, mais, de la Nouvelle-Guinée à l'Afrique, au monde arabe et au « nouveau tribalisme » qui se développe dans les sociétés occidentales, elles proposent au lecteur un parcours

Gilles Paris

DANS LA PRESSE

LES ÉCHOS Paul Fabra

■ C'est avec raison que Wim Duisenberg et, sous sa présidence, le conseil de la BCE, ne cèdent pas aux sirènes américaines, mais aussi européennes - notamment les ministres français, allemand, autrichien et belge -, le pressant d'abaisser à son tour les taux d'intérêt. (...) Il est possible que, dans les semaines ou les jours à venir, la BCE estime qu'il serait judicieux de les diminuer et agisse en conséquence. L'important est que sa politique monétaire soit dictée par des considérations qui lui soient propres. C'est ce qu'elle fait, de façon parti-

culièrement manifeste depuis le

début de l'année. Depuis ce 3 jan-

vier 2001 où Alan Greenspan a pris

les marchés du monde entier par surprise en réduisant d'un demipoint les taux d'intervention de la Fed, pour recommencer encore trois fois la même opération, tous les regards se tournent vers la banque centrale de Francfort. (...) Son absence de réaction est progressivement apparue pour ce qu'elle est plus vraisemblablement : un diagnostic et une prise de position. Pour l'instant, l'Europe n'a pas besoin d'une baisse des taux. Tel est le message. (...) Il y a de grosses raisons, sur ce sujet, de ne pas suivre l'exemple américain, ni sur le fond ni dans la forme. L'activisme et le vedettariat qui caractérisent la politique monétaire américaine dérivent d'une croyance exagérée, quasi névrotique, dans les capacités du système de réserve fédéral à influencer l'économie réelle. (...)

Dieu veuille que la BCE continue à ne pas se croire le chef d'orchestre de l'économie tout entière!

LCI

Pierre-Luc Séguillon

■ La libération conditionnelle de Patrick Henry, décidée par une justice qui privilégie la raison plutôt que l'émotion, sobrement et dignement commentée par des responsables politiques qui, à une exception près, ont banni de leurs propos toute récupération ou exploitation démagogique, honore notre République. La délicate décision prise par les trois magistrats de Caen confirme le bien-fondé de la réforme qui a transféré à la justice un pouvoir de libération conditionnelle jusqu'alors prérogative du garde des sceaux. (...) Cette décision, dont on peut imaginer qu'elle

a été prise après un redoutable débat de conscience, donne d'autant plus de valeur à la détention et sens à la suppression de la peine de mort qu'au départ le crime commis était exécrable et sans la moindre circonstance atténuante. Dès lors qu'a été banni l'échafaud, la prison a un triple rôle dans notre société; celui de punir l'assassin, celui de protéger une collectivité qui est en droit de se défendre contre un individu jugé dangereux, mais celui aussi d'aider le criminel à se transformer, à s'amender, à se réhabiliter et donc à cultiver l'espoir d'une réinsertion dans cette société qu'il a jadis horriblement blessée. Si ce triptyque n'est pas tenu, alors l'abolition de la peine de mort n'avait point de sens et la prison à perpétuité n'est qu'une autre forme d'exécution capitale.

pouvoirs publics et les autres opéra-

A partir de février, Gitoyen s'ac-

tive: il faut louer des locaux tech-

niques, se procurer du matériel, et

surtout remplir des masses de for-

mulaires administratifs pour obte-

nir tous les agréments et autorisa-

tions nécessaires. Fin avril, ils

voient le bout du tunnel: « Nous

allons pouvoir installer nos centres

serveurs dans Paris et faire creuser

des tranchées dans les trottoirs pour

Parallèlement, Gitoyen se fait

faire passer nos câbles. »

teurs n'étaient plus les mêmes. »

SUR LA TOILE

BOYCOTTAGE, SUITE

■ Les députés communistes français siégeant au Parlement européen ont fait savoir qu'ils étaient d'accord pour accueillir sur leur site Bouge l'Europe le site JeboycotteDanone, qui a été condamné par la justice française après une plainte de Danone. Sylviane Ainardi, députée communiste européenne, se dit prête à « assumer les conséquences judiciaires éventuelles » de cette décision. Le MDC avait déjà fait la même proposition aux responsables du site de boycottage. Par ailleurs, la société Gandi, qui a enregistré le nom de domaine jeboycottedanone.net pour le compte du Réseau Voltaire (en remplacement du nom en .com, qui a été désactivé), affirme avoir été contactée par les services juridiques de Danone, qui l'ont menacée d'un procès. - (Avec AFP.) www.bouge-leurope.org www.jeboycottedanone.net

INTERNET NOMADE

■ AOL - Time Warner et Swatch ont annoncé la signature d'un p tenariat pour la fabrication de montres-bracelets équipées d'un système de connexion à Internet. -

www.gitoyen.net

Un opérateur télécom alternatif, géré dans un esprit communautaire

NON SEULEMENT NOUS NE PERDRONS PAS

NOUS N'EN GAGNERONS PAS NON PLUS.

D'ARGENT DANS LES TELE COMS, MAIS

CINQ PETITS prestataires Internet, tous issus de la mouvance alternative et associative parisienne, se sont regroupés pour mener à bien une entreprise inédite en France : la création d'un opérateur télécom indépendant et non marchand, baptisé Gitoyen (Groupement d'intérêt économique citoyen), qui offrira un accès Internet haut débit à très bas prix, « dans une optique non lucrative ».

Le principal initiateur de l'opération est Valentin Lacambre, ancien patron de l'hébergeur gratuit Altern, qui s'est sabordé en juin 2000 après des années de combat pour la liberté d'expression sur le Net. Entre-temps, il avait fondé la société Gandi, qui vend dans le monde entier des noms de domaine en .com, .net et .org, à égalité avec les grandes multinationales de la communication (Le Monde du 14 juin 2000).

Au début de 20 se lance dans une aventure d'une tout autre ampleur. Tout d'abord, il s'allie avec quatre fournisseurs d'accès non marchands : FDN, repaire

de technophiles purs et durs ; Globalnet, qui travaille pour des ONG; Netaktiv, structure proche du PCF; logiciel libre. Ensemble, ils décident de profiter de la déréglementation pour mettre en place leur propre infrastructure d'accès : « Au départ,

notre démarche était défensive. Pour survivre, les fournisseurs associatifs devaient impérativement regrouper Mais très vite nous nous sommes aperçus qu'en devenant notre propre opérateur nous changions d'échelle et de statut. Tout devenait possible, les rapports avec les

PESSIN porte quoi. »

connaître de ses utilisateurs potentiels: « Par exemple, les communes auront bientôt le droit de fournir de l'accès Internet par l'intermédiaire d'un opérateur en régie. Nous allons leur faire des offres imbattables. Notre but sera vraiment de servir les populations. Nous allons aussi expliauer aux élus locaux, aux écoles, aux associations, aux PME, la réalité du marché des télécoms, grands groupes leur racontent n'im-

Yves Eudes

Abonnez-vous au

Jusqu'à d'économie soit semaines le lecture ABONNEZ-VOUS ET DEVENEZ LECTEUR PRIVILÉGIÉ DU MONDE

Oui, je souhaite m'abonner au Monde pour la durée suivante :

□ 3 MOIS-562F □ 6 MOIS-1086F □ 1 AN-1980 F au lieu de 585 F* au lieu de 1 170 F* x de vente au numéro (Tarif en France métrop je joins mon règlement soit:____

☐ par chèque bancaire ou postal à l'ordre du *Monde*

Date de validité LILLI Signature:

 $\sqcap M$. $\sqcap Mme Nom$:

Prénom: Adresse: _ Code postal: Localité:

TARIFS HORS FRANCE USA - CANADA Le Monde » (USPS=009729) is published daily for \$ 39.7 and a factor of the second of t 1 AN 2190 F 2960 F N.Y. 129 191518

Pour les abonnements souscrits aux USA: INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA-Tél.: 800-428-30-03 3 mois Offre valable jusqu'au 31/12/2001

- Pour tout renseignement concernant: le portage à domicile, le prélèvement Téléphonez au 01-42-17-32-90 de 8 h 30 à 18 heures du lundi au vendredi.
- Pour un changement d'adresse, un transfert ou une suspension vacances un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99 F TTC/min).

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Complètement loft par Luc Rosenzweig

di 26 avril 2001, notre télévision française est entrée dans la modernité. En dépit des résistances des forces du passé, elle est parvenue à imposer dans le paysage audiovisuel français (le moment est si solennel qu'il serait incongru de le désigner aujourd'hui par son sigle habituel) cette télé-vérité consistant à donner à mater la totalité de la vie de onze jeunes gens et jeunes filles enfermés pour dix semaines dans un lieu clos. Cela s'appelle « Loft story », et c'est diffusé sur M6 tous les jours en petit, tous les jeudis en grand, et en continu sur le canal 27 du bouquet satellite

A l'intention des non-anglicistes, précisons que ce titre cache un jeu de mots : l'histoire (story) se déroule dans un loft, terme qui s'est imposé dans notre langue pour désigner un espace plutôt vaste, en général un ancien atelier désaffecté, aménagé en appartement. Mais, pour ceux de nos concitoyens qui ont de bons souvenirs littéraires ou cinématographiques, cela évoque irrésistiblement une « love story », donc une histoire d'amour. Le rassemblement d'individus de sexes opposés dans un lieu d'où, par contrat, il leur est interdit de sortir à moins qu'ils n'en soient chassés devrait ipso facto, dans l'esprit des concepteurs de l'émission, provoquer quelques rapprochements des cœurs et des corps, spectacle dont, semble-t-il, le peuple est très friand.

Nous demandons un minimum d'indulgence à ceux de nos lecteurs qui auraient la tentation de penser que l'auteur de ces lignes est en train de procéder au remplissage oiseux d'un précieux espace de ce grand journal. Oui, nous nous sommes moralement engagé par contrat avec eux de leur rendre compte de ce qui nous paraît important, étonnant, curieux, voire scandaleux à la télévision. Mais

il y a des limites. Oui, nous avons regardé « Loft Story » jeudi soir, du moins jusque vers 23 h 35, heure à laquelle l'image a été remplacée par un écran de TPS indiquant que, si l'on voulait continuer à regarder ce programme, il fallait ajouter une somme de 70 francs au prix habituel de notre abonnement à ce bouquet.

Nous nous sommes alors posé question existentielle: qu'aurions-nous fait si nous n'étions pas un téléspectateur salarié et défrayé? Aurions-nous entrepris les manœuvres complexes permettant d'effectuer sur la zappette le paiement en ligne? Le désir de voir la sève amoureuse monter peu à peu dans l'âme et le corps de ces jeunes l'aurait-il emporté sur notre avarice? Une brève introspection aboutit à une conclusion négative, ce qui nous contraint à ne pas parler d'un programme dont nous n'avions vu qu'une partie. Ouf!

FILMS

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS 21.00 Les Secrets des dresseurs de chevaux. Forum 23.00 Arts premiers ou arts primitifs?

MAGAZINES **19.00** Nulle part ailleurs. Invités: Raymond Depardon; Sylvie Testud. 19.00 Tracks. Tribal: Net Addicts.

Backstage : La route du raï. Live : Wyclef Jean. 20.50 Thalassa. Quand la mer monte.

21.00 Rock Press Club.

Les Rolling Stones.

21.00 Recto Verso. Paris Première Daniel Prévost. 22.20 Docs & débats. L'ADN, une nouvelle arme contre le crime. Odyssée

Canal Jimmy

22.55 Bouillon de culture. Révélations sur Malraux, Mauriac et Céline. Invités : Olivier Todd ; Paul Nothomb ; Lucienne Sinzelle ; Véronique Robert ; Jean Mauriac. France 2 23.30 On ne peut pas plaire

à tout le monde. France 3

DOCUMENTAIRES

20.15 Reportage.

La Thérapie par les animaux. **20.50** Docs & débats. Le Procès K, Omar Raddad. **Odyssée**

21.55 Histoire de France. La Rafle du Vél' d'hiv'. Chaîne Histoire

Le Monde

22.00 Docteur Francis et mister Blanche. Paris Première 22.15 Grand format. L'Agence Magnu Un mythe en évolution

22.40 Monty Roberts, celui qui murmure à l'oreille des chevaux. Planète

22.55 Biographie. Khomeiny, l'ayatollah de la terreur. **La Chaîne Histoire**

23.30 « Mwe bana bandi ». « Vous, mes enfants ». Planète 23.35 Legends. Jack Nicholson. Odyssée

0.00 Histoires de pilotes. Planète **0.05** Behind the Music. **Canal Jimmy**

0.35 Le Musée d'Orsay. [6/6]. Vers le XX^e siècle. Histoire **0.55** Questions d'enfants. [1/6]. Naître. Planète

SPORTS EN DIRECT

20.30 Football. Championnat D 2 Montpellier - Créteil. Eurosport

MUSIQUE

19.30 Sarah Vaughan. En 1983. Muzzik 22.00 The Rolling Stones. Canal Jimmy Saint-Louis, 1998.

22.20 Tchaïkovski. Concerto pour piano n°1. Avec Martha Argerich, piano. Par l'Orchestre de la Suisse romande dir. Charles Dutoit. **Mez**. Mezzo

22.55 Corelli. *Concerti grossi* n° 9 et 10, opus 6. Par I Solisti Veneti, dir. Claudio Scimone.

0.50 Jazz Open 1996. Avec Tim Hagans, trompette; Javon Jackson, saxophone ténor; Greg Osby, saxophone alto; Kevin Hays, piano; Essiet Essiet, basse; Bill Stewart, percussions. **Muzzik**

20.45 Paris Deauville. Isabelle Broué. Arte 20.45 Obsession coupable. Robert Young

20.55 Hercule Poirot. Edward Bennet. O. Monte-Carlo TMC 21.00 Les Actes des apôtres. Roberto Rossellini [3/5]. O. Histoire

COURTS MÉTRAGES

0.35 Histoires courtes. Candidature. Emmanuel Bourdieu. Avec Denis Podalydes, Cécile Bouillot O. Prix Jean Vigo 2001. France 2

19.20 Hill Street Blues. Quand ça tourne mal O. Monte-Carlo TMC 20.00 La Vie à cinq. Le cœur partagé. Téva 20.45 New York District. Brûlures du passé.
Le choc des cultures O. 13ème RUE

Le choc des cultures O. 20.50 P.J. Rumeur O. France 2 20.50 Stargate SG-1. Eaux troubles O. Primitifs O. M 6

21.50 Les Enquêtes d'Eloïse Rome. Jugement en appel.

22.50 Ally McBeal.
Love on Holiday (v.o.). O.

23.45 Homicide. Invitation O. Série Club 0.30 The Practice. La goutte d'eau O. M 6

IELEVISION

Arte

20.45 Paris Deauville

Claire, une jeune femme effacée, de retour d'un déieuner chez sa mère, doit essuyer la colère de son mari, qui n'en peut plus de ces réunions familiales obligatoires. Alors que l'époux s'absente quelques instants, un inconnu monte dans la voiture et démarre, menaçant Claire. Ce premier long métrage, réalisé en caméra numérique par Isabelle Broué, est délicieusement attachant.

Odyssée

20.45 Docs et débat

Lorsqu'elles sont exploitables, les

Arte

23.45 Les Chevaux de feu ■ ■

Un superbe poème cinématogra-

phique du réalisateur Sergueï Paradjanov, inspiré d'un ouvrage de l'Ukrainien Mikhaïl Kotzubinski, Les Ombres des ancêtres oubliés. Les spectateurs français ont découvert en 1966 avec étonnement et admiration ce film soviétique, porteur d'un espoir de renouveau. Paradianov mourut d'un cancer en 1990 en Arménie. Ce film reste son œuvre maîtresse. En v.o.

21.10 Excalibur ■ John Boorman (Etats-Unis - Irlande, 1981, v.o., 135 min). 22.10 A nous la liberté René Clair (France, 1931, 85 min) O. Ciné Classics

22.40 Rio Bravo ■ ■ Howard Hawks (Etats-Unis, 1959, v.o., 135 min) O. Cinétoile 22.45 Au-delà des lois ■ John Schlesinger (Etats-Unis, 1995, 100 min) O. TSR

22.50 Qui ? Leonard Keigel (France - Italie, 1970, 80 min) O. Ciné Cinémas 2

23.35 La Fiancée de Frankenstein ■■ James Whale (Etats-Unis, 1935, v.o., 75 min) O. Ciné Classics

23.35 Perceval le Gallois ■■

Eric Rohmer (France, 1978, 135 min) O. 23.45 Rhapsodie en bleu ■■ Irving Rapper (Etats-Unis, 1945, 140 min). Mezzo



23.45 Les Chevaux de feu ■■■ Sergueï Paradjanov.
Avec Ivan Nikolaïtchouk,
Larissa Kadotchnikova (Urss, 1964,
v.o., 95 min).
Arte

0.00 Gouttes d'eau

sur pierres brûlantes ■ ■ François Ozon (France, 1999, 90 min) •. 0.10 L'Année de tous

0.35 Invasion Los Angeles ■ John Carpenter (Etats-Unis, 1988, v.o., 95 min) O. Ciné Cinémas 1

0.50 Crime passionnel ■■ Otto Preminger (Etats-Unis, 1945, v.o., 105 min) O. Ciné Classics 0.55 Main basse sur la ville ■■■
Francesco Rosi (France - Italie, 1963, v.o., 100 min) O. Cinétoile

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

17.35 Sunset Beach. 18.25 et 1.40 Exclusif.

19.00 Le Bigdil.

20.00 Journal, Météo, Trafic info. 20.55 Les Enfants de la télé.

23.15 Sans aucun doute. 1.00 Les Coups d'humour.

FRANCE 2

17.35 Viper. 18.20 Un agent très secret. 19.10 Qui est qui ?

19.50 Un gars, une fille. 20.00 Journal, Météo, Point route. Invité du journal : Robert Hue. 20.50 Une soirée, deux polars.

P.J. Rumeur O. 21.50 Les Enquêtes d'Eloïse Rome. Jugement en appel. 22.50 Bouche à oreille.

22.55 Bouillon de culture Révélations sur Malraux, Mauriac et Céline.

0.10 Iournal, Météo. 0.35 Histoires courtes.

Candidature. Emmanuel Bourdieu O. 1.15 Mezzo l'info.

FRANCE 3

17.35 A toi l'actu@. 7.50 C'est pas sorcier.

18.20 Questions pour un champion. 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo. 20.10 Tout le sport.

20.20 Tous égaux. 20.50 Thalassa. Quand la mer monte.

22.10 Faut pas rêver. 23.05 Météo, Soir 3.

23.30 On ne peut pas plaire à tout le monde. Invités : Nicolas Sarkazy ; Christine Bravo. 1.15 Toute la musique qu'ils aiment.

CANAL +

17.30 Mickro ciné.

► En clair jusqu'à 20.35 18.00 Dieu, le Diable et Bob O. 18.30 Nulle part ailleurs O.

20.35 Allons au cinéma ce week-end. 21.00 Pur et dur Film. Bruno Barreto O.

22.30 American Pie ■ Film. Paul Weitz O. 0.00 Gouttes d'eau sur pierres brûlantes ■ ■ Film. François Ozon ②.

1.30 Béru et ses dames Film. Guy Lefranc O.

ARTE

19.00 Tracks. 19.45 Météo, Arte info.

20.15 Reportage.

20.15 Reportage.

20.45 Paris Deauville.
Téléfilm. Isabelle Broué.

22.15 Grand format. L'Agence Magnum.
Un mythe en évolution.

23.45 Les Chevaux de feu ■ ■ Film. Sergueï Paradjanov (v.o.).

1.20 Le Dessous des cartes.

M 6

17.35 Highlander O. 18.25 Loft Story. 18.55 Buffy contre les vampires O.

19.50 I-minute 19.54 Le Six Minutes, Météo. 20.05 Une nounou d'enfer O. 20.40 Loft Story - Décrochages info.

20.45 Les Aventures du vendredi. Stargate SG-1.

Eaux troubles O.

21.45 Primitifs O.

22.30 Sliders, les mondes parallèles. Un monde d'exode O. 23.20 Un monde de zombies O. 0.05 Loft Story.

0.30 The Practice. La goutte d'eau O.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Black & Blue. 21.30 Cultures d'islam.

Invitée : Tania Velmans (La Méditerranée des croisades). 22.12 Multipistes. Le TGV-Méditerranée

22.30 Surpris par la nuit. Fela Kuti. 0.05 Du jour au lendemain.

0.40 Chansons dans la nuit 1.00 Les Nuits (rediff.).

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Concert franco-allemand. Par l'Orchestre national de France dir. Neeme Järvi. Œuvres de Liszt, R. Schumann, Rachmaninov.

22.30 Alla breve. Fragments insolites pour voix et ensemble, de Schapira dir. Dominique My. 22.45 Jazz-club. Enrico Pieranunzi, piano, Hein Van de Geyn, contrebasse André Ceccarelli, batterie.

RADIO CLASSIQUE

20.40 Les Rendez-vous du soir. De Mozart en Beethoven avec Eric Rohmer. Œuvres de Mozart, Boccherini, Clementi, Beethoven.

22.45 Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Mozart, Beethoven, Webern.

LA CINQUIÈME/ARTE

14.00 Les Terrassiers de la nuit.

18.05 Le Magazine de la santé.

20.00 Le Dessous des cartes.

20.15 Architectures. 20.45 L'Aventure humaine.

15.05 Sur les chemins du monde.

16.00 Les Splendeurs naturelles de l'Europe. Les plus beaux paysages. 16.30 Découverte. La Guadeloupe. 17.30 Gaïa.

19.00 Histoire parallèle. Semaine du 28 avril 1951 : Cinéma 51. 19.45 Météo, Arte info.

Babylone secrète.

21.45 Metropolis. George Steiner [5].
Les Belles Etrangères :
rencontre avec des écrivains bulgares.
Le musée Guimet, musée promenade.

22.45 Mon meilleur ami. Téléfilm. Marianne Lüdcke. 0.10 Music Planet. Robbie Williams

1.10 Quatorze jours à perpétuité Film. Roland Suso Richter.

M 6

13.20 Players O.

15.05 Zorro O.

16.35 Bugs O.

20.40 Cinésix.

RADIO

14.10 Total Security O.

15.40 Los Angeles Heat O.

18.35 et 23.30 Loft Story.

17.35 Amicalement vôtre 🔾.

19.10 Turbo, Warning. 19.54 Le Six minutes, Météo.

20.45 La Trilogie du samedi.

1.20 M comme musique.

FRANCE-CULTURE

23.00 Œuvres croisées. Vladimir Baranoff-Rossiné

0.05 Clair de nuit. Mnémosyne.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Voie carrossable.

20.50 Mauvais genres.

et Scriabine

1.00 Les Nuits (rediff.)

23.00 Le Bel Aujourd'hui.

RADIO CLASSIQUE 19.00 Intermezzo. Œuvres de Locatelli Corelli, Haendel, Scarlatti, Vivaldi.

20.00 Les Rendez-vous du soir.

Max Reger. Œuvres de Beethoven Reger, Brahms, Bach-Reger.

22.00 Da Capo. Le pianiste Nikita Magaloff. Œuvres de Chopin, Tchaïkovski, Liszt, Mozart, Stravinsky.

22.05 Etat de faits.

20.05 Plus vite que la musique.

20.50 Charmed. Les règles du combat 21.45 Sentinel. Au cœur de l'enfer O. 22.35 Roswell. Le festival O.

nebba, les femmes de la Busserine.

0.35 Au-delà du réel. Toute la vérité O.

13.30 Terres de légendes.

SAMEDI 28 AVRIL

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS 12.10 et 17.10 Le Monde des idées.

Thème : le cas Soller. Invités : Philippe Sollers ; Gérard de Cortanze ; Benoît Chantre. **LCI 21.00** Le Polar et la télévision. Forum 22.00 Vietnam, comment l'Amérique

a perdu la guerre. 23.00 Les Pays du Mékong.

Forum MAGAZINES **13.00** Un monde de brutes ? Canal +

13.30 C'est mon choix pour le week-end. France 3

13.50 Les Grandes Enigmes du futur. Qu'est-ce qu'un chef ? France **14.20** Strip-tease spécial. Les larmes de Ludovic ou le concerto imposé.

18.00 Courts particuliers.
Invitée: Amira Casar. Paris Première 19.35 Petites histoires du cinéma. Les jeunes premiers. Ciné Classics

19.55 + de zapping. Canal + 21.45 Metropolis. George Steiner (5). Les Belles Etrangères : rencontre avec des écrivains bulgares. Le musée Guimet, musée promenade. Art

22.20 Des racines et des ailes.

Saqqarah : à la recherche des tombeaux disparus. Les clés de Louxor. Les palais du Caire. Les gens du Nil. TV 5 22.25 La Route. Invités : Dick Rivers et Nicolas Rey. Canal

23.05 Tout le monde en parle. France 2 **23.10** Rock Press Club. Les Rolling Stones. 0.25 Pendant la pub.

Monte-Carlo TMC

0.35 Saga-Cités, Stop la chicane. France 3

DOCUMENTAIRES 17.05 La Septième Merveille du monde.

17.10 Paul Morand. [4/4]. Histoire **17.30** Les Mystères de l'Histoire. Secrets du Bureau ovale. **La Chaîne Histoire** 17.50 Le CAES de Ris-Orangis. Planète

Marie de Nazareth. La Chaîne Histoire 19.30 Au fil du fleuve Mékong. Planète **20.00** Biographie. Gengis Khan, terreur et conquêtes. La Chaîne Histoire

20.15 Architectures. Le familistère de Guise. Une cité radieuse au XIX^e siècle. Arte 20.35 L'Histoire du monde.

20.45 Biographie. Khomeiny, l'ayatollah de la terreur. La Chaîne Histoire

Pianiste virtuose, organiste recher-

Evgueni Khaldeï, photographe sous Staline.

Le Monde

TELEVISION

20.45 L'Aventure humaine.

21.00 Histoire de l'eau.

21.55 Les Métiers du cinéma. [1/3].

22.00 Nous avons les moyens

Humphrey Bogart.

23.15 La Grande Dépression.

SPORTS EN DIRECT

13.55 Rugby. Championnat D 1 : Toulouse - Montferrand.

15.05 Cyclisme. Coupe du monde. Amstel Gold Race.

17.00 Football. Championnat D 1.

Championnats d'Europe.

19.00 Volley-ball. Championnat Pro A

- de 85 ka messieurs.

masculine. Finale aller.

Metz - Marseille.

20.00 Hockey sur glace.

Directeurs de la photo. CinéCinémas

avec Debra Winger. Disney Channel

Mesures drastiques. Chaîne Histoire

La pierre de Rosette. Chaîne Histoire

Championnat international FIA. Grand Prix d'Espagne : La course. **Eurosport**

Coupe d'Angleterre. Finale : St Helens - Bradford. Pathé Sport

Championnats du monde : Etats-Unis - Ukraine. Pathé Sport

Etats-Unis - Unitario.

20.00 Football. Championnat D 1.

TPS Foot

21.00 Equitation. Jumping international de Monte-Carlo. Grand Prix du Prince de Monaco. **Eurosport**

22.45 La Première Fois. [1/4]. Premières nuits blanches à l'hôpital. **France 3**

23.45 Thomas Jefferson. [1/2]. Histoire

23.55 Gangs, les lois de la rue. Festival

0.10 Music Planet. Robbie Williams. Arte

de vous faire penser, Marketing

politique, le style américain.

21.40 Houdini.

22.15 Biographies.

22.25 Didier Daeninkx.

22.30 Les Trésors volés

de Hawaï.

22.30 Les Pandas

0.00 Civilisations.

14.30 Formule 3000.

16.00 Rugby à XIII.

18.15 Haltérophilie.

L'état des lieux.

Forum

empreintes génétiques sont devenues le deus ex machina d'affaires judiciaires irrésolues ou contestées. C'est donc d'une véritable révolution que traite L'ADN, une nouvelle arme contre le crime, au cours de laquelle des spécialistes évoquent l'apport de cet élément d'expertise et dressent un état des lieux des nouveaux moyens à l'usage de la police scientifique.

13.30 Une corde pour te pendre ■ Raoul Walsh (Etats-Unis, 1951, 90 min).

13.55 Le temps s'est arrêté ■ ■ Ermanno Olmi (Italie, 1960 v.o., 85 min) O. Ciné Classics 15.00 Gentleman Jim ■



16.35 Les Grandes Familles ■ ■ Denys de La Patellière (France 1958, 95 min) O. Ciné Ciné Classics 16.50 Le Roi des rois ■

22.30 Palmetto ■

23.00 Convoi vers la Russie ■ ■ Lloyd Bacon, Byron Haskin et Raoul Walsh (Etats-Unis, 1943, v.o.. 135 min) O. Ciné Classics

23.05 Un plan simple ■ ■ Sam Raimi (Etats-Unis, 1999, 120 min) **O. Ciné Cinémas 2**

23.10 L'Année de tous les dangers ■ ■ Peter Weir (Australie, 1982, v.o., 115 min) **O**. **Ciné Cinémas 1**

23.15 La Rivière rouge ■ ■ ■ Howard Hawks. Avec John Wayne, Montgomery Clift (Etats-Unis, 1948, v.o., 125 min) O. Cinétoile

Paul Schrader (Etats-Unis, 1997, v.o., 110 min) O. Ciné Cinémas 3 **0.55 Children of the Revolution** ■ Peter Duncan (Australie, 1997, v.o., 100 min) O. Cinéstar 2 1.15 L'Eau à la bouche ■ ■

4.30 Les Girls ■ ■ ■ George Cukor (Etats-Unis, 1957, 110 min).

13.55 MacGyver.

15.40 Flipper.

18.00 Sous le soleil. 19.00 et 20.50 Qui veut gagner

21.50 La Soirée spéciale tubes d'un jour, tubes de toujours O. 0.10 L'Arme blanche. Téléfilm. Frank Cappello ◊.

FRANCE 2 13.50 Les Grandes Énigmes du futur.

20.50 Tapis rouge aux séductrices.

FRANCE 3 13.30 C'est mon choix

pour le week-end. 14.50 Côté jardins.

18.10 Expression directe. 18.20 Questions pour un champion. 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.

20.15 Tout le sport. 20.25 Mezrahi et ses amis.

CANAL + 13.55 Rugby. Elite 1 : e - Montferrand

► En clair jusqu'à 20.40 19.20 Le Journal. 19.30 Les Simpson 🔾

19.55 + de zapping. 20.40 Samedi comédie. La Cape et l'Épée.
21.00 H. Une histoire de livre O.
21.25 Mes pires potes.
Scènes de ménage O.

23.20 La Momie ■

Les codes du CSA Tous publics Accord parental souhaitable

Les cotes des films

On peut voir
A ne pas manquer
Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal + DD Dernière diffusion

◆ Sous-titrage spécial pour

les sourds et malentendants

18.15 Les Mystères de la Bible.

MUSIQUE

Odyssée

17.10 Verdi. L'Ouverture de *La Force du destin.* Enregistré en 1978. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Herbert von Karajan.

Avec Claudio Arrau, piano ; Jorge Bolét, piano.

de Barcelone (Espagne). Demi-finales.

23.15 Tennis. Tournoi messieurs

Histoire

Odyssée

Planète

Canal +

Canal +

Eurosport

Eurosport

Eurosport

Mezzo

La Chaîne Histoire

19.30 Encore. Concours international de piano Van Cliburn 1997. Avec Michail Dantchenko;

Muzzik

Histoire

France 3

Festival

TF 6

Disney Channel

20.00 Solti dirige Prokofiev. Par l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise, dir. sir Georg Solti. Muzzik 21.00 Poulenc. Les Dialoques des carmélites.

Par l'Orchestre philharmonique de Strasbourg, dir. Jan Latham-Koenig. 23.05 Le Quatuor Takacs joue Schubert. La Jeune Fille et la Mort, quatuor à cordes en ré mineur, D 810. Muzzik

Jazz à Vienne 1998. Paris Première

Lev Vinocour ; Filippo Gamba Yakov Kasman.

23.35 Poulenc. Gloria. POUIENC. Cloria.
Avec Barbara Hendricks, soprano ;
Carl-Johan Falkanan, baryton. Par
l'Orchestre national de Lille et le Chœur
de la région Nord Pas-de-Calais,
dir. Jean-Claude Casadesus. Mezzo

23.25 Kassav'.

0.05 The Rolling Stones. Saint-Louis 1998. Canal Jimmy TÉLÉFILMS 17.25 Une surprise d'enfer. France 2

RTL 9 17.50 Sans cérémonie. Michel Lang Festival **18.15** Les Actes des apôtres. Roberto Rossellini [3/5]. O.

17.45 Les Anges de la Crime.

19.00 L'Enfer de la mode.

Mark Rosman

20.40 Les Voies du paradis.

Stéphane Kurc

22.45 Mon meilleur ami.

20.00 Ally McBeal.

19.00 Jean Galmot, aventurier Álain Maline [2/2]. 🔾. CinéCinémas 20.30 Les Roses du passé. Gillies MacKinnon, Q. CinéCinémas 20.30 Belphégor.

20.45 Détours vers le bonheur. Charles Jarrott. 22.25 Rendez-moi mon enfant. François Labonté. O

Marianne Lüdcke Arte 17.10 Dawson. Les vents de la mer. TF 1 **18.20** Dharma & Greg. Midwife Crisis (v.o.) ◊ Téva

19.30 Les Simpson. Sobre Barney, « alcooliques non anonymes ». Canal +

Tiš the Season (v.o.) O.

22.35 Roswell. Le festival O.

20.50 Charmed. Les règles du combat. M 6 **21.40** The Corner.
Deandre's Blues (v.o.) **O**. **Série Club 22.30** Oz. La déclaration des injustices (v.o.). Actes de charité (v.o.) O. **Série Club**

23.40 Les Envahisseurs. Trahison. France 3

Premier western réalisé par Howard Hawks, ce film, adapté d'un roman de Borden Chase, est devenu un grand classique. Histoire d'hommes, d'amitié jalouse, d'univers viril où l'on règle les différends à coups de poing, de grands espaces et de grands troupeaux de bêtes à cornes, mise en scène rigoureuse et superbe interprétation. Avec John Wayne et

FILMS

13.25 La Grande Sauterelle ■ Georges Lautner (Fr. - It. - All. 1967, 105 min) O. Ćinétoile



15.20 La Fiancée de Frankenstein ■

James Whale. Avec Valérie Hobson, Boris Karloff (Etats-Unis, 1935, v.o., 75 min) O. Ciné Classics Nicholas Ray (Etats-Unis, 1961, 180 min) O.

Volker Schlöndorff (Etats-Unis, 1998, 120 min) **O**. Un cri dans l'océan ■ Stephen Sommers (Etats-Unis, 1998, 105 min) **O**. Cinéstar 2

23.00 Invasion Los Angeles ■ John Carpenter (Etats-Unis, 1988, v.o., 95 min) O. Ciné Cinémas 3

0.35 Affliction ■ ■

Jacques Doniol-Valcroze (France, 1959, 90 min) O. Ciné Classics 3.20 Les Bas-fonds ■ ■ Jean Renoir (France, 1936, 90 min) O.

TÉLÉVISION

PROGRAMMES

TF 1

14.50 Alerte à Malibu.

16.35 Will & Grace. 17.10 Dawson.

des millions ? 20.00 Journal, Tiercé, Météo.

1.50 Formule F 1.

14.45 Tiercé. 15.05 Cyclisme. Coupe du monde. Amstel Gold Race. 16.55 La Fête à la maison O.

17.25 Une surprise d'enfer. Téléfilm. George Erschbamer. **18.55** et 1.50 **Union libre.** 19.55 et 20.45 Tirage du Loto.

20.00 et 1.25 Journal, Météo.

23.05 Tout le monde en parle.

15.25 Côté maison 15.55 La Vie d'ici.

20.40 Les Voies du paradis. 22.20 Météo, Soir 3.

22.45 La Première Fois. [1/4]. Premières nuits blanches à l'hôpital.

23.40 Les Envahisseurs. Trahison. 0.35 Saga-Cités. Stop la chicane. 1.00 Sorties de nuit.

16.05 Eddy Time. 17.00 Football. Championnat de D 1 : Metz - Marseille. 18.00 Coup d'envoi.

21.50 Samedi sport. **22.20 Jour de foot.** Les temps fort de la 32^e journée du Championnat de D1.

1.20 La Fidélité ■ Film. Andrzej Zulawski O.

Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans Public adulte Interdit aux moins de 16 ans Interdit aux moins de 18 ans

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

19.30 Tatjana. Opéra en trois actes de Franz Lehar. Par le Chœur et l'Orchestre symphonique de la Radio de Berlin, dir. Michail Jurowski, Dagmar Schellenberger (Tatjana), Herbert Lippert (Alexis), Karsten Mewes (Sasah).

Radio Classique 20.00 Max Reger

ché, chef d'orchestre retouchant avec autant d'humilité que de pertinence certains passages de Beethoven, l'Allemand Max Reger composait avec une véritable frénésie. Le surmenage et l'alcoolisme vinrent à bout, en 1916, de cette nature généreuse et excessive. Reger avait quarante-trois ans. Sa musique reste encore à découvrir en France.

France 3

18.30 Classic Archive.

22.50 La Première Fois Emmanuel Descombes, réalisateur

de Premières nuits blanches à l'hôpital, proposé dans la collection « La première fois », a filmé les débuts de deux jeunes internes en chirurgie. Jour et nuit, il les a suivis, de la salle de garde au réfectoire, des salles d'opération aux chambres des malades. Son film montre le désarroi de ces jeunes gens qui se retrouvent brutalement seuls décision-

23.15 La Rivière rouge ■■■

Cinétoile

Montgomery Clift. En v.o.

Le Monde

Le supplice de l'eau

JOUR APRÈS JOUR, nuit après nuit, et, déjà, mois après mois, les eaux de la Somme montent et baissent, baissent et montent, mais sans jamais se retirer. Jour après jour, dans de nombreux villages et dans certains quartiers d'Abbeville, des gens, par centaines, vivent un calvaire d'autant plus rude qu'ils n'en voient ni la fin ni le remède.

Ils sont dans l'eau. Leurs maisons sont dans l'eau. Leurs vies sont dans l'eau. Et leur moral part à vau-l'eau. Récemment, dans une chronique, on avait évoqué ce débat de pieds secs, postélectoral, entre France d'en haut et France d'en bas. Là-bas, en Picardie, existait déjà, sans qu'on y prête trop attention, une petite France dans l'eau, submergée ou en voie de l'être, par l'élément le plus naturel qui soit en Somme. Puis, petit à petit, les images venant, toujours les mêmes, dans un tragique de répétition, la France d'en haut comme d'en bas a pris conscience de ce supplice de l'eau inouï infligé à ceux que, par une commode convention de langage, on appelle des sinistrés.

Les sinistrés de la Somme, naufragés des terres, ont maudit Paris. Maudit le ciel. Maudit les écluses d'aval, inefficaces et vétustes chasses d'eau. Maudit la technocratie tenue pour insensible à leur malheur et responsable de la crue sans fin. Maudit les scientifiques leur expliquant vainement pourquoi les eaux sont venues là, pourquoi elles y sont restées et pourquoi, hélas, il est assez probable qu'elles ne se retireront pas avant le mois de juillet désormais. Les sinistrés de la Somme n'ont plus que leurs yeux pour maudire.

Et cela se comprend assez. Trois, quatre mois, le moral et la vie minés par l'eau, il y a effectivement de quoi s'en prendre à la terre sèche et à la France d'en haut entière. Non pas que cela change quoi que ce soit au sort vécu, mais on peut supposer que cela soulage d'imaginer un grand et mythique gouverneur des eaux acharné à la submersion de la Somme. A ces victimes, il fallait un responsable et un coupable. La rumeur l'a fourni, encouragée, véhiculée même par différents élus de différentes tendances dépassés par les événements et s'accrochant à cette démagogique bouée de sauvetage.

La rumeur fut. La rumeur reste. Mais les eaux aussi, et au-delà de l'immense désespoir des naufragés de la Somme, il serait indécent de les tenir pour les crédules coupables d'une rumeur, quand ils sont, évidemment, les incrédules victimes d'un sinistre sans précédent pour eux. Ils voient ce qu'ils vivent, et ce qu'ils vivent, nous n'avons, tous, même avec les images, même avec les récits, même avec le plus évident esprit de compassion et de solidarité. pas la moindre idée de ce que cela peut être.

Le malheur des autres nous reste toujours imaginaire. Au sens où l'on s'imagine à leur place, mais où on n'y est pas, à subir ce qu'ils subissent, à vivre ce qui, littéralement, n'est plus vraiment une vie. Alors tout ce que l'on veut dire et espérer, hors l'aide nécessaire, privée et publique, pour passer cet interminable cap, c'est que, le moment venu, quand l'eau enfin se sera retirée, le pays saura mettre vraiment le paquet. Sans compter. Financièrement, bien sûr. Economiquement, c'est une évidence. Mais aussi humainement, psychologiquement, quand il s'agira de tenter de réparer toutes ces vies désespérées par les flots.

La forme humaine de la maladie de la vache folle fait une troisième victime en France

Les parents d'Arnaud Eboli avaient porté plainte pour « homicide et blessures involontaires »

UNE TROISIÈME personne atteinte en France de la variante de la maladie de Creutzfeldt-Jakob (vMCI) - forme humaine de la maladie de la vache folle - est décédée mardi 24 avril des suites de cette affection neurodégénérative incurable. Le décès de ce jeune homme âgé de 19 ans a été annoncé jeudi 26 avril par ses parents. Ces derniers, associés à une autre famille de victime, avaient, l'an dernier, déposé une plainte ayant donné lieu, en décembre, à l'ouverture d'une information judiciaire pour « homicide et blessurés involontaires et mise en danger de la vie d'autrui »; Arnaud Eboli avait souffert des premiers symptômes - de nature psychologique - de sa maladie en septembre 1999. Il avait été le premier malade atteint de la vMCJ à paraître à la télévision lors d'une émission de M6 au cours de laquelle ses parents avaient annoncé leur intention d'engager une action en justice (Le Monde du 8 novembre).

Les parents de la jeune victime avaient aussi, à cette occasion, accusé le corps médical et les pouvoirs publics. Alors qu'ils prenaient totalement en charge les soins de leur enfant devenu grabataire aucune aide matérielle ou psychologique ne leur avait été fournie, cette nouvelle

affection ne donnant lieu à aucune prise en charge spécifique. La famille Eboli avait alors souffert des mêmes défaillances médico-sociales que les parents des enfants atteints, au début des années 1990, d'une maladie de Creutzfeldt-Jakob due à l'usage d'une hormone de croissance d'origine humaine et contaminée par un prion pathologique. Au lendemain du décès d'Arnaud Eboli une biopsie cérébrale a été pratiquée au groupe hospitalier de la Pitié-Salpêtrière à Paris afin de confirmer le diagnostic de vMCJ. Les spécialistes estiment, au vu d'une série d'examens biologiques, génétiques et histologiques (à partir d'un prélèvement d'amygdales) qu'il s'agissait d'un cas « hautement probable » de contamination par un prion pathologique identique à celui qui, dans l'espèce bovine, est responsable de la maladie de la vache folle. Pour Me François Honnorat, avocat de la famille Eboli, ce décès « n'enlève rien à la détermination des parents, bien au contraire ». « Ils continuent à considérer que leur enfant a été empoisonné et qu'il existe des moyens de prévenir cette contamination », a-t-il précisé.

A la suite de la plainte de la famille Eboli, une information judiciaire a été confiée à la juge d'instruction parisienne Marie-Odile Bertella-Geffroy déjà en charge des affaires du sang et de l'hormone de croissance contaminé. L'action conduite par la famille Eboli et M. Duplessis a amené le gouvernement à prendre des mesures d'aide aux familles touchées par ces affections. C'est ainsi qu'Elisabeth Guigou, ministre de l'emploi et de la solidarité, a pris une circulaire visant « à assurer une prise en charge coordonnée et de qualité » pour l'ensemble des malades atteints d'une encéphalopathie subaiguë spongiforme transmissible, un groupe d'affections relativement rares dans lequel figurent les différentes formes de la maladie de Creutzfeldt-Jakob. Mme Guigou a aussi annoncé qu'aucune indemnisation des familles des victimes de vMCJ n'était prévue (Le Monde du 19 janvier).

On compte un peu plus d'une centaine de cas de vMCJ à travers le monde (dont 97 officiellement recensés en Grande-Bretagne) et les épidémiologistes se refusent à faire des prévisions trop précises concernant cette nouvelle pathologie dont la période d'incubation pourrait s'étendre sur plusieurs dizaines d'années.

► www.lemonde.fr/prior

Jean-Yves Nau

midi, une augmentation de ses tarifs domestiques de 9,5 % à compter du mardi 1er mai. Selon nos informations, l'arbitrage a été rendu jeudi 26 avril par le gouvernement. Cette hausse concerne les particuliers, les artisans, les commerçants... qui voient leurs tarifs révisés les 1er novembre et 1er mai, alors que les tarifs industriels sont réajustés chaque trimestre. Gaz de France avait déjà augmenté ses prix de 6,5 % en

mai 2000 et de 13 % en novembre. Les pouvoirs publics se sont résolus à une nouvelle augmentation substantielle en raison du renchérissement de l'approvisionnement en gaz naturel, dont les prix sont indexés sur ceux du pétrole. Depuis septembre 2000, les cours du brut ont, certes, diminué d'environ 15 %, mais il y a toujours un décalage de quelques mois entre l'évolution du cours des deux sources d'énergie. Gaz de France fait savoir que 95 % du gaz consommé en France est importé et qu'un accord conclu avec le gouvernement prévoit des modalités de fixation de prix de vente qui décalent dans le temps la répercussion de la hausse des produits pétroliers.

Le prix du gaz

devrait

augmenter de 9,5 %

GAZ DE FRANCE devait annon-

cer, vendredi 27 avril dans l'après-

Au « Monde » : réorganisation et nominations à la rédaction en chef

PRÉSIDENT du directoire et directeur de la publication du Monde, Jean-Marie Colombani a annoncé une réorganisation, accompagnée de quelques nouvelles nominations, de l'équipe de direction de la rédaction, autour de son directeur, Edwy Plenel.

Outre les directeurs adjoints de la rédaction (Thomas Ferenczi, Pierre Georges et Jean-Yves Lhomeau), l'équipe de direction regroupe la direction artistique (Dominique Roynette, avec pour adjoint François Lolichon), un secrétariat général chargé de la gestion de la rédaction (confié à Olivier Biffaud) et une déléguée générale chargée des relations avec les personnels non journalistes (confiée à Claire Blandin). La produc-Monde est sous la responsabilité de Christian Massol, chef d'édition, de Jean-Marc Houssard, chef de production, et d'Eric Azan, rédacteur en chef technique.

Placée auprès du directeur de la rédaction, la rédaction en chef centrale est ainsi composée : Alain Frachon (Editoriaux et analyses, direction éditoriale du Monde 2), Eric Fottorino (Enquêtes et grands reportages), Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux), Michel Kajman (Débats), Eric Le Boucher (Editoriaux et analyses) et Bertrand Le Gendre (Interface éditoriale avec lemonde.fr et « Le Monde interactif »).

Enfin, la rédaction en chef regroupe les chefs de séquence du quotidien: Alain Debove (International), Patrick Jarreau (France), Anne Chemin (Société), Jean-Louis Andréani (Régions), Laurent Mauduit (Entreprises et « Le Monde Argent »), Jac-Buoh (Aujourd'hui et Monde Radio-Télévision »), Josyane Savigneau (Culture et « Le Monde des livres »), Serge Marti (« Le Monde Economie» et «Le Monde Emploi »).

DÉPÊCHES

■ SONDAGE: les cotes de popularité de Jacques Chirac et Lionel Jospin sont stables, selon l'enquête BVA (réalisée du 22 au 24 mars auprès de 996 personnes pour Paris-Match): le chef de l'Etat recueille 59 % de bonnes opinions (en hausse de 1 point) et le premier ministre 53 % (inchangé). La gauche plurielle conserve une avance de 11 points sur la droite parlementaire (47 % contre 36 % en avril, au lieu de 46 % contre 34 % en mars). Enfin, les intentions de vote pour la présidentielle sont inchangées: 52 % pour M. Jospin contre 48 % pour M. Chirac.

■ SANTÉ : décès à la suite d'une légionellose dans un hôpital de Seine-Saint-Denis. Quatre patients de l'hôpital intercommunal Robert-Ballanger d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) ont contracté la légionellose dans l'établissement, et l'un d'entre eux, un homme âgé de soixante et onze ans, est mort jeudi 26 avril. Le patient décédé aurait été contaminé avant les mesures prises les 24 et 25 avril pour enrayer la propagation de la bactérie. Deux autres cas ont été déclarés le 25 avril et un en mars.

■ ESPACE : la navette américaine Endeavour arrimée à la Station spatiale internationale (ISS) prolongera sa mission de deux jours à cause d'une panne informatique et ne devrait atterrir que mercredi 2 mai. A cause de ce retard, la NASA a demandé le report du lancement - prévu pour le samedi 28 avril - d'une fusée Soyouz emportant vers la station le millionnaire américain Dennis Tito. Vendredi 27 au matin, les Russes refusaient de changer de date, proposant à la NASA de détacher temporairement Endeavour de l'ISS pour permettre l'arrimage du Soyouz. – (AFP.)

EN RAISON de la fête du travail, mardi 1er mai, Le Monde Economie et Le Monde Interactif ne paraîtront pas. Nos lecteurs retrouveront Le Monde Economie lundi 7 mai (daté 8) et Le Monde Interactif mardi 8 mai (daté 9).

Chez Moulinex, à Cormelles : « Maman, pourquoi tu pleures ? »

de notre correspondant

Comme tous les midis, Jacqueline a allumé, jeudi 26 avril, son poste de télévision avant d'aller prendre son travail à l'usine Moulinex de Cormelles-le-Royal (Calvados). Le choc après le café. « J'ai immédiatement fondu en larmes quand le présentateur a donné la nouvelle de la fermeture de Cormelles. Mon fils est venu me voir et m'a dit: "Maman, pourquoi tu pleures?" Je lui ai répondu: "Mon chéri, Moulinex c'est fini. Je n'ai plus de travail." » Jacqueline a consolé son petit garçon de onze ans, a rangé sa blouse bleue dans son sac et s'est rendue à l'usine.

Là, devant les longues grilles blanches barrées d'un « Non à la fermeture », les ouvrières commentent, avec beaucoup de retenue, les décisions du matin, en particulier la fermeture de Cormelles (Le Monde du 27 avril). « On savait depuis un ou deux ans que Cormelles était sur la sellette, mais quand on l'entend pour de bon, c'est pas pareil, poursuit Jacqueline, quarante-neuf ans, dont trente-trois ans de maison. Je dormais très mal depuis une semaine, je crois que je ne vais plus dormir du tout. Je suis nerveuse. C'est tout un mon-

de qui s'écroule. C'est très dur. Mes deux garçons sont encore jeunes. » Emue, elle regarde sa montre: « Je me dépêche, je suis en retard. Ce midi, ce n'est peut-être pas trop grave! Hier, nous avons mis en route une opération qualité. Nous n'avons produit que 100 fours au lieu des 315 prévus. »

« C'ÉTAIT MON USINE, MON HISTOIRE »

Michèle, sa voisine d'atelier des micro-ondes 17 litres, dont la production doit partir en Chine, connaît sa deuxième fermeture d'usine en quatre ans. « Je travaillais à Mamers, dans la Sarthe, un site que Pierre Blayau, l'ancien PDG, a fermé en 1999. Je suis passée du batteur au micro-ondes et je me retrouve dans le pétrin. Ce n'est plus de la colère, c'est du dégoût. Qu'est-ce qu'on sait faire à part Moulinex? Rien. La formation, c'est bien joli, faut pouvoir. » Moulinex est une affaire de famille. Guy a sa sœur et sa belle-sœur dans l'usine. Claire, son époux. « Et rebelote, mon mari était dans la sidérurgie, viré. Moi, dans l'électroménager, virée. J'étais fière de travailler chez Moulinex. C'était mon usine, mon histoire. J'étais heureuse ici, même avec un salaire de misère. » Toutes ces femmes dignes savent qu'il va falloir maintenant entamer un douloureux travail de deuil. « Les souvenirs seront toujours là. »

L'usine de Cormelles-le-Royal a compté plus de 3 500 personnes au début des années 1970. Il n'y en a plus aujourd'hui qu'un millier qui fabriquent chaque année un million de fours microondes. 14 heures, l'équipe du matin sort par petits groupes. « Le gars du syndicat est passé à midi et quart sur les chaînes pour donner la confirmation. On s'est regardées, on a pleuré. Avec la fusion, ElFi et Brandt avaient redonné de l'espoir, relayé par les syndicats. En fait, les Italiens ont acheté la marque Moulinex et on s'est fait rouler dans la farine », raconte Françoise, qui interpelle sa voisine : « Ma médaille du travail, crois-tu que je vais l'avoir? J'ai vingt-neuf ans de maison, il m'en faut trente. » « Ce n'est pas le problème, rétorque une femme du groupe. C'est beaucoup plus grave de se retrouver sans boulot une veille de 1er mai. » La Fête du travail aura un goût amer chez les Moulinex.

Jean-Jacques Lerosier

www.lemonde.fr/retructurations



CRÉATEUR D'AUTOMOBILES

RENAULT LAGUNA



JAMAIS UNE VOITURE N'AVAIT ÉTÉ AUSSI SÛRE. (ET CE N'EST PAS NOUS QUI LE DISONS)



Pour la première fois une voiture obtient 5 étoiles au crash test Euro NCAP*

*Euro NCAP est un organisme indépendant.